UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XIII

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

SOUS-DIRECTEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME TREIZIÈME

30486

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1880

DE L'ALPHABET AVESTIQUE

ET DE SA TRANSCRIPTION.

—

MÉTRIQUE

DU GATHA VAHISTOISTIS ET DU FARGARD XXII.

Il peut paraître étrange, au premier aspect, que les Éranistes soient en désaccord même sur la nature des lettres avestiques et le mode de transcription le plus convenable pour les représenter exactement. La chose n'est plus étonnante quand on connaît les irrégularités de la langue zende et les divergences des manuscrits de l'Avesta.

Cette double question parut un moment résolue après les travaux de Lepsius. Mais bientôt les conclusions du savant paléographe furent réformées en quelques points, spécialement en ce qui concernait certaines lettres à forme double auxquelles le docte analyste avait attribué une double valeur vocale. Tel était, par exemple, le *y* initial transformé par lui en un second *zh* (*j* français). Comp. F. Müller, *Zendstudien*. IV. 4.

D'autres études qu'il serait inutile de rappeler dans le court espace de ce travail et spécialement celles de Spiegel, dans sa *Grammatik der Altbaktrischen Sprache* et ses *Arischen Studien* avaient aussi apporté leur contingent de renseignements à la solution de ces pro-

blèmes; mais les principes de Lepsius servaient encore de fondement général à la phonétique avestique. L'an passé le Dr Hübschmann soumit les théories reçues à un nouvel examen et publia le fruit de ses recherches dans la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* du Dr A. Kuhn et sous le titre de *Iranische Studien*. Ce travail parut précisément au moment où s'achevait notre Manuel de la langue de l'Avesta et nous ne pûmes en tenir compte qu'à la dernière page. C'est pourquoi nous croyons devoir y revenir aujourd'hui. M. Hübschmann fait voir sous un jour nouveau la nature de plusieurs lettres avestiques et transforme le mode de transcription adopté pour ces lettres. Il en est spécialement ainsi des aspirées et des sifflantes. Nous examinerons chaque point en particulier; puis nous tirerons les conclusions générales.

§ 1. DES ASPIRÉES.

𐬐 *kh*, 𐬑 *gh*, 𐬒 *th*, 𐬓 *dh*, 𐬔 *f*.

Le fondement de la théorie de M. Hübschmann est que ces lettres (que nous transcrivons pour le moment comme tous le faisaient jadis et comme beaucoup de savants le font encore) ne sont point des aspirées, mais des spirantes. Par le premier terme il entend les lettres à son complexe, composé d'une tenue ou d'une moyenne et d'une aspiration, d'un *h* lancé précipitamment après le son fermé. Par le second il désigne et l'aspiration pure et simple, et le son sifflant de certaines dentales, voire

même le *sibilus* des sifflantes. Nous nous bornons, pour le moment, à constater le fait. Tout le monde n'entend pas comme M. Hübschmann le terme d'*aspirée* et ne le réserve pas aux seuls sons complexes ; nous l'avons employé dans un sens plus général et plus correct. *Aspiré* par soi-même n'indique pas un son double(1). Toutefois il est bon de distinguer, comme M. Hübschmann le fait, ces deux espèces de lettres et de réserver, par exemple, le nom d'*aspirées* aux sons complexes. La question est donc de savoir si l'Avestique possède des lettres aspirées, ce mot étant pris dans l'acception reçue en grammaire sanscrite, ou si toutes les lettres qui dérivent des tenues et moyennes : *k*, *t*, *p*, *g*, *d*, *b*, *c*, se prononcent par une spiration simple. M. Hübschmann affirme qu'il en est ainsi et appelle toutes ces lettres des *spirantes* ; nous les appellerons *spirées*. Ce sont d'après l'ancienne transcription les *k*, *g*, *t*, *d*, *p*, *b*, spirés, savoir :

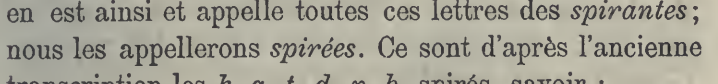
kh, *gh*, *th*, *dh*, *f*, et *w*.

Le docte auteur ne nous dit pas quel son il leur attribue, il se contente de les qualifier comme il a été dit. Cependant ce serait une des premières choses à faire ; car une désignation vague ne sert qu'imparfaitement la science et ne fournit à la théorie qu'un fondement peu solide. On doit en phonétique opérer non sur des signes,

(1) On confond, bien à tort, l'explosive aspirée, tenue ou moyenne, avec l'aspirée du même ordre ; par ex. le *k* aspiré avec l'aspirée gutturale forte.

mais sur des sons, autrement on s'expose à donner à son système des bases peu sûres. Les lettres n'existent que pour les sons. Nous supposerons à *kh* le son du ח sémitique, du *kh* guttural persan ; à *gh* celui du *g* néerlandais ; à *th* celui du *th* anglais ; à *dh* un son amolli analogue à ce dernier. Celui de *f* est connu ; *w* sera le *b* espagnol approchant du *v*. C'est là du moins ce que nous supposons être l'idée de M. Hübschmann. Car pour nous *w* est plus proche du *w* anglais.

Le passage de l'aspiration à la pure spiration est un fait généralement admis pour les spirées de *p* et de *b*, la transcription par *f* et *w* le prouvent suffisamment. On attribue même fréquemment à *th* le son de son correspondant anglais. C'est aussi de ce point que part M. Hübschmann pour prouver sa thèse. Il ne comprend pas, dit-il, cette distinction établie entre les aspirées. Le motif en est cependant bien simple.

𐬙 *th*, à une époque récente est quelquefois remplacé par 𐬛 ; ainsi il y a une glose du Vendîdâd VI, 54, qui porte *raçô* (𐬛𐬀𐬌𐬎𐬀) pour *rathô* (char), et quelques-uns, peut-être à tort, reportent l'origine de cette transformation à l'époque de la rédaction de l'Avesta, attribuant, dès lors, à *th* un son sibilant. *Bh* a complètement disparu de l'alphabet avestique et s'est perdu dans le *v* semi vocalisé, ou bien il a perdu l'aspiration et fait retour en *b*. 𐬚 *ph*, enfin, suit d'autres lois que ses congénères. Car tandis que *k* devant *t* se spirifie, *p* reste explosive simple. Ex. *aok* + *ta* = *aokhta*, *thaj* + *ta* font *thakhta*, mais *tap* + *ta* donnent *tapta* ; *çup* + *ti* donnent *çupti*, etc.

On a de même *qabda*, *abda*, etc., et non *qawda*, *awda*. Ce n'est donc point sans motif que l'on sépare *f* et *w* du reste des spirées ou aspirées et l'on ne peut conclure de la nature des unes à celles des autres. Ce point vidé, passons à l'examen de la théorie des spirantes.

Le principal argument qu'on invoque est tiré de l'impossibilité de prononcer des mots tels que *khrathbhô*, *vakhdhbha* (c'est ainsi qu'on écrit *khrathwô*, *vakhdhwa*). Cet argument, ce semble, repose sur une confusion Le *w* de *khrathwô* n'a rien de commun avec *b* ou *bh*; il n'en dérive ni de près ni de loin. *khrathwô*, génitif de *khratu* est pour *khratuô*, *w* provient d'un *u* semi consonnant ou liquidifié. Il n'a donc jamais pu être question d'écrire ou de prononcer *b* ou *bh* (1). La forme de la lettre avestique, que nous représentons par *w*, ﯾ, indique suffisamment qu'elle ne provient pas de ﺑ, *b*. Elle ressemble surtout à *zh*, ﮊ et à *p* ﭘ. Toutes les autres aspirées ou spirantes, comme dit M. Hübschmann, sont formées par le prolongement de l'explosive simple au moyen d'un trait supérieur; *w* seul n'a aucun rapport

(1) Le *b* de *zba*, *zbar*, comme le *p* de *çpâ*, *açpa*, etc., est un développement de *v*, non de *u*, et ne peut être invoqué. Rien ne permet de supposer que *th* transforme *u* en aspirée ou spirée de *b*. Les formes *vitbaêshô*, *âdhbitîm*, etc., prouvent que la dentale + *b* ou *v* ne donnent pas *thw*. Ces remarques s'appliquent aux mots gâthiques *daibishvat*, *dabaêshô*, *daibitîm*, trop régulièrement formés pour être le fruit d'erreurs de copiste. Leur origine est dans le dialecte même ou dans les besoins du mètre; non pas du mètre des Gâthâs de l'Avesta; (cette supposition ne peut être, *de bonne foi*, attribuée à personne), mais d'une poésie antérieure.

avec *b*. C'est *u* semi vocalisé qui s'est substitué à *bh* dans *aiwyô*, etc. et non *bh* qui a remplacé cet *u* dans *rathwô*, etc. *W* d'ailleurs n'est pas une consonne, comme devrait être la spirante de *b*, mais une liquide ainsi que *y* ; car en plusieurs endroits elle compte comme voyelle, par ex. dans *yâthwãm* (Yaçna IX. 61), *cathwârô*. (LVI. II. 2). et ailleurs. *Rathwô*, *gâthwô* sont les pendants de *patãithya*, *berethryât*, etc.

Dans le mot parse *raspîk*, s'il provient de *rathwiskare*, il n'y a qu'une évolution de plus de *u* ou une fausse lecture du 𐭥 pehlevi qui désigne aussi *v*, *w*.

W est mis avec *u* et *v* seuls dans l'alphabet d'Anquetil, t. II, pl. VIII, N° 18, et dans celui du ms. petrop., fol. I *verso*. N° 41. On lui reconnaissait donc un son et une origine analogues. L'origine de *w* se révèle dans le mot *gandarewa* égal à *gandharva*, où *w* correspond à *v*.

Les deux autres arguments que fait valoir le savant linguiste sont plus spécieux, il est vrai, mais ils soulèvent aussi de graves objections qui ne leur laissent guère de valeur, et en revanche plusieurs faits qu'il mentionne lui-même dans le cours du travail sans en tirer les conséquences, s'élèvent contre ses conclusions. Ces arguments sont tirés de deux particularités de la phonétique avestique que M. Hübschmann a remarqué avec sa sagacité ordinaire. Il fait ainsi valoir que les sons fermés momentanés (Verschlusslaute) restent et ne deviennent point spirants en certains cas. C'est ce que l'on voit en comparant *dâthrem* et *urvistrem*, (tous deux formés du suffixe *thra*, qui reste *tra* au second cas), tout comme *pañtãm* et *pathãm*, formes flexives diverses

d'un même radical. Il explique ces faits de la manière suivante : *t* reste après *s*, parce que deux spirantes de suite eussent été trop difficiles à prononcer. Une aspirée peut très bien, au contraire, suivre une spirante *(s)*, comme le prouve les mots sanscrits *sthâ*, *sthavira*, etc. où le *t* originaire a été aspiré. De même *t* se substitue à *th* devant une nasale, parce que les spirantes et les nasales exigent des dispositions d'organe très différentes et ne se succèdent qu'avec peine. Tout cela prouve aux yeux de M. Hübschmann que les prétendues aspirées zendes ne le sont nullement.

Nous ne demanderions pas mieux que d'accepter cette théorie sans examen ; mais malheureusement il se soulève contre elle de fortes objections que nous devons énumérer.

a) Le premier principe posé est des moins sûrs pour ne pas dire davantage. En effet il est bien plus facile de prononcer deux spirantes de suite qu'une spirante et une aspirée. Il en est surtout ainsi de *s-th* (spirée) qui, dentales toutes deux, ne demandent qu'une même disposition de la bouche. Le zend en particulier n'a point horreur du contact des spirantes, puisqu'il abonde en mots tels que *duzhzaotar*, *afçman*, *afshman*, *thrãfdhô*, *dughdhar*, *ghzharghzhar*, etc. Dans *Eredatfdhri* il y en aurait jusqu'à trois de suite. Le motif du changement de *thra* en *tra* est donc tout autre qu'on ne le suppose ; on le verra plus loin.

L'exemple tiré du sanscrit est peu probant ; conclure d'une langue à l'autre c'est s'exposer à bien des méprises. L'italien dit très bien : *stare*, *sperare*, *sposo*, avec un groupe consonnantique initial ; tandis que le fran-

çais et l'espagnol ne le tolèrent point et l'appuient sur une voyelle inorganique préfixée, comme dans *ester*, *estar; espérer*, *esperar; époux*, etc. D'autre part le français conserve le groupe initial *pl;* l'italien le dissout en *pi*, l'espagnol en *ll*. Ex. *plainte*, *pianto*, *llanto*.

Peut-on raisonner ainsi : le sanscrit garde généralement le *t* (tenue) après *s*, et dans quelques racines il l'aspire ; le zend garde partout la tenue ; donc l'aspirée zende est une spirante. Si le sanscrit a *sthâ* exceptionnellement, il a par contre *stu*, *stri*, *daṅshtra* et semblables. Il n'y a rien à tirer de là, d'autant plus que les lois phoniques avestiques et sanscrites sont, en beaucoup de points, très différentes, et que l'avestique notamment supporte très bien deux spirées de suite, comme on vient de le voir et même des groupes tels que *khdh*, impossibles en sanscrit.

b) Les spirantes avestiques ne doivent point avoir horreur des nasales, puisque *h* médial, venant de *s*, en prend presque toujours une avant lui. Les spirées se trouvent d'ailleurs fréquemment après la voyelle nasalisée *ã* 𐬀 et celle-ci demande à peu près la même disposition de l'organe nasal que la consonne nasale *n* ou *ñ*. En outre le latin dit sans peine *anser*, *mansio*, *insons*, etc., et toutes les langues romanes l'imitent. Le germanique dit *gans*, *pence*, *Hans*, etc., etc. (1). De même ces langues abondent en mots tels que *infidus*, *confidere*, *conviva*, *anhelare*, *inhibere*, *inhumare ; umsonst*, *anfangen*, *umfang*, *anhängen*, etc., dans lesquels des spirées suivent immédiatement une nasale. Dans *pañ-*

(1) Voyez aussi les mots *sfidar*, *sfallir*, *sfumo*, etc.

tãm—pathãm le phénoméne peut être l'inverse de ce que l'on suppose; c'est peut-être *t* qui est devenu *th* à cause du contact des deux voyelles. La vraie raison doit être cherchée dans un fait très différent, entrevu, du reste, par M. Hübschmann : une consonne non aspirée empêche l'aspiration de la suivante.

On comprend très bien que l'aspiration qui forme comme un troisième son, tombe après une consonne et qu'on prononce moins facilement *nt-h*, mais une consonne et une spiration simple ne présentent aucune difficulté.

c) A titre de dernier argument on affirme que la voyelle *ã* (*a* nasalisé) ne supporte après elle que des spirantes ou des sons durants et que l'on trouve *kh*, *th*, *f*, à cette place, par exemple dans *thrãfdhrô*, *patãithya*, etc. Ceci prouverait, dit-on, que *kh*, *th*, *f*, sont des spirantes. Mais pour soutenir cette assertion il faudrait affirmer également que *g* est une spirante, car l'Avesta nous donne le mot *ãgama* dont l'existence renverse toute l'explication ; *ã* souffre après lui d'autres sons que des spirations. Il correspond à l'*a* avec *anuswâra*, lequel se place aussi bien devant les aspirées que devant les sifflantes auxquelles l'*anuswâra* est originairement propre. Ex. संख्य — संधा. De ces quatre raisons aucune donc ne subsiste.

Nous croyons d'ailleurs devoir affirmer que cette théorie explique à rebours l'origine des spirantes.

D'après ses principes les aspirées aryaques sont d'abord devenues explosives simples et de la *spirantes*. Mais qu'est-ce qu'une *spirante*, si ce n'est une aspirée simple sans mélange d'explosive fermée? Voici donc

la marche des sons telle qu'on la suppose. Les explosives aspirées originaires ont perdu toute spiration et, dépouillées de la sorte, ne conservant plus que le son lancé et fermé, elles sont devenues tout à coup de pures spirations. De cette façon les explosives fermées seraient devenues directement de pures aspirations. *Ph* par contre serait passé par *p* pour aller à *f*; et *th* par *t* pour devenir une sorte de *sz*. Tout cela est bien peu naturel. La marche de la nature est toute opposée.

La consonne aspirée est formée de l'explosive simple et d'une spiration; la spirée est une spiration pure qui n'a plus rien de la tenue ou de la moyenne (1). La consonne aspirée forme donc un degré intermédiaire naturel entre ces deux genres de voix. Ainsi entre *ratha* et *raça* nous ne pouvons supposer une forme intermédiaire *rata*. De *thraêtaona* à *frêdôn* nous devons admettre la marche thraêtaona, *th*raêtaona, *th*rêdôn, frêdôn. Dans la bouche de beaucoup de gens *tra* prend nécessairement la spiration médiale qui conduit facilement à *sra*. *Tra* pur ne le pourrait faire.

Voici maintenant les faits qui prouvent contre la théorie des *spirantes*.

1° Très-souvent une tenue ou moyenne entre deux voyelles devient spirée; il en est de même entre une voyelle et une semi-voyelle. Ex. *vid* + *vat* donnent *vidhvat*; *vaêd* + *ya*, *a* donnent *vaêdhya*, *vaêtha*. On a de même *rathwô*, *cithît*, *âithi*, *aiwithyô*, *urvatha*, *aodha*, *vaêdhayana*, *adhâitya*, *adhavi*, *cithi*, *còitha*t, *cinathâ-*

(1) Si ce n'est que les mêmes organes concourent à la formation de toutes deux.

maidê, vadha, vîdheñti, etc. Or, non-seulement le fait contraire se produit souvent, mais le même mot s'écrit tantôt avec l'explosive, tantôt avec la spirée (?). Ex. *qareta* et *qaretha*, *vîdvâo* et *vîdhvâo*, *adâitya* et *adhâitya*. On comprend très bien qu'une légère spiration jointe au son fondamental puisse subsister ou tomber sans cause spéciale, mais que deux lettres de nature toute différente s'échangent de la sorte, c'est ce qui ne se conçoit guère.

2° L'avestique évite deux aspirées commençant deux syllabes consécutives. C'est un fait reconnu. M. Hübschmann en cite plusieurs exemples. Si ces aspirées étaient simplement des spirantes, cela ne gênerait guère des gosiers habitués à prononcer des mots tels que *zîzaozuyê*, *duzhazôbâo*, *zîzîyusat*, etc. La difficulté naît donc de la succession immédiate d'aspirées, et non de spirantes.

3° Les lettres avestiques représentées par *kh*, *gh*, *th*, *dh*, *f*, sont formées des signes *k*, *g*, *t*, *d*, *p*, prolongés d'un trait (1). M. Hübschmann le reconnaît. Les rédacteurs de l'Avesta eussent-ils pu conserver si bien le caractère propre de chacune des spirantes et l'eussent-ils si parfaitement attesté par l'écriture si elles avaient entièrement perdu le son originaire? Non, sans doute. Les spirantes n'ont plus rien des explosives et ces rédacteurs n'eussent point su remonter à leur origine. Quel lettré vulgaire, sans alphabet, découvrirait dans le son du *th* anglais ou du *ch* dur allemand de simples modifications de *t* et de *k*, et rangerait les

(1) Comparez 𐬑 et 𐬐, 𐬔 et 𐬓, 𐬕 et 𐬖.

deux premières lettres respectivement à la suite des dernières? Il est donc évident que les spirées zendes avaient conservé quelque chose du son explosif fermé, en sorte que les Parses pussent en reconnaître l'origine.

4° *k*, *t*, *p*, etc. prennent généralement un son spiré devant une autre consonne; il se conçoit facilement qu'entre deux sons demandant des jeux d'organes différents, on fasse intervenir un léger souffle; mais on ne comprend guère que le contact de deux consonnes, si fréquent dans les langues indo-européennes, puisse produire la transformation totale de la première. On nous dit que cela s'est fait pour épargner la peine de prononcer le son explosif *k*, *t*, *p*, etc. Mais s'il en avait été ainsi, il ne serait resté que l'aspiration simple *h* qui figure à côté de *k*, *t*, *p*, dans *kh*, *th*, *ph*, etc., et celle-ci est la même pour toutes les explosives. Il en serait résulté la confusion complète de toutes les spirées des quatre ordres. Ce n'est donc pas la simple chute d'une partie du son complexe qui a produit les spirées, mais la transformation radicale de la lettre ou du son complexe. La spirante est tellement différente de l'explosive que les peuples de race romane ne peuvent jamais parvenir à prononcer, par exemple, le *g* spiré des langues bas-allemandes. Le contact d'une consonne suivante explique donc très-bien l'aspiration de la précédente, mais nullement un changement complet de nature. (Comparez Von der Mühll. *Die Aspiration der Tenues im Zend*, p. 33.)

Mais ce qui, mieux que tout le reste, nous fait connaître la vraie nature des spirées, c'est la transcription employée par les auteurs des livres pehlevis. Pour *kh*,

malheureusement, il y a équivoque, vu que le même signe représente *h* et *kh*; mais relativement à *th*, *dh*, il n'y a point de doute, c'est *t* et *d* qui servent à les rendre. Ex. *Maidhyômâoṅha* devient *mêtômâh*; *maidhyôshema*, *mêtyôshem*; *vaghdhana*, *vaghtân*; *vîdadhafshu*, *vîdatafsh*. *Mithaokhta* est *mîtôkht* (P. *mîdukht*).

Hukhshathrôtemâi devient *hukhshatrôtemâi*. *Vohukhshathra* devient *vohûkhshatr*. Il en est ainsi dans les mots simplement transcrits; pour ceux qui sont entrés dans le vocabulaire pehlevi, *th* est généralement rendu par *ç*, *s*; par ex. *caçrûshûtâk* de *cathrusha*, *çrâishn* de la racine *thrâ*, etc.; preuve évidente que les auteurs persans agissaient en parfaite connaissance de cause et que *th*, *dh* n'avaient point entièrement perdu le son explosif de l'aspirée. Le mot *Zarathustra* a vingt formes dans la tradition, mais toutes conservent l'explosive fermée *t* (ou *d*) pour *th*; *d* est un amollissement récent. *Neriosengh* en transcrivant les mots avestiques conservent souvent le *th*, aspirée proprement dite. Ex. *aiâthrema*, *hamaçpathmaeda*, Y. I. 29. 31. *Jarathustra*, *athvîâno*; et certainement il ne connaissait que la prononciation traditionnelle. Mais il écrit *çrîta*, *phrêdûn*, mots pehlevis. De même *Mithra* est en grec Μίθρα ou Μίτρη (V. Cyrop. VII, 2, 53, Herod. I, 131); en pehlevi *Mitro*, en persan *Mihir*. Partout le son *t* est demeuré et dans *Mihir* il ne peut y avoir que l'amincissement de *th*. Ici nous voyons en réalité l'effet du phénomène supposé par M. Hübschmann produire son effet, mais comme nous le disions, en laissant simplement un *h* et non une spirante; *th* devient *h*. (Voyez p. 12, 4°).

Les alphabets parses font *th*, *dh*, analogues à *t*, *d*, et

non à une spirée quelconque[1]. Les grammairiens parses expliquent *kh*, *th*, *gh*, *dh*, et semblables par les aspirées sanscrites *kh*, *th*, etc., et les guzeraties correspondantes. Voy. Dadabhây, *Zand bhâshânum vyâkarana*, p. 1. 2. N'est-ce pas que la tradition leur apprend à voir dans ces lettres autre chose que des spirations simples? Ainsi s'est perpétuée à travers tous les siècles une prononciation qui exclut les spirantes. En présence de ces faits peut-on affirmer sans réserve que les aspirées avestiques sont de pures spirées? Ce serait assurément bien hasardé. Car les arguments apportés sont bien peu solides et bien des faits les contredisent, comme on vient de le voir.

Mais en voilà assez sur cette matière. Passons aux sifflantes.

§ 2. Des sifflantes.

Elles sont nombreuses en avestique. En voici la liste avec la transcription ordinaire :

ç, *s*, *sh*, *z*, *zh*.

Dans ce système *ç* est un *s* prononcé en relevant la langue de manière que la colonne d'air qui forme le son frôle le palais; *sh* se prononce comme le *ch* du français; *zh* comme le *j* de la même langue. C'est du moins ce qu'on pense.

M. Hübschmann change entièrement le son et la

(1) *dh*, est rendu par *d*, *t*, ou le *d* persan. Voyez Anquetil. *Zend-Avesta*, t. II, pl. VIII, N. 6.

valeur des trois premières lettres au moins et adjoint à ces cinq sifflantes une sixième qu'il trouve dans la lettre 𐬟, la prenant pour un *zh* différent du premier. En ceci spécialement nous ne pouvons le suivre. D'abord la méthode à laquelle le savant auteur adhère complètement a un vice que nous devons bien signaler. Partout on s'y préoccupe exclusivement des signes et des formes et nullement des sons; on veut avoir un système théorique complet, une lettre pour chaque case du tableau et l'on se met peu en peine de rechercher si à ces lettres correspondent des sons réels. Cependant les lettres n'existent que pour les sons, et ceux-ci ont sans contredit existé les premiers. Aussi doit-on avouer qu'on ne sait quel son attribuer à plusieurs de ces lettres. On prend de simples différences graphiques pour des signes de sons distincts et dès que l'on a créé un signe transcripteur on ne s'inquiète nullement de l'existence réelle de la voix correspondante. C'est par suite de ce vice de méthode dont nous parlions ci-dessus que le 𐬟 devient une sorte de *j* français, tandis qu'il n'est que le signe habituel des scribes indiens pour représenter *y* initial. On fonde cette appréciation sur une singulière méprise. *Yaçna* en pehlevi est *izeshn* (?), dit-on, et l'on prend le *z* de *izeshn* pour le correspond du *y* avestique. Or, le correspondant non de *z*, mais de *ya*, est *i* qui a dû se lire d'abord *ya* (*yazishn*); *z* représente *ç* ou plutôt *z* radical, dans la racine *yaz*; *izeshn* ou *yazishn* est donc formé de *iz* = *yaz* et du suffixe *ishn* des termes abstraits.

Si *y* 𐬟 était un *j*, *zh* quelconque, il s'en suivrait que tous les mots zends en *y* initial devraient se lire de

la même manière, car tous ont cette lettre comme initiale. Il en est ainsi de *ya*, pronom relatif, *yatha*, conjonction (comme), etc. Or en lettres pehlevies ces mots sont écrits *ya*, *î*. On peut en outre comparer *ya*, *yâna*, *yazata*, *â-yaptem* avec les mots néo-persans *î*, *yân*, *yazd*, *yaftan*. Cette identité de prononciation prouve que *y* est bien la valeur originaire de [illegible]. Le vieux persan du reste avait aussi le *y* (1) et ce n'est qu'au moyen âge que *j*, *dj* s'est substitué à la liquide au commencement de quelques mots. De là l'erreur des alphabets reproduits par Lepsius et autres. Les alphabets 1, 2, 5, donnés par Lepsius à la p. 307 (tableau), prouvent que les deux *y* initiaux [illegible] et [illegible] étaient considérés comme identiques et que tous deux équivalaient à *y*. Comp. I, 16; II, 16; V, 20. Les alphabets 3 et 4 ne sont guère dignes de confiance, car ils placent le signe [illegible] lui-même sur la même ligne que *j*. C'est la prononciation moderne de beaucoup de mots, pas de tous; et c'est par conséquent une erreur. Nous voyons ainsi le *ye* initial des mots sémitiques devenir *j* ou *z*. Comparez *yezdrûntano yezbakhûn* et *jôm*, *jamrûntano*, etc.

Cette prétendue sifflante étant rayée, il reste celles que l'on transcrit et que l'on prononce comme il a été dit plus haut, c'est-à-dire par *ç*, *s*, *sh*, *z*, *zh*; *ç* étant supposé pourvu d'un son palatal (ou lingual) très effacé; [illegible] *s*, correspondant a *s* (dentale sanscrite, *s* français) et [illegible] *sh*, au *sh* anglais (*ch* français, *sch* allemand); [illegible] *z*, analogue au *z* français, [illegible] *zh* au *j* de la même langue.

(1) Voyez *yathâ*, *yadâ*, *yadiy*, *yâna*, *yâvâ*, etc.

On a vu que M. Hübschmann apprécie autrement ces lettres. Malheureusement il ne nous donne que des signes et non des voix ; il ne dit nullement quel son il attribue à plusieurs de ces nouvelles lettres. *Ç*, dit-il, n'a rien de palatal, c'est le vrai *s* ; *s* doit être transcrit par *s* avec un angle au-dessus (s^{v}) et *sh* par ce même signe pourvu d'un point par dessous. On doit croire, quoiqu'il ne le dise pas, que s^{v} est *sh* (à la manière slave) ; mais alors on ne sait plus quoi faire avec le vrai *sh*. Aussi à ce point la théorie devient contradictoire. *sh* est d'abord une sorte de doublure de *s'*, ayant une même valeur étymologique, mais ne s'employant que dans certains cas et un peu plus loin c'est la spirante palatale, c'est-à-dire la spirante de *c (tch)*.

Voici les arguments apportés en faveur du nouveau système. Pour prouver que *ç* est purement dental on dit qu'il serait insensé d'admettre que cette lettre eût quelque chose de palatale dans *çta*, *çtu*. *zaçta*, etc., vu qu'elle est suivie de la dentale *t*.

Cet argument, spécieux en apparence, n'en est pas moins faux et se retourne contre le système qu'il doit appuyer. Si *ç* est dental, comment peut-il se trouver devant une palatale. Ex. *manaça*, *vyãça*, *aêçmãça*, *ameshéça*, *paitiçapti*, *uruthwãça*, *açcu*, *açcît*, *paça*, *paçcaèta*, *çcind*, etc.

Ailleurs il figure devant *k* ou *p*. Voy. *rânyòçkereti*, *paraçkhrathwa*, *garemôçkarena*, *açkenda*, *açgat*, *vîçpa*, *açpa*, *çpaçti*, *manaçpaoirya*, *raocaçpairista*, etc.

S'il est absurde de supposer une palatale précédant une dentale, il l'est également d'admettre une dentale devant une palatale. L'argument porte donc à faux et

l'absurdité est imaginaire. Que la sifflante représentant *k* soit *s*, cela est vrai en dehors des langues aryaques, par la bonne raison que les autres langues n'ont point noté la différence qui existe entre la sifflante palatale et la dentale, mais cela ne prouve nullement que le remplaçant zend de *k* parmi les sifflantes soit cette même dentale. On ne comprend guère comment des zendistes peuvent soutenir que س est *s* dental purement et simplement et ne voient pas la contradiction que renferme cette assertion. Notons ceci d'abord : on affirme que *s* dental a disparu ou s'est transformé en *h* et d'autre part, que *ç* est *s* dental. Si quelque chose a disparu, ce n'est, sans doute, pas seulement la lettre, mais le son; ce hépnomène a même dû s'opérer avant que le zend ne fût écrit. Or, si le son de *s* dental a disparu, comment reparaît-il dans *ç?* Il n'a donc fait que changer d'enveloppe? Cela n'est pas admissible. Mais ceci n'est rien. Si *ç* était purement *s* dental, il en suivrait les lois. Il devrait donc disparaître ou se transformer en *h*, dans les cas où *s* le fait, par exemple devant *y* et après *a* devant *m*. Or *asmi* devient *ahmi* et *vaçmi* reste *vaçmi*; *asyâo* devient *aṅhâo* et *maçyâo* reste; preuve évidente que *ç* n'est pas une vraie dentale. De même *açman*, *vaçma*, etc., devraient être *ahman*, *vahma*, si la supposition était vraie. En outre si *ç* n'était que la pure et simple dentale, elle ne pourrait subsister au commencement des mots devant une voyelle et l'on aurait *hara*, tête, *hûra*, héroïque, *hif*, agiter, et non *çara*, *çûra*, *çif*; comme *hara* pour *sara*, *hi* pour *si* et *huska* pour *suska*. Ce dernier mot est très instructif, car le représentant sanscrit en est *çushka* et le zend a pris régulièrement le *h*,

parce que la racine est *su*, *sus*, et que le sanscrit seul l'a altérée (cf. v.-persan *huska*, lith. *sus*, *sausas*, σαυκός, etc.). Serait-ce peut-être pour avoir changé de caractère uniquement que la dentale n'obéirait plus aux lois de sa nature? Nous ne pensons pas que personne soutienne jamais pareille chose. Il est donc évident que 𐬰 n'est pas dental.

Enfin *ç* final devient *s* devant *t* (1); pourquoi cela s'il est lui-même dental comme *t?* et, d'autre part, il remplace *j*, *z* (pour *j*) devant *n*, comme dans *Yaçna* de *yaz* (pour *yaj*); sanscrit *yajña* (2).

Il résulte de ces faits que *ç* n'est pas une vraie dentale. Le son dental de *s* se produit en plaçant les deux rangs de dents en ligne droite, l'un dessus l'autre; pour prononcer *ç*, 𐬰, il faut relever les dents de dessous derrière le rang supérieur et soulever la langue.

Ç représente non-seulement le *ç* sanscrit provenant d'une palatale ou d'une gutturale (comme dans *âçu* = *âçu*; *açpa* = *açva*, etc.), mais aussi *ch*, l'aspirée palatale. Ex. *pereç* = *pracch*; *jaç* = *gacch*, etc.

(1) Même après *a*. Voyez *asta*, *çpasti*, *frasta*, *nasta*, etc.

(2) Les mots *duscithra* (?), *barezisca*, *stairisca* et semblables ne prouvent nullement en faveur du *ç* dental. Dans ces formes *s* est maintenu par le contact de *i*, *u* qui voudraient plutôt la transformation de cette lettre en *sh*, transformation empêchée par le concours des sons *shtsh* que produirait le groupe *shc*. Dans les mots où la sifflante ne subit pas l'influence de la lettre précédente *c* prend devant lui la sifflante congénère *ç*; c'est là où *a*, *â*, précèdent. Les exemples sont très nombreux; citons seulement *mashyaçca*, *tanvaçcit*, *kaçcit*, *mazdâoçca*, *bâmyâoçca*, *açcit*, *açcu*, *mashyâçca*, *mâthrâçca*, *yaçnâçca*, *haomâçca*; et même après *é* : *açtéçca*, *vareçéçca*, *ameshéçca*. – De même dans *çcind*, *çcad*. *çcâthwa*.

A l'époque historique le caractère palatal s'était à peu près effacé, en sorte que *ç* put remplacer *s* là où le son dental pur ou le *h* n'était pas toléré; par exemple, entre *a* et *m*, au commencement des mots devant une consonne, etc. Le même phénomène, restreint, existe en sanscrit. Voyez plus loin.

De là les formes telles que *açti* et non *ahti* (*asti*), *çta* et non *hta* (*sta*).

D'autre part, il est faux que *s* dental soit entièrement tombé; il s'est transformé en *h* ou *ç* au commencement des mots selon qu'il précède une voyelle ou une consonne; ou même au milieu devant *n*, etc., et en *h*, *ùh* après *a* ou *âo*. Ailleurs il subsiste comme on le verra ci-après.

La nature des deux autres sifflantes fortes *s* et *sh* est assez singulièrement appréciée dans le nouveau système. *S*, dit-on, est le *sh* sanscrit, parce que dans quelques mots il correspond à cette dernière lettre. Tantôt la fréquente correspondance de *ç* à *ç* ne signifiait rien. Ici quelques cas d'analogie (1) prouvent complètement et l'on proclame la question tranchée. Elle l'est d'autant moins que ces mots sont peu nombreux et que dans ces cas il n'y a aucun *sh* originaire, mais que tous sont le produit de lois phoniques propres au sanscrit. Exemp. *çushka*, sec, *ishta*, sacrifié, etc.

Quant à *sh*, voici ce qu'on nous dit : *sh* a la même valeur étymologique que *s*; elle s'emploie seulement

(1) Pour prouver que [illegible] est le *sh* sanscrit, M. Hübschmann se borne à citer les cinq formes que l'on verra plus loin, sans les examiner et conclut en ajoutant que la transcription reçue est par conséquent fautive. On va voir la valeur de ces formes.

dans d'autres cas, à savoir : au commencement des mots pour *khsh* ; au milieu entre voyelles; (ex. *ishu*, *dashina* sanscrit *dakshina*); après les voyelles, *kh*, *f* ou *r*; avant les voyelles, et *n*, *m*, *v* ou *y*.

𐬱 *sh*, se trouve, au contraire, devant *k*, *c*, *t*, et à la fin des mots. Toutes deux sont d'origine dentale dans la plupart des cas. Ils proviennent quelquefois de *khsh* (de *ks* originaire); de *ç* (de *c*), de *c* provenant de *k* et de *rt*.

Certes voilà une théorie bien compliquée et fort obscure; analysons ces divers principes pour y mettre de l'ordre et de la méthode.

« *s* et *sh* ont la même valeur étymologique et toutes deux sont d'origine dentale dans la grande majorité des cas. C'est-à-dire que ces deux lettres proviennent d'une sifflante dentale originaire, mais cette sifflante ne devient pas indifféremment l'une ou l'autre. »

« Certaines lettres veulent l'une des deux lettres après ou avant elle, certaines autres veulent l'autre. »

Malgré tout ce qu'il y a de judicieux dans ces remarques, il faut bien l'avouer, cet exposé laisse bien des questions en suspens. Quelle était la nature de ces lettres au temps de l'Avesta? Quelle était leur prononciation? Quel principe dirigea leur distribution entre ces lettres qui appartiennent à des classes très différentes? C'est ce que nous nous demandons en vain. Analysons donc à nouveau ces faits constatés par le savant auteur pour tâcher d'y mettre un peu d'ordre et de lumière.

Nous devons chercher d'abord la vraie valeur de ces lettres et pour la trouver il faut évidemment la demander aux racines et aux mots simples.

Remarquons d'abord tout ce qu'il y a d'étrange et d'incertain dans la phonétique avestique. Par exemple, *s* dental originaire transformé en *h* devient *ç* devant *t*, comme on le voit dans *ushaçtara*, *aojaçtara*, *çaçti*, *vaçtar*, *açti*, *yâçta*, *upâçti*, *paityâçti*, etc. Par contre, *ç* médial devant *t* devient *s*. Ex. *nasta*, *asta*, *avaoirista* (1), *çpasti*, *âdisti*, *âfrastar*, *uçpaêsta*, *vasti*, etc.

Toutefois dans ce dernier cas il reste parfois et même dans des racines qui dans d'autres mots subissent la transformation de *ç* en *s*. Ex. *açta*, *çpaçtar*, *urviçta*. La lecture de ces derniers mots, il est vrai, n'est pas bien sûre.

D'autre part *z* devient parfois *ç* devant *n*, comme dans *yaçna*, *açnya*, *urvâçna*; mais *ç* lui-même ne reste pas et devient *s* ou *sh*, comme dans *varsnãm*, *husnâthra*, *frasna*, *ashnaoiti*, etc.

Ceci nous prouve déjà qu'une des règles posées doit être mise à l'écart, puisque *varsnãm*, etc. ont ici *s* et non *sh* devant *n* et après une voyelle ou *r*. Souvent aussi se présentent des cas contradictoires, c'est-à-dire que la sifflante se trouve entre *r* et *t*, par exemple, dont l'un demande *s* et l'autre *sh*. Ce qui complique encore la difficulté, c'est que les manuscrits ne sont point d'accord entre eux et que *s* et *sh* s'y échangent avec une variabilité malheureuse.

Pour arriver à une solution, examinons, comme nous l'avons dit, les racines et formes premières. Remarquons d'abord que dans les cas où *sh* est donné comme

(1) Ce n'est point à cause de l'*i* précédent, car on dit *avôiriçyât*, *diçyât*, *diçu*, etc.

dérivant de *khsh*, il correspond exactement au *sh* contenu dans le groupe, le premier élément *k* (*kh*) tombant entièrement pour l'allégement de la prononciation; de là *shâ* pour *kshâ*, *shi* pour *kshi*, *dashina* pour *dakshina*.

Parmi les racines nous trouvons *akhsh* (?), *ish*, *ush*, *karsh*, *kush*, *gush*, *cish*, *zush*, *tash*, *tarsh*, *tush*, *dvish*, *thwakhsh*, *dakhsh*, *darsh*, *pish*, *búsh*, *makhsh*, *rash*, *rish*, *vakhsh*, *vish*, *çish*, *hush*; et pour les premiers dérivés citons *ishu*, *ushaṅh*, *karshi*, *gaosha*, *zaosha*, *tasha*, etc., etc. Toutes ces racines, tous ces mots correspondent exactement aux racines et mots sanscrits analogues; les formes en *ash* (*tash*, *vash*) proviennent la chute du *k* (de *ksh*).

Tous ces mots et cent autres encore sont des formes aryaques primitives. On y voit évidemment que le *sh*, 𐬱, avestique est l'équivalent du *sh*, श, sanscrit. Dans les cinq exemples cités par M. Hübschmann comme preuve de l'identité de 𐬱 avec le *sh*, il n'y a au contraire que des formes secondaires dans lesquelles le zend suit des lois particulières et le sanscrit altère même les racines. Ce sont *huska* = *çushka*, *angusta* = *angushtha*, *astema* = *ashtama*, *yasta* = *ishta* et *vasti*, *vashti*. Dans ces trois derniers la racine est altérée; le *k*, *g* (*j*) primitif passe à *sh*. Ce n'est donc point dans ces exemples que nous devons chercher la vraie valeur de cette lettre.

Si 𐬱 est l'équivalent du *sh* sanscrit, qu'est donc le 𐬱 avestique? Pour nous en rendre compte, rappelons-nous d'abord la nature du *sh* sanscrit. Chacun sait que dans la plupart des cas ce *sh* n'est qu'un *s* originaire

transformé par le contact des lettres adjacentes, et cela suivant des lois propres au sanscrit. Ex. *vish* p. *vis*. *Kavishu* de *kavi* + *su*, *jyôtishmat* de *jyótis* + *mat*, *abhishak* de *abhi* + *sak (sac)*, etc., etc.

Quelquefois, et c'est le cas des trois derniers mots cités, *sh* provient en sanscrit d'une gutturale, directement ou par l'intermédiaire d'une palatale.

Ainsi *ashtáu* = *octo*, ὀκτώ, *achtau*.
ishta vient de *yaj* p. *yag*, ἀγ.
vashti vient de *vaç* p. *vak*, ἑκ (ών).

Mais ceci est l'exception et ce n'est point dans les faits exceptionnels que l'on doit chercher l'essence d'une chose. Il reste donc évident que le *sh* sanscrit provient en principe de la palatalisation ou de la lingualisation d'un *s*. Quand cette transformation ne s'opère point, c'est *s* qui apparaît. La même loi doit être supposée en Avestique et les faits confirment la supposition. On le voit, par exemple, dans les transformations du préfixe *dus* (δυς). Il nous donne en zend *dushti* (*dushiti*), et *duskereta*, *duskhratu*, *dusmainyu*, *dusmata*, *dusçaṅha*, *duskyaothna*, *dushāmçáçta*.

Le premier mot nous montre *sh* = *sh* ; dans les autres *s* apparaît comme représentant du *visarga (h)* ou de *r* remplaçant *s* sanscrit, donc comme le *s* dental.

Voyons donc où la palatalisation se produit en avestique.

a) C'est d'abord dans le groupe *ks* comme en sanscrit. *Sh* reste même quand *k* vient à tomber ; de là les formes *shan*, *sham*, *shá*, *shi*, *shit*, *shud*, d'où proviennent tous les mots qui commencent par *sh* : *shaeta*,

shatha, *shama*, *shayana*, *shiti*, *shâiti*, *shâo*, *shéiti*, *shudha*, *shôithra* et *shôithrya*. (Pour *shu*, voyez plus loin).

Voilà donc comment il faut entendre le principe émis par M. Hübschmann que « *sh* est employé au commencement des mots ». Ainsi exprimé, il est évidemment faux. Dans les mots cités *sh* n'est point employé par ce que la sifflante est initiale, mais parce qu'elle provient du groupe *ks*.

b) C'est entre *k*, *r* (1) ou une voyelle précédente et une autre voyelle ou une nasale ou *y* et *v*. Cette règle dans les mêmes termes règne dans la phonétique sanscrite (à l'exception du cas où la voyelle précédente est *a*). Il y a donc harmonie parfaite entre les deux langues et cette harmonie met hors de conteste le principe posé que le *sh* 𐬱 avestique est l'équivalent du *sh* ष sanscrit.

Mais il y a des différences entre les usages des deux langues et les exceptions ne renversent-elles pas la règle? Par soi-même cela ne se peut. Ce sont les règles qui déterminent la nature des faits et non les cas isolés ou très rares. Ici spécialement les exceptions ne peuvent détruire l'effet de la règle, parce qu'elles s'expliquent naturellement.

Les différences consistent en ce que *sh* ne paraît pas à la fin des mots zends et que la subséquence d'une muette forte empêche la lingualisation. Examinons chaque cas à part.

1. A la fin des mots *s* subsiste pour deux raisons : parce que le zend ne tolère pas le son *sh* à cette place

(1) En sanscrit *l* a le même effet; *r* le représente en zend.

et aussi parce que les mots indépendants ne réagissent point sur les mots précédents; à ce point de vue le *sandhi* n'existent pas en zend; la règle ne peut donc pas être appliquée. Il en résulte que la sifflante finale *s* reste ce qu'elle était par origine. C'est ce que nous voyons dans *âtars*, *vâkhs*, *âfs*, *yaoikhstis*, *drukhs*, *anushakhs*, etc., dans lesquelles la sifflante primitive reste parce que la règle exige un double contact interne de sons et que les mots ne s'agglutinent point en zend comme en sanscrit. Or cette sifflante originaire est la dentale *s*, marque du nominatif.

2. En sanscrit *sh* se produit devant *t*, *th*, mais point en zend. La raison en est simple. En sanscrit *t* dental ne subsiste point devant *sh*, il devient lingual; *sh* se l'assimile. En zend on ne connaît point les linguales, l'effet est invers; *t* subsiste et *sh* reste *s*.

Devant *k* le sanscrit admet le visarga ou *sh*. Ex. *ni:ka* ou *nishka*, *du:kha* et *dushkha*, etc. Le zend s'en tient au premier usage et pour cette langue le visarga est *s*; il en résulte que *s* peut subsister devant *k*. De là *huska*, *duskereta* et semblables (1). Ajoutons, pour être complet, que le zend étend l'usage du *sh* en deux cas qui sont étrangers au sanscrit.

Sh se produit devant les spirées *kh*, *f*, ce qui est tout naturel, et de plus il provient parfois de *ç*, même devant *a*. Ex. *ashnaoiti* de *aç* et *frashna* de *pareç*.

(1) Dans les groupes trilitères comme *khst* etc. l'euphonie demande, en outre, l'allègement des sons par le maintien de *s* plus mince et plus coulant. Il en est de même dans les mots où *sh* se trouverait devant *c*, ce qui donnerait à peu près *shtsh*. Mais là où *ç* peut avoir sa place c'est lui qui est mis devant *c*. Voyez plus haut *manaçca*, *çcind*, etc.

Toutefois ce point est très douteux et les manuscrits portent aussi bien *asnaoiti* et *frasna* que les formes avec *sh*. Quoiqu'il en soit, il est évident qu'un peu plus ou moins d'extension donnée à son usage ne peut en changer la nature. *Sh* est donc, sans contredit, le remplaçant de *s* dental, et quand *sh* ne se produit point, c'est *s* qui reste (1). La régularité des similitudes et des différences dans l'emploi de *s* et *sh* en sanscrit et en zend, les raisons si naturelles de ces différences prouvent l'identité des deux couples de lettres.

𐬱 est donc le représentant de *s* dental en zend. Toutefois nous admettrions volontiers qu'il n'était point exactement notre *s* dans la bouche des Éraniens avestiques. Mais des lettres zendes c'est elle qui s'en rapproche le plus. On sait du reste que le *s* dental subsiste malaisément en zend et qu'il devient *h* la plupart du temps. En tout cas ce n'est point 𐬰 qui le désigne.

Revenons à 𐬲. Après avoir dit que cette lettre est d'origine dentale et une sorte de doublure de 𐬱 M. Hübschmann nous apprend que c'est la spirante palatale. Il ne nous dit pas comment il concilie ces deux

(1) Quand *s* (dental), initial, transformé en *h* devient médial par suite de l'adjonction d'un préfixe, si le préfixe finit en *i*, *u*, la dentale devient *sh*, preuve nouvelle que le *s* ne représente pas le *sh* sanscrit. Parfois le *h* reste et alors la dentale renaît entre les deux élémens, c'est ainsi que l'on a *aiwis-huti* de *aiwi+huti*, *hus-hakhi* de *hu+hakhi*, *nis-haretar* etc. Toutefois il est possible que le 1er et le 3e de ces mots, comme ceux formés des mêmes préfixes, proviennent de *aiwis*, *nis*. *Nis* apparaît dans *nisanhar*, *nisanhad* formés régulièrement de *nis a* (*â*) *har* ou *had*. De même *vis* (cfr. Yaçna X, 1) forme *vis-huska*. — *Sh* se montre dans *nishaçta*, *nishâç*, *aiwishaçtar*, etc. Encore les manuscrits varient-ils.

assertions en soi contradictoires. On comprend qu'une palatale *remplace* une dentale comme *sh* remplace *s* en sanscrit, mais une palatale ne peut être d'origine dentale. Peut-être est-ce là ce qu'il veut dire?

En outre qu'est-ce qu'une spirante palatale? Quel son faut-il lui assigner? M. Hübschmann ne nous en dit rien; cependant ce serait chose essentielle à faire. Il nous sert peu d'avoir des mots si nous ne pouvons déterminer ce qu'ils désignent. La spirante palatale est-elle ce que l'on appelle une sifflante? Cela se comprendrait, mais il n'en est rien, on nous le dit expressément. Cette lettre est à *c (tch)* ce que l'aspirée gutturale (ח?) est à *k*.

Mais les palatales forment un son complexe; *c*, par exemple, est composé de *t* + *sh*. Lequel de ces deux sons est spiré pour former la spirante gutturale?

Si ܚ est la spirée gutturale forte, elle devrait correspondre au *ch* sanscrit, l'aspirée du même ordre; or c'est *ç* qui a cette fonction. Et comment prouve-t-on que cette lettre a la nature qu'on lui attribue? En s'appuyant sur les formes de cinq à six mots dans lesquels elle semble avoir un caractère spécial. Nous avons vu tantôt qu'elle répond de toute façon au *sh* sanscrit et par son origine et par son emploi et par les modifications apportées aux règles d'emploi. Cinq ou six exceptions suffiraient-elles pour renverser toutes ces preuves? Non certainement.

Voyons toutefois si ces exceptions ont la portée qu'on leur suppose. Elles consistent dans les formes *merāshyât*, *hashê*, *shu*, *ashyâo*, *tāshyâo*, dans lesquelles *sh* provient, dit-on, de *c*, et par conséquent en constitue

la spirée. Si même nous accordions les prémisses, encore serions-nous contraint de reconnaître que la conclusion est forcée. *Sh* se substitue parfois à *ç* ou à *z* sans cependant appartenir à la même classe que ces lettres, du moins d'après le système de M. Hübschmann. *ç* en sanscrit s'échange souvent avec *s* tout en étant d'une nature différente; nous donnerons plus loin des exemples. La substitution de *sh* à *c* ne prouve donc rien ici.

Mais les preuves elles-mêmes ne sont pas admissibles.

Merãshyât, d'abord, doit être écarté; car il peut très bien être le subjonctif du futur de *mereñc* ou l'optatif de l'aoriste, il serait alors pour *merãkhshyât* avec chute de *kh* comme d'ordinaire.

Hashê est hors de question. Pour y faire dériver *sh* de *c* il faut supposer toutes ces transformations : *hakhyê*, *hacyê*, *hashyè*, *hashê*. — *Hashê* vient plus naturellement de la forme seconde *hakhsh* qui donne : *hakhshaya* ou *hakhshya*, *hakhshânê*, *hakhshôit*, *hakshaêsa*, etc.

Shu vient de *çcyu*, *siyu*. C'est un chvintement de la sifflante dentale ou palatale.

Dans les deux derniers mots *sh* remplace certainement *c* ou *j* devenu *c*. Mais cela ne veut pas dire qu'elle est la spirée de cette palatale. Deux ou trois transformations exceptionnelles ne peuvent prévaloir contre la masse des faits qui témoignent d'une origine toute différente. Ainsi le *sh* sanscrit n'est l'égal ni de *k* ni de *s*, parce que *ashtâu* répond à *octo* et *shash* à *sex*.

Comment *sh* et *c (tsh)* se forment parallèlement, c'est ce que nous apprennent les dialectes wallons du nord. Le *k* initial de beaucoup de mots latins reste *k* en Pi-

cardie, devient *sh* à Paris et *tsh* en Belgique. Nous avons ainsi, selon les pays, de *campus*, camp, champ, tchamp; de *causa*, côse, chose, tchose; de *calcea*, causse, chausse, tchâusse (1). La lettre qui est si près de la palatale c'est donc le *sh* sanscrit, la sifflante connue et non une spirante mystérieuse. Et cela doit être ainsi.

Qu'est-ce en effet que la palatale simple? Un son complexe composé d'une dentale et d'une sifflante; *c* (*tsh*) équivaut à *t* + *sh* et *j* (*dj*) à *d* + *j*. La différence, s'il y en a, est amenée uniquement par la précipitation dans la succession des sons. Il en résulte naturellement que dans l'agrégat de *tshy* le premier son s'efface pour alléger la prononciation et qu'il reste *shy*; comme dans *khsh*, *kh* tombe le plus souvent et *sh* reste seul. *Sh* peut donc très facilement sortir de *c* sans être la spirée palatale forte.

Terminons cette discussion et concluons.

ꣻ n'est point la vraie sifflante dentale et ne peut l'être puisqu'elle suit d'autres lois que celle-ci. Elle s'en approche certainement comme le fait le *ç* sanscrit qui s'échange souvent avec *s*. Ex. *çamb* et *samb*, *çarata* et *sarata*, *çarâva* et *sarâva*, *çarayu* et *sarayu*, *çal* et *sal*, *çava* et *sava*. *çâla* et *sâla*, *çâva* et *sâva*, *çunâçîra* et *sunâsîra*, *çru* et *sru*, etc. Si même ces formes ne sont pas toutes authentiques, leur supposition prouve néanmoins le rapprochement des deux sifflantes, restées malgré cela, bien distinctes.

꣺ est *sh* (*ch*, *sch*) et ꣹ est une sifflante dentale voisine de *s*, si pas son représentant.

(1) Ces formes proviennent d'un seul *k* originaire et l'on ne peut en supposer plusieurs, comme on le fait pour les racines aryaques.

Ç et *sh* peuvent avoir tous deux quelque chose de palatal.

Ç se rapproche des gutturales et se produit par un choc contre la partie postérieure du palais. *Sh* est plus dental; le son choque contre le devant du palais et passe entre le dessus des dents supérieures et le bout des inférieures. Tels ils étaient à l'origine ; mais plus tard *ç* a pris un caractère plus dental et sans perdre totalement sa nature, il l'a fait assez pour pouvoir remplacer *s* là où le zend avait perdu cette lettre. Il a sa propre valeur dans *vaçmi*, *pereç*, *manaça*, *çcind* et semblables ; il remplace la dentale dans *zaçta*, *çta*, etc. C'est ainsi qu'en latin *n* dental remplace la nasale gutturale sans cesser d'être principalement dental. Ex. *angelus*, *anchora*, etc.

Passons aux deux dernières sifflantes représentées par *z* et *zh*.

Si *sh* est palatal, *zh* doit l'être également; en cela M. Hübschmann est dans le vrai ; mais ces deux lettres sont sifflantes ou chvintantes et non ce que l'on appelle des spirantes proprement dites. Elles ne sont pas à *c* (*tsh*) et *j* (*dj*) ce que *kh* et *gh* sont à *k* et *g*; pas plus que *s*, *z* ne sont *t*, *d* spirés. Il importe de distinguer ces termes. Si *sh* était la spirante de *ch* (*ts*), elle devrait représenter le *ch* sanscrit, ce qui n'est point.

On argumente, en faveur de cette opinion, de ce que prétenduement *j* deviendrait *zh* dans les cas où *k* devient *kh* ou *t*, *th*. Mais il n'en est point ainsi et les exemples que l'on cite prouvent précisément le contraire de ce que l'on en tire.

On compare, en effet, *azhi*, *bazhat*, *tizhi*, *drazhi-*

mnó, *druzhenti*, *naênizhaiti* avec *aojó*, *arejó*, *drâjô*, *drûjem*, ainsi que *vaêjó*, *taozhya*, *duzhaka* et autres mots formés de *dus*, ; puis on ajoute que *zh* initial provient de *z*.

Or ce dernier cas, que l'on cite à titre d'exception, donne précisément l'explication véritable. *Zh* provient de *z* et s'il a quelque rapport avec *j*, c'est par l'intermédiaire de *z*. Ainsi *zan* est pour *jan*, *zân* pour *jnâ*, *druz* pour *druj*, etc.

Plusieurs des exemples cités sont exactement dans ce cas ; le premier même exclut complètement un *j* originaire ; *azhi* vient en effet d'*azi* (pour *ahi*) et non d'*aji*; *bazhat* vient de *baz* et non de *baj*, de même que *vazhat* vient de *vaz* (pour *vah*, lat. *veh*), lequel n'a rien non plus de commun avec *j*.(V. F. Müller ; op. c. 11.)

Tizhi est de *tiz* (pârsi *têzh*, *têz*, persan *têz*) ; *naênizh* est de *niz* (de *nij*). *Aojó*, *arejó* sont entièrement hors de question, ou plutôt prouvent contre le système, car si celui-ci était conforme à la vérité, il faudrait *aozhò*, *arezhó*. *Drazhimnó*, *drazhat* s'expliquent comme *bazhat* et leurs rapports avec *drâjô* sont admis sans motif ou même contre toute raison ; ils correspondent au Ss. *drh*.

Druzhenti vient de *druj* par l'intermédiaire de *druz*. Les racines aryaques en *j* ont parfois les deux formes *z*, *j*. On le voit en comparant *uçzayata* et *uzjen*, tous deux de *jan*, naître, *ajen* et *azen*, de *az* = *aj*, *ag* ; *varóziñtem* et *varójintem*. Ceci n'est point propre aux Gâthâs.

Yuz et *yuj* ne doivent point être séparés comme on le fait sans raison. Enfin *taozhya*, *duzhaka* et sembla-

blables n'ont rien du *j*. *Zh* représente *s* amollie en *z* devant les sonores et transformées en *zh* (comme *s* en *sh*) par le contact des voyelles et des molles. Car *dush* est originairement *dus* (voyez δύς, ssc. *dur*, etc.). Donc *zh* provient de *z*, non de *j* et n'est point la spirante de *j*.

Il reste à déterminer la nature de *z*. C'est le *z* français et il est à *zh* (*j* fr.) ce que *sh* est à *s*. M. Hübschmann en fait une dentale, Justi la considérait comme palatale. Où est la vérité ? Il est certain que si l'on articule successivement *s* et *z*, on doit changer complètement la disposition des organes. Pour prononcer *z*, il faut placer les dents de dessous derrière celles de dessus et relever le bout de la langue. Cela n'indique pas une dentale, ce nous semble (1).

Nous croyons donc pouvoir conclure que les lettres précédemment représentées par *kh*, *th*, etc., ne sont pas de pures spirantes. Que le son originaire de la tenue ou moyenne s'y fait encore entendre. En outre *ç* n'est pas une dentale et ne peut être transcrite par *s*. ꣻ n'est pas *sh* pur et simple et *z* n'est pas dental. Enfin la dentale est *s* ; et *ç*, *z* tiennent des palatales.

Tels sont les points principaux du système de M. Hübschmann qui ne nous paraissent point admissibles, malgré la science de son auteur.

§ 3. TRANSCRIPTION.

Il nous reste à dire un mot du mode de transcription et de la terminologie qui y sont adoptés.

(1) Les alphabets 1, 2 de Lepsius donnent comme de même nature *z*, *j* et *c* ; les deux dernières, palatales. Voy. N° 6 de ces alphabets.

Lorsque l'on crée de nouvelles formes transcriptives, il faut qu'elles soient exactes et expressives, c'est-à-dire qu'elles désignent le son reconnu et non un autre et qu'il y ait quelque rapport entre le son et le signe qui le représente. Il faut en outre qu'il y ait autant que possible harmonie entre ces signes et qu'ils soient faciles à employer, qu'ils se trouvent à la portée de tout le monde. Or à tous ces points de vue le nouveau système péche complètement, il est même très inférieur à l'ancien.

1° Il est inexact. *a)* Les spirées sont représentées par les lettres grecques χ, θ, φ, γ, δ, β. Il y a là, avec l'inexactitude, une conclusion pratique directemeut contraire aux principes. En effet on reconnaît que χ, θ, φ sont de vraies aspirées et on les emploie pour désigner des spirées proprement dites. Quoi de plus inexact et qu'a-t-on gagné si ce n'est d'introduire le disparate dans l'alphabet?

Pour γ, δ, β c'est encore pire. Ce sont de vraies moyennes explosives fermées, identiques à *g*, *d*, *b*, et on veut qu'elles représentent les *spirantes* molles! β surtout doit être écarté, il n'y a probablement rien de *b* dans le *w* avestique.

L'alphabet donné par Anquetil au tome II, planche VIII porte 𐬱, *w*, comme l'équivalent du *v*, persan. χ, θ, φ, γ, δ, β, présentent tous les inconvénients d'une représentation inexacte, sans aucune compensation.

Les anciennes formes désignaient au moins l'origine de la lettre et la modification par spiration; plusieurs d'entre elles avaient la valeur voulue dans des langues universellement étudiées telles que *kh*, *gh* en persan, *th* en anglais, *kh* (*ch*) en allemand, etc. Les formes nouvelles n'ont rien en leur faveur.

Il n'y a aucun motif de rejeter *f*, vraie spirée labiale. *w* représente très bien le son de la lettre avestique et son origine ; car *v* est à *b* ce que *f* est à *p*. C'est donc la spirée labiale molle, on la prononce comme dans certaines parties de l'Allemagne et non comme en Angleterre. Peut-être l'emploi inverse serait-il meilleur; *w* pour *v* et *v* pour *w*.

Les deux autres classes n'ayant pas de spirées reçues, le mieux est d'employer la lettre fondamentale, *k*, etc. avec un signe de spiration (''). Ainsi l'origine, la nature particulière et la valeur générale de la spirée sont indiquées. Il est d'ailleurs très peu probable, comme on l'a vu, que ces lettres soient de vraies spirées. En tout cas notre système peut être accepté par les deux opinions.

b) Les signes des sifflantes sont également inexacts ou sans signification. 𐬰 n'est point *s* dental pur, et l'angle comme le point souscrit de s^{v} ne signifient absolument rien. Nous garderons donc *ç* qui indique exactement la provenance essentielle de la lettre qu'elle soit gutturale ou palatale, et le son réel avec une différence légère qui le distingue du pur *s* dental. D'ailleurs fût-il même *s* dental pur, *ç* pourrait conserver sa forme, puisque la prononciation de cette lettre dans les langues qui l'ont admises (français, portugais) est identique à celle de *s*. Pour les autres nous emploierons *s'*, *sh* ou *s''* qui indique l'origine, le rapport entre les deux lettres et la lingualisation du son de *s* ; *s'* du reste pourrait être simplement *s*.

c) Le zend a quatre *e* différents. Pour les distinguer on emploie *e* et *ê* avec ou sans point souscrit. Ce point d'abord est sans valeur aucune et ne dit rien de la dif-

férence des sons. Distinguer [illegible] de [illegible] par un point souscrit, ce n'est point, sans contredit, tenir compte de la nature des choses; représenter [illegible] par *e* avec point souscrit, c'est moins bien encore, car évidemment cette lettre est un [illegible] *e* allongé; la forme le prouve. Comme *î*, *û*, *ô*, cette lettre se distingue de sa congénère brève par un trait inférieur. Enfin *ê* (longue) rend très inexactement le second élément du gouna de *i (ae)*.

Nous possédons trois signes distinctifs qui rendent convenablement la valeur de ces lettres; pourquoi ne pas les employer? Ce sont *e*, *é*, *è*, *ê*. Nous écrivons donc *erez*, *yé* (ou *yè*), *gayèhê* (ou *gayéhê*).

d) La lettre [illegible] transcrite généralement par *âo*, l'est dans le système par un *a* long surmonté d'un petit *o*. Cette représentation est assez imparfaite; elle doit figurer un *au*, que l'on suppose sans indice probant. La transcription *âo* est moins bonne encore, il est vrai, et n'a pour elle que l'usage. La lettre avestique semble remplacer un *a* long nasalisé; un *an*, ou peut-être un *on*, allongé; elle correspond à *â* devant *s* ou *nt*. Elle aura supplanté le *â* nasal primitif [illegible] et c'est pourquoi celui-ci n'est resté que comme *n* consonnant. M. Hübschmann reconnaît toutefois que sa forme est une ligature de *a* + *e*; on peut donc la rendre exactement par *ǣ* et cela est préférable, car on a au moins un motif sérieux.

e) Les deux *o* sont mal rendus par *o*, *ô*, le second étant plutôt moyen que long. Il est mieux d'employer *o* *ò* et *ô;* en divisant *ô* selon son origine.

f) La dentale finale représentant *t* et *d* a deux formes qui ne diffèrent que d'une manière tout à fait insigni-

fiante. Ils ne se distinguent, du moins dans les manuscrits, que par de pures différences graphiques comme les deux *x* de l'écriture française ou les deux *s* de l'allemand. On peut cependant supposer une diversité d'origine et rapporter l'un à *t*, l'autre à *d*. Ces lettres sont également des spirantes aux yeux de M. Hübschmann qui les sépare en principe et en reconnaît même deux espèces.

Nous ne voulons point contester à cette lettre ou à ces lettres la qualité de spirée. C'est du reste tout ce qu'on peut en dire. Impossible d'en indiquer le son avec quelque probabilité et M. Hübschmann lui-même n'essaie point d'en déterminer la valeur ou la prononciation. Nous croyons toutefois devoir présenter quelques remarques qui pourront prévenir certaines méprises.

Le savant linguiste apporte en preuve les faits suivants qui paraissent mal appréciés :

1. Les seules consonnes qui puissent subsister à la fin d'un mot sont *n*, *m*, *r*, *ç*, *s* et *t* après *s* ; enfin notre *t*. Des cinq premières, aucune n'est explosive fermée, donc *t* ne l'est pas davantage, c'est une spirante. Il n'est pas besoin de faire remarquer la faiblesse de cet argument. *T* est certainement une explosive fermée ; donc un mot peut terminer une lettre de cette classe ; donc *t* peut en être également. En outre, pourquoi ne serait-elle pas seule de son espèce admise comme finale? Rien ne permet de l'exclure. En latin *t* et *d* étaient les seules muettes qui subsistassent originairement à la fin des mots, et *d* même est tombé généralement. Les mots *ab*, *ac*, *sic*, *duc*, *fac* etc., se sont formés tardivement par apocope. Donc ceci ne prouve nullement que *t* soit une spirante.

2. La dentale finale joue le même rôle que les spirantes; elle tombe après *s*, par exemple dans *côist*; elle transforme la spirante précédente en muette, par ex. dans *varedat*; donc c'est aussi une spirante. — Cet argument est encore moins spécieux. [illegible] n'exclut pas du tout une spirée précédente; on peut le voir dans *cîthit*, *côithat*, etc. Dans ces mots il joue exactement le même rôle que *t* et devient *th*. comme lui, entre deux voyelles, il est donc sur le même rang que *t*. D'ailleurs dans ces mots [illegible] n'a plus de raison d'être et doit disparaître, car c'est une lettre finale et n'est employée qu'à la fin d'un mot ou de ce que les scribes parses regardent comme tels.

M. Hübschmann pense que *t* s'échange avec *dh*; ceci ne paraît pas exact. *Padhbyas* est le produit de la règle qui veut l'aspiration d'une consonne devant une autre; *pad* devient *padh* devant *b*. *Hadhbîs* est pour *hathbîs* avec amollissement de la forte par suite du contact de *b*. Quand [illegible] subsiste devant le suffixe, c'est que l'écrivain regardait le mot comme un composé et en séparait les éléments dans l'écriture; de là les deux leçons *pat byaç* et *padhbyaç*, selon que le mot est divisé ou non. Voy. *Vispered*. XXI. 2.

Les formes en *dha* de *naêdha*, *âkhstaêdha* collatérales à *nôit*, *âkhstôit* peuvent avoir une origine différente. Dans ces deux cas *t* joue le même rôle et subit les mêmes lois que *d*; il devient spiré devant une consonne ou entre voyelles. Donc il est l'équivalent non de *dh*, mais de *d* ou *t*, et il devient *th*, *dh* en passant par *t*, *d*.

3. Des formes *tbi*, *tbu* M. Hübschmann conclut que *t* est sur le même rang que *ç*, *s*, et qu'il appartient à la même

classe. Mais *t* ne se trouve pas seulement devant un *v* consonnantique *(b)* comme *ç* devant *p* (*açpa*), *z* devant *b* (*zbâ*, etc.), nous le voyons aussi devant *k* dans *tkaêshò*, *nemetka*. Son origine est donc toute autre que celle de *ç*, *s* ou *z*. Il peut aussi bien être son fermé devant *b* que devant *k*.

La conclusion de ceci est que ط (en le dédoublant en *t* et *d*) se transforme en *th* ou *dh* comme *t* et *d* le font eux-mêmes, et que par conséquent il s'approche bien plus de *t* ou de *d* que des spirées. Ceci nous est confirmé par les alphabets parses qui rendent cette lettre par *t* ou *d*. (Voyez Anquetil, II, pl. VIII, N, 6. — Ms. Petrop. f. I verso, N. 8. Lepsius, tabl. III, 7).

Déjà les auteurs de la traduction pehlevie transcrivait *t* par *d* dans *aurvat açpa* qui devient *arvadaçpa*. Y. II, 21, XVII, 22, etc.

Pour transcrire cette lettre il convient donc de choisir un signe qui se rapproche des caractères de *t* ou de *d*; et comme elle provient généralement de *t*, nous prendrons de préférence une forme modifiée de la dentale forte *ṭ*. Celle-ci peut du reste représenter également une spirée.

Enfin la lettre س, représentée ordinairement par *q*, n'est qu'une ligature de *hv*. Les manuscrits pehlevis le prouvent évidemment; cette lettre y est constamment employée à ce titre et au lieu de س. La transcription *q* est évidemment mauvaise. Devant *y* elle semble représenter purement et simplement *h*; dans *qyém*, *qyâo* (1) et

(1) Le néo-persan écrit *khv* et prononce simplement *kh* dans beaucoup de mots; c'est probablement le cas identique à celui de *qyém*, etc.

mots semblables. Y aurait-il là quelque chose du *v* du latin *qva*, gothique *hva* pour *ka?* C'est ce qu'il est difficile de déterminer. Ici le nouveau système emploie le digamma; pourquoi cela? En quoi est-il plus exact que *v?* En rien certainement. Il est sans raison d'être.

2° On a vu que les nouvelles formes représentent très mal les sons. Que l'on compare seulement *aibi* et *aiβi*. Cela voudrait dire que *b* est spiré dans le second mot! C'est de la plus complète inexactitude; on ne peut le nier. En outre elles sont d'un emploi difficile; peu d'éditeurs en disposent. Enfin elles introduisent dans l'alphabet transcrit un disparate qui déplait justement à beaucoup de savants et qui a fait qualifier de *monstra* les mots transcrits de la sorte. Quel peuple a jamais composé son alphabet de lambeaux de trois ou quatre autres? Ajoutons qu'ici cette singularité est complètement inutile. Et les lettres grecques sont employées d'une manière tout à fait contraire au génie de la langue; par ex. dans

χraθɛ̃ô, dusᵛχsᵛaθra âφsᵛ.

Ces considérations auront en outre fait connaître les qualités désirables d'un bon système. Mais disons d'abord quelques mots de trois termes usités quoique peu corrects.

D'abord pourquoi *iranien* et *Iran* (iranisch, Iran)? Iran est un terme fautif. Le vrai nom est en avestique *Airyâna*, en pehlevi *Airân*, en persan *Erân*. Spiegel a remis en honneur le nom correct *Eran;* pourquoi ne pas le suivre?

Un linguiste scrupuleux peut-il donner encore *k*, *t*, *p* comme des sourdes et *g*, *d*, *b* comme sonores? Non, évidemment. Le son de *k*, *t*, *p* est beaucoup plus fort,

plus éclatant que celui des prétendues sonores. Celui de *g*, *d*, *b* est concentré dans le fond de la bouche, dans les cordes vocales, il est faible et sourd. Il est possible que *g*, *d*, *b* resonne davantage à l'orifice du larynx, mais le son que l'on entend, le seul qui doive être pris en considération, est sourd et terne. Les termes disent donc le contraire de la réalité. On ne peut se prévaloir de l'usage, dans aucun de ces deux cas; car le système a pour but de réformer tous les abus.

Enfin le nom de *spirante* est-il heureusement choisi? N'est-il point trop vague et trop général? *Spirant* veut dire : qui forme souffle. Y a-t-il beaucoup de lettres qui en soient dépourvues? Cette désignation confond dans une seule catégorie et sans distinction aucune des lettres bien différentes de son; par ex. le *kh* arabe, le *ch* allemand et le *s* dental. On ne compte pas moins de dix-sept spirantes en zend et, pour bon nombre d'entre elles, on ne sait quel son leur attribuer. Tout cela est-il bien dans l'ordre?

Voici maintenant, comme conclusion, la transcription des lettres avestiques que nous voudrions adopter. Pour concilier toutes les idées nous représenterions les aspirées ou spirantes par l'explosive tenue ou la moyenne accompagnée d'un signe de spiration. On éviterait ainsi toute confusion comme les formes *kh* ou χ en engendrent, comme aussi toute inexactitude; chaque lettre serait propre au son qu'elle désigne. La transcription des spirées et de *ç* indique à la fois et l'origine et la prononciation, exclusivement propre à ces lettres avestiques. On aurait un alphabet sans disparate, dont chaque signe indiquerait exactement le son correspon-

dant et serait à la portée de tout éditeur, condition qui n'est point à dédaigner.

Nous avons négligé, comme Hübschmann, deux ou trois signes de valeur incertaine et variable et qui ne semblent être que des variétés graphiques.

VOYELLES.

Brèves	*a*	*i*	*u*	*e*	*o*	*ã* (*nasale*).
Longues	*â*	*î*	*û*	*ê*	*ô*	*ã* ou *ǣ*.
Moyennes		*é*	*è*	*ò*		

CONSONNES.

	Fermées.			Aspirées ou spirées.		
Fortes ou lancées	*k*	*t*	*p*.	*k'*	*t'*	*f*.
Molles, comprimées	*g*	*d*	*b*.	*g'*	*d'*	*v* (*w*).
					ṭ	
Spirante	*h*					
Sibilantes	*ç*	*s* (*s'*),	*sh* (*s'*)	*z*	*zh* (*z'*)	
Nasales	*n*	*ñ*	*ṅ* (*n*)	*ṅ*	*m*,	

LIQUIDES.

			GROUPE.
r	*w*	*y*.	*hv*.

Nous donnerons, comme modèle d'une transcription conforme au système ci-dessus exposé, le commencement du Yaçna XI, dans la forme rhythmée supposée ou admise, avec les phrases en prose, intercalées probablement dès l'origine.

Nous y joignons le Gâthâ *Vahistòistis* dans la forme métrique que nous lui avons restituée il y a trois ans ; c'est-à-dire en strophes de cinq vers, dont chacun a six pieds et généralement une césure au quatrième

(voyez *Avesta* traduit, t. II, p. 160); enfin le Fargard XXII, rhythmé comme il a dû l'être à l'origine; il suffit de changements insignifiants pour rétablir le rhythme. Le § qui met Zoroastre en scène et l'invocation à Çaoka sont des hors-d'œuvre.

Yaçna XI, 1-3.

1. *T'rayò hait'îm* (1) *ashavanò*
âfrivacarhò zavaiñti :
gâus'ca açpaçca haomaçca

2. *gâus' zaötarem* (2) *zavaiti :*
« *Uta buyæ afrazaiñtis'*
» *uta déus'çravæ hacimnò*
» *yò mām hvâçtām noiṭ bak'shahi*
» *âaṭ mām tuem fshaonayèhê*
» *nâiriæ vâ put'rahê vâ*
» *havayæ vâ marshuiæ* »

3. *Açpô bâshârem zavaiti :*
« *Mâ buyæ aurvatām yûk'ta*
» *mâ aurvatām aiwishaçta*
» *mâ aurvatām(ca)* (3) *nit'ak'ta*
» *yô mām zâvare nóiṭ jaidhyèhi*
» *pourumaiti hañyamanê*
» *pourunarayæ karshuiæ.* »

(1) Les *i*, *u* épenthétiques se prononçaient; les transcriptions pehlevies le prouvent.

(2) En quatre syllabes; ¨ est tréma. Le mètre est ainsi rétabli.

(3) Il est mieux de supposer un *ca* tombé que de compter 4 syllabes à *nit'ak'ta*. Du reste, la vérité n'est peut-être dans aucune des deux suppositions. Ce vers peut être hepta-syllabique comme les trois derniers de la strophe 2.

Gat'â Vahistôistis.

Yaçna LII.

1. *Vahis'tâ îs'tis' çrâvî Zarat'us'trahê*
Çpitâmahyâ yèzî hòi dadât âyaptâ
Ashâṭ hacâ Ahurò yavòi vîçpâi â (1)
huanhuîm yaècâ hòi daben çaskâcâ
daènayǣ vanhuyǣ uk'd'â s'kyaothnâcâ

2. *Aṭ hòi çcañtû manaṅhâ uk'd'âis' s'kyaothnâiscâ*
K'shnûm Mazdâi vahmâi â fraöret (1) *yaçnâçca*
Kavacâ Vîstâçpò Zart'us'tris' çpitâmò
Frâshaöstaraçcâ Dǣṅhò erzûs' pat'ò.
yām daènām ahurò çaos'kiyañtó dadâṭ.

3. *Tém câ tû Paoruciçtâ Haècaṭ açpânâ!*
Çpitâmî yèzvî dug'd'rām Zarat'us'trahê
Vanhéus' paitiyâçtîm manaṅhò Mazdǣça
taibyò dât çarém at'a hém frashvâ k'rat'wâ
T'wâ çpénistâ armatòiss' hudânu vareshvâ.

4. *Tém zî vé çperdânî varânî yâ fed'rò dâṭ*
Pait'iaècâ vâçtryaèibyô atcâ qaètaovê
Ashâunê ashavabyò manaṅhò vanhéus
Qénvaṭ hanhus' mè bèd us', Mazdǣ Ahurò
dadâṭ daènayâi vanhvyâi yavòi vîçpâi â.

(1) Ou bien : Ahurò Mazdǣ yavòi â — vîçpâi·hvanhvîm...

5. *Çâqénî vazyamnâbyò kainibyò mraomî;*
K'shmaibyâcâ vademnò méñcâ î mãzdazdûm,
Vaèdòdûm daènâbîs abyaçcâ ahûm yé
vaṅhéus manaṅhò Ashâ vé anyò ainîm
vîvaṅhatû, taṭ zî hôi hushénem aṅhaṭ

6. *It'â î hait'yâ narò at'â jénayò*
Drûjò hacâ râť mò yè mé çpasht'â fraidîm
Drûjò âyèçê hôis, pit'â tanvò parâ.
Vayò berdubyò dus'hvaret'em nãçaṭ hvâť rem (1)
déjiṭ artaèibyò anâis ahûm merñgduyê

7. *Aṭ câ vè mîzhdem aṅhaṭ ahyâ magahyâ*
Yavaṭ âzhus' zarzdis'tò bûnòiṭ hak'tiæ
parâcâ mraocãç aorâcâ yat'râ mainyus'
anãçaṭ parâ; jvîzayat'â magém tém
Aṭ vé Vayô aṅhaiti apémem vacò.

8. *Anâis' â dus'vars'naṅhò dafshniyâ heñtû*
Zahviyâcâ vîçpæṅhò k'raoçéñtãm upâ
Huk'shat'râis' jeṅrãm râmãmcâ âis' dadâtû
s'kyèitibyò vîzhbyô îratû îs' drafshò hvò
derzâ mert'yâus' mazis'tò moshûcâ açtû

9. *Duzhvarenâis' Vaèshò râçtî tòi narepîs' rajîs'*
Aèshaçâ déjîṭ aretâ pesho tanuò.
Kû Ahurò yè îs' jyâtéus' hémi't'iâṭ
vaçéitòis'câ. Aṭ Mazda tavâ k'shať rem
yâ erezijiyôi dâhî dregavê vahyò.

(1) Ou plutôt : *dushvaret'ém nãçaṭ hvât'rem dregvodbyó déjiṭ artaèibyo anâis' â ahum mereñgduyê.*

Vendîdâd XXII.

Mraoṭ ahurò Mazdǣ Çpitamâi Zaraṭus'trâi :
(Azem yò Ahurò Mazdǣ,)

—

azem yò dâta vaṅhuām
yaçé taṭ nmâmem âkerenem
Çrîrem raok'sanem frâdereçrem

—

âṭ mām mairiò âkaçâṭ
âṭ mām mairiò frâkerenaoṭ
aṅrò mainyus' pourumahrkò

—

nava yaçkê navatis'ca
navaca çata navaca
hazaṅra navaçéç(ca) baèvān (¹)

—

âṭ mām tuem baèshazyôis'
māt'ro çpentò yò ashhvarnǣ

—

Dat'âni aètahê paiti
hakaṭ hazaṅrem açpanām
aurvatò derzi tâkanām

—

Yazâi Çaoka vaṅhvi mazdad'âta ashaonê

—

Dat'âni aètahê paiti
hakaṭ hazaṅrem ustranām
aurvatò çaini-kaoſanām

—

Yazâi Çaoka vaṅhvi mazdad'âta ashaonê

—

Dat'âni aètahê paiti

hakaṭ(ca) hazaṅrem gavām
ak'shaènām aperetò tanvām

—

Yazâi Çaoka vaṅhvi mazdad'âta ashaonê

—

Dat'âni aètahê paiti
hakaṭ hazaṅrem anmayām
haretò viçpògaonanām

—

Yazâi Çaoka vaṅhvi mazdad'âta Ashaonê

—

Uta azem âfrînâmi
tê çrîra tak'ma âfritî
fratâca dahma âfritî

—

Yâ ûnem pernem kernaoiti
pernem ciṭ vîg'zhârayèiti
avañtem ciṭ bañdayèiti
bañdemca d'ruem kernaoiti

—

Paiti ahmâi avashata
Mât'rò çpeñtò yò ashhvarnæ
Kut'a azem baêshazâni

—

Kut'a tè Apabarâni
Nava yaçka navatisca
navaca çata navaca
hazaṅra navaçéç baèvān

—

Nairyò çaṅhem aocayata
yò dad'væ Ahurò mazdæ
Nairyoçaṅha viâk'ana!

—

Parâidha upa vazaṅhva

avi nmânem Airyamanâi
imaṭ çaṅhòis Airyamanâi
Airyama imaṭ tê çaṅhaṭ
Ahurò yò Mazdǣ Ashava
azem yò dâta vaṅhuām (Voy. strophe 1)

. . . . . .

Ahê vacò paitiyèiçti
parâidha upavazata
Nairyòçaṅhò viâk'anò

—

avi nmânem airyamanâi
imaṭ çaṅhaṭ airyamanâi
imaṭ tè çaṅhaṭ Ahurò

—

azem yò dâta vaṅhuām (str. 1.)

. . . . . .

Mòshu taṭ âç noiṭ dareg'em
yaṭ frâyatayaṭ t'wak'shemnô
airyamana yò ishiò

—

gairim avi çpentòfraçnām
arshem avi çpentòfraçnām

—

navanām açpanām arshnām
gaonem baraṭ Airyamana
navanām ustranām arshnām
gaonem baraṭ Airyamana

—

Navanāmca gavām arshnām
gaonem baraṭ Airyamana
navaca vaèjayò baraṭ
nava karshǣ frakârayaṭ

C. de Harlez.

LES ÉTUDES TAMOULES [1]

En reprenant ce cours, à peine inauguré en juin dernier, je voudrais, Messieurs, suivre les habitudes de celui que vous me permettrez d'appeler mon redoutable prédécesseur. Je voudrais, comme il vous y avait accoutumés depuis de longues années, vous tenir au courant du progrès des études indiennes et des grands événements littéraires et ethnographiques accomplis pendant chaque période annuelle, au moins dans la partie de la grande péninsule qui sera plus spécialement l'objet de ces leçons. Vous excuserez, je l'espère, mon insuffisance et ma témérité. Mais auparavant, laissez-moi vous exposer sommairement mon programme, et résumer en quelques mots l'état actuel des études dravidiennes en général et des études tamoules en particulier.

Les réglements de l'École portent à trois ans la durée des études; le programme de l'enseignement à vous donner, en ce qui concerne le tamoul, est par conséquent bien simple. La première année peut être consacrée à l'étude générale de la grammaire, à des exercices de lecture, de prononciation et de traduction de textes en prose; — la seconde devra être remplie par le complément de

(1) Discours prononcé le 19 novembre 1879, à l'ouverture, pour l'année scolaire 1879-80, du cours d'hindoustani et de tamoul, à l'École des langues orientales vivantes, à Paris.

la grammaire, la lecture des manuscrits sur papier et sur *ôles* (feuilles de palmier), la traduction de documents administratifs et officiels d'une part, et de textes poétiques faciles de l'autre ; — la troisième année comprendra l'étude de la prosodie, de la composition, de la grammaire historique, et la lecture des poèmes épiques les plus anciens. Mon intention n'est point de distinguer la langue vulgaire et le dialecte littéral au point de leur consacrer des leçons distinctes. C'est, à mon sens, une grave erreur de méthode que de vouloir séparer la pratique de la théorie. Le raisonnement doit toujours aider la mémoire, et je crois que les formes du langage courant seront toujours mieux fixées dans l'esprit si l'on connaît les formes correctes d'où elles dérivent, si l'on se rend compte de la raison d'être de cette dérivation.

En attendant que j'aie pu faire paraître le *Manuel* que je prépare, conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi du 10 germinal an III, et qui comprendra trois parties : grammaire, chrestomathie et vocabulaire ; en attendant que j'aie pu remettre en ordre mes anciennes notes de l'Inde délaissées depuis 1860, vous pourrez consulter avec fruit les diverses grammaires publiées jusqu'à ce jour. Je ne parle pas de l'esquisse grammaticale de Balde (*Naauwkeurige beschryvinge van Malabar en Choromandel*, Amsterdam, 1672, in-fol., p. 191 à 198) en hollandais ou en allemand (*Beschreibung der ost-Indischen kusten Malabar und Coramandel,* Amsterdam, 1672, in-fol., p. 186-192), reproduite en anglais dans la collection de Churchill (*Collection of travels,* etc., Londres, 1732, t. III, p. 594-598), ni des notes d'Adrien Reland, en latin (*H. Relandi dissertationum partes tres,* Utrecht, 1706, t. III, ch. XI, p. 86-

89), mais de grammaires véritables. La première, imprimée à Halle en 1716, n'est ni la plus rare ni la plus mauvaise ; elle est due à Ziegenbald, missionnaire protestant à Tranquebar ; elle est écrite en latin. La seconde, également en latin, est celle du jésuite italien Beschi, qui a eu trois éditions (Tranquebar, 1738 ; Madras, 1813 ; Pondichéry, 1843), et a été deux fois traduite en anglais (par Horst, Madras, 1831, et W. Mahon, Madras, 1848). Beschi a composé, toujours en latin, deux autres grammaires spécialement affectées à l'étude du soi-disant haut tamoul : la première, intitulée *Grammatica,* n'existe encore qu'en manuscrit, quoiqu'un résumé en soit annexé à l'édition de Pondichéry de la grammaire vulgaire, mais une traduction anglaise, par Babington, a été imprimée à Madras en 1822 ; la seconde, la *Clavis humaniorum litterarum sublimioris tamulici idiomatis,* n'a vu le jour qu'en 1876, grâce à la libéralité de M. Bonnell, qui, par une attention digne d'éloges, a tenu à ce que le livre fût imprimé à Tranquebar. A la publication originale de 1738 est souvent annexée une excellente étude par le missionnaire allemand Ch. Walther, sous le titre de : *Observationes grammaticæ quibus linguæ tamulicæ idioma vulgare illustratur,* Tranquebar, 1739 ; cet ouvrage est peu connu et mérite de l'être : je compte le faire réimprimer prochainement.

Les grammaires publiées après celle de Beschi sont presque toutes en anglais ; il y a d'abord celle de la mission anglicane de Vepery (Madras), 1778 et 1789 ; puis celle d'Anderson, Londres, 1821 ; celle de Rhenius, Madras, 1836, 1846 et 1853 ; les *Outlines* de Graul, dans le t. II de sa *Bibliotheca tamulica,* en 1856 ; enfin les trois grammaires de Pope, dont la première, le *Tamil Handbook*

(Madras, 1856 et 1859), est vraiment un fort bon livre. La mission catholique de Pondichéry a publié en 1863 une grammaire tamoule-française, due à la plume du savant abbé Dupuis, et qui comprend aussi la prosodie et la rhétorique.

Quant aux dictionnaires tamouls, le plus complet peut-être est celui de la mission de Pondichéry (1855-1862). Il y a aussi ceux, tamoul-anglais, de Fabricius et Bresthaupt (Vepery, 1779, 1785 et 1809); de Winslow (Madras, 1862) et de Rottler (Madras, 1834-1841); on peut citer encore le vocabulaire de Percival (Madras, 1862). Le livre du père de Proença, *Vocabolario tamuelco com a significação portugueza* (Ambalacatæ, près Cochin, 1679), est depuis longtemps devenu absolument introuvable. Un officier de cipayes, de Pondichéry, M. A. Blin, a publié à Paris, en 1831, un dictionnaire ou plutôt un vocabulaire français-tamoul et tamoul-français, assez médiocre (oblong, lithographié).

Dans cette liste d'ouvrages élémentaires, la part de la France semble jusqu'ici bien peu considérable. Relativement, néanmoins, nous n'avons point de reproches à adresser à nos compatriotes. C'est par l'intermédiaire du tamoul, c'est grâce aux travaux des jésuites français, entre autres du célèbre Père Cœurdoux, que l'*indianisme* a pu naître et se développer en Europe. Les premières études ont eu pour base des documents, des traditions, des textes recueillis dans le sud de l'Inde, le plus souvent par des Français. Dès 1761, un officier de l'armée de Lally, M. de Maudave, qui s'était marié à Karikal, le 20 juin 1758 (1), apportait en France une copie du

(1) J'ai relevé, sur les anciens registres de la paroisse de Karikal,

grand poème moral tamoul, les *Kur'aḷ de Tiruvaḷḷuva,* dont un de ses amis, M. de la Flotte, cite quelques strophes dans ses *Essais sur l'Inde* (Paris, 1769, p. 317-321). En 1788, Foucher d'Obsonville publiait à Paris une traduction du *Bhagavata purâṇa,* d'après la version tamoule. La Bibliothèque nationale possède de nombreux manuscrits tamouls sur papier et sur ôlès, de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe, grammaires, dictionnaires, traductions, œuvres de voyageurs et de missionnaires français, ou textes originaux, déposés par

l'acte de mariage que voici, et qui offre un certain intérêt à cause des signatures :

« Le vintième (*sic*) du mois de juin de lan mil sept cent cinquante huit, après la publication de deux bans, l'exemption de la troisième accordée, ne sétant trouvé aucun obstacle, je soussigné ay donné la bénédiction nuptial à Mre Henry Louis Laurent de Dolizi de Mandave, colonel de cavalerie, chevalier de lordre militaire de St Louis, aide de camp de M. le comte de Lalli, général des armées de Sa Majesté dans les Indes, fils de M. Jean Charles Dolizi de Mandave, ancien colonel et chevalier de lordre militaire de St Louis, et de dame Marie Thérèze de Maniquet, son épouse, et à dame Marie Nicole Porcher des Oulches, fille de M. Abraham Pierre Porcher des Oulches, conseiller du Grand-Conseil de Pondichéry et commandant de Karikal, et de dame Nicole Geneviève Bary, son épouse.

« En foy de quoy j'ay signé avec les témoins ci-dessous.

JHÑ † DE St ESTEVAN † JHÑ.

A. P. PORCHER DES OULCHES. LALLY.

H. G. LEROY. CHARLE D'ESTAING.

L. DE CRILLON. N. C. PORCHER DES OULCHES. DE LA RIDIVILIAN CONIGLIANO.

G. VERDIÈRE. J. G. DE FUMEL. M. J. LOUISA LEBLANC.

F. DARTILLIÈRE DE FAUVANAL. »

Assistaient aussi au mariage un Montmorency-Laval, « premier baron crétien (*sic*) », et Alexis Brulart, « chevalier de Genlis », dont la femme devait acquérir plus tard la réputation littéraire que l'on sait.

Le Gentil, par Anquetil, et par beaucoup d'autres travailleurs éminents.

Sans remonter aussi loin, que de bons ouvrages n'ont pas écrits sur l'Inde nos concitoyens, nos fonctionnaires de Pondichéry et de ses dépendances !

M. Eug. Sicé, commissaire de la marine; M. Ariel, archiviste du gouvernement; M. Gallois-Montbrun, chef du service des contributions; M. Viollette, trésorier colonial; M. John de Babick, greffier en chef de la Cour d'appel; M. Laude, procureur général, ont étudié les langues, les coutumes, les institutions du sud de l'Inde. Un habile ingénieur, M. Lamairesse, a publié des traductions, de seconde main il est vrai, des *Kural* et de *Poésies populaires tamoules*. M. Orianne, M. Gibelin, M. Noellat, M. Eyssette, conseillers ou présidents à la Cour, se sont occupés de la jurisprudence indienne; d'autres magistrats : mon père, en même temps conservateur de la bibliothèque publique et des archives; M. Lescure, M. Laude, ont éclairci bien des points obscurs dans l'histoire de la rivalité des Européens dans l'Inde. M. Textor de Ravisi, aucien administrateur de Karikal, s'est occupé de l'archéologie indienne. M. B. Adam, juge de paix à Karikal, un de mes anciens compagnons du collége de Pondichéry, vient de publier une traduction tamoule des *Premières connaissances* de M. Th. Soulice (*Piradâna arivunartchigal*. Karikal, impr. de Mougammadou-smadâni, 1879, 72 p. pet. in-8). Je ne parle pas des nombreuses publications de la mission de Pondichéry. Ce serait le cas d'employer la formule banale, mais si expressive : « J'en passe, et des meilleurs ! »

Un mot seulement sur l'une des plus intéressantes de

toutes ces monographies. M. Esquer, président du tribunal de Pondichéry, a publié dans cette ville, en 1870, un *Essai sur les castes dans l'Inde* (500 pages in-8°), qui est, malgré ses erreurs, une œuvre de bonne foi. J'ai abordé moi-même cette grave question dans un article intitulé : *Les castes du sud de l'Inde*, il y a une dizaine d'années (*Revue orientale,* 2e série, p. 115 et suiv.). Ce travail, auquel je changerais aujourd'hui bien des choses, présente un tableau de l'état actuel des castes dans les possessions françaises de l'Inde, dressé d'après des renseignements officiels et authentiques. Je viens de recevoir une « lecture » récemment faite à Londres par M. Cust sur « *The custom known in British India as Caste, Varna, or Jati* », dont les conclusions me semblent tellement vraies, que je ne puis résister au plaisir de vous les communiquer : « Quand je me souviens de tous ces bons amis que j'ai laissés derrière moi dans l'Inde, dont les traits sont vivants dans ma mémoire et dont les portraits, ceux du moins de quelques-uns, décorent les murs de mes appartements, il me paraît fort plaisant, à mon retour en Angleterre, d'entendre dire que ce peuple, bon et d'allures faciles, aimable et ignorant, tolérant et docile, accommodant et affectionné, est, aux yeux des sages, asservi par une coutume qui annihile tout sentiment de confraternité, détruit toute sympathie humanitaire et rend une portion de la communauté esclave de l'autre.... Il m'est impossible de voir dans l'institution des castes un mal aussi grand et aussi profond qu'on se l'imagine.... Je crois que, en Europe, les classes de la société se rangent en strates *horizontales*, tandis que dans l'Inde la séparation se fait dans le sens

vertical. J'ai connu des gens de bonnes castes, des *gentlemen* de haute position sociale, qui ne sont point honteux d'avoir de proches parents qui exercent les fonctions de domestique ou de cuisinier. Une pareille situation serait impossible en Europe, ce qui marque bien l'énorme divergence des coutumes sociales. »

J'aurais pu donner place, dans l'énumération qui précède, aux nombreuses publications qui portent le nom de M. Jacolliot, ancien magistrat dans l'Inde française; mais je ne voulais vous parler que d'œuvres sérieuses et vraies, ou tout au moins consciencieuses. J'ai dit un mot des élucubrations de M. Jacolliot dans la *République française* (n° du 12 mai 1876, feuilleton) et dans la *Revue de linguistique* (t. VII, 1875, p. 285-287). Ce dernier article était une critique de la *Bible dans l'Inde* et du *Voyage au pays des Bayadères*. La *Bible dans l'Inde* est jugée par le fait suivant, qui m'a été révélé par une lettre de Pondichéry, du 20 novembre 1870, et dont j'ai vérifié la parfaite exactitude. Un chapitre de ce livre étonnant (p. 51 à 62) n'est en quelque sorte qu'une étude générale sur la philosophie indienne. Eh bien! ce chapitre est tout simplement la copie intégrale, à quelques phrases générales et quelques corrections de style près, des principaux passages de deux articles intitulés : *Essai sur la philosophie indienne,* qui ont paru le 12 juin 1857 et le 8 janvier 1858 dans le *Moniteur officiel des établissements français dans l'Inde.* C'est l'auteur même de ces deux articles, un modeste et honorable travailleur de Pondichéry (1), qui m'a indiqué ce plagiat : le mot n'est pas excessif, car M. Ja-

(1) Je viens d'apprendre que eet ami de ma famille, aussi modeste

colliot n'a point cité la source à laquelle il a pris les douze pages dont il s'agit.

Quant au *Voyage au pays des Bayadères*, il se termine par le soi-disant refrain suivant d'une prétendue ballade populaire tamoule :

Ingué va — Ingué po, — Tériman, tériman illé, — Samy couprenga.

Et M. Jacolliot traduit : « Viens ici, va là-bas, comprends ou ne comprends pas, c'est toujours Dieu qui te mène ». Comme je l'ai démontré dans la *Revue de linguistique,* il n'y a là que des phrases empruntées au vocabulaire domestique des maisons de Pondichéry, transcrites d'une façon assez fantaisiste et agrémentées de deux solécismes. Cela signifie : « Viens ici — va là — sais-tu? — sais-tu? — Non. — Monsieur appelle (1) ».

Le temps me manquerait si je voulais passer en revue toutes les publications dont l'Inde dravidienne a été l'objet. En me bornant à indiquer celles qui ont paru pendant les deux dernières années, la liste est assez longue et assez intéressante encore. Je commence par les ouvrages périodiques.

Dans la *Revue de linguistique et de philologie comparée* (t. IX, p. 285, 375, et t. X, p. 98), j'ai donné quelques indications générales sur la littérature du sud de l'Inde,

qu'instruit, M. J. de Babick, dont je citais le nom tout à l'heure, est mort à Pondichéry, le 28 novembre 1879, à l'âge de soixante-treize ans.

(1) *Ingê vâ — Angê pô, — Térimâ? — Térimâ? — Illei. — Sâmi kûppurângal.* — Le *r* final pluriel de la 3e pers. du verbe subit un changement très-remarquable dans le langage populaire devant le *kal* pléonastique : il devient *n* guttural.

et présenté une analyse générale de la *Conjugaison dravidienne.*

Le tome XI du *Journal of the Royal Asiatic Society* contient un article de M. Cust sur « l'état présent des recherches linguistiques dans l'Inde et les principaux *scholars* anglo-indiens qui vivent encore ». M. Cust a lu, devant la même Société, le 3 février 1879, un autre mémoire qui n'a pas été imprimé encore et qui est relatif à « une carte linguistique des provinces centrales de l'Inde ». Le cinquante-sixième rapport annuel présenté à la Société donne un résumé de ce mémoire. Il résulterait de cette carte, préparée, à la demande de M. Cust, par MM. Morris et Browning, directeur et inspecteur général de l'éducation, que sur une étendue de 152,000 kilomètres carrés, neuf langues subdivisées en quatorze dialectes sont journellement en usage : le *kur* et le *kol,* de la famille kolarienne, seule originale et indigène; le *télinga,* le *gond* et le *khond,* idiomes dravidiens importés du Sud; enfin des dialectes de l'*Hindi,* du *Marathi,* de l'*Uriya* et du *Gudjarati,* venus des régions septentrionales.

Nous trouvons dans le tome XXXII du *Zeitschrift der deutschen morgenlandischen gesellschaft,* p. 4, un travail de M. A. Graeter sur les chants populaires des Coorgs ou plutôt des Indiens qui parlent le *kuḍagu,* une langue dravidienne non littéraire. M. Graeter a publié, à Mangalore, en 1869, un spécimen de ces chansons.

Dans l'Inde même, le *Madras Journal of litterature and science* a publié un remarquable travail de M. Gustave Oppert *Sur la classification des langues;* j'ai le plaisir de faire passer ce mémoire sous vos yeux. A Bombay, l'*Indian antiquary* continue à paraître, et nous relevons, dans la

dernière liste, les titres de maintes publications excellentes et utiles : M. Fleet s'est occupé de la *chronique de Torogal*, document historique *canara*, pris d'une inscription lapidaire ou sur une lame de cuivre; un savant magistrat, M. Elliot, a raconté l'histoire d'un ancien édifice connu naguère à Négapatam, près de Karikal, sous le nom de « pagode chinoise » ou « djâina », qui a été abattu en 1867, « à la requête de certains jésuites établis dans le voisinage, qui convoitaient le terrain où il s'élevait et les briques dont il était construit »; le même magistrat a publié une dissertation inédite de feu le Rév. W. Ellis sur la langue *malayâla ;* M. Burnell fait suivre cette dissertation d'une courte note où il combat les conclusions de M. Ellis. De son côté, M. Kittel, l'éminent missionnaire de Mangalore et l'un des dravidistes les plus autorisés, a réfuté dans le même journal les propositions de M. Pope relativement aux langues du sud de l'Inde. Vous savez que cet excellent tamuliste, reprenant une théorie abandonnée, prétend rattacher les langues dravidiennes à la famille aryenne. L'*Indian antiquary* de septembre 1878 contenait un article de M. Pope sur les *Kur'aḷ de Tiruvaḷḷuva,* et le numéro de février 1879 une note de M. John Cain sur les *Talingas* de Bhadrachellam et Rekapallï, où il donne un vocabulaire de l'idiome *koi* ou *ku*, un des moins connus de la famille dravidienne.

Comme article de journaux, je vous signalerai encore une traduction en français d'un poème moral tamoul, le *Mûdurei (mûdu-urei,* ancienne parole), attribué à Auvei, sœur de *Tiruvaḷḷuva.* Cette traduction, publiée par le *Moniteur officiel des établissements français dans l'Inde,* les 5 et 26 septembre derniers, est l'œuvre de l'interprète en

chef de la justice de paix de Karikal, Aroquiassamypoullé. Ce n'est pas la première fois que nous assistons à une pareille entreprise d'un Indien s'exerçant à nous initier aux beautés de sa langue. Le *Bagavadam,* imprimé à Paris en 1788, avait été traduit en français par Maridassoupoullé, de Pondichéry. Notre colonie possède, en revanche, un poète de mérite, Savarayalounâyakker, qui prétend utiliser, au profit de ses compositions tamoules, l'éducation européenne et catholique qu'il a reçue dans le petit Séminaire de Pondichéry. Un autre indien, Samyaroquiassamy, a publié plusieurs bons ouvrages d'éducation à l'usage de ses compatriotes.

Il vient de paraître à Colombo un petit livre dont voici un exemplaire. Sous le titre de « *Inge vâ!* (Viens ici) *or the sinna durai's pocket tamil guide* (guide du petit monsieur) », M. A.-M. Fergusson a réuni en 30 pages une série de vocabulaires classés par ordre de matières et entrecoupés de phrases complètes. Le volume se termine par des proverbes, des passages du Nouveau Testament, des hymnes anglicanes, le *Pater,* le tout en tamoul romanisé. C'est une simple transcription. Le volume est donc peut-être moins utile qu'il l'eût été si la prononciation populaire avait été indiquée. Ce reproche, si c'en est un, ne pouvait être adressé à un livre du même genre, vieux déjà de trente ans; œuvre d'un Français, M. Chenot, interprète à Bourbon, le *Manuel français-tamoul à l'usage des engagistes d'Indiens* (Saint-Denis, 1849, 58 pages petit in-12), devenu d'ailleurs à peu près introuvable, offre cette particularité remarquable qu'il a été fait en dehors de toute préoccupation scientifique, dans un but strictement pratique, et que l'auteur s'est

attaché à reproduire aussi exactement que possible le son des mots tamouls du langage le plus vulgaire. Je ne désapprouve point M. Fergusson de n'avoir pas suivi cet exemple; la prononciation anglaise ne permet pas de telles expériences. N'est-ce pas à de malheureuses orthographes qu'est due l'erreur jadis universelle qui a fait pleurer bien des Européens sur la *suttee* des veuves indiennes, et qui fait dire à trop de Français encore que les Indiens se nourrissent de *curree?* Le Français le moins bien doué écrirait, à première audition, *saty* et *cary*.

J'ai gardé pour la fin l'importante question de l'écriture, de l'épigraphie du sud de l'Inde. Elle est amenée tout naturellement dans cette revue par l'apparition de la seconde édition des *Elements of the south-indian palæography*. Cette œuvre capitale de M. Burnell a sa place marquée dans toutes les collections de livres sur l'Inde. Elle est claire, précise, méthodique et hautement instructive. Elle semble avoir donné une impulsion vigoureuse aux études épigraphiques, car, dans l'*Indian antiquary*, je ne relève pas moins de dix articles sur les anciens monuments écrits de l'Inde méridionale. Le secrétaire d'État de l'Inde anglaise vient de faire imprimer une précieuse collection intitulée : « *Pali, sanskrit and Old Canarese inscriptions in the Bombay Presidency and part of the Madras Presidency, arranged and explained by J.-F. Fleet* », et qui ne comprend pas moins de 286 planches. Vous n'ignorez pas que les anciennes inscriptions du Décan sont toujours en sanscrit, en tamoul ou en canara, suivant les provinces où elles se rencontrent. Des recherches archéologiques ont amené récemment la dé-

couverte, sur le territoire français de Karikal, de divers documents inscrits sur des plaques de cuivre réunies par un anneau du même métal. Les calques m'en ont été communiqués par M. Jules Godin, le vaillant député de notre colonie, et, grâce au livre de M. Burnell, j'ai pu déterminer avec certitude leur véritable caractère : elles sont en sanscrit, se rattachent au système d'écriture dit tchêra oriental, et remontent, par conséquent, au XIe ou XIIe siècle environ de l'ère chrétienne.

Mais, pendant que les bons travaux se multiplient, que les jeunes écrivains accourent pleins d'ardeur, les rangs des pionniers, des premiers initiateurs, commencent à s'éclaircir. Nous avons à déplorer la perte de deux bons tamulistes, M. *William* TAYLOR et *sir Mutu Coomara Swamy*.

Le Rév. William Taylor, mort à Madras à l'âge de quatre-vingt-six ans, était un ancien fonctionnaire civil. Devenu missionnaire convaincu, il a passé presque toute sa vie dans l'Inde. Il a publié trois catalogues importants pour l'histoire et la bibliographie du sud de l'Inde, ceux des collections conservées à Madras, au collége du Fort-Saint-Georges. Il a publié aussi un précieux recueil de textes tamouls à l'usage des étudiants européens, et une intéressante collection de documents historiques dans la même langue.

Mutu Coomara Swamy, ou, comme nous écririons en France, Mouttou-Coumarassamy, a été, pendant près de vingt ans, le représentant du pays tamoul dans le Conseil législatif de Ceylan ; il avait pris un rang distingué parmi les orientalistes. Né et élevé à Colombo, il y fut reçu avocat en 1856. Il s'est beaucoup occupé de sa

langue maternelle et du pâli. En 1864, il publia à Londres une traduction du drame tamoul de *Haritchandra*, auquel il joignit en appendice une note fort intéressante sur la philosophie *Çâiva-siddhanta*. Il vint à Londres, en 1874, prendre une part active au Congrès des orientalistes; il y était déjà venu une première fois en 1863. Il est mort le 4 mai 1879, à Colombo, où il était né en 1834. Pendant son premier séjour en Angleterre, le savant député indien fit un court voyage à Paris, où j'eus le plaisir de faire sa connaissance. M. Jules Mohl et M. Garcin de Tassy m'avaient adressé à lui, et je lui présentai à mon tour Sandou-odéar. Ces deux Indiens intelligents, l'un sujet anglais, l'autre Français, l'un protestant, l'autre catholique, eurent ensemble, en ma présence, une longue conversation sur l'avenir de leur pays. Ils étaient d'accord sur tous les points et croyaient fermement à l'indépendance future de l'Inde, quand la civilisation occidentale aurait terminé son œuvre pacifique.

Le pauvre Sandou venait précisément d'écrire à l'*Opinion nationale*, qui la publia dans son numéro du 31 juillet 1863, une lettre remarquable sur nos établissements de la côte Coromandel. Cette lettre, signée Sandou-odéar (car il n'avait point encore adopté l'orthographe bizarre de Sandou-*udhayar* et ne songeait point à s'affubler, en guise de titre de noblesse, du nom de son village natal, *Patchakaḍei*), mérite les honneurs d'une réimpression. Je voudrais réunir en une brochure les diverses publications de Sandou; je n'ai découvert jusqu'ici que deux articles insérés, l'un dans la *Revue orientale* de M. de Rosny (1869-1870, p. 116-118, *Les divers genres d'étudiants d'après les Tamouls*), l'autre dans le tome second des

Mémoires du Congrès des orientalistes de Paris (p. 331, l'*Académie tamoule d'Outchini*). J'ignore absolument ce que sont devenus ses livres et ses manuscrits. Tout ce que j'ai pu apprendre, c'est qu'il est mort à la mairie du VIIIe arrondissement de Paris, où il était employé, le 10 décembre 1871. L'acte de décès le qualifie « Savérirayam Rattinassamy Sandou Udayar de Patchacaday, veuf de Zénagapouammalle, âgé de quarante-sept ans ».

Le rude climat de l'Europe, les fatigues et les épreuves du siége de Paris, avaient épuisé ce fils des tropiques, qui a laissé de bons souvenirs à tous ceux qui l'ont connu. Intelligent et fin, au fond sceptique et très-personnel, le cours qu'il fit dans cette école, de 1869 à 1870, fut plus anecdotique, plus intéressant, plus amusant, si j'ose m'exprimer ainsi, que pratiquement utile. C'est que la linguistique, comme toutes les sciences, n'est point à la portée du premier venu. Il faut, pour s'y adonner avec fruit, non seulement un travail prolongé et opiniâtre, mais encore et surtout une préparation naturelle, une aptitude spéciale et, pour ainsi dire, native. Il ne suffit point de vouloir apprendre pour arriver à savoir, de même qu'il ne suffit point de savoir pour pouvoir enseigner. Une erreur commune, contre laquelle on ne saurait trop s'élever, assimile le linguiste à l'interprète : « Tels avant », lisais-je dernièrement dans un grand journal de Paris, « sollicite une chaire de grammaire comparée ; il est digne de l'occuper, car il parle dix-neuf langues ». Je ne me lasserai jamais de le dire, après l'illustre Schleicher, le linguiste est à l'interprète ce que le botaniste est au jardinier, ce que l'auteur est à l'écrivain, ce que le peintre est à l'enlumineur, ce que le médecin est à l'empirique. L'enseigne-

ment linguistique de certaines gens me produit l'effet d'un morceau de musique bien exécuté par un musicien qui n'a pas étudié l'harmonie. C'est compris, c'est rendu, mais ce n'est pas senti. Il en est ainsi pour toutes les branches de la science.

Et, tenez, laissez-moi, à ce propos, vous citer un remarquable passage d'un poète, d'un orientaliste un peu oublié, Ernest Fouinet, sur l'art des traductions. On le trouve aux pages 222 à 225 d'un petit volume devenu rare aujourd'hui, et qui porte ce titre :

« *Choix de poésies orientales,* traduites en vers et en prose par MM. Ernest Fouinet, Garcin de Tassy, Grangeret de la Grange, Humbert, Klaproth, Langlès, G. Pauthier, Reinaud et Silvestre de Sacy, recueillies par M. Fr. Michel, de l'école royale des chartes (t. Ier, Paris, 1830, petit in-12 de (iv)-xi-263 pages) ». Ce volume fait partie de la « *Bibliothèque choisie*, par une société de gens de lettres, sous la direction de M. Laurentie. — Ve section, *Choix de poésies* ». Ernest Fouinet y parle de la *Moallakât de Libid*, et il termine ainsi :

« Ces courts renseignements sont extraits de la *Notice* « *sur Libid,* que l'illustre professeur Silvestre de Sacy a « donné en tête de sa Moallakât, dont il a publié le texte « et le commentaire, en y joignant une traduction litté- « rale en prose. Quoique traduisant sur le texte arabe, « j'ai tiré tout le fruit possible des savantes interpréta- « tions de M. de Sacy, qu'une étude longue, intelligente, « approfondie de la langue pouvait seule produire. En « effet, toutes les personnes qui connaissent le dialecte « arabe savent combien il est concis, serré, rapide, « brusque, et combien, par conséquent, il est difficile de

« le rendre dans nos langues, plus explicatives, plus « claires, plus posées. Il faut, pour y arriver, savoir tout « ce qu'un Arabe peut avoir fait, pensé, éprouvé dans « telle ou telle circonstance. Il faut s'efforcer de voir, de « l'œil de l'imagination, son cheval, son chameau, « son armure, l'aspect des collines de sable et des *wadi ;* « ces rochers, ces vallons, ces cieux embrasés et sans « nuages, ou voilés de nuées épaisses, pleines de tonnerre « et de pluie ; ce mirage trompeur qui flotte à l'horizon, « tous ces accidents d'une autre nature qui se passent « devant lui, et qu'il peint avec la légèreté de choses « habituelles à la vue ; il faut les voir aussi, les contem- « pler longtemps, s'y habituer et traduire. Ce n'est alors « qu'on aura pu éclaircir, par des gloses fondues dans le « texte, ce qui est obscur dans sa concision, parce qu'on « saura clairement ce que l'auteur voulait dire ; c'est « alors seulement qu'on sera en état de remplacer par « un juste équivalent ce qui serait intraduisible.

« Voici les conditions de la traduction d'une langue « dans l'autre ; elles sont sévères. Puissé-je les avoir ob- « servées et avoir réussi dans mes vers : on sentira, « d'après les explications qui précèdent, combien ma « tâche était difficile : j'ai cru devoir l'aborder sans « crainte, persuadé qu'un poète ne peut être rendu que « par la poésie, dans quelque langage que ce soit. Qu'un « Chinois copie un tableau français ; il rendra toujours « le rouge par le rouge, l'azur par l'azur, l'expression « par l'expression. La peinture a ce bonheur que c'est « un art pour tous les yeux, un art visible, palpable dans « tous les pays, dans tous les climats. La musique est « moins heureuse : ses notes sont muettes pour qui ne

« sait les lire; la poésie, écrite dans une langue étran-
« gère à nous, est sous le même interdit. Qu'un musi-
« cien exécute ces notes, l'art qu'elles renfermaient
« saisit le monde; qu'un poète traduise ces mots in-
« connus en sons mélodieux, en poésie, et la poésie
« qu'ils tenaient captive jaillit de ces mots barbares. L'art
« n'est rendu que par l'art. »

On ne saurait mieux dire, et je ne ferai guère qu'entrer dans le même ordre d'idées en vous rappelant cette strophe du poète tamoul Tiruvaḷḷuva : « Les ignorants sont comptés pour des êtres, mais ils ressemblent au sol ingrat et sans fruit (*Kur'aḷ*, II, 3) »; aussi le moraliste dravidien se hâte-t-il d'ajouter : « Ceux qui savent, on dit qu'ils ont des yeux; ceux qui ne savent pas n'ont que deux trous au bas du front », parce que, pour emprunter une parole plus moderne peut-être, mais plus puissante, la science seule doit être dite « la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ».

Julien Vinson.

TRADITIONS, SUPERSTITIONS ET LÉGENDES

DE LA

HAUTE BRETAGNE

Croyances relatives aux monuments préhistoriques. — Légendes d'origine historique. — Lutins, fées, animaux sorciers. — Choses nocturnes, revenants, diableries. — Sorts, sortiléges, superstitions diverses.

Pendant que je cherchais, en divers pays de la Bretagne française, à recueillir les contes et les légendes qui subsistent encore, j'ai souvent interrogé mes conteurs sur les croyances relatives aux fées, aux lutins, aux revenants, sur les sortiléges, les sorciers, les démons, et sur les souvenirs des événements passés. J'ai ainsi ramassé un assez grand nombre de notes, dont je rassemble ici une partie, pour en faire une sorte d'esquisse des principales sources des récits populaires et des croyances de ce pays qui, à ce point de vue spécial, est peu connu jusqu'ici.

Je me suis borné à enregistrer fidèlement ce que j'ai entendu, laissant à de plus érudits que moi le soin de comparer ce que j'ai recueilli avec les croyances et les traditions d'autres pays.

J'ai laissé de côté les superstitions purement religieuses, qui auraient considérablement allongé cet essai.

Pour la commodité des recherches et aussi pour avoir

un groupement, j'ai divisé en cinq sections les faits que j'ai récoltés :

1° Croyances relatives aux monuments celtiques;
2° Légendes d'origine historique ;
3° Lutins, fées, animaux sorciers ;
4° Choses nocturnes, revenants, diableries ;
5° Sorts, sortiléges, superstitions diverses.

I

MONUMENTS DES AGES PRÉHISTORIQUES.

La partie française de la Bretagne a encore un assez grand nombre de monuments préhistoriques; il n'est guère de canton qui n'en possède plusieurs, et quelques communes ont des groupes importants et souvent peu connus, comme les alignements de Pleslin, canton de Ploubalay, qui ne comptent pas moins de quarante-cinq pierres. La géographie des Côtes-du-Nord relève dans le seul arrondissement de Dinan dix tumuli, sept menhirs, six dolmens et un cromlech, et elle est loin d'être complète.

Ces monuments des âges anciens, à ma connaissance du moins, jouent un rôle restreint dans les superstitions des paysans et dans leurs récits légendaires. Les tumuli n'éveillent chez eux aucune idée, et ne passent même pas, comme les menhirs et les dolmens, — connus, là aussi, sous le nom de Roches-aux-Fées ou de Pierres-Piquées, — pour être des endroits hantés près desquels il n'est pas prudent de se promener à la nuit close. Voici deux affirmations que je trouve dans Habasque, *Notions*

historiques sur les Côtes-du-Nord, 1834, et qui sembleraient prouver qu'à une certaine époque les *tumuli* ont été l'objet de récits et de légendes :

« Le tumulus de Château-Serin, en Plévenon, fut longtemps préservé de la destruction, parce que les fermiers prétendaient que la terre qui le composait eût fait périr leur récolte. Un préjugé semblable a fait conserver le tumulus de Pléneuf, sous lequel les voisins me dirent que des *généraux* étaient enterrés. »

« Il en sort la nuit (du tumulus de Créhen) une femme tantôt blanche, tantôt revêtue d'un vêtement de brouillards qui, des coups répétés de son battoir, fait retentir les rives de l'Arguenon, où elle va laver son linge. »

Le beau menhir du Champ-Dolent, près Dol, est, d'après la légende, une pierre tombée du ciel pour séparer deux frères qui se battaient en duel.

Le menhir de la Tiemblaye en Saint-Samson (arrondissement de Dinan) est rayé d'une barre blanchâtre en quartz qui se détache très-visiblement sur le ton gris du granit. C'est, dit-on dans le pays, la marque d'un coup de fouet dont le diable cingla la pierre un jour qu'il était en colère.

Quand on peut grimper au haut du monolithe, on se marie dans l'année.

Ce menhir est incliné à 45 degrés environ ; on prétend qu'il doit cette position penchée aux fouilles pratiquées au pied pour découvrir le trésor qui s'y trouve caché.

Presque tous les monuments préhistoriques passent, en effet, pour renfermer des trésors : il en est de même des gros blocs erratiques qui se trouvent dans les champs ou sur les landes.

Habasque raconte qu'à Pordic trois barriques d'or sont d'après les gens du pays, enfouies sous le dolmen de la Table-Margot. « On essaya, il y a quarante ans, d'après le conseil d'une bohémienne, de soulever avec des pinces et des pioches la pierre sous laquelle est caché le trésor ; mais les prescriptions de l'Égyptienne n'avaient pas été exactement suivies ; aussi, la pierre retomba-t-elle chaque fois qu'on voulut la relever, ce qui obligea de renoncer à l'entreprise. » (*Notions historiques sur les Côtes-du-Nord*, t. III, 1836.)

II

SOUVENIRS HISTORIQUES.

Les paysans gallots, comme ceux de presque tous les pays, ont conservé un très-petit nombre de souvenirs historiques, et parmi ceux qui sont restés, ils confondent souvent des faits très-distincts, ce qui est aisé à comprendre, puisqu'ils n'ont guère la notion exacte de la chronologie.

J'ai séjourné dans plusieurs pays qui ont été autrefois le théâtre d'événements historiques importants dans l'histoire de la Bretagne, et j'ai été surpris de voir combien le souvenir de ces faits était effacé.

Ainsi le château du Bordage, en Ercé, près Liffré, où j'habite une partie de l'année, a été autrefois une place considérable, et il reste encore des vestiges suffisants de l'ancienne enceinte pour montrer que la possession de cette forteresse était regardée comme importante. Et, en

effet, au XVIe siècle, elle a été, pendant les guerres de religion, prise et reprise quatre ou cinq fois. Des faits de cette nature auraient, semble-t-il, dû laisser une trace durable dans l'esprit des gens du pays. Eh bien! j'ai interrogé nombre d'habitants de tout âge, et aucun ne se rappelle même avoir entendu parler aux anciens des faits de guerre accomplis autrefois dans le pays.

Les seuls souvenirs de cette époque, vieille à peine de trois siècles, sont quelques noms de lieux, tels que le cimetière des Huguenots, le pont aux Huguenots, qui attestent encore qu'autrefois le pays était occupé par les protestants.

De l'histoire de la Bretagne indépendante, deux ou trois noms sont restés confusément dans la mémoire des paysans : Duguesclin, le connétable qui battait les Anglais ; Gilles de Bretagne, que son frère empoisonna, et la duchesse Anne, qui fut le dernier souverain de la Bretagne.

Par endroits, la Ligue a laissé quelques souvenirs : comme les chouans, les ligueurs sont sanguinaires et pillards, et j'ai recueilli à Matignon une légende où ils jouent un fort vilain rôle.

Il est probable que, jusqu'à la Révolution, il se conserva un assez grand nombre de traditions relatives à la Ligue ; la chouannerie étant venue depuis les a fait oublier, et il est possible que plusieurs des exploits des ligueurs soient allés grossir le dossier — très-riche en horreurs — de la chouannerie.

Des guerres avec l'Angleterre, on ne se rappelle guère que la descente de 1758 que termina la défaite des envahisseurs à Saint-Cast. J'ai entendu raconter à ma grand'-

mère, née peu d'années après l'invasion, qu'à Matignon les Anglais étaient si pillards, qu'après s'être enivrés, ils défonçaient les tonneaux et mettaient le cidre à courir dans les rues.

D'après une légende encore populaire dans le canton, la marche de l'armée ennemie sur Lamballe fut arrêtée à la chapelle du Temple en Pléboulle par la Vierge, qui fit déborder le minuscule ruisseau qui passe à cet endroit : c'est vers le village de Montbran que les avant-gardes anglaises eurent connaissance des dragons de Marbœuf, qui précédaient le gros de l'armée française.

Cette tradition, que j'ai entendue plusieurs fois raconter à Matignon, est rapportée par Habasque d'une manière un peu différente. « Les cultivateurs prétendent que la statue (la Vierge du Temple) suait tellement en 1758, lors de l'invasion anglaise, que deux hommes étaient constamment occupés à l'essuyer. » On dut à son intercession de voir les Anglais rétrograder. Jamais, en effet, ils ne purent, disent-ils, dépasser le Temple, bien qu'on ne leur opposât pas de troupes.

Pendant la période révolutionnaire, deux faits semblent surtout avoir frappé l'imagination des paysans gallots : les prêtres fusillés, et les pillages et les meurtres commis par les chouans.

Dans tous les récits que j'ai entendus, aussi bien dans l'Ille-et-Vilaine que dans les Côtes-du-Nord, les chouans jouent un vilain rôle. Ce sont eux qui font asseoir les femmes sur le *galetier*, — c'est la plaque ronde en fer battu sur laquelle on fait la galette, — pour forcer les

malheureuses à dire où est caché leur argent, ou à dénoncer la retraite de leurs maris ou de leurs enfants. Ailleurs ils enterrent des gendarmes jusqu'au cou, et s'amusent à jouer aux boules en prenant pour but la tête des bleus, ou bien ils brûlent, comme cela se raconte encore, les acquéreurs de biens nationaux.

On ferait un gros recueil de toutes les aménités qui leur sont attribuées, et il n'est guère surprenant, après cela, que dans nombre de pays, la plus sanglante insulte qu'on puisse adresser à un homme, c'est de l'appeler « chouan. »

Les endroits où les prêtres ont été fusillés en conservent encore des traces visibles, assure-t-on. Dans le bois de la Chouannière, près Merdrignac, la fougère ne pousse pas dans une partie du bois; avant de mourir sous les balles des bleus, un prêtre l'a maudite.

A Saint-Germain, on voit sur la terre un espace qui a la forme d'un homme étendu par terre, et où l'herbe ne pousse pas : un prêtre a été fusillé là. On a voulu mettre à cet endroit des fagots, mais sans pouvoir les faire tenir l'un sur l'autre.

Au Bois-Rouge en Chevaigné, il y a un coin de champ où, pour la même raison, l'herbe ne croît pas. Je cite ces deux faits qui m'ont été racontés par une femme d'Ercé qui y croyait fermement.

L'herbe maudite et qui ne pousse plus n'est pas particulière aux lieux où ont été tués des prêtres : on montre des endroits où le terrain est nu comme une place foulée, parce que deux frères s'y sont battus en duel.

Les Prussiens qui occupèrent la Bretagne en 1815 y ont laissé le souvenir de gens très-gourmands : plusieurs moururent d'indigestion pour avoir mangé du lard avec excès.

III

FÉES, LUTINS, ANIMAUX SORCIERS.

Bien qu'il existe dans le pays gallot un grand nombre de légendes où l'on parle de fées, — j'en ai pour ma part recueilli plus de soixante, — il n'est jamais question d'elles que comme d'une race disparue, tandis que les lutins ont encore une existence contemporaine.

Les paysans racontent que jadis les fées vivaient en bonne intelligence avec les hommes et se plaisaient à leur rendre service. Ainsi, lorsqu'on portait le soir, près des *doués,* le linge qu'on désirait qui fût lavé, les fées venaient à minuit et faisaient la besogne des lavandières qui, le matin, trouvaient le linge parfaitement nettoyé.

En Pléhérel, on voit un monticule appelé par Habasque le Tertre de la fée Morgant.

Je parlai de cette fée à un paysan que je rencontrai non loin de cet endroit. — Oui, dit-il, monsieur, autrefois il y avait des fées, et on leur portait des beurrées et du lin dans les lieux qu'elles fréquentaient; *on ne voyait ni on ne oyait rien,* et pourtant le lendemain tout était filé. Aujourd'hui tout cela est oublié; *le monde se sont rafinés.* (Habasque.)

A la Ville-Berneuf en Pléneuf existe une grotte dont Habasque parle en ces termes : « Les fées qui l'habitaient étaient fort bienveillantes, et comme elles aimaient beaucoucoup le pain et le beurre, les fermières leur en portaient le soir. Le pain disparaissait, et le lendemain on trouvait, très-proprement filée, la grande poupée de lin qu'on avait déposée à côté. Malheureusement, depuis la révolution, ces bonnes dames sont devenues moins friandes de beurrées et très-paresseuses : aussi n'est-il plus à Berneuf que quelques douairières qui puissent se vanter d'avoir vu accepter leur offrande. » (*Notions historiques,* t. III.) C'est en effet vers la fin du siècle dernier que les narrateurs que j'ai entendus placent les histoires de fées les plus récentes.

A Crissoué est un sillon voué depuis des siècles à la stérilité. On l'appelle dans le pays la Promenade-des-Fées; le peuple croit que ces dames viennent s'y ébattre la nuit, et qu'elles trouveraient fort mauvais qu'on mît en culture un terrain qu'elles affectionnent. (Habasque.)

Les lutins ne sont pas, comme les fées, une race disparue : ils vivent au milieu des hommes, se cachant on ne sait où pendant le jour, et ne se montrant que la nuit pour se livrer à des œuvres presque toujours malfaisantes. Ils sont en assez grand nombre, et leur nom, ainsi que leur forme et leurs fonctions, varient suivant les pays.

Mourioche, le lutin des environs de Matignon, a généralement l'apparence d'un poulain d'un an : il y a des lieux qu'il affectionne, et j'ai connu plusieurs personnes qui affirmaient l'avoir vu. Quoiqu'on ne sache pas au

juste quel mal il peut faire, il est très-redouté, ce qui vient peut-être de ce qu'on en fait une sorte de Croquemitaine dont on menace les petits enfants pour les faire rentrer le soir. A Matignon, on disait autrefois aux enfants qu'on voulait coucher de bonne heure : « Hattaï (viens, hâte-toi,) mon p'tit gars, Mourioche te *prenrait !* » à moins qu'on ne leur assurât que « la grande nuit de Pléboulle (pays situé à l'ouest) allait venir les emporter. »

On dit parfois en proverbe : « Il a eu peur comme s'il avait vu Mourioche. »

Habasque, à l'article Bienassis, donne quelques détails sur le Mourioche des environs d'Erquy. « Mourioche, qui revêt toutes les formes, Mourioche, la monture du diable, qui vole avec la rapidité de l'éclair, que parsèment des points lumineux, et qui s'allonge tant que l'on veut, assez du moins pour porter quatre personnes. Malheur à qui se trouve sur son passage ! mais doublement malheur à l'imprudent qui aurait la témérité de vouloir monter ce coursier d'étrange espèce ! Il serait précipité dans un abîme, ou il aurait le cou tordu ; aussi personne n'ose sortir de sa maison quand on sait Mourioche dans le pays. »

Les écuries ont un lutin spécial, qui se nomme P'tit Jean ou Mait' Jean. C'est lui qui va la nuit arracher le crin des chevaux ; d'autres fois, il se plaît à emmêler la crinière et la queue des « bêtes chevalines », de telle sorte qu'on ne peut débrouiller les crins et qu'on est forcé de les couper. Il a parfois la forme d'une bête, sans qu'on puisse préciser au juste s'il ressemble à un chien ou à un veau.

On prétend en quelques pays que le lutin qui brouille les crins des chevaux a des jambes de bouc et que, s'il les emmêle ainsi, c'est pour se faire des étriers et monter plus commodément à cheval.

C'est ce même lutin qui se couche sur la poitrine des garçons qui dorment dans l'écurie : quand ils se réveillent, la respiration gênée par ce poids incommode, ils aperçoivent avec terreur le lutin étendu sur eux.

Dans l'Ille-et-Vilaine, le lutin a joué maints tours aux laboureurs ; voici quelques-uns de ses exploits :

Un cultivateur avait laissé à pâturer, dans une prairie, trois chevaux, l'un rouge et les deux autres blancs.

Le lutin cacha le cheval rouge dans un buisson, et, prenant sa forme, sa couleur et sa taille, il vint paître avec les deux autres.

Quand le laboureur vint le soir pour emmener ses bêtes à l'écurie, il monta, comme d'habitude, sur le cheval rouge, qui, arrivé à un ruisseau, fit un écart et laissa choir son cavalier dans l'eau.

Le paysan se releva tout mouillé et remonta sur le cheval, qui se laissa faire ; mais quand on fut près de la ferme, il ne voulut pas s'arrêter, et le malheureux fermier fut pendant trois jours et trois nuits promené sur le dos du cheval rouge, dont il ne pouvait descendre.

A la fin le lutin se lassa, et ramena chez lui le fermier, qui se coucha, car il était, comme bien on pense, fatigué. Mais, pendant la nuit, le lutin vint s'asseoir sur sa poitrine, et le laboureur se ressentit longtemps de cette course et de la nuit qui l'avait suivie. (Jean Bouchery, de Dourdain.)

Cinq jeunes filles partirent un soir pour aller chercher un des chevaux de la ferme qui était dans la prairie. L'une d'elles monta sur le dos de la bête, puis une seconde; alors le cheval s'allongea, et il y eut place pour la troisième, et les cinq filles finirent par trouver place sur son dos, qui s'allongeait à mesure.

Alors la monture se mit en marche, et quand elle fut arrivée au milieu du ruisseau, elle disparut comme si elle s'était évanouie en fumée, et laissa les filles tomber dans l'eau. Le vrai cheval était déjà rendu à la porte de son écurie.

Un cultivateur d'Andouillé avait coutume, quand il ramenait ses chevaux de la pâture, de monter sur l'un d'eux, nommé Pêchard, à cause de sa couleur, et qui était son favori.

Un soir d'avant la Toussaint, il monta sur son Pêchard, qu'il caressa de la main; mais quand il arriva à un endroit de la route où passait un fort ruisseau, le cheval *s'évanouit* et laissa le laboureur tomber dans l'eau. Quand il se releva, il entendit des éclats de rire : c'était le lutin qui riait derrière les saules de la farce qu'il avait jouée. Le véritable Pêchard était sur la route avec les autres chevaux. (Angèle Quérinan, d'Andouillé.)

Un homme, qui était un peu en ribote, vit l'*Éclairous* — c'est ainsi qu'on nomme le feu follet — qui voltigeait près d'une mare.

— Viens m'éclairer, lui dit le laboureur en plaisantant; et, pour ta peine, je te donnerai une de mes puces.

Cette parole sembla irrévérencieuse au lutin, qui fit

tomber l'ivrogne dans la mare, et lui lançait de l'eau sur la figure et sur tout le corps, en criant : « Voilà pour tes puces! » (Henri Louapre, d'Acigné.)

Un homme, qui était « un petit chaud de boire, » rencontra sur sa route un petit chat qui le suivait; il le chassa en lui donnant un coup de pied. Un peu plus loin, il vit un chien blanc qui tournait en cercle autour de lui; il l'éloigna en le frappant avec son bâton. En continuant à marcher, il trouva devant lui le lutin qui, sous la forme d'une sorte de poulain, voulut lui barrer le passage; il fut obligé d'employer la force pour avoir la route libre, et même le lutin le suivit jusqu'à la porte de sa maison. (Henri Louapre, d'Acigné.)

Un soir, à la tombée de la nuit, un homme vit un lièvre qui se traînait comme s'il avait été pris au lacet. Il courut à lui pour s'en emparer; mais quand il approcha, le lièvre s'enfuit. Pourtant il s'arrêtait de temps en temps, et l'homme courait encore après. Quand le lièvre eut bien lassé et bien essoufflé celui qui le poursuivait, il disparut, et l'homme comprit alors qu'il avait eu devant lui un lièvre-lutin. (Jean Bouchery, de Dourdain.)

Il y a des pays où, dans la belle saison, les chevaux passent la nuit dehors, et, de peur du loup et des voleurs, un garçon couche dans une sorte de loge construite exprès et d'où il peut surveiller ses bêtes; à côté de lui est une trompe faite de la corne d'une vache, et dans laquelle il souffle quand il a besoin de secours.

Un garçon de ferme, de la commune d'Andouillé, qui

couchait dans une de ces loges, se sentait toutes les nuits foulé et pressé jusqu'à en perdre la respiration; mais il avait beau regarder et tâter avec la main, il ne voyait et ne sentait rien.

Cela dura quelques nuits, au bout desquelles il déclara à son maître qu'il ne retournerait plus garder les chevaux; il lui raconta en même temps ce qu'il éprouvait chaque nuit.

Le fermier lui conseilla d'aller se confesser; le recteur donna au gardien une bouteille pleine d'eau bénite, et lui dit d'en jeter des gouttes tout autour de la cabane, ce qui fut accompli.

Le garçon ne ressentit plus d'oppression, mais il vit un mouton qui tournait tout autour de la loge, en se tenant en dehors du cercle arrosé d'eau bénite. C'était le lutin qui ne pouvait franchir cette limite, et qui devenait visible au lieu d'être caché comme auparavant. (Angèle Quérinan, d'Andouillé.)

Au temps où les femmes portaient des bas de fil, — il y a bien des années de cela, — une jeune fille qui désirait se mettre à la mode, demandait à sa mère du fil pour se tricoter des bas; mais la bonne femme ne voulait pas lui en donner, ce qui chagrinait fort la jeune fille.

Un soir, en revenant de la prière, elle trouva sur le bord d'un sentier un bel écheveau de fil pelotonné en trois qu'elle ramassa précieusement.

Arrivée à la maison, elle dit à sa mère qui *tirait* les vaches dans l'étable :

— Ah! ma mère, tu ne voulais pas me donner avec

quoi me faire des bas à la mode; vois le beau fil fin que j'ai à cette heure.

En disant cela, elle voulut montrer sa trouvaille; mais bien qu'elle fût certaine de l'avoir bien soigneusement ramassée dans sa *devantière,* elle ne trouva plus rien. Pour se jouer d'elle, le lutin s'était changé en fil, puis s'était *évanoui.* (Angèle Quérinan, d'Andouillé.)

Dans la belle saison, les paysans *houpent* pour s'appeler; houper, c'est pousser, en la modulant, une exclamation qui se compose de *houhou* plusieurs fois répété; c'est un cri qui a de l'analogie avec celui du chat-huant.

Pendant le jour, il n'y a aucun danger à faire entendre cette exclamation joyeuse; mais quand la nuit est close, et surtout aux approches de minuit, il faut bien se garder de répondre quand on entend houper, car c'est le *Houpoux,* esprit malin des ténèbres, qui imite la voix des hommes pour les tromper.

Un soir que des laboureurs d'Yffiniac étaient allés se coucher dans le *senâs,* — c'est le grenier à foin, — ils entendirent *houper* à une petite distance. Pensant que ce cri était poussé par quelque voisin attardé, ils répondirent à son appel. Aussitôt ils se sentirent renversés et secoués avec violence; des mains invisibles les accablaient de coups, et le grenier paraissait tout en feu, bien que le foin ne brûlât pas. (Émile Frostin, de Matignon.)

C'est aussi le Houpoux qui se plaît à attirer sur le bord des mares et des doués ceux qui sont assez imprudents pour se laisser entraîner. Et souvent, pour mieux séduire les jeunes garçons, il module son cri et lui donne le son argentin et frais d'une voix de jeune fille.

Autrefois il y avait des lutins qui prenaient la forme de bœufs et faisaient l'ouvrage tout de travers pour jouer des tours aux bouviers.

C'est pour conjurer ces maléfices qu'on lie les jougs en croix.

Un homme avait cinq bœufs dans une pâture : il alla pour les chercher, mais il n'en trouva que quatre; le lutin avait caché le cinquième, qui était un petit bœuf gare. Après l'avoir cherché longtemps en vain, l'homme entendit dans un champ voisin le lutin qui riait de sa déconvenue. (Jean Bouchery, de Dourdain.)

Il y avait autrefois un homme qui « menait les loups » dans la forêt de Rennes, et qui, grâce à un pacte qu'il avait fait, pouvait, à sa volonté, se transformer en loup. Un jour on tira sur lui, et, dès qu'il fut blessé, et que son sang coula, il redevint homme. (Aimé Pierre, de Liffré.)

Quelquefois le lutin est dupé à son tour, comme celui qui, dans les environs d'Ercé, entra à l'auberge, joua aux cartes avec les consommateurs et se saoûla tellement, qu'il se noya dans une mare. Mais ceci est une histoire très-moderne. (Jean Bouchery, de Dourdain.)

Plusieurs légendes ont pour théâtre le bord de la mer, et nombre de grottes au Cap-Fréhel, à Saint-Jacut, à Saint-Lunaire, passent pour avoir été la demeure des fées ou des fions qui est un des noms donnés aux fées.

Mais le lutin spécial à la mer et qui se plaît à jouer toutes sortes de tours aux pêcheurs, c'est Nicole, lutin

spécial à la baie de Saint-Brieuc et à celle de Saint-Malo, lutin très-moderne, puisque son apparition ne date que des premières années de la Restauration. Le *Magasin pittoresque* de 1835, dans une curieuse notice dont voici des extraits, donne même la date de 1823 :

« Il n'était plus possible de pêcher en sécurité. Nicole traversait ou brouillait les filets ; quelquefois il les tirait si fortement qu'il les aurait enlevés, et force était de les amarrer aux bancs de la chaloupe, en attendant qu'il plût à Nicole de porter sur quelque autre objet son humeur batifolante ; souvent il sautait au milieu des petits poissons que le filet ramassait, et faisait des trouées dans les mailles. Il s'amusait aussi à soulever les ancres des bateaux à huîtres, pendant que les matelots étaient dans des embarcations légères à draguer sur les bancs ; ils n'avaient que le temps d'accourir pour rattraper le bateau en dérive. Souvent aussi Nicole s'en prenait à la drague et l'embrouillait dans le filet.

« A Saint-Cast, Nicole a conduit, l'un après l'autre, du port dans la rade, quatre à cinq bateaux dont les maîtres étaient absents. Quand les embarcations étaient trop fortes pour qu'il pût les entraîner, il saisissait le câble de la bouée et l'entortillait dans le câble de l'ancre.

« Il paraît qu'on l'avait surnommé Nicole, du nom d'un officier qui, pendant la guerre, commandait une péniche armée, et s'était montré envers les pêcheurs d'une grande sévérité. Les marins, un peu rancuneux, disaient plaisamment que c'était Nicole devenu poisson qui s'amusait encore à les venir tourmenter...

« On n'a pu ni le prendre ni le tuer : cependant il ne s'effrayait pas facilement. On croit avoir reconnu que

c'était un gros marsouin, mais il n'accostait point les autres et allait toujours seul. Au bout de trois mois et demi, il disparut sans qu'on l'ait jamais revu depuis ni ailleurs. »

D'après M. Habasque, qui retrouva des souvenirs de Nicole à Erquy, son séjour sur ces côtes aurait duré trois ans.

« Il mêlait, lui raconta un ancien matelot, les lignes, enlevait les grelins, faisait dériver les bateaux, s'attachait à l'un plutôt qu'à l'autre, et ne faisait aucun cas des balles, parce qu'il était invulnérable. Heureusement, enfin, il s'attacha à un navire de Terre-Neuve, et oncques depuis on ne l'a revu. Notre conducteur nous fit, à l'occasion de Nicole, toutes sortes de contes plus amusants les uns que les autres, et il nous entretint de l'*homme de mer,* que tous ont toujours vu, excepté celui qui vous raconte l'histoire. »

Je ne me souviens pas d'avoir entendu parler de l'*homme de mer;* mais j'ai maintes fois, sur plusieurs points du littoral, trouvé des pêcheurs qui avaient vu Nicole; à Saint-Briac, un capitaine au long cours m'a assuré qu'il était à sa connaissance que Nicole avait fait des nœuds comme seuls les marins expérimentés peuvent les faire, et que, plusieurs fois, il s'était amusé à changer les ancres des bateaux, mettant à un navire le grapin d'un canot de pêche, et réciproquement.

Les fées de la mer sont, comme leurs sœurs terrestres, une race disparue dont le souvenir ne subsiste qu'à l'état légendaire et dans des appellations de grottes, telles que la salle à Margot (corruption de Morgan?) et Poul-i-Fée, nom moitié breton, moitié français, qui est resté à une

des grottes de Fréhel, que les bourgeois qui se croient instruits appellent grotte de Polyphème.

Sur toût le littoral, depuis Cancale jusqu'à Erquy, les grottes que la mer a creusées sont appelées par les gens du pays des *Houles* et parfois des *Goules*. Chacune de ces grottes a sa légende, et on cite à Saint-Cast et à Plévenon des gens dont le grand-père ou la grand'mère a connu les fées. Dans mon recueil de Contes gallots qui paraîtra prochaînement, il y a une douzaine de contes qui se passent dans les Houles.

Voici deux historiettes qui semblent prouver qu'à une époque presque contemporaine, les pêcheurs croyaient encore aux dames de la mer.

A Plévenon, une femme allait fréquemment la nuit sur les grèves : on croyait dans le pays qu'elle entretenait des relations avec les fées de la mer, mais personne n'aurait osé la suivre. A la fin, un marin qui avait navigué au long cours résolut d'en avoir le cœur net. Il alla se cacher un peu avant le crépuscule du matin parmi les algues roulées en bourrelet sur le sable, et il attendit immobile la venue de la vieille. Celle-ci aperçut l'homme couché; elle courut à lui, et se penchant, elle s'écria :

— Ton âme à Dieu et à moi ta dépouille!

Mais au même moment, le prétendu mort se releva à moitié et appliqua à la vieille un vigoureux soufflet. Elle s'enfuit en criant, et cessa depuis ses promenades nocturnes.

A Loguivy-Ploubazlanec, à l'embouchure du Trieux (pays où l'on parle le breton), les pêcheurs redoutaient si fort certains parages affectionnés par les fées, que le

soir les femmes venaient au-devant d'eux au bord de l'eau. Si elles y manquaient, plutôt que de passer seuls par les espaces hantés, ils retournaient leurs frêles bateaux, et se couchaient dessous, aimant mieux dormir avec des galets pour matelas que de se risquer à rencontrer les fées.

Des personnes qui n'ont guère que quarante ans m'ont affirmé que, dans leur jeunesse, cette superstition, disparue aujourd'hui, subsistait encore.

Certaines poules noires sont fées. Voici, à ce sujet, une histoire que j'ai entendue raconter à Saint-Cast, près Matignon, en 1872. Le personnage mis en scène était et est encore, je crois, vivant.

Les enfants d'un fermier qui venait de mourir se partageaient à l'amiable sa succession. Pendant qu'on faisait les lots, une poule noire rôdait autour des héritiers, et chantait d'une façon assez distincte ces mots : Qui qui m' prenra? qui qui m' prenra? (qui est-ce qui me prendra?).

Un des enfants entendit le langage de la poule et comprit qu'elle était fée : aussi s'empressa-t-il de la faire mettre dans son lot. Il la nourrit avec soin, et n'entreprend, dit-on, aucune affaire sans la consulter.

Les chats passent pour aller tenir au clair de la lune des assemblées nocturnes. Pour les empêcher de se rendre à ces réunions, on leur coupe le bout de la queue (le premier nœud).

Les histoires de chats-sorciers sont en assez grand nombre; en voici quelques-unes :

Un homme d'Andouillé passait un soir près d'un échalier de pierre; il vit plus de trente chats pendus par les pattes dans un chêne feuillu. Ils avaient l'air de causer entre eux : quelques-uns descendirent de l'arbre, et vinrent sur le bord du sentier où ils regardèrent l'homme d'un air si irrité, qu'il s'enfuit et revint chez lui tout essoufflé. (Angèle Quérinan, d'Andouillé.)

Un homme d'Ercé, qui s'en revenait le soir, se vit tout à coup entouré par une bande de chats. Le plus gros s'approcha de lui et dit :

— Comment t'appelles-tu?

— Perrugaud; et toi?

— Courtaud : il faut danser, Perrugaud !

Et il fallut, bon gré malgré, que Perrugaud dansât. (Constant Joulaud, de Gosné.)

Il y avait un carrefour où tout le monde craignait de passer la nuit, car c'était un lieu où les chats-sorciers se donnaient rendez-vous. Une femme plus hardie que les autres déclara qu'elle s'en irait par là, dût-elle y rencontrer le diable en personne.

Arrivée à l'endroit « où l'on voyait de quoi, » elle vit un gros chat qui ne se dérangea pas à son approche, mais qui grondait et miaulait en s'avançant vers elle. (Jean Bouchery, de Dourdain.)

Trois hommes s'en revenaient de battre le grain, leur fléau sur l'épaule. A un carrefour, ils virent une multitude de chats qui formaient un rond et étaient assis comme s'ils avaient causé entre eux. L'un des batteurs

frappa un buisson de son fléau, et aussitôt il fut entouré d'un *cerne* de chats. Ils se frottaient contre lui, grimpaient sur ses épaules, et lui répétaient :

Jean des Guillards dansons don,
Jean des Guillards dansons don!

Jean des Guillards aurait bien voulu faire le signe de la croix pour se débarrasser de tous ces chats-sorciers; mais plusieurs d'entre eux s'étaient *agriffés* aux manches de sa veste, et il ne pouvait lever les bras.

Il fut forcé de danser avec les chats, et il sauta pendant si longtemps que l'haleine lui manquait. A la fin, il s'écria :

— Il y a longtemps qu'on danse ici : pour qui danse-t-on? Dansons donc un petit pour l'amour du bon Dieu.

A peine ces mots furent-ils prononcés, que tous les chats de sabbat disparurent et laissèrent Jean des Guillards, qui continua sa route. Mais il ne lui restait plus une *maille* sous ses souliers. (Angèle Quérinan, d'Andouillé.)

A Gosné, un chat-sorcier était entré dans une maison où il se blottit sous le lit ; un chien qu'on alla chercher pour le faire déguerpir refusa d'entrer en lutte avec lui et se retira tout tremblant et la queue entre les jambes. Le chat courut après le chien et le mordit, puis il se changea en homme, et on alla chercher le recteur pour l'exorciser. (Jean Bouchery, de Dourdain.)

Un homme passait dans un champ dont les talus étaient plantés de châtaigniers; il vit nombre de chats-sorciers sur les branches qui descendirent en miaulant,

parce qu'il frappa le tronc d'un arbre d'un coup de bâton. (Jean Bouchery, de Dourdain.)

On dit que les chats de sabbat ont la queue *fouillue*.

Un laboureur, nommé Foucault, avait un gros matou qui lui était très-attaché. Un soir que Foucault s'en revenait du bourg, il passa devant la croix autour de laquelle les chats tenaient leurs séances. Il eut très-peur, mais n'osait reculer; quand il vit le plus grand de la bande s'avancer vers lui, en faisant le gros dos et en se frottant contre ses jambes. Il marchait devant son maître, et, arrivé au milieu des autres chats, il dit à haute voix : Laissez passer Foucault. (Émile Frostin, de Matignon.)

La Croix-des-Maffâs, sur la route de Matignon à Lamballe, passait jadis pour le lieu favori de rendez-vous des chats-sorciers. Les gens de Ruca et de Pléboulle redoutaient fort de passer par là la nuit.

Un homme qui s'en revenait un soir vit à cet endroit un *hernas*, — c'est un attelage — de chats. Parmi ces chats ainsi attelés, il reconnut son chat qui se nommait Châlot.

— Châlot, lui dit son maître, vous feriez bien mieux de vous en aller chez vous.

Le chat obéit, et quitta les chats-sorciers. (Alfred Briend, de Matignon.)

Au Gouray, il y avait autrefois un lièvre qui passait pour sorcier. On racontait des légendes à son sujet, et on prétendait qne les balles passaient à travers son corps, et qu'arrivé à un certain endroit, il s'évanouissait.

Un chasseur qui savait qu'en effet ce lièvre, après

s'être laissé poursuivre par les chiens, disparaissait à un endroit, — toujours le même, — alla se cacher près de là, et il vit le lièvre prendre son élan, et sauter dans le creux d'un vieux chêne.

Quelquefois, lorsque le pâtre croit avoir fait rentrer tous ses moutons à l'étable, et qu'il vient de fermer la porte, il aperçoit dans le bas de l'aire un mouton à moitié couché, et qui semble fatigué. Il va à lui, croyant qu'il fait partie de son troupeau : alors le mouton se met à fuir, et le pâtre court après lui sans pouvoir l'atteindre.

De temps en temps, quand la bête a un peu d'avance sur le pâtre qui la poursuit, elle s'assied de nouveau, mais pour repartir dès qu'on approche. Après avoir couru vainement, le malheureux berger revient à la ferme fatigué et chagrin, et s'il lui arrive de compter son troupeau, il s'aperçoit que pas une bête n'y manque.

C'est un lutin, c'est le Mouton-Errant qui s'est amusé à le faire courir. (Émile Frostin, de Matignon.)

Un fermier nommé Lorre, qui habitait Quévert, près Dinan, il y a environ trente ans, voyait tous les soirs, à la tombée de la nuit, une bête blanche, un peu plus grande qu'un veau, qui rôdait autour de sa maison. Lorre, qui était un ancien soldat, mit une balle dans son fusil et tira sur la bête, mais sans lui faire de mal, et elle continua pendant assez longtemps à venir se promener autour de la ferme.

A Ercé, on voyait autrefois errer près du pont de l'Islette un cheval blanc dont la vue était fort redoutée.

Aux environs de Saint-Brieuc, un cheval blanc se promenait aussi la nuit près d'une roche aux fées. Pas un paysan de la commune et des environs n'aurait osé, pour tous les trésors du département, aller à minuit dans cet endroit hanté. M. le chanoine R. D. L., propriétaire d'une ferme peu éloignée de la roche aux fées, y conduisit une nuit ses fermiers. Ils ne virent rien, mais ils eurent néanmoins très-peur.

Un nommé B... et son frère étaient partis tous deux un soir pour aller chercher une sage-femme. Comme ils allaient franchir un échalier pour prendre un sentier, ils virent un mouton qui était auprès; pensant que c'était un lutin déguisé, ils ne voulurent pas essayer de passer en employant la force. Ils prirent un autre sentier; mais au premier échalier qu'ils rencontrèrent, le mouton se montra encore devant eux. Cette fois ils ne retournèrent point sur leurs pas, et le mouton ne leur fit aucun mal. (Angèle Quérinan, d'Andouillé.)

Quelquefois ces croyances aux lutins et aux revenants sont exploitées par des malfaiteurs, des fraudeurs ou de simples mauvais plaisants. Ceux qui veulent faire peur s'enveloppent d'un drap blanc, ou se couvrent d'une peau de vache dont les cornes sont tournées en l'air, et marchent à quatre pattes ou par bonds. Le métier n'est pas, toutefois, sans danger, car il peut se trouver, surtout maintenant, un paysan moins superstitieux que les autres, qui tire sur le prétendu diable ou esprit.

Peu de temps avant le meurtre de Mlle des Ville-Audren et de sa domestique, qui furent assassinées à Matignon,

au commencement de la Restauration, une forme étrange se montra à plusieurs reprises dans les rues de la petite ville : elle était couverte d'une peau poilue et faisait entendre des cris qui ne ressemblaient à ceux d'aucune bête. L'apparition allait soulever le loquet des portes en cherchant à les ouvrir. Si elle y parvenait, elle entrait à moitié, puis se retirait en poussant un cri effroyable. Personne n'osait plus sortir de chez soi après la nuit close.

L'apparition cessa brusquement dès le lendemain de l'assassinat.

IV

CHOSES NOCTURNES.

De tout temps la nuit a joué un grand rôle dans les légendes de tous les pays : les fantômes, les démons et les lutins profitent de l'obscurité pour se livrer à leurs ébats, et s'évanouissent généralement quand vient la lumière du jour.

Il est donc assez naturel que les paysans gallots fassent souvent intervenir dans leurs récits les *avisions* ou apparitions nocturnes qui excitent la terreur dans leur auditoire, dont une bonne partie y croit fermement.

Ces récits sont de deux sortes : les uns forment une sorte de légende assez complète qui s'est passée autrefois ; les autres ont trait à des événements contemporains, et ne parlent guère que de choses vues ou, pour mieux dire, aperçues, le premier soin de celui qui se croit en

présence d'une « avision » étant de s'enfuir à toutes jambes.

L'une des apparitions les plus communes est celle des *châsses* ou bières posées sur des *échaliers* de pierre au bord de la route. L'ombre portée des arbres éclairés par la lune dessine en effet parfois sur les pierres plates qui servent de clôtures aux champs, aux endroits où aboutit un sentier, des formes dans lesquelles les esprits prévenus voient des châsses recouvertes d'un drap blanc. (Matignon et beaucoup d'autres pays).

A la tombée de la nuit on voit — ce sont surtout des femmes auxquelles cette avision se montre — des prêtres glissant comme des ombres ou des *hommes blancs*.

Ceux-ci qui ont le visage « blanc comme des linges » et sont habillés de blanc, ne se montrent qu'aux femmes isolées, et seulement pendant l'été. Il y a quelques années, le bruit d'apparitions de ce genre se répandit aux environs de Plancoët, et prit une telle consistance que la presse s'en mêla, et un peu aussi la gendarmerie.

Il y a des pays où l'on voit, ou bien l'on entend, la *Grand'Cherrée,* — la grande Charretée, — qui transporte les morts. C'est le *Kar-an-Ankou* des Bas-Bretons. La mère de ma bonne Vincente, qui était de Saint-Pôtan, avait vu passer un soir, très-tard, la Grand'Cherrée.

La *Charette moulinoire* est une autre forme de cette superstition (canton de Matignon) : elle passe le soir par les chemins creux et à travers les champs, marchant comme le vent sous la conduite du diable, et tuant tous ceux qui se rencontrent sur son passage.

Le *Chariot de David* marche dans les airs, pendant les belles nuits d'été, avec un grand bruit, rapide comme le vent.

Ce sont les migrations des oiseaux voyageurs qui, en volant dans l'air à une grande hauteur, produisent le bruit qui est l'origine probable de cette croyance. Elle est connue dans le canton de Liffré (Ille-et-Vilaine) et probablement ailleurs. Ma belle-mère a eu une domestique qui affirmait avoir plusieurs fois entendu passer dans les nues le chariot de David.

Quand on entend le soir le bruit d'une charrette non graissée, et qu'on ne voit pas, c'est signe de mort. Ce bruit de charrette qui *couine* est le cri d'une sorte de crapaud.

Certains *doués* sont affectionnés par les lavandières de nuit; parfois elles restent des années sans qu'on entende parler de leur battoir, puis tout d'un coup elles reparaissent. En Ille-et-Vilaine, on prétend que les lavandières de nuit sont des mères qui ont tué leurs enfants, ou bien des personnes qui, pendant leur vie, ont lavé le dimanche.

En plusieurs endroits se promènent des dames blanches, qui recherchent surtout le voisinage des anciens châteaux. En 1878, une dame blanche se montra à Léhon, près Dinan, pendant plusieurs soirs; mais un journal ayant annoncé que quelques habitants se proposaient de voir si les balles passaient à travers l'apparition sans laisser de trace, la dame blanche cessa prudemment ses promenades.

Une des croyances les plus répandues est celle des signes avant-coureurs de la mort. Ce signe s'appelle un *avènement*. J'ai souvent entendu dire à des femmes de la campagne : « Je savais bien que mon parent mourrait; j'avais ouï son *avènement*. »

Ce sont surtout les femmes, plus nerveuses et par conséquent plus disposées à la crédulité que les hommes, qui ont connaissance de ces signes fatidiques.

Souvent l'avènement est annoncé par un paquet qui tombe sans cause appréciable, par des soupirs poussés par une bouche invisible dans une pièce où l'on est seul, ou par l'apparition, pendant le sommeil, de la personne qui doit mourir.

Voici quelques formes d'avènement :

Peu de temps avant la mort de la femme R..., d'Ercé, on entendit dans la maison un bruit pareil à celui d'un coffre qui se fermerait.

Une femme, dont la sœur était malade, vit, une nuit, les rideaux de son lit glisser sur leur tringle, et se fermer et s'ouvrir, comme si une main invisible les avait fait manœuvrer.

Une femme de Dinan, dont le fils était marin, était, une nuit, bien éveillée, à ce qu'il lui semblait : elle vit au pied de son lit son fils blessé et baigné dans son sang. Elle apprit ensuite que son enfant avait été assassiné la nuit même où son image lui était apparue.

Une autre vit son frère qui se débattait dans les flots. Elle sut, plus tard, qu'il avait été jeté à la mer.

Avant la mort de la femme P. D., d'Ercé, on vit pendant plusieurs nuits une chandelle qui se promenait sur la route.

Un soir, un homme sentit qu'on lui donnait un coup

de poing sur la figure : il eut beau regarder autour de lui, il ne vit personne. Il comprit alors que c'était un *avènement*, et remarqua l'heure et le jour où cela lui était arrivé. Peu après, il apprit qu'à cette heure même un de ses amis était mort.

Une femme, dont le frère était malade, revenait du marché le soir : elle vit son frère qui dansait devant elle sur la route. Elle l'appela, mais sans recevoir de réponse : elle fit une prière, et il disparut.

A la porte de sa maison, elle le revit encore qui dansait : elle pria, et il disparut de nouveau. En entrant dans la maison, elle trouva son frère mort.

A Rillé, près Fougères, on voit à certaines époques de l'année une lumière qui semble se promener dans un verger. Les gens du pays prétendent que ce feu-follet est l'âme d'une femme enceinte qui se tua en tombant d'un cerisier de ce verger, et dont l'enfant mourut sans baptême.

A Matignon, la vue du feu-follet est très-redoutée: c'est un présage de mort pour l'un des parents de celui qui le voit. Mais cette croyance disparaît.

Les paysans, très-portés à redouter les choses de la nuit, prêtent volontiers une origine surnaturelle à tous les objets, à tous les bruits dont ils n'osent ou ne peuvent se rendre compte.

Voici une aventure qui n'est vieille que d'une douzaine d'années :

Il est d'usage à la campagne, dans beaucoup de pays,

que, lorsqu'on va chercher le médecin ou la sage-femme pour un accouchement, deux hommes fassent le voyage ensemble : une personne qui irait seule serait exposée à des apparitions.

Un habitant de Saint-Briac, dont la femme venait d'être prise, au milieu de la nuit, des douleurs de l'enfantement partit pour Ploubalay, où demeurait le médecin, sans s'être précautionné d'un compagnon de route. Il ne vit d'abord rien d'extraordinaire ; mais quand il arriva au-dessous de la chapelle de l'Épine, à l'endroit où la route longe la Prée-des-Cocus, lieu marécageux et qui passe pour hanté, parce qu'on y voit des feux-follets, ses oreilles furent frappées d'un bruissement étrange qui ressemblait à une sorte de musique.

Il se rappela que, dans sa situation, une apparition était chose fort ordinaire, et la peur lui fit quitter le milieu de la route pour se réfugier sur le bord, près de la banquette, où le bruit redoubla d'intensité. Il rencontra un poteau télégraphique récemment planté là, qu'il embrassa de ses deux mains, et il resta dans cette position, tremblant de frayeur, jusqu'au jour, et sans se rendre compte de ce que la cause unique du bruissement était la vibration des fils agités par le vent.

V

REVENANTS.

Les histoires de revenants sont, comme partout, assez nombreuses ; en voici quelques-unes :

Une vieille garde-malade de Dinan, morte il y a peu d'années, racontait l'aventure suivante :

Un monsieur mourut et fut très-regretté de sa domestique, qui l'avait soigné avec beaucoup de dévoûment pendant sa maladie,

Quelques jours après l'enterrement, la domestique se trouvait un soir seule à la maison, lorsqu'elle entendit sonner à la porte de la rue. Elle alla ouvrir et reconnut son maître, pareil à ce qu'il était avant sa maladie; à cette vue, elle poussa vivement la porte et ne put fermer l'œil de la nuit.

Le lendemain, elle alla à confesse, et son directeur lui conseilla de ne pas avoir peur, et de parler à son maître s'il revenait encore.

— Jamais je n'oserai, s'écria la domestique.

Le prêtre offrit d'aller le soir à la maison : à la même heure que la veille, la sonnette tinta, et la domestique, qui alla ouvrir, tomba à moitié évanouie en reconnaissant son maître.

Elle reprit pourtant un peu ses sens, et, rassurée par la présence du prêtre, elle demanda au revenant ce qu'il voulait :

— J'ai, répondit-il, promis un voyage à Sainte-Anne-du-Rocher; faites-le pour moi.

Le lendemain, la domestique partit pour la chapelle Sainte-Anne, qui est à deux kilomètres à peine de la ville, en compagnie du prêtre. En sortant de la maison, elle sentit ses épaules chargées d'un fardeau si lourd, que c'est à peine si elle pouvait le porter. Sur la route, elle gémissait comme une personne accablée, et sa figure était couverte de larges gouttes de sueur.

Pendant la messe, elle sentit encore ce poids incommode dont elle fut tout à coup délivrée au moment de l'élévation, et, depuis, son maître ne lui apparut plus.

Deux jeunes personnes liées d'une étroite amitié se promirent, un jour qu'elles gardaient ensemble leur troupeau, que la première des deux qui mourrait viendrait dire à l'autre comment on se trouve après la mort.

Peu après, l'une des jeunes filles mourut, et son amie, qui avait oublié la promesse qui lui avait été faite, se voyait suivie la nuit par une ombre silencieuse. Une fois, elle se hasarda à lui demander pourquoi elle était ainsi poursuivie.

— Te souviens-tu, dit l'ombre, de la promesse que nous nous étions faite quelque temps avant ma mort? Je viens pour l'accomplir : conduis-toi bien, tu te trouveras bien; conduis-toi mal, tu te trouveras mal.

Ces mots achevés, l'ombre disparut et ne reparut plus jamais. (Émile Frostin, de Matignon.)

Deux sœurs, qui étaient tailleuses, se promirent un jour que la première qui mourrait viendrait donner à la survivante des nouvelles de l'autre monde.

L'aînée mourut la première, et sa sœur la vit un soir dans un chemin.

— Te voilà de retour? Comment est-on là-bas?

— Comme tu feras, tu te trouveras, répondit-elle. Regarde la vache noire qui est dans ce champ.

Pendant que la jeune fille portait les yeux dans la direction indiquée, l'ombre disparut, et elle ne la revit plus. (Jean Bouchery, de Dourdain.)

Un homme, mort depuis peu, apparut à une fille de Saint-Sulpice-la-Forêt, et lui dit :

— Je dois quinze sous à un tel : paie-les pour moi.

— Volontiers, dit la fille. Comment vous trouvez-vous là-bas?

— Pas trop bien ; je me chauffe trop dur.

Il posa la main sur la manche de la jeune fille, qui était toute roussie à l'endroit où les doigts avaient touché. (Aimé Pierre, de Liffré.)

Une lavandière prétendait que rien n'était capable de lui faire peur la nuit, et elle disait à qui voulait l'entendre qu'elle irait bien seule partout et à toute heure.

Un soir, en passant un échalier, elle vit un drap blanc qui semblait recouvrir une châsse; elle prit son battoir et se mit à en frapper le mauvais plaisant, qui s'enfuit en criant.

Mais une autre fois, elle vit une véritable châsse avec un drap blanc dessus : elle eut peur et résolut, cette apparition s'étant présentée devant elle à diverses reprises, d'aller raconter le fait à son confesseur. Celui-ci lui conseilla d'aller hardiment et de border le linceul sur la châsse. Elle le fit, et l'apparition disparut aussitôt; mais l'émotion qu'elle avait éprouvée la rendit malade, et, peu après, elle mourut. (Jean Bouchery, de Dourdain.)

VI

SORTS ET SUPERSTITIONS DIVERSES.

Même dans des pays avancés et relativement assez ins-

truits, il y a des gens qui croient encore qu'on peut jeter des sorts, Les mendiants surtout passent pour avoir cette puissance.

Il n'est pas très-rare d'entendre des fermières dire des phrases comme celle-ci : « Je lui ai donné pour qu'il ne me jette pas un sort ; » ou bien : « On dirait qu'il y a un sort sur mes bêtes, et pourtant j'ai donné à tous les chercheurs de pain. »

Il y a des gens dont le métier est de conjurer les sorts : dans un rayon de quelques lieues aux environs de Rennes, il y a au moins deux personnes qui ont ce don.

L'un d'eux est connu sous le nom de « Robert qui *défaîne* » (être *faîné,* c'est avoir de la malechance ou du guignon, d'où *enfaîner,* ensorceler, et *défaîner,* désensorceler).

Quand Robert va dans une ferme pour en enlever le mauvais sort, il est couvert d'une peau de bique et tient en laisse un petit chien noir. Lorsqu'il a accompli les rites qui font que le beurre cesse d'être blanc, ou qui enlèvent le mauvais goût, il prie les gens de la ferme d'aller le reconduire, tout en leur recommandant de ne pas avoir peur quand ils le verront monter à cheval ; car, ajoute-t-il, dès que j'aurai mis la main sur la crinière de mon bidet, vous ne me verrez plus.

Et quand on l'a reconduit un petit bout de chemin, il siffle ; aussitôt arrive un cheval ; il dit au revoir aux paysans, saute sur sa monture et disparaît instantanément. (Jean Bouchery, de Dourdain.)

Il est un livre que presque personne n'a vu et qui joue un rôle important dans les récits de choses diabo-

liques ou merveilleuses. C'est le *Petit Albert*, volume mystérieux que seuls les sorciers et les initiés, et parfois aussi les prêtres, ont en leur possession.

Le *Petit Albert* donne le pouvoir d'évoquer le diable, de lui commander de l'ouvrage, de faire venir les animaux, etc.; mais c'est un livre fort dangereux pour ceux qui ne savent pas parfaitement la manière de s'en servir; car le diable une fois venu, il leur est difficile, s'ils oublient certaines paroles, de le renvoyer, et l'on cite nombre de gens auxquels le *Petit Albert* a été funeste.

La chambrière du recteur de Gahard ayant été, pendant la grand'messe, ranger la chambre de son maître, trouva sur la table de nuit un livre qu'elle eut la curiosité d'ouvrir. Ce qu'elle lisait l'intéressait fortement; mais à mesure qu'elle lisait, la magie du *Petit Albert*, — car c'était le redoutable volume qu'elle tenait à la main, — opérait sur elle, et elle finit par s'en aller en souffle de vent.

Cependant le recteur se souvint pendant la messe du livre dangereux qui était dans sa chambre, et il accourut au presbytère; mais il ne retrouva pas sa servante, et ne vit d'autre vestige d'elle que sa coiffe qui était restée accrochée près de la fenêtre.

Il parvint pourtant à la faire revenir en chair et en os : elle n'avait en apparence aucun mal; mais elle ne survécut pas longtemps à cette aventure, et jamais depuis on ne la vit sourire. Quand on voulait lui faire raconter ce qu'elle avait vu, elle refusait de rien dire, et répondait invariablement par ces mots : Comme vous ferez, vous trouverez. (Angèle Quérinan, d'Andouillé.)

Un petit garçon avait trouvé dans le creux d'un fossé

le *Petit Albert* : le recteur, qui en eut connaissance, lui acheta le livre et le jeta dans le feu, mais sans parvenir à le brûler.

Un homme de Gahard, nommé P..., qui naguère encore était plein de vie, gardait un malade en compagnie d'un de ses voisins. Pour se divertir et passer le temps, P... prit un livre et se mit à le lire attentivement.

Tout à coup on entendit au dehors un bruit pareil à celui d'une voiture, et plusieurs messieurs habillés de rouge entrèrent dans la maison, ôtèrent poliment leur chapeau, et s'approchèrent du lit où gisait le malade. L'un d'eux lui présenta même sa tabatière en l'invitant à y prendre une prise.

Mais le malade, qui savait que P.. passait pour sorcier, refusa le tabac et fit le signe de la croix. Les messieurs rouges disparurent aussitôt.

Le lendemain, il envoya chercher le recteur, auquel il raconta tout : le prêtre dit que P... avait dû lire le *Petit Albert,* et il finit par trouver le livre de P... Il le mit dans le feu pour le brûler ; mais le livre sautait dans le brasier comme s'il avait voulu en sortir : le prêtre le repoussait dans les flammes avec sa canne, et il brûla longtemps sans se consumer.

Un soir un homme, étant un peu chaud de boire, parlait à une fille qui ne voulait pas l'écouter. Il se fâcha, et voulut lui jouer un tour. Il prit le *Petit Albert,* et quand il en eut lu quelques pages, un homme vint qui tournait en cercle autour d'elle. Mais quand celui qui avait le *Petit Albert* voulut renvoyer celui qu'il avait ap-

pelé et dont il était maintenant effrayé, il ne put retrouver la page où se trouvaient les paroles qui chassent le démon.

On fut obligé d'aller chercher le curé, qui brandit son goupillon, en ordonnant au diable de s'en aller ; et il s'en alla en vent, abattant sur sa route les pommiers et les chênes.

Il y a nombre de légendes où le diable vient se mêler aux danseurs. Cela s'explique par l'acharnement avec lequel le clergé a, depuis le commencement du siècle, combattu les danses dans le pays gallot, où il est parvenu, en beaucoup d'endroits, à les faire disparaître.

J'ai recueilli dans divers pays trois récits complets, le *Pacte,* la *Fiancée parjure* et le *Diable ménétrier,* qui sont assez longs; voici quelques narrations plus courtes où le diable vient sur la terre à l'occasion de danses :

Plusieurs jeunes gens s'étaient réunis pour danser : tout à coup un grand cheval noir apparaît au milieu d'eux et les glace d'épouvante ; un prêtre se trouve à passer par là et chasse cette bête, qui était évidemment le diable.

Le lieu où le récit place cette scène était précisément situé dans une commune des environs de Saint-Brieuc, où les prêtres avaient fait beaucoup d'efforts pour empêcher les danses, mais sans y réussir complètement.

A un bal de la Fontaine-des-Eaux, à Dinan, sous la Restauration, un monsieur vêtu de noir et qui, au premier abord, semblait fait comme tout le monde, vint, dit la légende, se mêler aux danses. Bientôt on s'aperçut qu'il avait un pied fourchu. M. Bertier, alors supérieur

du petit Séminaire, exorcisa le danseur, qui se dissipa en fumée, non sans laisser après lui, comme tous les démons qui se respectent, une forte odeur de soufre.

Le sureau autour des maisons, des grains de sel placés dans le fond des barattes, empêchent les sorts.

Le trèfle à quatre feuilles fait gagner à tous coups aux jeux de hasard; mais il ne faut pas savoir qu'on l'a sur soi.

Les arbres meurent quand ils ont été piqués par un v'lin, — c'est un reptile quelconque.

Si on a un serpent sur soi, on devine toutes les métamorphoses, et les objets ensorcelés paraissent sous leur véritable forme.

Le cierge qui brûle le plus rapidement, pendant la messe de mariage, indique celui des deux époux qui mourra le premier.

Si, pendant l'élévation de la messe de minuit, on fait le tour d'une croix emboîtée, on voit la figure de sa bonne amie ou de celle qu'on épousera.

Pour que les vaches aient leur veau en jour, il faut que la dernière fois qu'on leur tire du lait soit un dimanche.

Le vendredi *mńi* (le vendredi-saint) on fait jeûner les petits enfants pour qu'ils trouvent des nids.

La procession de la Saint-Marc (25 avril) a pour but de faire crever les *langousses;* c'est ainsi qu'on nomme, en Ille-et-Vilaine, les mouches qui naissent sur l'eau.

VII

DEUX GENÈSES DE LÉGENDES.

Voici deux légendes qui sont, pour ainsi dire, écloses sous mes yeux :

Un meunier des environs de Pont-Aven se remariait peu de temps après la mort de sa première femme. Le jour de la noce, au moment où le marié et l'épousée montaient en charrette pour aller au bourg de Nizon, où devait être célébré le mariage, on vit paraître un lièvre qui semblait pleurer, et après lequel les chiens ne couraient pas. Il suivit le cortége, toujours avec un air affligé, jusqu'au bourg de Nizon, où il disparut dans le cimetière, tout auprès de l'endroit où la première femme du meunier avait été enterrée.

Telle était, avec quelques enjolivements qui m'ont échappé, l'histoire qu'on racontait dans le pays en 1874, et l'on disait que ce lièvre n'était autre que la défunte, qui venait reprocher à son mari de se remarier trop tôt.

J'interrogeai une personne qui avait assisté au mariage; toute cette légende reposait sur ce fait assez fréquent : un lièvre avait traversé la route devant les charrettes de la noce.

Le 7 janvier 1877, une trombe ravagea sur son parcours plusieurs villages et plusieurs champs des communes d'Ercé et de Gahard. Les dégâts furent considérables : j'ai vu des chênes enlevés de terre avec leur motte, un pommier lancé par dessus un talus dans le

champ voisin; un autre, déraciné par le vent, avait été posé en travers sur un chêne fourchu, également renversé; des maisons étaient éventrées et les toits enlevés : on eût dit, en quelques endroits, qu'un bombardement avait eu lieu.

Une trombe est un phénomène assez rare dans ce pays : les anciens même ne se rappelaient pas en avoir vu d'autre. Celle-ci a donc frappé vivement l'imagination des paysans. Ne se rendant pas compte de la marche du météore, ils ont été portés à lui attribuer une sorte d'origine merveilleuse, et à personnifier sous une forme humaine (anthropomorphisme) l'ouragan dévastateur.

Voici le récit à peu près textuel qui me fut fait le 19 janvier, douze jours après, par un de mes fermiers, homme intelligent et assez instruit :

« On dit, je n'en crois rien, je pense que ce sont des fables, que le matin, au moment où passait l'ouragan, une femme vit comme une forme humaine en tête de la trombe : elle appela aussitôt une autre personne qui ne vit rien. »

Cette femme aura cru voir, au moment du coup de vent, — qui avait lieu le matin avant jour, — une chose ronde comme une forme humaine. Elle l'aura raconté à ses voisins, qui auront dit qu'elle avait vu une forme humaine précédant la trombe. En passant de bouche en bouche, il est possible que la boule ronde entrevue par cette bonne femme se transforme en un ange exterminateur précédant la nuée dévastatrice et vengeresse.

Paul Sébillot.

FRAGMENT D'UN LEXIQUE VOGOUL

Note de la rédaction. — M. Bensengre, de Moscou, correspondant de la Société d'anthropologie, a recueilli ce lexique, à l'exposition de Moscou, de la bouche d'un Vogoul *errant*. Les Vogouls errants, sauvages, comme l'on dit en Russie, ne forment plus, dit l'auteur, qu'une vingtaine de familles, composées d'une cinquantaine de personnes. Il faut les distinguer des Vogouls établis dans le gouvernement de Perm. Ceux-ci seraient au nombre, non de 7,000 à 8,000, comme on le dit généralement, mais seulement de 1,800. Les Vogouls errants marchent à une extinction prochaine, car, chez eux, la natalité est des plus faibles.

Les mots cités ci-après ont été écrits sous la dictée d'un Vogoul « errant », Ivan Platonovitch Solovarov, venu du gouvernement de Tobolsk, district de Bérézov, des bords de la rivière Lozva, et nommant sa tribu « Helm-Holz. »

La terre, *mâ*.
L'eau, *vite*.
Le ciel, *torm*.
Le soleil, *kôtole*.
Les étoiles, *sâou*.
La lune, *yongobe*.
L'aurore, *postăghli*.
Les nuages, *toulène*.
Un gros nuage, *tchohèle*.
Le tonnerre, *tchohèle-kâarsi*.
L'éclair, *sâali*.
La pluie, *râakouïe*.
La neige, *touïte*.
La grêle, *ahtsen-sohl*.
Le givre, *sôyet-kôhle*.
La gelée, *ayssiarme*.
Le froid, *pollouvme*.
Le chaud, *règhne*.

L'humide, *whüte.*
Le sec, *toôsme.*
La lumière, *pôssène.*
L'aube, *hôtli.*
Le jour, *kôtole* (comme le soleil).
La nuit, *yéïti.*
Midi, *kolliât.*
Le soir, *yéléïdimi.*
L'année, *toglitouïe.*
Le mois, *ouat-kôtole.*
La semaine, *sâat.*
La montagne, *ourre.*
La pierre, *aâḥteuse.*
Le sable, *séghouïe.*
L'argile, *raâḥt.*
La forêt, *ouarghive.*
Un arbre, *iyïve.*
La prairie, *nürme.*
L'herbe, *pome.*
L'homme, *hèlm-holz.*
La femme, *néaie* (*néez*).
Le père, *aôssime.*
La mère, *siaânime.*
L'enfant, *niaourme.*
Une fille, *âghïé.*
Un garçon, *pyrḥe.*
Un vieillard, *matam-assé.*
Une vieille, *matam-yékaé.*
Un frère, *yâghbyïme*, *yalpyḥ.*
La sœur, *yaghaïme, yalâgh.*
L'oncle, *assépyïme.*
La tante, *anéghwyïme.*
La noce, *haïto-laḥtème.*
La tête, *pounghe.*
Les cheveux, *ponghe-âte.*
Les yeux, *samaghme.*
Le front, *veltâme.*
Les joues, *paytaghme.*
Le nez, *niôlôme.*
Les oreilles, *païyaghme.*
La langue, *nélme.*
La bouche, *souôpme.*
Les dents, *pongh.*
Le menton, *touôspoun.*
Le cou, *sypléou.*
La poitrine, *maglame.*
Le ventre, *sory.*
Les bras, *kate.*
Les pieds, *laghle.*
Les ongles, *kouascoeur.*
Les doigts, *touïyasoule.*
Le pénis, *voïssiḥ.*
Le derrière, *pouïssème.*
Le bonnet, *kent.*
La veste, *nouyïe.*
La chemise, *soupe.*
Le pantalon, *maýne-soupe.*
Le mouchoir, *pounctor.*
La ceinture, *ouénd-ap-kouali.*
Les bottes, *soboḥ.*
Les bas, *ouâyia.*
Les souliers, *niârrha.*
La maison, *kouôl.*
Le toit, *kouol-alla.*
Le verre, *koumïska-coeur.*
La porte, *aouyïe.*
Le plancher, *kouol-kène.*
La table, *paâssène.*
Le banc, *ou-oûntative.*
Le seuil, *aouïghape.*
Le potager, *sètne.*
Le feu, *oula.*

Le bois, *ouïglive.*
Le charbon, *lotoeh.*
La hache, *sâourpe.*
Le couteau, *kasséy.*
La scie, *sartné-coeur.*
La cuillère, *kop.*
La tasse, *âni.*
Le pain, *nianne.*
Le gruau, *sôlâmt.*
Le beurre, *say ou oy.*
La viande, *néouyle.*
Le lait, *siaghwouïle.*
L'eau-de-vie, *orôk.*
Le blé sarrazin, *syrtène.*
Les pois, *poursiaḥ.*
La farine, *kolosse.*
La soupe aux choux, *ismithe.*
Un œuf, *monghyïe.*
Un fusil, *pissyïe.*
Le petit plomb, *saouḥnïale.*
La poudre (à canon), *séouïya.*
Le plomb, *atwousse.*
La pierre à fusil, *oulïaḥts.*
L'arc, *yôoute.*
La flèche, *nïale.*
La corde, *yôantou.*
Les filets, *tolyḥ.*
Les petits filets, *coulepe.*
Filets en osier, *kamkà.*
L'hameçon, *ouândope.*
La ligne, *kasseka.*
Le traîneau, *soupe.*
Le bâton (pour diriger les rennes), *narrnive.*
La nacelle, *kap.*
La rame, *touop.*

Le fer, *kère.*
Le cuivre, *arghine.*
L'or, *soôrni.*
L'argent, *sïaâle-hôlne.*
Le sapin, *tarä.*
Le pin, *kouôt.*
Le mélèze, *naḥ.*
Le sapin blanc, *niouli.*
Le bouleau, *kay.*
Le tremble, *kapehâ.*
L'aune, *koroḥtâ.*
Le merisier, *yamhive.*
Le saule, *type.*
Le chèvrefeuille des bois, *meḥpylhive.*
Le noisetier, *paâksame.*
Le framboisier, *omésse.*
Le groseillier, *sozy.*
La canneberge, *moreḥ.*
L'airelle, *sauouypile.*
La myrtile, *saouni.*
La myrtile bleue, *taḥtyle.*
Les champignons, *laḥs.*
La mousse, *hâsli.*
Le poisson, *hôle.*
Le gardon, *houyïème-hôle.*
La perche, *symri.*
Le brochet, *sorte.*
La tanche, *alme.*
Le carrassin, *tôrehôle.*
La nelma (saumon de la Sibérie), *ousse.*
La gremille, *tarkâ.*
Le hareng, *méoule.*
L'hombre (d'Auvergne), *assïahôle.*

La lotte, *syïe.*
La salveline, *manyahouyie.*
L'esturgeon, *souby.*
Le caviar, *porre.*
L'ours, *toryve.*
Le loup, *ouïe.*
Le renard, *oḥsiarre.*
Le glouton, *toulmaḥ.*
La loutre, *houletèpe.*
Le lynx, *rasse.*
La zibeline, *néhousse.*
L'écureuil, *léyne.*
L'hermine, *séoulzi.*
L'écureuil strié (kouroundoub), *kayssère.*
L'élan, *ḥône.*
Le renne, *saâli.*
Le cheval, *louou.*
Le bœuf, *myssehope.*
La vache, *mysse.*
La brebis, *païya.*
Le cochon, *poroïsse.*
L'aigle, *yoouseouie.*
Le vautour, *karphanne.*
Le corbeau, *koulaḥ.*
La corneille, *ourynékwa.*
Le cygne, *hôtyne.*
Le milan royal, *koralmyouie.*
L'oie, *lund.*
Le canard, *vasse.*
La mouette, *callivïou.*
La mouette blanche, *colnïa-ouïte.*
La gélinote, *kisoupe.*
Le coq de bruyère, *mahne-sine.*
Le tétras, *yattry.*
La perdrix, *onghka.*
La bécasse, *soulzy.*
La grue, *tary.*
La mésange, *vorsiḥ.*
Le blanc, *waykène.*
Le noir, *sèmle.*
Le vert, *kassyme.*
Le rouge, *wyre.*
(Il n'a pas pu nommer ni le jaune ni le bleu.)
Beaucoup, *sâou.*
Peu, *mosséouyïa.*
Rien, *nematra-akim.*
Plus, *yanyḥ, sâou-mayénne.*
Combien ? *mansamil-olm.*
Quand ? *kaoune-yaḥteïme.*
Où ? *kool-olessène.*
Je veux manger, *tenghoua-tan-kheïm.*
Je veux boire, *vilaïmka-tan-kheïm.*
Je veux dormir, *kouyïghm.*
Je veux fumer, *konghsa-par-teïm.*
Mâcher, *tôoultaḥteïm.*
Mordre, *tâoumilme.*
Priser, *sarrehartim.*
Le tabac, *sarre.*
Marcher, *yâmèghme.*
Aller en voiture, *ymsèghme.*
Je suis allé, *ménèghme.*
Prier Dieu, *torm-hosséïme.*
Pleurer, *youne-si.*
Rire, *moynti, moyntèghme.*
Se réjouir, *siaâhty.*
Danser, *yékouèghme.*

Chanter, *yérghèime* (*yeurgh*).
Tirer (du fusil), *paatalèghme*.
Tirer (de l'arc), *paachtèghme*.
Pêcher à la ligne, *ountplèghme*.
Casser, *raâtèghme*.
Couper, *yaâhtèghme*.
Coudre, *yôountèghme*.
L'aiguille, *yôountope*.
Le fil, *séaytope*.
Le savon, *moïtah*.
Le seau, *pêtre*.
Le poil, *kouourre*.
Cuire, *niououlpayti*.
Manger, *niououltèghme*.
Le riche, *pôoume*,
Le pauvre, *nioussa*.
Le parrain, *pérnèmeyaghme*.
Baptiser, *pérpantoule*, *perpanlôoume*.
La foire, *tépalhtègme*.
Le papier, *nèph*.
Écrire, *hansseïme*.

Moscou. BENSENGRE.

VARIÉTÉS ÉTYMOLOGIQUES

ἙΡΜΗΝΕΎΣ.

Curtius (*Griech. Etym.*), à l'occasion de l'étymologie d'Ἑρμείας = skr. *sârâmeyas,* émet quelques doutes sur les rapports avec Ἑρμείας des expressions grecques ἕρμαιον, ἑρμηνεύς, ἑρμηνεύω, qui ne sont pas éclaircis. En ce qui concerne ἕρμαιον, la relation avec Ἑρμείας est assurément incontestable; mais, par contre, ἑρμηνεὺς et ἑρμηνεύω doivent être décidément distingués d'Ἑρμείας : ἑρμηνεύς provient d' *ἑρμην-, à l'aide du suffixe secondaire -εύς, comme κηπεύς de κηπο-, ἱππεύς de ἱππο-, et *ἑρμην- lui-même est identique au latin *sermon-*.

ΘΥΓΆΤΗΡ.

Θυγάτηρ ne peut être directement comparé au skr. *duhitar,* et ces deux formes ne peuvent en aucune façon provenir d'un *dhugatar* préexistant, comme on le croit. Toutefois, la racine est bien DHUGH- « traire » et la fille la « trayeuse », c'est-à-dire la première servante de la maison. L'objection du Dictionnaire sanskrit de Saint-Pétersbourg (art. *duhitar*) que *duhitar* prenait originairement *dh* au commencement, tandis que *duh* a possédé un *d* à cause du gothique *tiuhan*, n'est pas fondée, car le go-

thique *tiuhan* n'a point de rapport avec le skr. *duh* (= *dhugh,* cfr. le futur *dhôkṣyâmi* et l'impératif *dhukṣva*), mais avec le latin *ducere.*

Dans cette période de la vie du langage où il n'existait encore aucun genre grammatical, de *dhugh,* au moyen du suffixe *-tar,* a été formé le substantif actif *dhugh-tar.* De *dhugh-tar* est sorti en aryen *dhugh-a-tar, dhugh-i-tar,* tandis que dans les langues européennes la forme *dhugh-tar* s'est maintenue. A *dhugh-i-tar* remontent le skr. *duhitar,* le vieux baktrien *dughdhar,* l'arménien *dustr* (pour *duztr* = *duzitar*), et à *dhugh-tar,* qui a dû devenir *dhuk-tar,* se rattachent le gothique *dauhtar,* le lit. *dukter* (nominatif *dukté*), le grec θυγάτηρ. Ce dernier ne peut être pour *dhughatar,* qui serait alors devenu *τυχάτηρ; il provient donc d'un ancien *θυκτηρ. De *θυκτηρ (= *dhuk-tar*) est issu d'abord et plus tard *θυκάτηρ, et de celui-ci enfin (tout comme ὀρτυκ = skr. *vartaka-* devint ὀρτυγ-) la forme réelle et actuelle θυγάτηρ.

Vienne, septembre 1879.

Friedrich Mueller.

BIBLIOGRAPHIE

Origens y fonts de la nació catalana, par Salvador Sanpere y Miguel. — *Barcelona,* 1878, gr. in-8°, 271 p.

Cet intéressant mémoire, qui a obtenu le premier prix du concours ouvert par le journal *la Renaissance,* de Barcelone, a pour objet la recherche des origines catalanes et passe en revue tous les éléments du problème, la terre, la race, le peuple, la langue, les coutumes. La première page du texte porte, en gros caractères, le sous-titre : *Époque azoïque;* c'est dire que l'auteur prend son sujet véritablement *ab ovo.* L'ouvrage, au surplus, est consciencieux, bien fait, bien écrit ; mais, à notre avis, il ne prouve pas grand'chose : c'est une nouvelle démonstration de la théorie ibérienne, à l'aide d'étymologies basques audacieusement proposées par une personne qui ne sait point la langue basque. La principale originalité du livre, toutefois, est un essai du déchiffrement par l'hébreu de quelques-unes des inscriptions dites celtibériennes. M. Sanpere voit, en effet, dans l'hébreu, la langue des conquérants civilisateurs de la Catalogne, tandis que l'idiome national des indigènes est, à ses yeux, l'*escuara*, parent de l'*accadien,* qui est la langue des Ibères du Caucase. Cette indication suffit pour mon-

trer à quelle école se rattache l'auteur de la *nació catalana*.

Ce mot de « nation », ces tendances particulières, ces théories d'une indépendance originelle de mœurs, de langage, de religion, ne sauraient, au surplus, nous inspirer la moindre sympathie. C'est, au fond, le même sentiment qui anime les *félibres* de notre Provence et l'*Association basque* de Pampelune. Il n'y a là, conscient ou inconscient, qu'un mouvement politique, sans portée et sans avenir, d'un caractère essentiellement clérical. Nous ne saurions en redouter les conséquences; nous ne pouvons d'ailleurs l'encourager, sous quelque apparence libérale et scientifique qu'il se dissimule.

La Réole (Gironde), le 8 novembre 1879.

J. V.

Grammaire comparée des dialectes basques, par W.-J. Van Eys. — *Paris,* Maisonneuve et Cie, 1879, grand in-8° de XI-535 p.

C'est avec une légitime fierté que M. Van Eys doit envisager le sort de son petit *Essai de grammaire,* publié en 1865, à Amsterdam, sous le voile de l'anonyme, et réimprimé, avec de notables augmentations, deux ans après. Ce mince volume, en douze années de laborieuses et patientes recherches, est devenu le gros in-octavo que voici, livre d'ailleurs aussi élégant, aussi commode que ses devanciers, et d'une exécution matérielle irréprochable.

L'ouvrage de M. Van Eys est encore l'étude *d'ensemble* la plus complète et la plus méthodique qui ait été publiée sur la langue basque. Qu'on ne s'y trompe point, je dis l'étude *d'ensemble,* sans prétendre offenser les auteurs de divers livres excellents, mais relatifs seulement à certaines parties de la grammaire.

Mais l'écueil des entreprises de ce genre, l'écueil inévitable, c'est l'imperfection générale et la fréquence des défauts de détails. M. Van Eys ne pouvait prétendre y échapper; il me permettra de lui signaler ici quelques *desiderata,* quelques lapsus, quelques erreurs.

Le savant linguiste a peu séjourné dans le pays basque dont il n'a point visité toutes les parties; il a dû trop souvent s'en rapporter au témoignage des autres, et force lui a été de se contenter d'ordinaire de la lecture et de l'analyse raisonnée d'écrivains des diverses époques. De ces éléments, un peu insuffisants peut-être, M. Van Eys a tiré le meilleur parti possible. Mais on voudrait, tant les spécialistes sont difficiles à satisfaire, plus de lecture encore : il me semble que certains auteurs importants auraient pu fournir à M. Van Eys d'utiles indications. On regrette que des observations personnelles n'aient pu être faites, dans le pays même, au moins sur tous les grands dialectes. Enfin, certains paragraphes ont été manifestement écrits avec une précipitation fâcheuse : *eneyen,* dans Dechepare (p. 98), n'est pas autre chose qu'une coquille typographique, pour *enuyen* « que je n'eusse pas » au subjonctif.

Je soumets à l'habile basquisant quelques observations sur certaines particularités de la phonétique basque.

P. 2 (note). M. Van Eys affirme que *semea* et *arnoa* ne

deviennent jamais *semia* et *arnua* en labourdin; cette assertion est beaucoup trop radicale. L'adoucissement des finales devant l'article est, au contraire, général dans la prononciation populaire labourdine actuelle; *ea* et *oa* sont pédantesques.

P. 218 (note 2). *Aditu* fait *aitu* dans d'autres dialectes qu'en biscayen, par exemple en labourdin. Si de *biar dot* le biscayen fait *biot,* le labourdin dit *behaut* pour *behar dut* « j'ai besoin », de même sens.

P. 281-282. Le labourdin a autant de tendance au moins que le biscayen à « élider » les *r*, et il dit communément *edanazi*, *yanazi,* etc., avec *a* long (*arazi*, *aazi*, *azi*).

P. 14 (note 1). L'*er* du datif pluriel défini en souletin, correspondant à l'*ai* guipuscoan, n'est point inexplicable. La série des mutations est la suivante : **aki, ai, ei, eri, er;* à Saint-Jean-de-Luz, notamment, on dit actuellement *gizoneri* « aux hommes », d'où, par la chute de l'*i*, la forme souletine *gizoner,* où le datif n'est plus indiqué que par la consonne euphonique adventice. Ces datifs en *er* sont spéciaux au souletin et au bas-navarrais; il n'est point exact, comme dit M. Van Eys (p. 6), qu'ils soient en usage dans quelques localités du labourdin.

P. 40. *Baino,* dans les livres labourdins (ce dialecte répugne aux mouillements, admis seulement dans les variétés de la côte) ne représente point *baño;* on prononce, par exemple à Sare, *bai-no* et non *bagno.*

P. 154 (note 3). Dans la phrase de Dechepare *bihotza daut bethiere nygarrez, daut* est pour *dagot* (**daot*) « il demeure à moi, le cœur me demeure toujours en larmes ».

P. 159 (note 1). L'*i* du *niatorquezu* de Dechepare s'explique fort bien. *Natorquezu* est la forme indéfinie « je viendrais à vous », et *niatorquezu* la forme allocutive « je viendrais à vous que je respecte. »

P. 446. Je ne m'explique guère pourquoi M. Van Eys dit : « *bai,* oui, autrefois *bay* ». Quelle différence y a-t-il dans la prononciation de ces deux formes orthographiques?

P. 521. Dans *nendilla* guipuzcoan (de *nendin,* si l'on veut), le *l* n'est pas redoublé, mais mouillé.

P. 53 et note. En biscayen *gizonakaz* et *eurakan* ne sont point pour *gizonak* + *z* et *eurak* + *n,* mais pour *gizonak-gaz* et *eurak-gan.* Donc, ma rectification de Ribáry est exacte : *aitakaz, aitakez* (considérés comme *aitak* + *z*) n'existent pas. Le phénomène qui se produit ici est le même que celui signalé par M. Van Eys quand il veut (p. 474) qu'on écrive *eurakanako* pour *eurak ganako.*

P. 19. M. Van Eys ne trouve en basque qu'un seul mot où le *f* pourrait être primitif, *farra* « rire ». Un jeune sémitiste de mes amis m'indique, comme origine probable, l'arabe *ferah* « joie ».

J'aurais à présenter bien d'autres remarques de détail sur les diverses parties de la grammaire ; mais je ne veux point abuser de la patience de mes lecteurs. Je me borne à protester contre certaines affirmations à mon avis prématurées et hasardées : l'identité du *n* génitif et du *n* locatif; le caractère de pluralité du suffixe partitif en *ik;* la dérivation du pluriel en *k* des formes en *eta,* etc. Il ne me paraît point que les démonstrations de M. Van Eys soient suffisantes pour couper court à toute discussion, d'autant plus que M. Van Eys a parfois négligé certaines

observations dont il eût été bon de tenir compte. Il est parfaitement certain, par exemple, que le suffixe *ra* « à, vers, etc. » s'unit au nom défini sans intercalation de l'article : *mendira* « vers la montagne » (p. 53, 74-75) et non *mendiara;* il est non moins exact que le souletin change *ra* en *la* et, anomalie singulière, conserve l'article : *mendiala ;* mais il eût été bon de dire qu'une variété du souletin parlé en Espagne, le roncalais, présente une forme intermédiaire en *ra* avec l'article. Le prince L.-L. Bonaparte, auquel on doit cette observation précieuse, cite *usi-a-ra* « vers le bois ». Si M. Van Eys avait eu plus d'occasion d'entendre parler des Basques, il n'aurait pu songer à reprocher à M. Gèze d'avoir écrit *hountaco* et *huntara* (p. 49, note 2) : le groupe *nt* est parfaitement admis par la phonétique souletine, de même que les formes verbales attributives en *r* n'y sont point aujourd'hui inusitées (p. 6). Dans plusieurs manuscrits de pastorales, copiés récemment par des paysans illettrés, on lit couramment *hanco, hountan, bihotça derit tristetu,* etc.

Les théories de M. Van Eys sur le verbe basque sont tellement neuves et tellement hardies, qu'il est difficile, je ne dis pas de les discuter, mais même de les résumer. Le verbe occupe près des quatre cinquièmes de la *Grammaire comparée,* et l'on voit combien l'auteur tient à ses conclusions. Elles me semblent pourtant, en général, fort contestables.

Quand M. Van Eys, par exemple, nie que le basque possède un subjonctif, je crois qu'il ne sera suivi par personne. Il ne suffit pas de se révolter contre l'invraisemblance d'un fait, d'accuser tous les anciens écrivains d'être tombés dans la même erreur; il faudrait d'autres

arguments. L'examen des textes montre que, là où les langues aryennes veulent le subjonctif, là où leur verbe prend une forme conjonctive, pour nous exprimer plus scientifiquement, le basque ajoute un *n* final à son indicatif (ce *n* final est-il identique à celui des imparfaits modernes? c'est une autre question); de plus, la troisième personne des imparfaits remplace son initiale (qui n'est point constante, puisqu'en biscayen elle disparaît; au présent actif il n'y a pas de signe de la troisième personne sujet) par un *l*. M. Van Eys fait de cette troisième personne en *l* un conditionnel tronqué, et quand au *n*, il le confond avec *la* et le traduit par « que »; *dudan,* par exemple, signifie pour lui « que j'ai », tout aussi bien que *dudala*. Dans l'usage courant *dudala* correspond à *que j'ai* et *dudan* à *que j'aie*. Évidemment *dut* ne varie pas; mais il faut tenir compte de ce que *n* et *la,* tous deux « que », diffèrent entre eux précisément comme en français *aie* et *ai*. Il y a ici un double problème, morphologique d'abord, fonctionnel ensuite. *La* a la fonction affirmative, *n* la fonction conjonctive; la preuve en est dans la superposition des deux suffixes : M. Van Eys cite par exemple (p. 520, note) la phrase : *Agostinek gura euan kristinauak komulgatu zitezela* « Augustin voulait que les chrétiens communiassent », et il ajoute : « les dialectes français eussent écrit *zitezen* »; pas le moins du monde, *zitezela* n'étant que *zitezen* + *la;* cf. *nendila*, *dedilla*, communs : dans ces exemples, *la* rend notre « que » et *n* exprime l'idée conjonctive. Il n'est donc pas exact de soutenir que le subjonctif n'existe pas en basque; il y est formé par le suffixe *n*. Et, morphologiquement, *dudan* « j'aie » ne diffère pas plus de *dut* « j'ai » que δίδομαι

de διδῶμαι en grec, ou *tudati* de *tudâti* en sanskrit védique.

M. Van Eys est d'ailleurs tellement convaincu de la sûreté de sa doctrine, qu'il critique sévèrement la méthode ou le système du travail des autres. Il conteste (p. 114) l'utilité des tableaux qu'*on* a donnés (*on*, c'est le prince Bonaparte et moi), et, pour en montrer l'inanité, il cite trois formes extraites d'un tableau que j'avais construit pour rechercher la forme primitive de *zen* « il était ». Évidemment, de *liteke* et de *balitz* seuls ne résulte pas la preuve que *zen* est tronqué de *zitzen* ou *litzen* (avec *n* adventice final) ; mais en étudiant l'ensemble du tableau, en voyant par exemple qu'on dit *litzateke* pour *liteke* en biscayen et en navarrais, que « il était à lui » devient *zitzayon* ou *zitzakon,* où *o, yo, ko* représente « à lui », la dérivation proposée ne devient-elle pas plus admissible? Je ne vois pas d'autre but pour une grammaire comparée que la reconstitution des formes primitives, et comment y arriver sans tableaux méthodiques? M. Van Eys préférerait « des règles » ; qu'est-ce que c'est que « des règles » dans un ouvrage scientifique? Je ne les comprends que dans un ouvrage pratique, dans quelque manuel de Lhomond, Burnouf, Noël et Chapsal, et autres Bacharach... et encore. La science n'a que faire d'affirmations dogmatiques : elle cherche, combine, groupe les faits, construit des théories toujours flexibles et perfectionnables, toujours relatives. La science a l'horreur de l'absolu, et n'admet d'autres règles que l'observation et l'expérience.

Guéthary, 20 octobre 1879.

Julien Vinson.

QUELQUES REMARQUES

SUR LE

VIIIe FARGARD DU VENDIDAD.

Le huitième Fargard est un composé de morceaux qui n'ont aucun rapport entre eux et dont quelques-uns y ont été insérés par hasard, tandis que d'autres ont été composés exprès pour donner une apparence d'unité aux éléments les plus hétérogènes. La forme de l'ensemble est tellement décousue qu'on aurait grand'peine à se l'imaginer sans l'avoir lu. Les interruptions à la suite des idées, qu'on y rencontre, les interversions fréquentes qui en obscurcissent le sens, les fautes grossières de grammaire, les anomalies des formes, en un mot tous les défauts qui le caractérisent, font de ce Fargard le type achevé du Vendidâd. Le plus grand fragment – et celui que nous désignerions comme le noyau primitif de ce chapitre, si nous pouvions nous persuader qu'il existait un Vendidâd écrit avant la dernière rédaction du Z.-Avesta — le morceau le plus considérable, disons-nous, est celui qui, commençant au premier verset, s'occupe du traitement des morts, et des souillures que contractent ceux qui touchent

aux cadavres. Mais ce morceau même est aussi découpé et les fragments en sont dispersés çà et là, de sorte qu'il n'est pas facile de les réunir tous ensemble. Si nous avions devant nous un recueil de lois et de rites dont nous pourrions affirmer qu'il possédait autrefois une forme achevée et cohérente, nous essaierions de lui rendre son aspect primitif. Mais vu le grand désordre qui règne dans tout le Vendidâd, les irrégularités grammaticales que nous y rencontrons à chaque pas, et que nous sommes forcé d'envisager comme des fautes réelles et non exclusivement comme les suites de la décomposition de la langue, vu enfin les contradictions et les absurdités évidentes dont ce livre fourmille, nous avons toute la peine du monde à croire que le Vendidâd, tel que nous le possédons, ait existé comme un recueil reconnu avant la dernière rédaction du Vendidâd. Nous ne prétendons donc point restituer le texte de ce Fargard; nous nous bornerons à y mettre un peu d'ordre, afin que le sens en devienne plus clair, et alors nous dirons quelques mots sur les vv. 16-19.

Voici donc les changements que nous proposons : — Après v. 3 il faut insérer vv. 41-51 du VIe Farg., et puis vv. 10-11 du Ve; car il est évident que la question posée au Farg. V, 10, n'a aucun sens là où elle se trouve, et il n'est pas moins clair qu'elle appartient à un passage où il est question du traitement des cadavres. Après V, 11, vient donc VIII, 4-10, comme on le trouve dans nos éditions, à ceci près qu'à la suite du mot *nidait'yãn* (VIII, 10) il faut insérer le mot *hvaredareçîm*, de la variante V, 13. — Ensuite viendra V, 14, et puis VIII, 11. Nous rejeterions du texte (avec M. de Har-

lez) VIII, 13, à commencer par le mot *nôiṭ*, — non à titre d'interpolation postérieure, car selon nous tout est ici contemporain, sauf les morceaux métriques — mais parce qu'il établirait un rite qu'on ne peut guère prendre au sérieux. On a beau dire qu'il se trouve dans le texte, qui doit être regardé comme une chose sacrée, et que des usages encore plus dégoûtants ont prévalu en Orient où les mœurs diffèrent tant des nôtres. Tout cela est dit à merveille ; mais il faut se rappeler que non-seulement les textes ne font aucune allusion à ce rite étrange, mais qu'il n'a laissé aucune trace dans la tradition. De plus, le seul motif qui aurait pu en justifier l'introduction — la rareté des bestiaux — est précisément celui qui en démontre l'inutilité, car les bestiaux ne manquaient jamais. Enfin il se peut que les mots *huaètvadat'aça*, *huaètvadat'éçcca* soient susceptibles d'une explication différente de celle qu'on leur a donnée jusqu'ici ; en tout cas la prudence nous engage à nous méfier d'une interprétation qui non-seulement établirait un rite bizarre et dégoûtant, mais qui a en outre le grave inconvénient de mettre la dernière moitié du verset en contradiction avec la première. Pour notre part, comme nous ne pouvons en offrir une explication nouvelle, nous nous refusons à voir dans ce passage obscur autre chose que la justification de quelques usages singuliers qui règnaient peut-être parmi les classes ignorantes et superstitieuses du temps des Sassanides.

VIII, 21, est un fragment métrique que nous scanderions ainsi :

pâta nô ṭbishyañtaṭ pairi
mazdâoçca Armaitis'ca (1)
vînaçê druk's' daèvôcit'rê
vînaçê daêvô-frakarstê

vînaçê daevò-fradâitê
apa druk's' nascê dvâra (2)
apa vînaçê apâk'd'ra
apa naçyèhi mereñcainîs

Je rapporte cet adjectif au mot *apâk'd'ra*, conformément à l'opinion de M. de Harlez exprimée dans une note ad locum. Le *mâ* est de trop.

Les mots qui suivent : *gaèt'âo açtvaitîs ashahê* n'appartiennent probablement pas à ce qui précède; ils semblent avoir été pris au Vd. XVIII, 55.

VIII, 26-33, est un fragment isolé qui n'a rien à faire ici, puisqu'il n'a aucun rapport avec ce qui précède ou ce qui suit; et 28-30 en est une modification philanthropique, comme à III, 40-42. Il sert à montrer l'ignorance des rédacteurs et leur incertitude relativement aux lois mazdéennes.

VIII, 39, *paça fraçnataèibya zaçtaèibya* est de trop.

VIIII, 41 et 42, il faut rejeter les mots *hô-nâ* que Westergaard désigne comme douteux,, et qui ne se trouvent point dans les vv. suivants.

VIII, 80, est un fragment métrique, à notre avis, et nous le scanderions ainsi :

(1) Les deux premières lignes se trouvent chez Geldner. *Metrik des jungeren Avesta*, p. 31 § 45.

(2) *dvâra* est trisyllabe ici, comme Jt. 19, 49.

yahmât̰ kahmât̰ cit̰ naèmanām
vâtò-baod'îm (1) *vibaraiti*
ahmât̰ kahmât̰ cit̰ naèmanām
hazaṅrag'na nijaçaiti (2)

âtars mazdâo ahurahê
daèvanām mainyavanām (3)
temaçcitranām druatām
yât'wān pairikanāmca.

VIII, 86, *hāmbereto* semble être de trop, d'autant plus que les passages parallèles de ce Fargard ne l'ont pas.

79-107 doivent trouver leur place immédiatement avant v. 73.

Il n'est point dans notre intention de donner une traduction du chapitre entier, ni même d'en expliquer toutes les difficultés ; il se peut que plus tard nous en fassions l'objet d'une étude spéciale ; pour le moment nous porterons notre attention sur le passage qui se trouve aux §§ 16-19, et qui a usé la pénétration des interprètes. Il y est question de la purification des chemins par lesquels des cadavres ont été portés au *dakhma*, et qui ne deviennent purs que lorsqu'on y a fait passer un chien, réunissant en lui certaines marques caractéristiques.

(1) Comme le sujet de cet hymne est le feu, le mot *ât'rò* est superflu, et on ne l'a ajouté probablement que parce que l'ensemble est ici dans un état fragmentaire.

(2) Au lieu de *paiti* ; que *nijaçaiti* se trouve dans ce sens, c'est prouvé par des endroits comme Jt. 13, 37 *tad'a nijacen k'śtavayô*, et Jt. 15, 28 *jat̰ kaêna nijaçâni azem brat'rò*.

(3) Cinq syllabes, comme Jt. 10, 69. *viçpê mainyava daèva.*

Aussitôt qu'un cadavre est mené par un chemin, la formidable Druje Naçus s'empare de celui-ci, et pour l'en déposséder il faut avoir recours à un chien.

Ce passage donc s'occupe des détails de la purification. D'après Rückert il s'agit d'un seul chien qu'on devait faire passer par les chemins impurs trois, six ou neuf fois selon le nombre des qualités requises qu'il possède. Ainsi s'il a quatre taches jaunes en forme d'œil, et si en même temps il est blanc et possède des oreilles jaunes, alors il suffit de l'y conduire trois fois; mais si de toutes ces qualités il n'a que les quatre taches jaunes en forme d'œil, il faudrait l'y mener six fois, etc. Spiegel, au contraire, insère un *ca* avant le mot *çpaètem*, et donne ainsi aux Mazdéens le choix entre deux chiens de différentes espèces; il trouve en outre que le nombre de fois, que le chien doit être conduit sur les chemins, dépend non du nombre de ses qualités distinctives, mais du succès ou de l'insuccès de chaque tentative; ainsi quand le chien y a été conduit trois fois, si la Druje ne s'enfuit pas, il faut le faire passer six fois; si malgré cela elle se maintient, il faut l'y conduire neuf fois; et si elle reste encore, alors c'est le prêtre qui doit passer sur les chemins, en récitant les fomules prescrites. De la sorte, pour M. Spiegel, toute la question tourne sur l'interprétation des mots : *yèzi nòiṭ* (si non) qu'il rapporte à la fuite de la Druje. Mais cette interprétation est non-seulement forcée, elle a aussi l'inconvénient que M. Spiegel lui-même reconnaît, d'obliger les Mazdéens de décider quand la Druje s'enfuit, et quand elle reste. M. de Harlez suppose qu'il s'agit de deux chiens qu'on doit faire passer par les

chemins impurs, et il paraît lire *ca* (et) après *çpaètem*. Il traduit ainsi : 16 « Mais que l'on y fasse (d'abord) passer trois fois un chien jaune portant quatre taches en forme d'œil, et un chien blanc aux oreilles jaunes. Si l'on conduit ces chiens par ces routes, le Druje-Naçus s'enfuira vers les régions du Nord. » 17. — « Si l'on n'a point conduit le chien jaune aux quatre yeux et le chien blanc aux oreilles jaunes, alors on devra faire passer les chiens dix fois par les chemins » etc. 18. « Si l'on n'a conduit ni chien jaune, ni chien blanc, qu'en ce cas on fasse passer les chiens neuf fois par ces routes. 19. — « Si on n'y a fait circuler ni chien jaune aux quatre taches en forme d'œil, ni chien blanc aux oreilles jaunes (pendant le temps prescrit. ». De toutes les traductions celle-ci nous paraît la seule véritable, car elle est parfaitement en rapport avec le texte. Mais comme M. de Harlez lui-même l'a bien fait remarquer, le texte, tel que nous le possédons, est altéré. En effet, si l'on s'en tient au texte de nos éditions et à l'explication qu'on en donne il n'est guère possible de motiver la gradation dans le nombre de fois qu'on doit conduire le chien. Que ces vers observent une certaine gradation voilà une chose dont il n'est point permis de douter. Mais que ce soit une gradation dans le nombre de fois que les chiens doivent passer sur les chemins c'est ce que nous ne pouvons nullement admettre; car rien dans le texte ne motiverait une pareille gradation. Au contraire nous croyons pouvoir affirmer que les conditions de la purification deviennent plus faciles, et que le motif de cette gradation doit être cherché dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre la souillure con-

tractée par ces routes et leur purification. Le temps joue un grand rôle ici. M. de Harlez dans sa traduction a certainement compris l'importance de cet élément, car il ajoute (v. 19) entre guillemets les mots : « pendant le temps prescrit. » — Voici donc comment nous rétablirons la forme primitive de ce passage :

Çpânem zairitem cat'ru cashmem, çpaètemca (1) *zairigaoshem ât'ritîm tad'a aètâo pat'âo vîvâd'ayañta. Aiwiniticiṭ... çpaètem zairitem cat'rucashmem çpaètem ca zairigaoshem aèsha Druk's' yâ Naçus apadvãçaiti apâk'd'araèibyò naèmaèibyô. Yèzi nòiṭ upa vîçi* (2), *Ç.Z., çpânem zairitem cat'ru cashmem çpaètem zairi gaoshem k's^{v}vaz^{v}ayaciṭ tad'a aètâo pat''âo vîvâd''ayañta. Aiwiniticiṭ...*

18. *Yèzi nòiṭ* (3) *upa vîçi Ç. Z. çpânem zairitem cat'rugaoshem nòiṭ çpaètem zairi gaoshem nâumayaciṭ* (4) *at''rava paoirîm tad''a aètâo pat'âo frayañtu varet'rag mîs vacô framru.*

(1) *ca* est conjecture.

(2) *upa vîçi* au lieu de *upavî* qui n'a aucun sens. Exemples de la préposition *upa* avec un locatif sont : Vd. VII, 79. — Vd. I, 20.— Jt. IX, 3 : etc.

(3) Nous gardons *nòiṭ* qui se trouve dans tous les manuscrits.

(4) Nous rejetons tout ce qui suit *nâumayacîṭ* jusqu'au mot *ât 'rava* (v. 19) comme une répétition maladroite. Le mot *nâumayacîṭ* est selon nous un adverbe composé de *nâuma* + *ayã* locatif de *ayare*. Ce mot ne se trouve que quatre fois dans l'Avesta : ici. puis Jt. XIV, 33; XVI, 10, et XVI, 13, et ce sens lui convient chaque fois. Jt. XIV, 33, et XVI, 13 le passage est identique : « *yô nâumayãciṭ haca dañhaoṭ musti-maçañhem k'rûm aiwi vaenaiti...* (la vue telle que la possède le faucon...) qui le neuvième jour loin de son royaume (c'est-à-dire

Voici la traduction : « 16. Que l'on fasse passer sur ces chemins un chien jaune aux quatre yeux, et un chien blanc aux oreilles jaunes ; car en menant ces chiens par ces routes, o Çpitama Zarathustra, la Druje Naçus s'enfuira vers les régions du nord. — 17. Si dans le village on ne trouve pas un chien jaune aux quatre yeux, que le sixième jour on mène sur ces routes un chien blanc aux oreilles jaunes, naturellement trois fois, comme au v. 16, car etc. — 18. Si dans le village on ne trouve ni un chien jaune aux quatre yeux, ni un chien blanc aux oreilles jaunes, alors au neuvième jour qu'en premier lieu un prêtre se rende sur ces chemins, en récitant les paroles qui triomphent, etc. » — Il est évident que le temps seul, et sans autre cérémonie, possédait

après avoir voyagé neuf jours loin de sa patrie) aperçoit etc. XVI, 10 est à peu de choses près identique à XIV, 33. L'on peut donc admettre que ces passages font consister l'excellence de la vue dont il s'agit, en ce que le faucon et le cheval peuvent distinguer des objets si petits malgré l'obscurité de la nuit, et malgré le fatigue d'un voyage de neuf jours. Mais qu'on explique ces passages d'une façon ou de l'autre, toujours est-il qu'il faut traduire ici « *le neuvième jour* »; car sans un temps prescrit il n'est guère possible d'expliquer ces versets ; et aucun autre mot ne contient l'idée de temps. Il va sans dire que nous expliquons *kshvazayaciϕ* de la même façon que *náumayaciϕ*. Quant à la forme, rien de plus simple que la perte de la nasale devant *ciϕ*. Cf. par exemple *râman + śayana = râmaśayana; apiśman + qara = apiśmaqara; bāz + vañt = bezvañt; daeman + jîra = daemajira*. Pourquoi pas *ayān + cit = ayācit*? Cf. Vd. V, 5 *ana tā vaidim ayâo* où Spiegel (*Commentar*, p. 160) suppose que *ayâo*, qui du reste n'a rien à faire à notre *ayān*, est *ayân* ; ce n'est pas à dire que nous nous rangeons à l'avis de M. Spiegel par rapport à ce mot ; il nous importe de faire voir que la transition de *ayān* en *ayâ (ayâo)* peut être admise.

une force purificative, comme nous voyons v. g. V. VI, d'où il résulte qu'un champs devenu impur par le contact d'un cadavre, doit rester en friche une année, et après ce laps de temps devient pur *ipso facto*.

Cela explique pourquoi v. 17 il n'est plus nécessaire de mener deux chiens par les routes souillées, comme à v. 16, car six jours s'étaient déjà écoulés ; et au bout de neuf jours il suffisait de la prière d'un prêtre qu'il était bien plus facile d'avoir qu'un chien possédant toutes les qualités requises. Ainsi, ici comme ailleurs, les conditions de la purification deviennent plus faciles, selon l'espace de temps qui s'est passé après la souillure.

Voilà donc un exemple de la corruption du texte, exemple qu'on a le droit d'envisager comme un échantillon de ce que nous trouvons dans toute l'étendue du Vendidâd. Il n'est donc pas facile de croire que ce recueil, tel que nous le possédons, ait jamais eu une existence indépendante comme les Gâthâs, car toutes les corrections de texte qu'on puisse faire d'après les règles mêmes les plus sûres de la critique n'aboutiraient à le rendre ni homogène ni logique. En outre, on doit se rappeler que tous les passages qu'on est d'accord de rejeter comme des interpolations postérieures ont le droit d'être pris en considération quand il s'agit de résoudre cette question délicate. C'est bien à tort qu'on a voulu trouver dans les fragments du Vendidâd les productions d'un peuple encore dans l'enfance de son histoire. L'imbécillité produite par des siècles d'avilissement se rapproche bien près de celle qui caractérise les nations jeunes, elle ne s'en distingue qu'à l'aide de symptômes qui ne sont pas toujours bien saisissables.

Ici cependant le cachet tout moderne n'est point à méconnaître; et l'on peut admettre que tous les fragments du Vendidâd, qui sont revêtus d'une forme métrique et que les prêtres ou les Mazdéens devaient réciter de temps à autre, aient été accompagnés de quelques courtes instructions qui auraient eu pour but de les mettre en état de choisir les prières d'après les circonstances, et d'observer les cérémonies avec plus d'exactitude. Ces instructions d'abord très courtes se groupaient autour de chaque hymne liturgique, et lors de la dernière rédaction on les aura développés en y ajoutant des détails qui se rapportent à des choses devenues obscures. Le passage V, 11 (*cvañtò aṅhen aètê kata* etc.) que nous avons admis dans le VIIIe Farg., s'explique bien dans cette hypothèse; car cette question n'aurait pas pu être faite si les katas étaient en usage fréquent et étaient construits de la même façon partout lors de la rédaction de ce fragment. — Ainsi, par ex., VIII, 11 est un morceau métrique que le Ratu devait adresser au peuple; nous en lisons la première ligne un peu autrement que nos devanciers :

ashavanò mazdayaçna
hãm aètê maçma barayen
yaeibyò aètê naçukasha
çnayâoñtê vareça tanumca

Les détails qui précèdent cette strophe, plus courts que dans leur forme actuelle auront été écrits pour l'instruction du Ratus qui devait s'assurer que les porteurs de cadavres n'avaient rien omis de ce qui leur était prescrit,

Mais ce n'est pas seulement par rapport à la forme extérieure que le Vendidâd s'éloigne des Gâthâs, c'est aussi et surtout par rapport au système religieux qui s'y révèle. Que la différence formelle entre les deux recueils ne soit pas plus considérable, cela s'explique par la révision qu'ont subie ces livres sous la dynastie Sassanide; mais le manque de documents historiques nous interdit de rien statuer sur les causes et les progrès de ce développement remarquable qu'a subi le système religieux des Mazdéens et qui se décèle dans le Vendidâd. Quelque soit l'explication qu'on en donne, toujours est-il que l'analogie frappante qu'on rencontre entre les usages chrétiens et plusieurs dogmes et observances cérémonielles des Mazdéens du Vendidâd, donne lieu à des réflexions qu'il suffit de signaler ici. Les études sur les origines du Zoroastrisme ne sont pas encore assez avancées pour qu'il soit permis de rien affirmer sur cette question épineuse. Mais autant est hardie l'opinion que de pareilles réflexions semblent suggérer, autant elle trouve sa justification dans le Vendidâd lui même, et des analogies dans l'histoire comparée des religions.

A titre de conclusion nous donnerons le commencement du Fargard VIII, reconstitué comme il a été dit plus haut. Nous empruntons la traduction à M. de Harlez :

« Si un homme ou un chien vient à mourir à l'abri d'un arbre ou sur un tapis de gazon que doivent faire les Mazdéens?

Ahura-Mazda répondit : Qu'ils cherchent un dakhma,

qu'ils construisent un dakhma. S'ils reconnaissent que ce mort est plus facilement transportable (que sa demeure), qu'ils transportent le cadavre et laissent la demeure (à sa place). Qu'ils parfument cette habitation avec du bois de sandal, de l'encens, de l'agallochum, du grenadier ou quelqu'autre plante odoriférante.

S'ils constatent (au contraire) que la demeure est plus facile à transporter que le corps mort, qu'ils apportent cette demeure et ne changent point le cadavre de place. Qu'ils parfument cette habitation avec du bois de sandal, de l'encens, de l'agallochum, du grenadier ou quelqu'autre plante odoriférante.

Créateur des mondes! où devons-nous porter les corps des hommes morts, ô Ahura-Mazda! où devons-nous les déposer?

Ahura-Mazda répondit : Aux endroits les plus élevés, ô Saint Zarathustra; là où les oiseaux et les chiens se nourissant de chair puissent en plus grand nombre les apercevoir.

Les Mazdéens doivent assujetir fortement le cadavre aux pieds et aux cheveux, avec du fer, une pierre ou de l'argile. S'ils ne le faisaient pas, les chiens et les oiseaux carnivores pourraient porter des os de ce corps dans l'eau ou sur des arbres.

Créateur des mondes! S'ils ne l'assujetissent point, si des chiens ou des oiseaux carnivores portent les os dans l'eau, ou sur un arbre, quel sera le châtiment de cette faute?

Ahura-Mazda répondit : Pour cette perversité; qu'on frappe 200 coups de l'aiguillon, 200 du Çraoshocarana.

Créateur des mondes! où devons-nous porter les

corps des morts, ô Ahura-Mazda! où devons-nous les déposer?

Ahura-Mazda répondit: Qu'on leur fasse des enceintes élevées, plus hautes que les chiens, les renards et les loups; telles que la pluie ne puisse s'y répandre.

Si les Mazdéens le peuvent et s'ils le veulent, qu'ils déposent le corps sur une construction de pierre, sur des tapis. S'ils ne sont pas en état (de le faire) qu'ils posent à terre (le corps du mort sur) sa couche et son chevet, exposé nu au jour, sous le regard (brûlant) du soleil.

Créateur! (Lorsque) l'été est passé et (que l'on se trouve) en hiver? comment les Mazdéens doivent-ils agir? Ahura-Mazda répondit : Dans chaque habitation, dans chaque village, ils doivent élever trois katas pour le mort.

Créateur! comment ces katas doivent-ils être construits? Ahura-Mazda répondit : (de telle façon) qu'ils ne touchent point la nuque lorsque le corps est dressé (ou la tête soulevée) et qu'ils ne dépassent point les pieds et les mains. Tel est le kata conforme à la loi (que l'on doit construire) pour un mort.

On doit y déposer le corps que l'âme a quitté (et l'y laisser) pendant deux nuits, ou pendant trois nuits, ou même pendant un mois entier, jusqu'à ce que les oiseaux prennent leur vol et que les plantes commencent à croître, que les eaux des vallées s'écoulent et que le vent dessèche la terre.

Lorsque les oiseaux prennent leur vol et que les plantes croissent, lorsque les eaux des vallées s'écoulent et que le vent dessèche la terre, qu'alors les Mazdéens placent le cadavre en face du soleil.

Créateur des mondes corporels, Être pur! Si dans une demeure de Mazdéens, un homme ou un chien vient à mourir et (si en ce moment) il pleut ou il neige ou si le vent souffle avec violence ou bien s'il se forme en plein jour un brouillard épais de telle sorte que les hommes et les troupeaux ne puissent circuler, que doivent faire alors les Mazdéens?

Ahura-Mazda répondit : (Que dans ce cas, les Mazdéens déposent le cadavre), dans l'endroit de cette maison le plus pur, le plus sec, celui où viennent le plus rarement les animaux de pacage et de trait, le feu d'Ahura-Mazda, le Bareçma formé en faisceau selon les rites sacrés et l'homme pur.

Créateur des mondes! à quelle distance du feu doit-on déposer ce cadavre? à quelle distance de l'eau, du Bareçma formé en faisceau et de l'homme pur?

Ahura-Mazda répondit : A 30 pas du feu, à 30 pas de l'eau, à 30 pas du Bareçma formé en faisceau, à 3 pas de l'homme pur.

A cet endroit les Mazdéens creuseront une fosse, profonde d'un 1/2 pied si la terre est dure; de la moitié de la hauteur d'un homme si la terre est molle. Qu'ils répandent sur cette place de la cendre ou de la terre; et sur la partie supérieure, de la poussière de brique, de pierre ou de terre cuite (au soleil).

Qu'ils déposent en ce lieu le corps séparé du principe de connaissance et (l'y laissent) deux nuits, trois nuits ou un mois entier; jusqu'à ce que les oiseaux prennent leur vol, que les plantes commencent à croître, que les vallées laissent couler leurs eaux et que le vent dessèche la terre.

Lorsque les oiseaux prennent leur vol et que les plantes commencent à croître, lorsque les vallées laissent couler leurs eaux et que le vent dessèche la terre : qu'alors les Mazdéens détachent cette habitation. Que deux hommes actifs et rigoureux viennent chercher le corps (et le transportent) sur une civière, nu, sans couverture, et l'étendent sur la terre ou la pierre, dans un endroit élevé ; qu'ils le déposent sur cette terre, là où les chiens et les oiseaux puissent en plus grand nombre l'apercevoir.

Si les Mazdéens ne le placent pas en face du soleil (et que cette violation de la loi dure) une année entière, prescris pour cette faute la même peine que pour le meurtre d'un homme pur (et qu'elle se prolonge) jusqu'à ce que les cadavrès aient été enlevés, les dakhmas démolis, les fluides impurs recueillis, et que les oiseaux aient tout dévoré.

Créateur des êtres visibles ! Sur ces chemins par où ont été conduits des chiens ou des hommes, quand peut-on faire passer des bestiaux ou des animaux de trait, des hommes ou des femmes, le feu fils d'Ahura-Mazda ou le bareçma formé en faisceau selon les rites sacrés ?»

Suit ici le passage dont la traduction a été donnée à la page 133.

E. J. Dillon.

LA LITTÉRATURE DES JAPONAIS

CONFÉRENCE FAITE A L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES.

L'art d'écrire ne fut guère connu au Japon avant le milieu du troisième siècle de notre ère. On a cependant prétendu que des inscriptions antiques, en caractères différents de ceux de la Chine, avaient été découvertes, et que ces inscriptions étaient une preuve que les Japonais connaissaient l'écriture antérieurement à leurs premières relations historiques avec les Chinois (1). Mon illustre et très-regrettable ami, le docteur de Siebold, m'annonçait même la prochaine publication de monuments de ce genre, lorsque la mort est venue l'enlever aux sciences et aux lettres japonaises qu'il avait cultivées toute sa vie avec tant de zèle et de dévoûment. Plusieurs fois, depuis lors, j'ai reçu l'assurance que ces inscriptions énigmatiques existaient réellement; mais, malgré mes efforts, il ne m'a pas été possible de m'en procurer des spécimens d'une authenticité satisfaisante.

En revanche, j'ai eu connaissance de plusieurs ouvrages indigènes traitant d'une écriture qui aurait été pratiquée au Japon avant l'expédition de l'impératrice *Iki-naga-*

(1) Voyez mes *Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique*, t. I, p. 233.

tarasi contre la Corée (200 ans avant notre ère). Les caractères de cette écriture, appelés 神代字 *sin-zi* « signes divins », ne diffèrent que fort peu de ceux qu'emploient de nos jours les habitants de la Corée. Les savants japonais disputent sur la question de savoir si ces caractères ont été inventés dans le *Tchao-sien* ou dans le *Nippon*. Leur origine continentale paraît incontestable; mais l'amour-propre des insulaires de l'extrême Orient ne trouve pas son compte dans une pareille théorie, et il fait tous ses efforts pour la renverser.

Quoi qu'il en soit, cette écriture n'a probablement jamais été bien répandue au Japon; sans cela, les intelligents habitants de cet archipel n'auraient sans doute point adapté à leur langue les signes si nombreux, si compliqués de l'écriture idéographique de la Chine, et ils eussent probablement préféré le système analytique si commode de l'écriture coréenne au système à tant d'égards défectueux et insuffisant des かな *kana* syllabiques. Je ne connais pas d'exemple d'un peuple qui, ayant fait usage d'une écriture alphabétique, l'ait abandonnée pour lui substituer une écriture figurative. L'abandon de l'alphabet coréen eût été d'autant moins raisonnable que ses lettres se distinguent par une remarquable simplicité, un tracé facile, une lecture rapide et toujours exempte d'incertitudes. Il faut dire, il est vrai, que la simplicité n'a guère été du goût des Japonais, dont la calligraphie admet plus de caprices et d'excentricités qu'on n'en pourrait trouver d'exemples, en pareil cas, chez aucun autre peuple connu (1).

(1) Voy., sur l'écriture antique des Japonais, les *Mém. du Congrès international des Orientalistes*, première session, Paris, 1873, p. 229.

Ce n'est, en réalité, qu'après l'introduction de quelques-uns des monuments littéraires de la Chine dans les îles de l'extrême Orient que les Japonais ont commencé à posséder de véritables livres. Plusieurs de ces livres renferment des productions de l'esprit indigène, qui remontent parfois à une époque de beaucoup antérieure à la connaissance de l'écriture dans le Nippon. Certaines poésies, des chants relatifs aux fastes de l'antique *daï-ri,* conservés par la tradition orale, sont certainement de plusieurs siècles antérieurs au temps où les Japonais commencèrent à employer l'écriture idéographique des Chinois. Nous possédons déjà, sur quelques-unes de ces vieilles productions poétiques, des données qui nous permettent de fixer leur âge et qui en font, de la sorte, des documents philologiques d'une valeur inappréciable pour l'étude de l'ancien idiome de *Yamato.*

Il n'entre point dans ma pensée de vous présenter ici un tableau, fût-il très-succinct, de la riche littérature du Nippon. Même en me bornant à de simples citations bibliographiques, je serais entraîné fort au-delà des limites que doit avoir cette conférence. Je me propose donc de jeter seulement un coup d'œil rapide sur les divers genres de monuments qui constituent cette littérature, et, tout en m'attachant à vous signaler quelques-unes des œuvres exceptionnelles que vous devez connaître au moins de nom, de vous mentionner les ouvrages dont les orientalistes nous ont déjà donné des traductions complètes ou partielles.

En tête de leurs livres, et comme documents originaux de leur histoire littéraire, les Japonais placent un petit nombre d'ouvrages dont l'authenticité a été établie

d'une manière incontestable. Parmi ces ouvrages, ils citent tout d'abord une sorte d'anthologie intitulée *Man-yô-siu,* et une narration légendaire et historique connue sous le nom de *Ko-zi-ki.*

Le 萬葉集 *Man-yô-siu,* littéralement : « Collection des Dix mille Feuilles » (1), est un recueil de toute sorte de poésies antiques, dont on attribue la réunion à un *su-daï-zin,* ou grand-officier de la droite, appelé *Tatibana Moro-ye,* lequel vivait sous le règne de l'impératrice *Kau-ken* (749-759 de notre ère). Ce lettré mourut avant d'avoir complété son œuvre, qui ne fut achevée que sous le XIe mikado, *Hei-zei* (806-809), auquel elle fut présentée. Ainsi s'explique la présence, dans le *Man-yô-siu,* de beaucoup de pièces composées après la mort de *Moro-ye* (2). L'opinion la plus accréditée est que la coordination de cette anthologie est due à un personnage nommé 家持 *Yaka-moti* (3), lui-même auteur de plu-

(1) Le titre de cet ouvrage a été interprété de plusieurs manières différentes par les commentateurs indigènes. Suivant l'un, le mot 葉 *yeô* « feuille » y serait synonyme de 世 *yo* « âge » et de 代 *dai* « règne » ; et, comme *man,* vulg. « dix mille », signifie « un nombre immense, indéfini », il faudrait traduire la « Collection de tous les siècles ». Je préfère cependant l'interprétation des auteurs qui identifient ici *yô* avec 歌 *ka* « poésie », et je crois devoir traduire « le Recueil des innombrables poésies ».

(2) D'après le *Gun-syo iti-ran,* liv. IV, p. 1. — Je regrette de n'avoir pu me procurer que quelques fragments de ce très-intéressant ouvrage, dans lequel j'aurais trouvé, sans doute, de précieuses indications bibliographiques sur le sujet qui m'occupe en ce moment.

(3) *Oho-tomo-no Sukune Yaka-moti.* — Voy. les raisons qui lui ont fait attribuer la composition du *Man-yô-siu,* dans la préface de

sieurs des poésies qui y ont été insérées. Le *Man-yô-siu* est écrit exclusivement en caractères chinois; mais ces caractères y perdent le plus souvent la signification qui leur est propre, pour ne plus devenir que de simples lettres d'un syllabaire destiné à reproduire les sons de la langue de Yamato. Ce syllabaire, ayant servi tout d'abord à écrire les poésies de l'antique recueil qui nous occupe, a reçu, par ce fait, le nom de *Man-yô-kana* « caractères des Dix mille Feuilles ou des Poésies ». Parmi les pièces réunies dans le *Man-yô-siu*, il en est un grand nombre qui n'offrent de l'intérêt qu'en raison des faits historiques auxquels elles font allusion. Quelques-unes, au contraire, se distinguent par une tournure gracieuse et par une fraîcheur d'expression qui les rendent aimables, même pour les Européens les moins initiés aux rouages si originaux de la civilisation de l'extrême Orient. Il en est enfin un certain nombre qui sont fort obscures et à peu près inintelligibles pour les lettrés du pays. Jusqu'à présent, il n'existe aucune version complète du *Man-yô-siu* dans une langue étrangère : quelques pièces ont été traduites en allemand (1) ; j'en ai publié d'autres en français, avec le texte original et un commentaire (2).

l'édition *Ryak-kai*, préface que j'ai traduite dans mon *Anthologie Japonaise*, p. 6.

(1) Pfizmaier, *Ueber einige Eigenschaften der japanischen Volkspoesie*, et dans les *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften*. Wien, t. VIII, 1852, p. 377.

(2) Rosny, *Anthologie Japonaise*. Paris, 1871, part. I. — Cinq pièces du *Man-yô-siu* ont été, en outre, publiées en français par M. Imamura Warau, avec le texte original, dans les *Mémoires du Congrès international des Orientalistes*, première session, Paris, 1873, t. I, p. 273.

Le 古事記 *Ko-zi-ki* ou Annales des choses de l'antiquité, peut être considéré comme le plus ancien livre d'histoire japonaise qui soit parvenu jusqu'à nous. Composé, ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire, en 712, par *Yasu-maro,* d'après les souvenirs d'une vieille dame de la cour qui l'avait appris dans sa jeunesse de la bouche du mikado *Tem-bu,* il est écrit, comme le *Man-yô-siu,* en caractères chinois employés tantôt avec leur signification idéographique, tantôt avec une valeur purement phonétique. L'ouvrage commence par un exposé de la cosmogonie et par une histoire généalogique des かみ *kami* ou dieux primitifs d'où est descendue la dynastie impériale des mikado. Le récit des règnes de cette dynastie commence avec *Kam Yamato Iva-are-hiko,* fondateur de la monarchie (660 ans avant notre ère), et se termine avec l'impératrice *Toyo-mi-ke Kasiki-ya-bime* (593 à 628 après notre ère).

La forme un peu confuse du *Ko-zi-ki* engagea *Yasu-maro* à en entreprendre la révision, avec le concours de deux collaborateurs. L'ouvrage, refondu et complété par leurs soins, devint le 日本書紀 *Ni-hon-syo-ki,* ou « Annales écrites du Nippon », dont l'authenticité est incontestable, et que l'on doit placer à la tête de tous les ouvrages historiques des Japonais (1). Les deux premiers tomes sont consacrés aux dynasties divines (神代 *Kami-yo*); les vingt-huit derniers à l'histoire des mikado, depuis *Kam Yamato Iva-are hiko-no sumera mikoto* (660 ans avant notre ère) jusqu'à l'impératrice *Taka ama-no hara-*

(1) Je m'occupe en ce moment de la traduction de cet ouvrage.

hiro-no bime-no sumera mikoto (687 à 696 de notre ère). Il comprend, de la sorte, sept règnes de plus que n'en renferme le *Ko-zi-ki*.

Au point de vue du système graphique, le *Ni-hon-syo-ki*, tout en se rapprochant du *Ko-zi-ki*, est cependant plus conforme au style chinois; on y rencontre fréquemment les marques de transpositions de signes que les Japonais ont l'habitude d'employer lorsqu'ils écrivent suivant les lois de la syntaxe chinoise. On serait cependant dans l'erreur, si l'on croyait que des textes de ce genre peuvent être compris sans une connaissance approfondie des deux langues; le livre d'ailleurs doit être lu de façon à fournir une succession de phrases purement japonaises.

Le meilleur ordre de classification qu'on puisse choisir pour la bibliographie japonaise me paraît devoir être, à peu de chose près, celui qui a été adopté par Landresse pour la bibliographie chinoise. Cet ordre est emprunté, en partie du moins, au grand Catalogue de la Bibliothèque impériale de Péking, intitulé *Kin-ting Sse-kou-tsuen-chou soung-mouh* : je m'y conformerai dans les indications que je vais vous fournir.

Livres sacrés et religieux. — Les *Ou-king* (五經) ou Livres canoniques de la Chine, les *Sse-chou* (四書) ou Livres de philosophie morale et politique de Confucius et de son École, ont été l'objet de nombreuses éditions japonaises, accompagnées pour la plupart de commentaires. Les unes se composent du texte original chinois, auquel on a joint seulement les signes de transposition phraséologique destinés à faciliter leur traduc-

tion et les désinences grammaticales qui permettent, au premier coup d'œil, de déterminer la catégorie des mots ; les autres présentent le texte accompagné d'une traduction complète et juxta-linéaire (1). Pendant longtemps les sinologues ont fait valoir l'importance qu'avaient, pour l'étude de ces livres, les traductions qui existent en langue mandchoue ; et c'est en vue du secours qu'ils y pouvaient trouver qu'ils se sont livrés à l'étude de la langue, d'ailleurs dépourvue de littérature originale, des derniers conquérants de la Chine. Aujourd'hui que la connaissance du japonais commence à se répandre parmi les orientalistes, on ne peut plus tarder à demander à cette langue l'aide philologique qu'on tirait naguère de la connaissance du mandchou : les traductions japonaises des ouvrages chinois sont en général plus commodes que les traductions tartares, et, grâce au système des transpositions syntactiques, elles offrent presque toujours un mot à mot interlinéaire de nature à faire comprendre plus vite le sens des signes idéographiques que les versions relativement libres qu'on rencontre dans les éditions mandchoues.

La plupart des anciens livres classiques que les Chinois placent d'ordinaire à la suite des *King* et des *Sse-chou* ont été également réimprimés et traduits par les Japonais. On possède de la sorte, dans la langue du Nippon, le 孝經 *Hiao-king* ou Livre sacré de la Piété filiale ; le

(1) Le plus court des *Sse-chou*, ou Quatre livres de Confucius et de son École, a été publié en chinois, avec une version japonaise interlinéaire, par Hoffmann, sous ce titre : *De Groote Studie*. Leiden, 1864, in-8°.

小學 *Siah-hioh* ou la Petite Étude, dont il a été fait divers genres d'imitations; le 千字文 *Tsien-tsze-wen* ou Livre des Mille mots (1), etc.

Il existe beaucoup d'écrits japonais sur leur religion nationale, appelée ゑんたう *sin-tau* « culte des Génies ». Tous prennent pour point de départ les données mythologiques consignées dans l'antique *Ko-zi-ki,* dont je vous ai entretenu tout à l'heure.

Nous ne connaissons encore que fort peu la littérature bouddhique du Japon (2). J'ai donné cependant la traduction d'une œuvre du représentant le plus populaire de cette doctrine 弘法大師 *Kô-bau dai-si,* ainsi que celle d'un traité d'éducation morale répandu dans toutes les écoles et composé sous l'inspiration de la doctrine des bonzes (3). Quant aux éditions des grands ouvrages chinois relatifs à la doctrine de Çâkya-Mouni, si j'en juge par celles du Lotus de la Bonne Loi dont j'ai

(1) Cet ouvrage a été traduit d'après la version japonaise par Hoffmann, et publié sous ce titre : *Tsiän-dsü-wœn* oder *Buch von tausend Wœrtern*, aus dem Schinesischen, mit Berücksichtigung der koraischen und japanischen Uebersetzung, in Deutsche uebertragen, von Dr J. H. Leiden, 1840. gr. in-4.

(2) Il n'a été publié juqu'à présent, en fait de traductions d'ouvrages bouddhiques japonais, que celle du recueil d'images intitulé *Butu-zau du-i.* Elle a paru dans les *Archiv zur Beschreibung von Japan,* du Dr Ph.-Fr. von Siebold, part. V, et, à part, sous le titre de : *Das Buddha-Pantheon von Nippon.* Aus dem japanischen Originale übersetzt, und mit erläuternden Anmerkungen, versehen von Dr J. Hoffmann. Leiden, 1851, gr. in-4.

(3) *Zitu-go kyau, Dô-zi kyau, L'Enseignement des Vérités et l'Enseignement de la Jeunesse,* traduits du japonais par Léon de Rosny. Paris, 1878, in-8.

pu me procurer des exemplaires, elles ne prêteront très-probablement aucun secours nouveau pour l'étude de la grande religion de l'Inde. A voir les colonnes du texte chinois accompagnées de colonnes interlinéaires en caractères *hira-kana* ou *kata-kana*, on pourrait croire tout d'abord à la présence d'une traduction en langue japonaise. Un examen quelque peu attentif prouve qu'il n'en est rien : ces éditions ne donnent, en plus du texte chinois, que la seule notation phonétique des signes, de façon à rendre possible leur prononciation aux prêtres et aux dévots, qui ne sont pas en état de lire les caractères idéographiques. Mais comme cette prononciation, par suite des innombrables homophones de l'idiome du Céleste-Empire, ne rappelle le plus souvent aucune idée à l'esprit, il en résulte ce fait singulier, mais incontestable, à savoir que les bonzes, en lisant à haute voix les livres bouddhiques, n'attachent guère plus de sens aux sons qui sortent de leur bouche que le peuple qui les écoute de confiance et ne comprend rien à ce qu'ils disent : *Verba et voces* (1).

Quelques fragments de la Bible et du Nouveau Testamen ont été traduits et publiés en japonais. Le plus ancien ouvrage de ce genre que je connaisse est une version de l'Évangile de saint Jean, attribuée au missionnaire Gützlaff et imprimée en caractères *kata-kana* (2). Cette version est aussi défectueuse que possible.

(1) J'ai donné, pour la première fois, je crois, un spécimen de cet étrange système de lecture des textes bouddhiques au Japon, dans mes *Textes Chinois anciens et modernes*, pp. 67 et suiv.

(2) Un spécimen de cette édition, qui n'a d'ailleurs de mérite que sa rareté pour les bibliophiles, a été publié par l'autographie sous ce titre : *Évangiles de saint Jean en japonais, conservés à la Bibliothèque*

Philosophie et Morale. — Les Japonais ne se sont pas contentés de réimprimer, avec des annotations grammaticales, les livres canoniques et classiques des Chinois. Ils ont encore publié de savantes éditions de leurs principaux philosophes des différents siècles. C'est ainsi que je possède les œuvres de *Meh-tih* (Ve siècle avant notre ère), chef de l'École de la fraternité universelle; de *Tchouang-tsze* (IVe siècle avant notre ère), célèbre philosophe de la doctrine Taosseiste; de *Han-fei* (IIIe siècle avant notre ère), le remarquable et infortuné jurisconsulte de la cour de Han, et la victime des débauches calomniatrices de la maison de *Tsin-chi Hoang-ti*, etc.

A côté des ouvrages de philosophie proprement dite, il faut placer un grand nombre de traités populaires de morale qui ont vu le jour dans les îles de l'extrême Orient. Ces livres se composent, pour la plupart, d'aphorismes et de préceptes accompagnés d'anecdotes destinées à les faire comprendre plus aisément aux classes populaires, pour l'éducation desquelles ils ont été composés. Un curieux spécimen d'un ouvrage de ce genre, le 鳩翁道話 *Kiu-ô dau-wa*, a été publié en français par M. le comte de Montblanc (1).

Jurisprudence et administration. — Nous ne possédons, jusqu'à présent, que de rares données sur la législation des Japonais, antérieurement à la dernière révolution de 1868. Les seuls livres de cette classe dont j'aie

impériale de Paris. Spécimen, suivi de l'alphabet katakana, avec lequel le texte est imprimé. Paris, 1853, in-8.

(1) Dans les *Mémoires de la Société des études Japonaises*, t. II, p. 135; voy. également Mitford, *Tales of old Japan*, t. II, p. 136.

pu prendre connaissance, ne sont que des réglements administratifs dans lesquels on ne peut découvrir facilement les éléments du droit politique, tel qu'on le comprenait au Nippon avant l'invasion des idées européennes. On m'a assuré que le testament politique attribué au fameux syaugoun *Iye-yasu,* et communément appelé « les Cent Lois de *Gon-gen Sama* », avait été publié au Japon avec une traduction européenne. Je ne connais, pas même de titre, ce travail, qui doit offrir un grand intérêt pour l'étude des rouages compliqués du gouvernement déchu des autocrates de Yédo (1).

Quelques résumés chronologiques nous fournissent, année par année, un aperçu des événements de l'histoire du Japon et de l'histoire d'Europe. La partie japonaise d'un de ces traités a été traduite en allemand (2). En ce genre, le meilleur ouvrage que je possède est le *Sin-sen nen-hyau,* de *Mitu-kuri* (3); il est précédé des arbres généalogiques des souverains du Nippon et de la Chine, d'une table des 年號 *nen-gau* ou noms d'années japonaises, etc. Les événements y sont mentionnés de façon à présenter, sur trois colonnes, le tableau synoptique des

(1) J'ai appris depuis que la traduction du Testament d'Iye-yasou avait été publiée au Japon, en 1874, par M. Lowder. Son travail est, je crois, tout à fait inconnu en Europe. On en trouvera une analyse dans les *Transactions of the Asiatic Society of Japan,* 1875, t. III, p. 131.

(2) *Wa nen kei, oder Geschichtstabellen von Japan,* von Zin-mu, der Eroberer und ersten Mikado, bis auf die neueste Zeit (667 vor Chr. bis 1822 nach Chr. Geb.), aus dem Originale übersetzt, von Dr J. Hoffmann. [Leiden, s. d.], in-4.

(3) Un vol. in-4, s. l. n. d. — Cette chronologie se termine avec l'année 1863.

annales du Japon, de la Chine et des pays étrangers à ces deux empires de l'Asie orientale.

Je vous ai fait connaître tout à l'heure les ouvrages qui devaient être considérés comme les sources authentiques de l'ancienne histoire du Japon. En dehors de ces ouvrages, d'une importance capitale pour l'orientalisme, on a publié au Japon une foule de livres d'histoire dont il me paraît utile de citer au moins les principaux.

Le *Dai Nihon si*, un des plus étendus, car il ne comprend pas moins de deux cent quarante-trois livres rédigés en chinois, a été publié, pour la première fois, la cinquième année de l'ère *Sei-toku* (1715). Ces savantes annales, plus complètes à bien des égards que tous les autres ouvrages du même genre qui sont parvenus jusqu'à nous, ont été composées avec la pensée de rappeler au peuple que, bien que les rênes du gouvernement soient tombées dans les mains du syaugoun de Yédo, le véritable empereur du Japon n'en était pas moins le mikado relégué dans une somptueuse captivité à Miyako.

Le 日本政記 *Nippon sei ki,* ou « Annales du gouvernement du Japon », a été publié en chinois avec des annotations grammaticales japonaises. On y trouve l'histoire des mikados, depuis l'origine de la monarchie jusques et y compris le règne de *Yô-zei II* (1587-1611).

Le 國史略 *Koku-si ryaku,* ou « Abrégé des historiens du Japon », a été composé en chinois et publié en 1827 par *Iva-gaki*. Nous en possédons des éditions accompagnées de notes grammaticales japonaises et de commentaires. Comme l'ouvrage précédent, il ne va pas au-delà du règne de *Yo-zei II* (1587-1611). C'est d'ailleurs

un livre médiocrement estimé des savants japonais (1), auquel on préfère souvent une autre histoire de la même période, intitulée 皇朝史略 *Wau-tyau si-ryaku* « Abrégé des historiens de la Cour impériale », en dix-sept volumes, dont cinq de supplément.

Les auteurs que je viens de citer ont tous composé leur livre en chinois. Il en est d'autres qui, avec de moindres prétentions littéraires, ont préféré adopter, pour écrire, la langue nationale de leur pays. De ce nombre est le moine *Syun-zai Rin-zyo*, auquel on doit un livre intitulé 日本王代一覽 *Nippon wau dai iti-ran*, « Coup d'œil sur les règnes des empereurs du Japon », dans lequel on trouve l'histoire des mikado depuis l'origine jusqu'à la fin du règne de *Yô-zei II* (1611), où s'arrêtent également les auteurs dont j'ai parlé précédemment. Ce livre, publié pour la première fois en 1652, est d'une lecture assez aride, et les indigènes en font assez peu de cas. En revanche, c'est l'ouvrage historique le plus connu des Européens et le seul dont on possède une traduction complète, écrite à la fin du siècle dernier par Titsingh, sous la dictée des interprètes du comptoir hollandais de *De-sima* (2). Un autre ouvrage, également en

(1) Un fragment de ce livre a été publié en français, sous ce titre : *La Mythologie des Japonais, d'après le Koku-si-ryaku* ou *Abrégé des historiens du Japon*. Traduit pour la première fois, sur le texte japonais, par Émile Burnouf, élève de l'École spéciale des langues orientales. Paris, 1875, in-8.

(2) Cette traduction, d'ailleurs très-défectueuse, a été publiée par Klaproth, qui avait supposé à tort que la connaissance du chinois lui suffirait pour corriger toutes les imperfections du travail hollandais. Elle est intitulée : *Annales des empereurs du Japon*, traduites par Isaac

langue japonaise et d'une lecture bien plus agréable que le précédent, porte le titre de *Koku-si ran-yô :* il a été publié la septième année de l'ère actuelle de 明治 *Mei-di,* c'est-à-dire en 1874, et se compose de seize livres. On y trouve les annales des empereurs du Japon, depuis les dynasties préhistoriques jusques et y compris les premières années du règne du mikado actuel, *Mutu-hito* (1869).

Après les ouvrages précédents qui traitent de l'histoire générale du Japon, depuis l'origine de la monarchie, je dois citer le 日本外史 *Ni-hon gwai-si* ou « Histoire non officielle du Japon », qui nous raconte les événements qui se sont passés pendant les guerres des 源 *Minamoto* et des 平 *Taïra,* et sous le gouvernement des syaugoun, depuis son origine jusqu'au milieu du XVIIe siècle, époque où régnait la dernière maison syaugounale des *Tokugawa.* Ces annales ont été rédigées par *Rai-san-yau,* et sont très-estimées des Japonais, tout au moins au point de vue du style. Deux traductions françaises en ont été entreprises dans ces derniers temps (1) ; mais le début seul a été publié jusqu'à présent.

A côté des ouvrages rigoureusement historiques que je

Titsingh. Ouvrage revu, complété et corrigé sur l'original japonais-chinois, accompagné de notes et précédé de l'histoire mythologique du Japon par J. Klaproth. Paris, 1834, in-4.

(1) *Histoire des Taïra, tirée du Nit-pon gwai-si,* traduit du chinois par François Turettini. Genève, 1874, in-4. — *Histoire indépendante du Japon,* traduite en français par M. Ogura Yemon, dans les *Memoires de la Société des études Japonaises.* Paris, 1878, t. II, pp. 1 et suiv.

viens citer, il faut placer toute une série de livres très-populaires au Japon, et qui participent les uns et les autres, bien que dans des proportions diverses, de l'histoire et du roman.

Parmi ces livres, il en est un que les indigènes placent à juste titre parmi les chefs-d'œuvre de leur littérature : c'est le 大平記 *Tai-hei ki* « Histoire de la Grande Paix (1) ». On pourrait se méprendre étrangement sur la nature de cet écrit, si l'on s'en rapportait à la traduction pure et simple de son titre. C'est en effet l'histoire des guerres longues et violentes que se firent au moyen âge les deux célèbres familles de *Gen-zi* et de *Hei-ke*, et qui aboutirent à l'anéantissement de la dernière, à l'époque de Yoritomo, élu généralissime de l'empire (大將軍 *taï-syau-gun*) en 1186 de notre ère, sous le règne nominal du mikado *To-ba II*.

Un roman historique, très-goûté du public japonais, et que les anciens missionnaires espagnols et portugais classaient, comme le précédent, au nombre des chefs-d'œuvre de la littérature au Nippon, est le 平家物語 *Hei-ke mono-gatari,* ou « Récits sur la maison de Taïra (2) ». L'auteur, *Yuki-naga*, prince de Sinano, composa son livre dans un couvent où il s'était retiré après l'extinction de

(1) Comme spécimen de cette œuvre remarquable à plus d'un titre, j'ai publié la traduction du chapitre premier, sous le titre de : *Histoire de la Grande Paix,* traduite pour la première fois du japonais, par Léon de Rosny, dans le *Lotus*, n° de janvier-février 1873.

(2) Le commencement de cet ouvrage a été traduit en français sous le titre suivant : *Récits de l'histoire du Japon au XIIe siècle,* traduits du japonais par François Turettini. Partie I. Genève, 1871, in-4.

cette maison (1186); il a été l'objet d'une foule d'éditions successives.

Plusieurs autres compositions du même genre sont également en faveur chez les Japonais ; je me bornerai à citer l'*Ise mono-gatari,* ou « Récits sur le pays d'Isé », célèbre par le temple sintauïste de la grande déesse solaire *Ten-syau dai-zin,* et qui est devenu un des lieux de pèlerinage les plus fréquentés du Japon; le *Ohosaka mono-gatari* ou « Récits sur la ville d'Ohosaka », l'un des principaux ports de la grande île du Nippon; le *Gen-zi mono-gatari* ou « Récits sur la maison des Minamoto », l'heureuse rivale de celle de Taïra, au XIIe siècle de notre ère.

Géographie. — Les Japonais n'ont peut-être obtenu, dans aucune autre branche de la littérature, une perfection égale à celle qu'ils ont atteinte dans leurs ouvrages consacrés à la géographie. C'est à peine si l'on peut dire que les grandes publications des Malte-Brun, des Ritter, des Élisée Reclus peuvent être comparées aux productions analogues de l'érudition japonaise. En dehors des innombrables monographies sur lesquelles je ne saurais m'arrêter ici, ils ont composé sous le titre de 名所圖會 *Mei-syo du-ye,* de véritables descriptions encyclopédiques de chacune de leurs provinces. Ces descriptions, conçues en général sur le même plan, nous font connaître de la façon la plus minutieuse les particularités intéressantes de leur archipel : orographie, hydrographie, viabilité, histoire naturelle, archéologie, légendes et traditions locales, biographie des hommes célèbres, monuments de l'art, industrie, commerce, que sais-je? Rien n'a été oublié. On n'a fait jusqu'à présent que de rares emprunts à ces excellents ouvrages : ils méritent à tous égards l'attention des japonistes.

J'ai eu l'occasion de citer ailleurs, avec les éloges qu'ils méritent, les guides des voyageurs et les routiers, genres d'écrits qui n'ont guère obtenu une certaine perfection en Europe que depuis quelques années. Ces petites publications sont entreprises au Japon essentiellement dans un but d'instruction populaire. « Partant du principe que les leçons de géographie doivent être au début des leçons de topographie ; qu'avant de se préoccuper des cinq parties du monde, il faut bien connaître son village et ses environs, les Japonais ont publié de petits atlas routiers dont les cartes se déroulent au fur et à mesure qu'on avance sur un chemin donné, et font connaître toutes les particularités intéressantes des stations qu'on est appelé à rencontrer. Une route vient-elle à se bifurquer, le petit atlas portatif indique, par un double tracé de lignes parallèles, les deux routes nouvelles qui se présentent au touriste ; et, par de courtes notes, il enseigne la direction, l'aboutissement des deux routes. Notions succinctes sur les curiosités de tout genre que le voyageur est invité à visiter sur son passages, renseignements précis sur les auberges où l'on peut prendre un repas ou passer la nuit, rien n'y manque. L'atlas est aussi intelligible pour l'enfant que pour l'homme adulte ; il éveille une curiosité féconde en enseignements ; il crée des géographes dont les érudits peuvent sourire, mais des praticiens d'un genre fort utile en somme, et qui nous a trop souvent manqué en France pour que nous ayons le droit de nous en moquer (1). »

La géographie des pays étrangers à leur archipel a toujours vivement intéressé les Japonais ; aussi, depuis l'ou-

(1) Rosny, *L'Enseignement des Vérités*, Introduction, p. VII.

verture de leurs ports au commerce étranger, ont-ils fait paraître une foule de descriptions des principales contrées de l'Europe et de l'Amérique. Ces ouvrages sont une preuve de l'activité curieuse qui caractérise à un si haut degré les insulaires de l'extrême Orient; mais ils n'ont pas pour nous l'intérêt que présentent leurs anciennes narrations de voyages dans les contrées voisines du Nippon, et sur lesquelles ils ont recueilli, depuis bien des siècles, des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. Je veux parler des pays qu'ils désignent communément sous le nom de 三國 *San-koku* « les trois contrées », et qui comprennent les pays Aïno (Yézo, Karafuto et les Kouriles), l'archipel Loutchouan et la Corée.

Titsingh s'est fait traduire par les interprètes japonais de Désima un volume relatif à ces trois contrées (1); mais ce volume est loin d'être le meilleur qui ait été écrit sur la matière. Nous possédons déjà en Europe de nombreuses narrations des îles habitées par les Aïno velus (2), des documents historiques et descriptifs de la Corée, composés à la suite des guerres du Japon contre cette péninsule (3), et quelques monographies détaillées des îles Loutchou (4).

(1) Le *San-koku du-ran to-setu,* publié en français par Klaproth, sous ce titre : *Aperçu général des Trois Royaumes.* Ouvrage accompagné de cinq cartes [japonaises]. Paris, 1832, in-8.

(2) J'ai traduit un fragment de l'une d'elles, intitulée : *Te-siho nis-si,* dans les *Mémoires du Congrès international des Orientalistes,* première session. Paris, 1873, t. I, p. 208.

(3) Un fragment d'un de ces ouvrages a été publié par J. Hoffmann dans les *Archiv zur Beschreibung von Japan,* du Dr Siebold.

(4) Notamment le 中山傳信錄 *Tiu-san den sin-roku,*

Histoire naturelle. — Les Japonais ont de tout temps cultivé avec ardeur les sciences naturelles. Ils possèdent de nombreux ouvrages disposés suivant le système antique du 本 艸 *Pen-tsao* chinois, et, depuis quelques années, des traités composés d'après les méthodes européennes. Leur pays, qu'on a appelé le « paradis terrestre des botanistes », était essentiellement propre à les encourager à l'étude des plantes ; aussi les travaux de phytologie sont-ils de beaucoup les plus nombreux dans leur littérature scientifique. Jusqu'à présent, on n'a publié en langue européenne que des fragments d'ouvrages botaniques japonais (1) ; mais d'importants travaux de synonymie ont été accomplis, de façon à faciliter les traductions que les orientalistes pourront entreprendre à l'avenir.

La médecine est également représentée au Japon par un ensemble d'écrits que l'on peut répartir en deux classes : ceux qui ont été composés d'après la méthode indigène ou chinoise, et ceux qui ont été inspirés par les principes de la science européenne.

L'agriculture, si développée chez les Japonais, a donné

important ouvrage orné de planches et publié en 1722, en 6 tomes in-4.

(1) *Japanese Botany, being a fac-simile of a Japanese book*, with introductory notes and translations, by ウエルソン (Wilson?), Philadelphia, s. d., in-8 ; — des extraits du 花彙 *Kwa-ï*, dans *Die Sprache in den botanischen Werken der Japaner*, von Dr Aug. Pfizmaier, Wien, 1866, in-8 ; — des notices extraites de diverses sources et traduites par Léon de Rosny, dans les *Mémoires de l'Athénée Oriental*, in-4, t. I, 1871, p. 123 ; — etc.

lieu à d'importantes publications qu'il ne sera certainement pas sans utilité pour nous de voir traduire dans une langue européenne. Parmi ces publications, je me bornerai à citer l'encyclopédie agricole intitulée *Nô-geo zen-syo,* en onze volumes in-4°, dont j'ai publié en français l'index détaillé des matières (1).

Philologie. — La philologie est représentée d'une façon non moins remarquable dans le cadre de la littérature japonaise.

Le 書言字考 *Syo-gen-zi-kau* est un riche dictionnaire fournissant, pour 42,000 mots environ de la langue japonaise, les expressions correspondantes dans l'écriture idéographique de la Chine. Il a été réimprimé en Europe par la lithographie (2), et un précieux index en a été composé récemment à Florence (3). Plu-

(1) Dans l'introduction du *Traité de l'éducation des Vers à soie au Japon*, édit. du gouvernement, p. LVII. — Quelques articles sur l'agriculture et l'industrie des Japonais ont été traduits par divers orientalistes : *Les procédés industriels des Japonais : L'arbre à Laque*, notice traduite par Paul Ory, élève de l'École spéciale des langues orientales ; *La toile de Kudu*, notice traduite par le comte de Castillon, et *L'arbre à Champignons*, notice traduite par le même, dans les *Mémoires de la Société des études Japonaises,* t. II, pp. 165 et 173.

(2) *Thesaurus linguæ Japonicæ, sive illustratio omnium quæ libris recepta sunt verborum ac dictionum loquelæ tam japonicæ quam sinensis ;* addita synonymarum literarum ideographicarum copia ; opus Japonicum, in lapide exaratum a sinensi Ko tsching dschang, editum curante Ph. Fr. de Siebold. Lugduni-Batavorum, 1835, gr. in-4.

(3) *Repertorio Sinico-Giapponese. Parte prima. Registro alfabetico delle voci contenute nel* Wa Kan won seki Sijo ken si kau, Setu you siu, *e nel compendio di esso* Faya fiki yei tai setu you siu. Firenze, 1855, in-4. Ce travail de patience est l'œuvre de M. Autelmo Severini, et d'un des élèves les plus distingués de ce savant professeur, M. Carlo Puini.

sieurs autres collections de locutions littéraires, pour la plupart fort riches, ont également vu le jour au Japon. Il serait trop long de les énumérer ici ; mais je ne puis me dispenser de citer un trésor de la langue japonaise, intitulé *Wa-kun-kan,* composé de cinquante-neuf tomes (le dernier est daté de 1862), et qui doit être complété par un nouveau supplément dont la publication m'est encore inconnue. Enfin, on annonce un vaste répertoire de la langue japonaise intitulé 語彙 *Go-i*, dont les quatre premiers volumes ont paru récemment, et qui, s'il est jamais terminé sur le plan adopté pour le début, donnera, suivant un calcul approximatif de M. Pfizmaier (1), l'explication d'au moins 290,000 mots, en plus de 200 volumes. On pourrait ajouter aux travaux philologiques de ce genre une liste étendue d'ouvrages destinés à faciliter aux indigènes l'acquisition des langues loutchouane, aïno, mandchou, chinoise, coréenne et sanscrite, ainsi qu'une foule de livres pour l'enseignement des principales langues européennes.

Poésies et Romans. — Les œuvres d'imagination sont tellement nombreuses dans la littérature japonaise, que je ne saurais même essayer de citer celles qui méritent d'attirer particulièrement l'attention des orientalistes. J'ai publié une liste de 160 recueils de poésie, qui ne comprend que ceux qui étaient alors parvenus en Europe, et dont le nombre est à peu près doublé aujourd'hui. Les genres les plus divers y sont représentés, et, dans quelques-uns du moins, on ne peut nier que les Japonais n'aient donné des produits dignes d'attention. Jusqu'à pré-

(1) Dans les *Mém. de la Société des études Japonaises,* t. II, p. 190.

sent, un très-petit nombre de ces poésies, sans doute en raison des grandes difficultés qui s'attachent à leur interprétation, a seulement vu le jour dans des traductions européennes (1). Une seule collection de *uta* う た ou distiques de trente et une syllabes, le 百人一首 *Hyaku-nin is-syu* « Pièces de vers des cent poètes », a été publiée et traduite *in extenso* (2).

Quelques-uns des innombrables romans, contes et nouvelles qui nous sont venus du Japon, ont déjà trouvé des traducteurs européens; mais il s'en faut de beaucoup que tous les genres remarquables soient représentés par ces premiers travaux des japonistes. Nous ne possédons encore qu'une seule des œuvres du célèbre romancier de Yédo, *Riu-tei Tane-hiko* (3), dont M. Pfizmaier a eu l'honneur de tenter la traduction à une époque où bien peu d'orientalistes auraient osé aborder les difficultés de la langue japonaise.

(1) *Anthologie japonaise.* Poésies anciennes et modernes des insulaires du Nippon, traduites en français et publiées avec le texte original, par Léon de Rosny, avec une préface par M. Ed. Laboulaye, de l'Institut.

(2) *Hyaku-nin is-shiu, or Stanzas by a century of poets*, being Japanese Lyrical Odes, translated into english, by F.-V. Dickins. London, 1866, in-8.

(3) *Sechs Wandschirme in Gestalten der vergänglichen Welt.* Ein japanischer Roman in Originaltexte, übersetzt und herausgegeben von Dr August Pfizmaier. Wien, 1847, in-8. — Une nouvelle traduction très-améliorée a été publiée en italien, sous ce titre : *Uomini i paraventi*, racconto giapponese, tradotto da A. Severini. Firenze, 1872, in-32. — Enfin une version française : *Komats et Sakitsi ou la Rencontre de deux nobles cœurs dans une pauvre existence.* Nouvelles scènes de ce monde périssable exposées sur six feuilles de paravent, par Ruitei Tanehiko, et traduites, avec le texte en regard, par F. Turettini. Genève, 1875, in-8.

Les autres œuvres d'imagination qui ont été livrées jusqu'à présent au public dans une langue européenne (1) sont intéressantes à plus d'un titre; mais elles ne jouissent pas au Japon de la faveur qui doit guider le choix des savants capables d'entreprendre de tels travaux de traduction. J'ai cité ailleurs (2), comme une singularité de la littérature japonaise, les contes *sans fin* que continuent d'année en année, d'âge en âge, plusieurs générations de romanciers.

Archéologie. — L'étude de l'archéologie, et en particulier de la paléographie et de la numismatique du Japon, sera considérablement facilitée par les grands travaux d'érudition publiés dans ce pays. On pourrait dresser aisément, dès aujourd'hui, un *Corpus inscriptionum japonicarum,* et traduire la plupart des documents en tirant profit des travaux de déchiffrement entrepris par les archéologues indigènes. Quant à la numismatique, on trouvera toutes les pièces classées, datées et expliquées dans des traités qui ne demanderont plus que des traducteurs pour être accueillis du public européen.

Encyclopédies. — La section de la bibliographie réservée aux ouvrages embrassant à la fois toutes les branches des connaissances humaines est représentée au Japon par une riche série de recueils populaires qui paraissent surtout composés à l'usage des écoles. Nous ne connaissons en effet, jusqu'à présent, qu'un seul ouvrage qui,

(1) *Tales of old Japan.* By A.-B. Mitford. London, 1871, 2 vol. in-8; Tami-no Nigivai, *L'activité humaine, contes moraux.* Texte japonais transcrit et traduit par Fr. Turettini. Genève, 1871, in-4.

(2) *Discours prononcé à l'ouverture du Cours de Japonais,* le 5 mai 1863, p. 24.

par son étendue et la variété des matières qu'il renferme, puisse être comparé à nos encyclopédies européennes. Je veux parler du 和漢三才圖會 *Wa-kan San-sai du-ye,* ouvrage en 105 tomes, connu depuis longtemps des orientalistes sous le nom de « Grande Encyclopédie japonaise », et auquel les sinologues et les japonistes ont déjà fait de fréquents emprunts (1). Il est probable qu'il ne tardera pas à paraître au Japon quelque encyclopédie nouvelle et plus complète; mais une publication de ce genre n'intéressera peut-être pas autant les japonistes qui tiennent à connaître les idées que professaient les indigènes sur toutes choses, avant que ceux-ci se soient décidés à renier leur passé et à s'assimiler les connaissances acquises en Europe et en Amérique. Il est donc très-probable que pour longtemps encore le *Wa-kan San-sai du-ye* restera un livre d'une valeur exceptionnelle pour les personnes adonnées à la culture des sciences et des lettres japonaises.

L'énumération qui précède est déjà fort longue, et je n'ai pas même la prétention d'avoir esquissé le sujet que j'avais à traiter. A chaque pas, j'ai dû me condamner à abréger ce que j'avais à dire. Le peu que j'ai rapporté suffira peut-être pour faire comprendre combien il serait intéressant de donner aujourd'hui un aperçu quelque peu développé de la littérature si riche et si variée des insulaires de l'extrême Orient. Léon de Rosny.

(1) On trouvera des extraits de la grande *Encyclopédie japonaise* dans les publications de Klaproth, de Hoffmann, de Pfizmaier, et dans les miennes. La partie relative au Bouddhisme a été traduite par M. Carlo Puini, et la Zoologie par M. Serrurier.

NOTES SUR LA LANGUE DES TAENSAS

(ANCIENNE LOUISIANE)

Nous avons reçu et nous publions ci-après divers documents relatifs à la langue, entièrement morte aujourd'hui, des *Taensas* ou *Tansas*. Dans le chapitre de son *Voyage en Amérique* relatif à « l'état actuel des sauvages de l'Amérique septentrionale », Châteaubriand cite les Tansas comme une des anciennes nations qui habitaient les bords du Mississipi, depuis son embouchure jusqu'au confluent de l'Ohio, et qui n'existaient déjà plus de son temps. Un atlas de Le Rouge, 1716, place les *Taensas* vers le 290e méridien (de l'île de Fer).

Dans son *Histoire de la Louisiane* (Paris, 1758), Le Page du Pratz s'exprime ainsi : « Plus au nord (sur la rive gauche du fleuve), demeure la nation des *Taensas;* c'est une branche des Natchez... ; l'une et l'autre conservent soigneusement le feu éternel, mais ils en confient la garde à des hommes, dans la forte persuasion où ils sont qu'il n'y a point une de leurs filles qui voulût sacrifier sa liberté à la garde du feu éternel. La nation des *Taensas* est peu considérable et n'a qu'une centaine de cabanes » (t. II, p. 213). Sur la carte qui accompagne l'ouvrage, les *Taensas* sont indiqués aux bords de la rivière *Mobile,* près du fort Louis, par 31° 30' de latitude nord et 287° de longitude (90° de long. ouest de Paris).

La langue des *Taensas* est par conséquent fort peu connue; aussi avons-nous accueilli avec empressement les documents que nous offrait M. Parisot, et qu'il a bien voulu extraire pour nous de manuscrits conservés dans sa famille.

J. V.

MŒURS ET CONSTITUTION DES TANSAS.

Les Tansas prenaient leurs chefs (il ne s'agit pas ici des chefs militaires, mais des chefs de la nation) parmi les vieillards : ainsi faisaient d'autres tribus indiennes. C'est d'après les décisions du *Conseil des anciens* qu'ils faisaient les guerres ou les alliances, qu'ils envoyaient des ambassades. Ils obéissaient aussi aux prêtres (devins, jongleurs). La culture de la terre, les diverses récoltes étaient l'ouvrage des femmes; les hommes, à certaines époques déterminées, allaient à la pêche dans les lacs et les rivières, à la chasse dans les bois; mais la guerre était leur principale occupation.

La guerre était fréquente chez les Indiens : pour conserver les terrains de culture, pour augmenter leurs possessions dans les forêts où ils devaient chasser, pour venger la violation d'un traité, les tribus se déclaraient la guerre entre elles; souvent aussi c'était pour une raison de moindre importance, comme un ressentiment particulier ou même un motif superstitieux.

C'est qu'en effet la superstition tenait une grande place

dans les actions des Indiens : ils croyaient à l'existence des génies ou esprits, et ils ne faisaient rien sans leurs talismans ; il y avait le talisman pour les jeunes gens, le talisman pour les femmes, le talisman pour les guerriers, etc.

On célébrait aussi par des fêtes et des réjouissances les diverses parties de l'année.

Telle était la vie des Tansas; telle fut aussi leur histoire jusqu'au commencement de ce siècle; à partir de cette époque, elle est la même que celle des autres peuplades indiennes.

En 1810, les tribus qui habitaient les rives du Mississipi ou de l'Ohio se soulevèrent contre l'Amérique : on marcha contre eux ; ils furent vaincus et soumis à la domination des États-Unis. Les émigrés d'Europe les repoussèrent lentement vers l'ouest, et peu à peu leur destruction s'accomplissait. Cette destruction était due soit à la fusion de toutes les tribus entre elles ou à leur mélange avec les émigrés, soit à des causes d'un autre genre, telles que la guerre, les maladies, l'usage immodéré des liqueurs fortes et l'état de dégradation morale auquel ils ne pouvaient échapper.

PRINCIPES DE GRAMMAIRE TANSA.

I. — LECTURE ET PRONONCIATION.

Les lettres que nous employons sont : *a, â, b, d, e, é, f, g, h, i, k, l, m, n, o, ô, p, r, s, t, u, v, w, y;*

Et nous ajoutons : *ou, ch, gn, hh, ng, ss, ts, ds, sr,* — et les diphthongues : *ao, aou.*

Nous classons ainsi les consonnes :

	Momentanées.		Continues.						
			Sifflantes.		Nasales.	Soufflantes.		Semi-voy.	Mouillées.
	Faibles.	Fortes.	Faibles.	Fortes.		Faibles.	Fortes.		
Labiales...	*b*	*p*			*m*	*v*	*f*	*w* *u* (cons.)	*by, vy, py, fy, my.*
Gutturales.	*g*	*k*			*gn* *ng*	*h*	*hh*		*gy, ky.*
Dentales...	*d*	*t*	*s*	*ss*	*n*				*ty, sy, ny.*
Palatales...			*ds*	*ts* *ch* *tch*		*l*	*r*	*y*	*ly, ry.*

g et *gn* sont toujours durs ; — *hh* est une forte aspiration gutturale ; — *u* et *y* devant les voyelles remplissent le rôle de consonnes ; — *ng* avec les voyelles forme un son nasal (*ang, eng, ing*, etc.) ; — *ss* est un sifflement plus fort que l'*s* simple. — Les autres lettres se prononcent comme en français.

Lettres euphoniques. — On trouve les trois voyelles *e, i, o,* employées comme lettres euphoniques ; leur emploi est déterminé par certaines règles que nous ne pouvons donner ici.

Permutations de lettres. — Il y a aussi certaines permutations de consonnes, comme *tserb* ou *dserb*, siége; *pyur* ou *fyur*, jambe; *byaga* ou *byaya*, conduire.

II. — SUBSTANTIF.

Il y a les deux genres : 1° le *genre noble*, qui comprend les hommes et les animaux mâles : *hâstrir*, homme, guerrier; *konswar*, cheval (trotteur); *tyub*, moucheron, mouche (mâle); — 2° le *genre non-noble*, qui comprend les femmes, les animaux femelles et les noms de choses inanimées : *nrab*, fleur; *vô-vâmrurâ*, femme.

Les masculins féminisés prennent la terminaison *â* : *tyubâ*, mouche; *isualâ*, vache.

Les noms de choses, d'instruments, etc., formés d'un verbe se terminent par la diphthongue *ao* : *tatsarao*, pince (de *tatsa*, serrer); *woveriao*, parole (de *wove*, dire); *yararao*, œil (de *yara*, voir), mot à mot : *ce qui voit*.

Les noms de lieu se terminent en *aou* : *marteaou*, prison (*marte*, fermer), lieu où l'on enferme.

On peut quelquefois masculiniser les noms féminins.

Augmentatifs. — La particule *oni*, ajoutée à un mot, forme l'augmentatif : *hâstrir-oni*, un grand guerrier; *ktouv-oni*, un grand arbre. On emploie dans le même cas le redoublement : *san-sannar-hâstrir*.

Pluriel. — Le pluriel se forme par l'addition de *g*, *gi*, *gin*, *gini*. Les noms terminés en *k* (*amhak*, sandale) remplacent le *g* par le *k* :

hâstrir-o-gi, les guerriers; *ktouvgi*, les arbres; *tyub-*

gini, les mouches; — *amhakkini,* les sandales; *revyékkin,* les poils.

La plupart des noms sont des infinitifs ou des participes : *woste,* l'adresse (le *être adroit*); *rewa,* l'amour (le *aimer*); *hâstrir,* homme, guerrier (*celui qui fait la guerre*); *a-betto,* la chasse passée (le *avoir chassé*).

Noms composés. — On forme des composés de la manière suivante : *hâstrir-e-herre,* la lance du soldat; *ssoukor-yosblubâ,* la femme du chef (mot à mot : du guerrier la lance, du chef la femme).

Il n'y a pas d'article proprement dit : seulement la particule *k(e)*, placée devant le nom, marque l'attribution, et la particule *m(e)* marque le complément direct. Ces deux particules seraient comme une espèce d'article.

III. — ADJECTIF.

L'adjectif n'existe pas : on le remplace par le participe ou mieux par le substantif; exemple :

1° *mityabi mokner,* enfant sage; *vâmrubâ sannarâ,* grande femme; *nrab-e-wôtnarâ,* belle fleur;

2° *mityabi-pankte,* méchanceté de l'enfant; *vâmrubâ-sanna,* grandeur d'une femme; *nrab-e-wôtna,* beauté d'une fleur.

Les adjectifs (participes) *sannar,* grand; *parrer,* gracieux; *hâlyar,* méprisable; *nimpar,* successif, s'abrègent de leur dernière syllabe devant le substantif : *san-hâstrir,* grand guerrier; *par-mityabi,* petit enfant; *hâl-vâmrubâ,* mauvaise mère; *nim-chravagi,* pleurs successifs, sanglots.

IV. — PRONOMS.

Pronom personnel. — Le pronom personnel a deux formes que nous réunissons dans le tableau suivant :

1re pers.	Sing.	*ho,*	*hôni, yehôn(i),*	je.
2e p. m.		*wi, vi,*	*yevin(i),*	tu.
2e p. f.		*wiâ, viâ,*	*yevinâ,*	tu.
3e p. m.		*sou,*	*yesoun(i),*	il.
3e p. f.		*souao, souâ,*	*yesounâ,*	elle.
1re pers.	Plur.	*hog(i),*	*(ye)hônigi,*	nous.
2e p. m.		*wig(i), vig(i),*	*yevinigin.*	vous.
2e p. f.		*wiâg, viâg,*	*yevinâgin,*	vous.
3e p. m.		*soug,*	*yesounigin,*	ils.
3e p. f.		*souâg,*	*yesounâgin,*	elles.

On ajoute à ces formes les expressions :

hokand, hovesa, quant à moi.
wekand, wevesa, quant à toi.
skand, svesa, quant à lui.

Fém. : *wekandâ, wevesaâ,* etc.
Pl. : *hokandgi, hovesag,* etc.

Pronom possessif. — La possession s'exprime par le pronom personnel placé devant le substantif : *ho-hhol,* ma maison; *yevini-rewari,* ton ami.

Pronom relatif. — Le relatif est *kna,* qu'on emploie invariable au commencement de la phrase, en répétant après le pronom personnel : le guerrier que j'ai vu : *hâstrir kna a-yara-b-ho msou* (... *que* je *l'*ai vu); les barques que tu as conduites : *ngeneggi kna a-fougna-b-wi myesounagin* (*que* tu *les* a conduites, ramées).

Pronom démonstratif. — Le démonstratif est *yar*, invariable (formé apparemment de *yara*, voir), ce, cet, cette, ces, etc.; *myar* (rég. dir.), *kyar* (rég. ind.).

Pronom réfléchi. — Le pronom réfléchi est *yo*, soi; *myo*, soi (rég. dir.); *kyo*, à soi.

Pronom interrogatif. — Le pronom interrogatif est *wekmâr?* fém. *wekmârâ?* pl. *-gi*, qui? quoi? — *wekkâr?* fém. *-â*, pl. *-gi*, à qui? à quoi?

Ce pronom paraît formé de l'interrogation *wetki*, et de *myar*, *kyar*.

L'interrogation s'exprime par *wetki*, qui est un verbe signifiant *demander;* et on l'emploie ainsi : Veux-tu une fleur? *i-vaha-r-vi wetki me-nrab?* (Tu veux : est-ce une fleur?) Aimes-tu les chevaux? *i-rewa-r-vi wetki m-konswargini?*

V. — VERBE.

Le verbe compte trois temps : le *présent*, le *prétérit* et le *futur;* et quatre modes : l'*infinitif*, le *participe*, l'*impératif* et l'*indicatif*. Ces temps et ces modes se forment de la racine à l'aide de particules et de lettres diverses.

1. *Conjugaison simple.* — Actif.

Infinitif. — *rewa*, aimer; présent : *i-rewa*, aimer maintenant; prétérit : *a-rewa*, avoir aimé; futur : *e-rewa*, devoir aimer.

Participe présent. — *rewa-r*, aimant; passé : *rewa-b*, ayant aimé; futur : *rewa-n*, devant aimer.

Impératif. — L'*impératif* ou *subjonctif* se forme en ajoutant le pronom à l'infinitif :

rewa-ho, que j'aime.
i-rewa-wi, aime, que tu aimes.
a-rewa-sou, qu'il ait aimé.
e-rewa-soug, qu'ils aiment plus tard.
L'impératif se décompose ainsi :

i - rewa - wi; *e - rewa - soug*,

maintenant aim(er) toi ; plus tard aim(er) eux, etc.

Indicatif. — C'est le seul mode important : il se forme du participe à l'aide du pronom personnel suffixé, et des lettres *i, a, e,* de l'infinitif :

Présent. — *i-rewa-r-hôni*, j'aime.
i-rewa-r-wi, tu aimes.....
i-rewa-r-hogi, nous aimons.
i-rewa-r-soug, ils aiment.

Prétérit. — *a-rewa-b-ho*, j'ai aimé, j'aimais.
a-rewa-b-wi, tu as aimé.
Etc.....

Futur, subjonctif, optatif. — *e-rewa-n-yehôni*, j'aimerai, que j'aime.
e-rewa-n-sougi, ils aimeront, etc.

L'indicatif se décompose ainsi :

i -rewa - r -hôni; e -rewa - n -soug.

maintenant aim - ant moi; plus tard aim - ant eux, etc.

Passif. — On intercale *i* pour former le passif :
rewa-i, être aimé;
rewa-r-i, aimé;
rewa-b-i, aimé;
a-rewa-b-i-ho, je suis aimé;
e-rewa-n-i-ho, je serai aimé.

II. *Conjugaison factitive.* — La syllabe *lo*, placée de-

vant le verbe, ajoute la signification de *faire* quelque chose : *lo-rewa,* faire aimer; *lo-i-rewa-r-ho,* je fais aimer; *lo-idso,* faire mourir; *lo-idso-i,* être tué.

III. *Conjugaison réfléchie.* — *myo-rewa,* s'aimer soi-même; *myo-i-rewa-r-hôni,* je m'aime; *myo-lo-i-idso-r-i-hôni,* je me donne la mort.

IVe Conjugaison. — *kyo-tanwa,* faire pour soi; *kyo-a-vâwe-b-sou,* il a travaillé pour lui.

Ve Conjugaison. — *Va-rewa,* vouloir aimer; *va-i-vorte-r-ho,* j'ai envie de venir.

VIe Conjugaison. — *Vô-rewa,* être capable d'aimer; *vô-mityar,* capable d'engendrer, *homme; vô-vâmrurâ,* capable d'enfanter, *femme.*

VIIe Conjugaison. — *Ma,* commencer à; *ma-i-rewa-r-ho,* je commence à aimer.

VIIIe Conjugaison. — *Té,* être obligé; *té-i-idso-r-vi,* il faut que tu meures; *té-lo-i-idso-r-i-vi,* même sens.

IXe Conjugaison. — *Lou-nouhô,* achever de vivre, mourir.

Xe Conjugaison. — *Ou-vâwe,* parfaire son travail; *ou-e-nouhô-n-wi,* tu finiras bien ta vie.

XI. *Conjugaison augmentative.* — *san-kahha,* haïr beaucoup; *san-i-rewa r-ho,* j'aime fortement.

XII. *Conjugaison diminutive.* — *par-i-âha-r-ho,* je souris; *par-i-rewa-r-ho,* j'aime tendrement.

XIII. *Conjugaison dépréciative.* — *hâl-wata,* haïr avec mépris; *hâl-i-wove-r-i-yehôni,* on parle mal de moi.

XIV. *Conjugaison fréquentative.* — *nim-vitra,* boire successivement; *nim-i-wove-r-sou,* il parle par intervalles; *nim-e-chrava-n-hog,* nous sanglotterons.

VI. — DIFFÉRENTES SORTES DE TOURNURES. — IDIOTISMES.

Il pleut, il neige, *i-nanka-r-e-ngemôm; i-lyesse-r-e-ngemôm,* le ciel pleut (fait pleuvoir), le ciel neige (fait neiger).

Venir par la pluie, par la neige, *vorte nanka-r-i, lyesse-r-i* (venir plu, neigé).

J'ai froid, *i-nesta-r-souao meho;* j'ai faim, *i-dnoubbo-r-souao meho* (il est froid, il est faim à moi, accusatif).

J'ai chaud aux mains, *i-hade-r ho-win-gi,* ou bien *i-hade-r-souao m-wingi keho.*

J'éternue, je tousse, *i-wehe-r-souao mehôni; i-raha-r-souao mehôni;* — et ainsi de suite pour tous les verbes qui expriment une action indépendante de la volonté; exemple : il est blanc, *i-doukka-r-souao msou.* Mot à mot : *Cela lui est blanc,* comme plus haut : *Cela me (fait) tousse(r).*

Tu mourras misérablement, *e-idso-n-wi m-idso-pankte,* ou *m-idso-hâlya* (tu *mourras* une *mort* misérable). On dit aussi : *hâl-e-idso-n-wi m-idso.* — *Hâstri-wig me-hâstri-bremte,* combattez une longue bataille.

Je l'assommai, *a-lbonwe-b-ho msou m-idso* (je le renversai mort).

Une jeune fille non mariée, *yosblubâ ke-ampôga* (mariée au filet de pêche).

Tu l'appelles poltron, *i-lengô-r-wi msou me-gnabla* (tu l'appelles lâcheté).

On le traite de sot, *i-lengô-r-i-sou limki* (il est appelé sottise).

Le fruit du *staka-ktouv, tanwabiao twe staka-ktouv,* le fruit (donné) par l'arbre...

Les cheveux de (sur) ma tête, *tkans-i-kte ho-navug.*

Je veux que tu marches, *i-vaha-r-hôni : morra-wi,* je veux ceci : marche. — Ou bien *i-vahar-hôni wi-morra,* je veux ta marche.

Plus fort que toi, *lettrô koltor me-vi;* mot à mot : *force surpassant toi;* de *kolto, dépasser;* moins fort (aussi fort) que lui, *lettrô tnelwer* (*tlarrar*) *mesou,* force égale (inférieure) à lui.

Le soleil, *myo-lo-lâno-r,* celui qui se lève.

L'œil, *yararao,* ce qui voit.

Avoir des songes heureux, *dnanda me nrabgi, sérupgi.*

— Avoir des songes tristes, *dnanda me hâstrir, dwons* (rêver des fleurs, des oiseaux; — les guerriers, le sang).

VII. — CONSTRUCTION.

L'ordre à suivre dans la construction des phrases est assez libre : une particularité, c'est que le verbe précède souvent le sujet : mon champ est large, *i-nyétla-r-e-ho-skat;* le fleuve est très-profond, *san-i-gôgya-r-e-ktach.* — Les roses se sont montrées au lever du soleil, *a-tawo-b-i-abmagini hham hebut-myololâno.* — Il a promis aux guerriers de les conduire, *me-hâstri-r-o-gini lo-a-ssipla-b-sou; e-byaga-n-ho mvig* (aux guerriers a-t-il assuré : je vous conduirai).

Dans cette phrase et les semblables, où se trouve la conjonction *que,* on remplace cette tournure française par le style direct.

S'il faut venir, alors je viendrai, *e-vidwo-n-ho, hha e-vorte-n,* je devrai, alors je viendrai.

Dis-nous tes chasses et tes batailles, *wove me-a-bettogi avho a-hâstrigi.*

Il y a de cela huit ans, *mte i-ssefé-r-ho m-ouvgi wab,* depuis je compte huit ans.

Il y a de la terre, *i-yara-r-i, i-chana-r-i skat,* on voit, on trouve de la terre.

C'est mal ce que tu penses, *i-tchôbe-r nikswariao,* ou bien *nikswariao-tchôbe.*

VIII. — ADVERBES, PRÉPOSITIONS, CONJONCTIONS.

Adverbes. — Ce sont ou de simples racines ou des participes : *kewar,* bien, bon; *tchôber,* mal; *ssoher,* joyeusement;

warbar, nimpar, en suivant, tour à tour;

gnaher, beaucoup, nombreux;

yar hebut, aujourd'hui (ce jour); *lougnibâ héfne,* hier (jour passé);

koltor, trop;

geyer, assez, suffisant;

ganvu, avant tout;

ivnéyi, rien, si ce n'est que.

Prépositions et conjonctions. — Ces sortes de mots sont formés de verbes ou de racines :

avho, ajouter, forme *avho,* et;

tanwa, causer, forme *tanwarao,* car, parce que, à cause de;

hham, temps, forme *hham,* quand;
srisse, séparer, forme *sr,* ou, ou bien;
ertre, être contraire à, forme *ert,* mais, au contraire, contre;
kolto, surpasser, forme *kte*, sur;
omtlou, être éloigné, forme *mte*, loin de;
bremte, durer, forme *bre,* pendant;
twirri, employer, forme *twe,* à cause de, par, avec;
betto, suivre, forme *be*, après, derrière;
gnango, précéder, forme *gne,* devant, avant.
Ajoutez à ces mots :
modwe, *ssipla,* formules d'affirmation;
chawa, *cha,* négations.

IX. — NOMS DE NOMBRE.

1 *yeha;*
2 *gem;*
3 *sdat;*
4 *log* (?);
5 *yeoch;*
6 *mi;*
7 *nwasse;*
8 *wab;*
10 *mithak, mehak;*
60 *miki;*
mâr, cent, mille, beaucoup.

X. — LE TANSA COMPARÉ AUX AUTRES LANGUES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici une étude complète de comparaison entre le tansa et les autres langues

américaines; laissant de côté la *phonétique*, nous nous attacherons principalement à la *morphologie* et à la *syntaxe,* et nous examinerons le tansa à ce double point de vue, en notant les ressemblances, les particularités, les différences que nous manifeste la physionomie extérieure de cette langue.

Le tansa ressemble sous plusieurs rapports aux autres idiomes américains : comme l'algonquin et le natchez, il rejette le neutre, et n'a que le masculin et le féminin, c'est-à-dire le genre *noble* et le genre *non noble;* à ce dernier appartiennent les femmes, comme en iroquois. Les noms féminins peuvent, de même que dans le crî, se masculiniser.

C'est par la préfixation du pronom au substantif que s'exprime la possession; c'est aussi en préposant le nom régime au nom objet que l'on marque la relation du génitif. Exemple : ma maison, *ho-hhol* « (de) moi (la) maison »; le filet du chef, *ssoukor-ampôga* « (du) chef (le) filet ».

Le natchez forme le pluriel en *k*, le tansa en *g*, *gi*, *k* ou *ki*.

Les Tansas ont, comme les peuples voisins, un certain nombre de particules préfixées au verbe, qui ajoutent à l'idée première les significations diverses de *vouloir, pouvoir, faire, commencer, achever*, etc.

Le verbe n'a qu'un mode personnel proprement dit : l'*indicatif;* de plus, il ne compte que trois temps : le *présent,* le *passé* et le *futur;* chaque temps se compose de la *racine,* préfixée ou suffixée, de *caractéristiques* (*i, a, e; r, b, n*), — et du pronom sujet. On peut ajouter le pronom régime (direct et indirect) de la manière suivante :

J'aime : *i - rewa- r - ho;*
maintenant aim - ant moi;
Tu laisseras : *e - gnabla- n - wi;*
plus tard laiss - ant toi;
Il me voit : *i - yara - r - sou - meho;*
maintenant voy - ant lui moi;
Tu m'as abandonné : *a - gnaabla - b- wi-meho;*
autrefois abandonn-ant toi moi;
Je vous le porterai : *e -herva- n- ho -msouao kvig;*
plus tard port-ant moi lui à vous.

Telle est l'union au verbe des pronoms sujets ou régimes.

Si l'hébreu dit : *as-aimé-tu-moi;*

Si le dakota dit : *moi-tu-aimes;*

Si le mexicain dit : *tu-moi-aimes;*

Le tansa dit : *aimes-tu-moi,* sans incorporer cependant l'objet au verbe d'une manière aussi inséparable que le crî, par exemple.

On trouve aussi l'incorporation dans les exemples suivants :

Je me vois : *myo - i - yara - r - ho;*
me maintenant voy - ant je;
Tu achètes pour toi : *kyo - i - winga - r - vi;*
pour toi maintenant achet - ant toi.

Vô-va-ma-lou-ou-kyo-i-vâwe-r-ho, je peux me mettre à achever et parfaire l'ouvrage pour mon profit :

Vô va mà lou ou kyo
pouvoir vouloir commencer achever parfaire pour moi
i vâwe r ho;
maintenant travaill-ant moi;

Cha-vô-va-ma-myo-lo-san-i-hitko-r-vi, il n'est pas pos-

sible que tu veuilles commencer à te dépouiller de tout :

Cha vô va ma i lo
pas pouvoir vouloir commencer maintenant faire
myo hitko - r san vi;
soi-même perd - ant complètement toi.

Sans multiplier davantage les exemples, nous nous contentons de dire que le tansa peut exprimer chaque verbe avec *quatorze* nuances différentes.

Les racines des verbes sont invariables et ne sont pas, à proprement parler, *des verbes;* elles expriment seulement une idée, sans spécifier s'il s'agit d'un nom, ou d'un verbe, ou d'un qualificatif : *ssohe,* gaîté, se réjouir, joyeux, contentement; *wôtna*, être beau, beauté, beau; — toutes ces racines verbales peuvent recevoir les mêmes préfixes et suffixes.

Le tansa a aussi l'usage du redoublement : *san-sannar,* très-grand ; *wô-wôtua,* très-beau.

On ne trouve pas, non plus qu'en algonquin, les auxiliaires *être* et *avoir*.

Les lettres euphoniques *e, i, o,* sont d'un emploi fréquent dans l'union des mots entre eux.

Pour ce qui regarde la composition des phrases, on reconnaît dans le tansa une construction assez libre et des phrases généralement courtes. Le participe employé adjectivement est plus souvent remplacé par un mot composé, c'est-à-dire que le substantif tient lieu d'adjectif : beaux yeux, *yararaogi-wôtna* (beauté des yeux); joues roses, *tkarag-ikro* (rougeur des joues).

On retrouve une espèce d'article dans les deux particules *k*(*e*) et *m*(*e*), employées pour indiquer les deux régimes direct et indirect.

La dérivation par préfixes et par suffixes se remarque fréquemment : *lo-rewa*, faire aimer; *ma-yara,* commencer à voir; *nim-vitra,* boire à petits coups; — *marte-aou,* prison; *korter-ao,* pilon (*marte,* enfermer; *korte*, écraser).

Enfin on trouve l'emboîtement dans ces mots : *san-etbuv*, grand bâton (*sannarâ etbuv*) ; *san-âha*, rire aux éclats (*sanna ahâ*), etc. ;

par-rewa, sourire; *par-kyaga*, courir un peu (*parre*);

kâl-sotno, *hâl-wove* (*hâlya*), etc.

XI. — TEXTES.

Myomarterâ-nrale.

Wig, nyornô-r-gi nerbirgin, wig par-tyubgini avho rébenhag, byane-r-o-gi he myo-marte-r-â nrab, cha yogna mesouâ.

Myo-e-marte-n-e-twatgi, e-sottrô-n-yesounâgin suôm-nerbirgi avho tyubgi.

Cha-i-vârta-r-i-hôni, myo-i-nyakse-r par-tyubgini kte nrab; myo-i-marte-r-souâ, urtho ke-wima-b-i-gin.

Cha-a-yara-b nerbirr-o-g : suô i-vâtmwa-r-yesounigi me lo-terrorâ nrab, avho i-wimma-r-i-soug.

TRADUCTION.

La dionée.

Vous, papillons qui volez, vous, petites mouches et moucherons qui volez en sautant autour de la fleur qui se ferme, n'approchez pas d'elle.

Se fermeront les feuilles, enfermeront-elles papillons et mouches.

Je ne suis pas compris; se posent les petites mouches sur la fleur; elle se ferme entourant les prisonniers.

N'ont pas vu les papillons : touchent-ils la fleur effrayante et sont pris.

Avoungo (Tüdesâ-tyanga).

I-routsi-r bahâ-r avoungo me-bemmeryo bre-hebut-myololâno;
i-getwa-r blinggi-héfne tne nrabgin, tne twatgin;
avho i-rakne-r-i tanwabiao twe staka-ktouv;
i-tawo-r-i mâr nrabgin ble-atilgyogi.
Aroutsi-b bahâ-r avoungo me-bemmeryo; i-myornô-r-yesouni-ssohe he-etbuvgini;
i-yara-r-i abma : i-nyornô-r par-sérup kte-souâ, i-nâmme-r-sou me-par-i-nrâl ble-souâ-glou, k-vitrag me-blinggini;
i-yara-r-i iddâman, i-nyornô-r par-sérup kte-souâ, i-nâmme-r-sou me-par-i-nrâl ble-souâ-glou, k-vitrag me-blinggini;
i-yara-r-i young-sanna, i-nyornô-r par-sérup kte-souâ, i-nâmme-r-sou me-par-i-nral ble nrab-i-glou, k-vitrag me-blinggini.
i-yara-r-i gnaherâg, i-nâmme-r-i avho hâl-i-gnabla-r-i vu-nimpa.
Yevinigin vô-mitya-n-gi, astertyo m-avoungo; hâl-a-gnabla-b-wig me-gnaherâgi nrabgini, kna a-namme-b-wig m-yararao ble-yesounâgin.

TRADUCTION.

Le Colibri (chant de Tüdesâ).

Sort le brillant colibri de (son) nid au lever du soleil;
pendent les gouttes de lumière (la rosée) sous les fleurs, sous les feuilles;
et est balancé le fruit du *staka-ktouv* (espèce de plante);
se montrent mille fleurs dans les herbes.
Est sorti le brillant colibri de (son) nid; vole le petit oiseau joyeux autour des branches;
est vue une rose : vole le petit oiseau sur elle, pique-t-il son petit bec dans son cœur pour boire les gouttes (de rosée);
est vu l'*iddâman* (sorte de fleur jaune) : vole le petit oiseau... etc...
est vu le grand *hibiscus :* vole le petit oiseau... pique-t-il son petit bec dans le cœur de la fleur, pour boire, etc....
sont vues beaucoup (de fleurs) : sont piquées et abandonnées toutes misérablement.

Vous, jeunes gens, vous avez imité le (vous avez été imitation du) colibri : vous avez abandonné beaucoup de fleurs où vous avez piqué votre œil dans elles.

Le signe de la Croix.

Twe lengô ke Mityab, avho Mityabi, avho Layo-Illourao. — Itwe-souao.

Per nomen Patris et Filii, et Spiritus sanctitatis. — Fiat istud.

L'Oraison dominicale.

Yevini Mityab me hog, kna ilobir-wi me ngemôm, lolayoi lengô k yevin; vorte ssoukoi twe wi; branhai yevin-vahariao, mni ble ngemôm avho kte skat. Ipva k yehônigin bre yar héfnerao me myobettorgi-hebutgi-choukkabiao, avho vikté me spermag spermabiâg twe hog ye wi, ste iviktér-yehônigin me spermagi spermabiâg ye hog twe nouhôrgi; avho mni cha-byaga me hog ble fitnai, ert lobalhu mte tchôberao. Itwe-souao.

Tu Pater noster (qui generasti nos), qui habitas cœlum, fiat-sanctificatum nomen tuum; veniat regnum tuum (regi a te) fiat tuî volontas, et in cœlo, et super terram. Da nobis per hanc diem (lucem) sibi-succedentium-dierum panem, et obliviscere peccata commissa a nobis ad te, sicut obliviscimur nos peccata (offensiones) commissa ad nos ab hominibus; et quidem non duc nos in tentationem (in tentari), sed libera a malo. Fiat istud.

La Salutation angélique.

Nyittai yevinâ, Mariâ, houllariâ twe ipvabiaog twe Hâgwôr; isoknor Hâgwôr me wiâ; iwoveri kewaraog mni k yevinâ tye vôvâmrurâg, tse k Yesous vâmrubi twe yeviuâ.

Wiâ layorâ Maria vâmrubâ

Salutetur (salutare) Maria plena donis Dei (datis à Deo); comitatur Deus te; dicuntur bona et tibi inter mulieres, et Jesu parto a te.

Tu sancta Maria, quæ pepe-

me Hâgwôr; wetki ke hog ke spermabgi me Martnoni suô bre yar hebut avho hog-idso-hham. Elranhai-souao.

ristì Deum, postula pro nobis, qui-offendimus Dominum, et per hunc diem (solem) et nostri-mortis tempore. Adveniat istud.

Le Symbole des Apôtres.

Iwover-hôni me ssiplarao suô me Hâgwôr, Mityab vu-vôvér; kna atanwab-yesouni me ngemôm avho skat; avho me Yesous Christous, me ha-mityabi twe yesoun; kna issoukor-sou me hog; avho lovâmrubi-sou twe Layo-Illourao, vâmrubi twe Maria kwangôrâ; awiktab-sou bre Pontious-Pilatous-hebutgi, arâbhabi-sou kte stenvurao, aidsob avho airbyubi; myoadonkab-sou ble ifrorigi-pnâorao; bre datens hebut myoloalânob re idsobgi; myoloakoltob ye ngemôm, loatserbebi bte pawarâ win ke Hâgwôr ke Mityab, ke vu-vôv r; re trô evorten-yesouni ke ekilyou mte wov nouhôrgi avho idsobgi.

Iwover-hôni me ssiplarao suô m Layo-Illourao, av me doungargi me Christous oussorigin layôrgi, av me layorgini suô ble ngemôm avho kte skat oussoi; avho suô tchôberâg-tanwabiaogeviktei, av unuv-lomyoelanoi. avho enouhô-bremte. Lranhaisouao.

Plombières, février 1879.

Dico ego certum Deum Patrem omnipotentem; qui fecit cœlum et terram; et Jesum Christum filium unicum ejus; qui regit nos; et conceptus factus est a Spiritu Sanctitatis, partus est à Mariâ Virgine; passus est per Pontii Pilati dies, fixus est super crucem, mortuus et sepultus; se fecit descendere in condemnatorum-ignem; per tertiam diem (solem) se levavit e mortuis; se fecit ascendere ad cœlum, factus est sedens prope dexteram manum Dei Patris, omnipotentis, undè veniet ipse ad judicandum super viventes et mortuos.

Dico ego certum et Sanctitatis Spiritum, et fideles Christi uniti sancti, et sanctorum in cœlo et in terrâ unio, et peccatorum oblivionem, et carnis resurrectionem, et vitæ futuræ æternitatem. Adveniat istud.

J. Parisot.

LA LANGUE FRANÇAISE

ET LES IDIOMES LOCAUX.

Une courte polémique fut engagée dans le courant de 1878, entre les journaux de Bayonne, au sujet d'instructions transmises aux municipalités par les autorités départementales, relativement à l'usage exclusif de la langue française dans les écoles primaires. Ces instructions avaient été motivées par la constatation faite pendant les tournées de révision du Préfet des Basses-Pyrénées, que la grande majorité des recrues du pays basque ne comprenaient pas et ne parlaient pas le français. Certains journaux, organes reconnus des partis politiques d'opposition, s'empressèrent de crier à la persécution et au despotisme, et accusèrent formellement l'administration de tendre à la destruction du vieil idiome basque, dernier vestige de la liberté des populations pyrénéennes ; ces journaux s'appuyaient entre autres, pour soutenir la nécessité de la conservation des idiomes locaux, sur le discours adressé par M. Michel Bréal aux instituteurs réunis à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle. Les journaux qui approuvaient, au contraire, les mesures prises par l'autorité préfectorale répondaient que M. Bréal n'avait en vue que les patois romans, dont l'étude est fort utile à l'histoire de la langue

française; que ces patois ne forment point d'ailleurs, entre ceux qui les parlent et la masse de la nation française, une barrière infranchissable, et qu'au surplus il n'est aucunement question de supprimer les idiomes régionaux, qu'on peut fort bien continuer à parler, tout en apprenant la langue officielle et nationale du pays. Ils ajoutaient que si le basque, le breton, le flamand, le provençal même, se trouvaient souffrir de la concurrence du français et dépérissaient visiblement de plus en plus chaque jour, il n'y avait là qu'un fait naturel, dans la simple logique des choses, et que ne saurait ni enrayer ni précipiter aucune autorité politique.

La même querelle, mais sur un ton plus aigu, et avec des allures beaucoup plus vives, s'agite en Espagne depuis la répression définitive de l'insurrection carliste des provinces basques du nord. La question du basque se lie à celle des *fueros*, ces vieux instruments rouillés d'une ignorante oligarchie cléricale, et la lutte a pris là un caractère politico-religieux parfaitement net.

Nous n'avons point à prendre parti dans ces discussions; uniquement préoccupés du fait linguistique, nous nous bornons à le constater comme un des signes du temps. Nous nous permettrons seulement de reprendre la question de plus haut, et de mettre sous les yeux de nos lecteurs un certain nombre de documents historiques. Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que la lutte des langues en France prend une couleur politique, et que les mêmes hommes, nous voulons dire les partisans des mêmes opinions, défendent avec acharnement les patois et les idiomes provinciaux contre la généralisation de la langue française.

Nous rappellerons pour mémoire le fameux rapport de Grégoire contre les patois; ce remarquable document est trop connu pour que nous ayons à le citer ici. Mais nous croyons utile, par contre, de reproduire, dans son entier, un rapport suivi d'un projet de décret présenté à la Convention par B. Barrère dans la séance du 8 pluviôse an II (29 janvier 1794) :

« Citoyens,

« Les tyrans coalisés ont dit : L'ignorance fut toujours notre auxiliaire la plus puissante. Maintenons l'ignorance : elle fait les fanatiques ; elle multiplie les contre-révolutionnaires. Faisons rétrograder les François vers la barbarie ; servons-nous des peuples mal instruits, ou de ceux qui parlent un idiome différent de celui de l'instruction publique.

« Le Comité a entendu ce complot de l'ignorance et du despotisme.

« Je viens appeler aujourd'hui votre attention sur la plus belle langue de l'Europe, celle qui la première a consacré franchement les droits de l'homme et du citoyen, celle qui est chargée de transmettre au monde les plus sublimes pensées de la liberté et les plus grandes spéculations de la politique.

« Longtemps elle fut esclave, elle flatta les rois, corrompit les cours et asservit les peuples; longtemps elle fut déshonorée dans les écoles et mensongère dans les livres de l'éducation publique ; astucieuse dans les tribunaux, fanatique dans les temples, barbare dans les diplômes, amollie par les poètes, corruptrice sur les théâtres, elle sembloit attendre ou plutôt désirer une plus belle destinée.

« Épurée enfin, et adoucie par quelques auteurs dramatiques, ennoblie et brillante dans les discours de quelques orateurs, elle venoit de reprendre de l'énergie, de la raison et de la liberté sous la plume de quelques philosophes que la persécution avoit honorés avant la révolution de 1789.

« Mais elle paraissoit encore n'appartenir qu'à certaines classes de la société; elle avoit pris la teinte des distinctions nobiliaires; et le courtisan, non content d'être distingué par ses vices et ses déprédations, cherchoit encore à se distinguer, dans le même pays, par un autre langage. On eût dit qu'il y avoit plusieurs nations dans une seule.

« Cela devoit exister dans un gouvernement monarchique, où l'on faisoit ses preuves pour entrer dans une maison d'éducation, dans un pays où il falloit un certain ramage pour être de ce qu'on appeloit *la bonne compagnie,* et où il falloit siffler la langue d'une manière particulière pour être un homme *comme il faut.*

« Ces puériles distinctions ont disparu avec les grimaces des courtisans ridicules et les hochets d'une cour perverse.

« L'orgueil même de l'accent plus ou moins pur ou sonore n'existe plus, depuis que des citoyens rassemblés de toutes les parties de la République ont exprimé dans les Assemblées nationales leurs vœux pour la liberté et leurs pensées pour la législation commune. Auparavant, c'étoient des esclaves brillants de diverses nuances; ils se disputoient la primauté de modes et de langages. Les hommes libres se ressemblent tous, et l'accent vigoureux de la liberté et de l'égalité est le même, soit qu'il sorte de la bouche d'un habitant des Alpes ou des Vosges, des Pyrénées ou du Cantal, du Mont-Blanc ou du Mont-Terrible ; soit qu'il devienne l'expression des hommes dans des contrées centrales, dans des contrées maritimes ou sur les frontières.

« Quatre points du territoire de la République méritent seuls de fixer l'attention du législateur révolutionnaire, sous le rapport des idiomes qui paroissent le plus contraires à la propagation de l'esprit public et présentent des obstacles à la connoissance des lois de la République et à leur exécution.

« Parmi les idiomes anciens, velches, gascons, celtiques, visigoths, phocéens ou orientaux qui forment quelques nuances dans les communications des divers citoyens et des pays formant le territoire de la République, nous avons observé (et les rapports des représentants se réunissent sur ce point avec ceux de divers agents envoyés dans les départements) que l'idiome appelé bas-breton,

l'idiome basque, les langues allemande et italienne ont perpétué le règne du fanatisme et de la superstition, assuré la domination des prêtres, des nobles et des praticiens, empêché la révolution de pénétrer dans neuf départements importants et peuvent favoriser les ennemis de la France.

« Je commence par le bas-breton. Il est parlé exclusivement dans la presque totalité des départements du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, une partie d'Ille-et-Vilaine et dans une grande partie de la Loire-Inférieure. Là, l'ignorance perpétue le joug imposé par les prêtres et les nobles; là, les citoyens naissent et meurent dans l'erreur; ils ignorent s'il existe encore des lois nouvelles.

« Les habitants des campagnes n'entendent que le bas-breton; c'est avec cet instrument barbare de leurs pensées superstitieuses que les prêtres et les intrigants les tiennent sous leur empire, dirigent leurs consciences et empêchent les citoyens de connoître les lois et d'aimer la République. Vos travaux leur sont inconnus; vos efforts pour leur affranchissement sont ignorés.

« L'éducation publique ne peut s'y établir; la régénération nationale y est impossible. C'est un fédéralisme indestructible que celui qui est fondé sur le défaut de communication des pensées; et si les divers départements, seulement dans les campagnes, parloient divers idiomes, de tels fédéralistes ne pourroient être corrigés qu'avec des instituteurs, des maîtres d'école, et dans plusieurs années seulement.

« Les conséquences de cet idiome, trop longtemps perpétué et trop généralement parlé dans les cinq départements de l'Ouest, sont si sensibles que les paysans (au rapport de gens qui y ont été envoyés) confondent le mot *loi* et celui de *religion*, à un tel point que, lorsque les fonctionnaires publics leur parlent des lois de la République et des décrets de la Convention, ils s'écrient dans leur langage vulgaire : *Est-ce qu'on veut nous faire sans cesse changer de religion?*

« Quel machiavélisme dans les prêtres d'avoir fait confondre la *loi* et la religion dans la pensée de ces bons habitants des campagnes! Jugez, par ce trait particulier, s'il est instant de s'occuper

de cet objet. Vous avez ôté à ces fanatiques égarés l'empire des saints par le calendrier de la République; ôtez-leur l'empire des prêtres par l'enseignement de la langue françoise.

« Dans les départements du Haut et du Bas-Rhin, quia donc appelé, de concert avec les traîtres, le Prussien et l'Autrichien sur nos frontières envahies? N'est-ce pas l'habitant des campagnes qui parle la même langue que nos ennemis, et qui se croit ainsi bien plus leur frère et leur concitoyen que le frère et le concitoyen des François qui lui parlent une autre langue et qui ont d'autres habitudes?

« Le pouvoir de l'identité du langage a été si grand qu'à la retraite des Allemands plus de vingt mille hommes des campagnes du Bas-Rhin sont émigrés. L'empire du langage et de l'intelligence qui régnait entre nos ennemis d'Allemagne et nos concitoyens du département du Bas-Rhin est si incontestable qu'ils n'ont pas été arrêtés dans leur émigration par tout ce que les hommes ont de plus cher, le sol qui les a vus naître, leurs dieux pénates et les terres qu'ils avaient fertilisées. La différence des conditions, l'orgueil a produit la première émigration, qui a donné à la France des milliards; la différence du langage, le défaut d'éducation, l'ignorance ont produit la seconde émigration, qui laisse presque tout un département sans cultivateurs. C'est ainsi que la contre-révolution s'est établie sur quelques frontières en se réfugiant dans les idiômes étrangers ou barbares que nous aurions dû faire disparaître.

« Vers une autre extrémité de la République est un peuple neuf, quoique antique, un peuple pasteur et navigateur qui ne fut jamais ni esclave ni maitre, que César ne put vaincre au milieu de sa course triomphale dans les Gaules, que l'Espagne ne put atteindre au milieu de ses révolutions, et que le despotisme de nos despotes ne put soumettre au joug des intendants: je veux parler du peuple basque. Il occupe l'extrémité des Pyrénées-Occidentales qui se jette dans l'Océan. Une langue sonore et imagée est regardée chez eux comme le sceau de leur origine et l'héritage transmis par leurs ancêtres. Mais ils ont des prêtres, et les prêtres se servent de leur idiome pour les fanatiser; mais ils ignorent la langue françoise et la langue des lois de la République. Il faut donc qu'ils l'appren-

nent, car, malgré la différence du langage et malgré leurs prêtres, ils sont dévoués à la République, qu'ils ont déjà défendue avec valeur le long de la Bidassoa et sur nos escadres.

« Un autre département mérite d'attirer vos regards : c'est le département de Corse. Amis ardents de la liberté, quand un perfide *Paoli* et des administrateurs fédéralistes ligués avec des prêtres ne les égarent pas, les Corses sont des citoyens françois ; mais, depuis quatre ans de révolution, ils ignorent nos lois, ils ne connoissent pas les événements et les crises de notre liberté.

« Trop voisins de l'Italie, que pouvoient-ils en recevoir? Des prêtres, des indulgences, des adresses séditieuses, des mouvements fanatiques. Pascal Paoli, Anglois par reconnaissance, dissimulé par habitude, foible par son âge, Italien par principe, sacerdotal par besoin, se sert puissamment de la langue italienne pour pervertir l'esprit public, pour égarer le peuple, pour grossir son parti ; il se sert surtout de l'ignorance des habitants de Corse qui ne soupçonnent pas même l'existence des lois françoises, parce qu'elles sont dans une langue qu'ils n'entendent pas.

« Il est vrai qu'on traduit depuis quelques mois notre législation en italien ; mais ne vaut-il pas mieux y établir des instituteurs de notre langue que des traducteurs d'une langue étrangère?

« Citoyens, c'est ainsi que naquit la Vendée : son berceau fut l'ignorance des lois ; son accroissement fut dans les moyens employés pour empêcher la révolution d'y pénétrer, et alors les dieux de l'ignorance, les prêtres réfractaires, les nobles conspirateurs, les praticiens avides et les administrateurs foibles ou complices ouvrirent une plaie hideuse dans le sein de la France. Écrasons donc l'ignorance; établissons des instituteurs de langue françoise dans les campagnes.

« Depuis trois ans les Assemblées nationales parlent et discutent sur l'éducation publique; depuis longtemps le besoin des écoles primaires se fait sentir : ce sont des subsistances morales de première nécessité que les campagnes vous demandent ; mais peut-être sommes-nous encore trop académiques et trop loin du peuple pour lui donner les institutions les plus adaptées à ses plus pressants besoins.

« Les lois de l'éducation préparent à être artisan, artiste, savant, littérateur, législateur et fonctionnaire public; mais les premières lois de l'éducation doivent préparer à être citoyen: or, pour être citoyen, il faut obéir aux lois, et pour leur obéir, il faut les connoître. Vous devez donc au peuple l'éducation première, qui le mette à portée d'entendre la voix du législateur. Quelle contradiction présentent à tous les esprits les départements du Haut et du Bas-Rhin, ceux du Morbihan, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Inférieure, des Côtes-du-Nord, des Basses-Pyrénées et de Corse! Le législateur parle une langue que ceux qui doivent exécuter et obéir n'entendent pas. Les anciens ne connurent jamais de constrastes aussi frappants et aussi dangereux.

« Il faut populariser la langue; il faut détruire cette aristocratie de langage qui semble établir une nation polie au milieu d'une nation barbare.

« Nous avons révolutionné le gouvernement, les lois, les usages, les mœurs, les costumes, le commerce et la pensée même; révolutionnons donc aussi la langue qui est leur instrument journalier.

« Vous avez décrété l'envoi des lois à toutes les communes de la République; mais ce bienfait est perdu pour celles des départements que j'ai déjà indiqués. Les lumières portées à grands frais aux extrémités de la France s'éteignent en y arrivant, puisque les lois n'y sont pas entendues.

« Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton; l'émigration et la haine de la République parlent allemand; la contre-révolution parle l'italien, et le fanastisme parle basque. Brisons ces instruments de dommage et d'erreur.

« Le Comité a pensé qu'il devoit vous proposer, comme mesure urgente et révolutionnaire, de donner à chaque commune de campagne des départements désignés un instituteur de langue française, chargé d'enseigner aux jeunes personnes des deux sexes, et de lire chaque décade à tous les autres citoyens de la commune les lois, les décrets et les instructions envoyés par la Convention. Ce sera à ces instituteurs de traduire vocalement ces lois, pour une intelligence plus facile dans les premiers temps. Rome ins-

truisoit sa jeunesse en lui apprenant à lire dans la loi des Douze-Tables. La France apprendra à une partie des citoyens la langue françoise dans le livre de la déclaration des droits.

« Ce n'est pas qu'il n'existe d'autres idiomes plus ou moins grossiers dans d'autres départements; mais ils ne sont pas exclusifs, mais ils n'ont pas empêché de connoître la langue nationale. Si elle n'est pas également bien parlée partout, elle est du moins facilement entendue. Les clubs, les sociétés patriotiques sont des écoles primaires pour la langue et pour la liberté; elles suffiront pour la faire connoître dans les départements où il reste encore trop de vestiges de ces patois, de ces jargons maintenus par l'habitude et propagés par une éducation négligée ou nulle. Le législateur doit voir d'en haut et ne doit ainsi apercevoir que les nuances très-prononcées, que les différences énormes; il ne doit des instituteurs de langue qu'au pays qui, habitué exclusivement à un idiome, est, pour ainsi dire, isolé et séparé de la grande famille.

« Ces instituteurs n'appartiendront à aucune fonction de culte quelconque : point de sacerdoce dans l'enseignement public; de bons patriotes, des hommes éclairés, voilà les premières qualités nécessaires pour se mêler d'éducation.

« Les sociétés populaires indiqueront des candidats : c'est de leur sein, c'est des villes que doivent sortir ces instituteurs; c'est par les représentants du peuple envoyés pour établir le gouvernement révolutionnaire qu'ils seront choisis.

« Leur traitement sera payé par le trésor public. La République doit l'instruction élémentaire à tous les citoyens; leur traitement n'éveillera pas la cupidité; il doit satisfaire aux besoins d'un homme dans les campagnes : il sera de 1,500 livres par année. L'assiduité prouvée par les autorités constituées sera la caution de la République dans le paiement qu'elle fera à ces instituteurs, qui vont remplir une mission plus importante qu'elle ne paroît d'abord. Ils vont créer des hommes à la liberté, attacher des citoyens à la patrie et préparer l'exécution des lois en les faisant connoître.

« Cette proposition du Comité aura peut-être une apparence frivole aux yeux des hommes ordinaires ; mais je parle à des législa-

teurs populaires, chargés de présider à la plus belle des révolutions que la politique et l'esprit humain aient encore éprouvées

« Si je parlois à un despote, il me blâmeroit; dans la monarchie même, chaque maison, chaque commune, chaque province étoit en quelque sorte un empire séparé de mœurs, d'usages, de lois, de coutumes et de langages. Le despote avoit besoin d'isoler les peuples, de séparer les pays, de diviser les intérêts, d'empêcher les communications, d'arrêter la simultanéité des pensées et l'identité des mouvements. Le despotisme maintenoit la variété des idiomes. Une monarchie doit ressembler à la tour de Babel : il n'y a qu'une langue universelle pour le tyran, celle de la force pour avoir l'obéissance, et celle des impôts pour avoir de l'argent.

« Dans la démocratie, au contraire, la surveillance du gouvernement est confiée à chaque citoyen; pour le surveiller, il faut le connoître, il faut surtout en connoître la langue.

« Les lois d'une République supposent une attention singulière de tous les citoyens les uns sur les autres, et une surveillance constante sur l'observation des lois et sur la conduite des fonctionnaires publics. Peut-on se la promettre dans la confusion des langues, dans la négligence de la première éducation du peuple, dans l'ignorance des citoyens ?

« D'ailleurs, combien de dépenses n'avons-nous pas faites pour la traduction des lois des deux premières Assemblées nationales dans les divers idiomes parlés en France, comme si c'étoit à nous à maintenir ces jargons barbares et ces idiomes grossiers qui ne peuvent plus servir que les fanatiques et les contre-révolutionnaires !

« Laisser les citoyens dans l'ignorance de la langue nationale, c'est trahir la patrie; c'est laisser le torrent des lumières empoisonné ou obstrué dans son cours; c'est méconnoître les bienfaits de l'imprimerie, car chaque imprimeur est un instituteur public de langue et de législation.

« Laisserez-vous sans fruit, sur quelque partie du territoire, cette belle invention qui multiplie les pensées et propage les lumières, qui reproduit les lois et les décrets, et les étend dans huit jours sur toute la surface de la République; une invention qui

rend la Convention nationale présente à toutes les communes, et qui seule peut assurer les lumières, l'éducation, l'esprit public et le gouvernement démocratique d'une grande nation ?

« Citoyens, la langue d'un peuple libre doit être une et la même pour tous.

« Dès que les hommes pensent, dès qu'ils peuvent coaliser leurs pensées, l'empire des prêtres, des despotes et des intrigants touche à sa ruine.

« Donnons donc aux citoyens l'instrument de la pensée publique, l'agent le plus sûr de la révolution, le même langage.

« Eh quoi! tandis que les peuples étrangers apprennent sur tout le globe la langue françoise, tandis que nos papiers publics circulent dans toutes les régions, tandis que le *Journal universel* et le *Journal des hommes libres* sont lus chez toutes les nations d'un pôle à l'autre, on diroit qu'il existe en France six cent mille François qui ignorent absolument la langue de leur nation, et qui ne connoissent ni les lois, ni la révolution qui se font au milieu d'eux?

« Ayons l'orgueil que doit donner la prééminence de la langue françoise depuis qu'elle est républicaine, et remplissons un devoir.

« Laissons la langue italienne consacrée aux délices de l'harmonie et aux expressions d'une poésie molle et corruptrice.

« Laissons la langue allemande, peu faite pour des peuples libres, jusqu'à ce que le gouvernement féodal et militaire, dont elle est le plus digne organe, soit anéanti.

« Laissons la langue espagnole pour son inquisition et ses universités, jusqu'à ce qu'elle exprime l'expulsion des Bourbons qui ont détrôné les peuples de toutes les Espagnes.

« Quant à la langue angloise, qui fut grande et libre le jour qu'elle s'enrichit de ces mots : *la majesté du peuple,* elle n'est plus que l'idiome d'un gouvernement tyrannique et exécrable, de la banque et des lettres de change.

« Nos ennemis avoient fait de la langue françoise la langue des cours; ils l'avoient avilie. C'est à nous d'en faire la langue des peuples, et elle sera honorée.

« Il n'appartient qu'à une langue qui a prêté ses accents à la liberté et à l'égalité; à une langue qui a une tribune législative et deux milles tribunes populaires, qui a de grandes enceintes pour agiter de vastes assemblées et des théâtres pour célébrer le patriotisme; il n'appartient qu'à la langue qui, depuis quatre ans, se fait lire par tous les peuples; qui décrit à toute l'Europe la valeur de quatorze armées; qui sert d'instrument à la gloire de la reprise de Toulon, de Landau, du Fort-Vauban et à l'anéantissement des armées royales, il n'appartient qu'à elle de devenir la langue universelle.

« Mais cette ambition est celle du génie de la liberté; il la remplira. Pour nous, nous devons à nos concitoyens, nous devons à l'affermissement de la République de faire parler sur tout son territoire la langue dans laquelle est écrite la déclaration des droits de l'homme.

« Voici le projet de décret :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de salut public, décrète :

« Art. 1er. — Il sera établi dans dix jours, à compter du jour de la publication du présent décret, un instituteur de langue françoise dans chaque commune de campagne des départements du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord et dans la partie de la Loire-Inférieure dont les habitants parlent l'idiome appelé bas-breton.

« Art. 2. — Il sera procédé à la même nomination d'un instituteur de la langue françoise dans chaque commune de campagne des départements du Haut et Bas-Rhin, dans les départements de Corse, dans la partie du département de la Moselle, du département du Nord, du Mont-Terrible, des Alpes-Maritimes et des Basses Pyrénées dont les habitants parlent un idiome étranger.

« Art. 3. — Il ne pourra être choisi aucun instituteur parmi les ministres d'un culte quelconque, ni parmi ceux qui auront appartenu à des castes ci-devant privilégiées; ils seront nommés par les représentants du peuple, sur l'indication faite par les sociétés populaires.

« Art. 4. — Les instituteurs seront tenus d'enseigner tous les

jours la langue françoise et la déclaration des droits de l'homme alternativement à tous les jeunes citoyens des deux sexes, que les pères et mères et tuteurs seront tenus d'envoyer dans les écoles publiques.

« Les jours de décade, ils donneront lecture au peuple, et traduiront vocalement les lois de la République, en préférant celles relatives à l'agriculture et aux droits des citoyens.

« Art. 5. — Les instituteurs recevront du trésor public un traitement de 1,500 livres par an, payable à la fin de chaque mois, à la caisse du district, sur le certificat de résidence donné par les municipalités, et d'assiduité et de zèle à leurs fonctions donné par l'agent national près chaque commune.

« Les sociétés populaires sont invitées à propager l'établissement des clubs pour la traduction vocale des décrets et des lois de la République, et à multiplier les moyens de faire connoître la langue françoise dans les campagnes les plus reculées.

« Le Comité du salut public est chargé de prendre à ce sujet toutes les mesures qu'il croira nécessaires. »

« Ce décret est adopté. »

De nos jours, une enquête générale sur l'état de l'instruction primaire fut faite en 1864, par les ordres de M. Duruy, ministre de l'instruction publique. Les rapports des inspecteurs d'Académie ont été publiés dernièrement dans le *Journal officiel*. Nous en extrayons les passages suivants :

« Finistère. — Le petit nombre d'écoles, et surtout d'écoles de filles, le très-grand nombre d'enfants qui restent sans instruction, le court séjour dans les écoles de la majorité des enfants qui y paraissent, mais surtout la résistance du clergé à ce qu'il appelle l'invasion du français, telles sont les causes de la lenteur avec laquelle la langue française se répand dans le Finistère.

« Haute-Garonne. — La prédication et tout l'enseignement

religieux se font en patois dans les communes rurales, où les enfants sont souvent condamnés à traduire en patois à l'église les prières, le catéchisme et les évangiles qu'ils ont appris en français à l'école. Les anciens curés, et avec eux quelques riches propriétaires, la gentilhommerie campagnarde, blâment ou raillent les paysans qui tant bien que mal s'expriment en français.

« Morbihan. — Il ne saurait être question de supprimer la langue bretonne. Une langue ne disparaît qu'avec le peuple qui la parle ; mais il est désirable et il n'est pas impossible de faire pénétrer partout la langue française : c'est la tâche principale des écoles. Une des causes les plus puissantes qui s'opposent à ce résultat, c'est sans contredit la résistance presque unanime du clergé breton. Guidés par des motifs plus ou moins plausibles, obéissant à des convictions plus ou moins éclairées, les curés redoutent l'introduction de la langue française dans leurs paroisses et emploient tous les moyens pour l'entraver. On pourrait citer telle commune où le catéchisme se fait en breton, quoique tous les enfants entendent le français.

« Moselle. — L'obstacle provenant des institutrices religieuses ne sachant pas le français... aura complètement disparu. Celui qui provient du réglement diocésain, prescrivant le catéchisme allemand dans les communes où le français n'est pas encore très-répandu, est le plus difficile à faire disparaître... Le parti pris des curés à cet égard est très-enraciné et leur est suggéré par diverses causes.

« Nord. — Dans les deux arrondissements de Dunkerque et d'Hazebroucq, le flamand est en usage dans un grand nombre de communes. Le clergé fait tous ses efforts pour conserver cette langue, dans le but, dit-il, de préserver les populations des mauvaises lectures.

« Basses-Pyrénées. — Ce qui est le plus grand obstacle à la propagation de la langue française dans le pays basque, c'est l'instruction religieuse, que les instituteurs sont forcés d'enseigner en basque. A cette cause on peut joindre encore l'indifférence des

familles et des autorités locales, qui tiennent à leur langue avant tout. »

Un journal de Brest publiait, il y a quelques jours seulement, une lettre dont voici le principal paragraphe :

« Chacun sait que si, en principe, l'enseignement de la langue bretonne est interdit dans les écoles, les administrations les plus diverses qui se sont succédé dans le Finistère ont toujours réservé l'enseignement du catéchisme en cette langue, la seule que les pauvres petits enfants de nos campagnes connaissent quand ils arrivent à l'école. Cependant il faut les préparer à faire la première communion, et il est matériellement impossible de surseoir à cette étude jusqu'à ce qu'ils aient acquis une connaissance suffisante des éléments de la langue française. Il sera peut-être possible pour la génération de l'avenir d'appliquer le réglement à la lettre, mais la transition ne saurait s'opérer brusquement ; c'est ce que toutes les administrations intelligentes et libérales avaient compris jusqu'ici. Interprétant le réglement dans l'esprit le plus large, en tenant compte de la force des choses, elles avaient autorisé pendant cette période intermédiaire l'enseignement du catéchisme en breton. On n'enseignait pas les éléments de la langue bretonne ; le principe était donc finalement respecté dans son essence. Mais voilà qu'il n'en sera plus ainsi dans l'arrondissement de Brest : un jeune champion, poussé d'un zèle plus ardent qu'habile, a, pour ses débuts, inauguré chez nous une croisade contre la vieille langue celtique. Si c'était encore par pur amour de la langue chère à Vaugelas et qu'illustra Corneille, passe encore ; mais n'est-il pas permis de penser que l'horreur de l'eau bénite y entre pour quelque chose ? »

Il faut remarquer, dans cette lettre, le passage relatif à la première communion. On sait que, dans les campagnes, cet événement religieux est souvent le terme de l'éducation des enfants. C'est pour eux une sorte de majorité

morale qui les émancipe pour ainsi dire, les rend aptes à prendre leur part des travaux de la famille ; la plupart des enfants du pays basque cessent d'aller à l'école à partir du lendemain de leur première communion. Voici à ce propos un fait caractéristique que nous empruntons à l'*Avenir des Pyrénées* de Bayonne du 14 octobre 1879 :

« Un jeune garçon s'est présenté à l'instituteur d'une de nos communes voisines à la rentrée des classes, n'apportant pour tout bagage scolaire qu'un catéchisme, et avec recommandation expresse de ses parents de dire au maître d'école *de ne lui enseigner que le catéchisme*. L'instituteur s'est vu obligé de renvoyer le pauvre enfant à ses parents, avec prière de joindre à cet opuscule d'instruction exclusivement réligieuse quelques autres livres indispensables pour former l'esprit et développer l'intelligence de la jeunesse. »

De ces citations nous ne pouvons, nous autres linguistes, tirer ici la conclusion. Nous nous bornerons à exprimer le désir qu'on fasse appel au juge suprême, au tribunal souverain et en dernier ressort. Fidèle à la méthode de l'observation et de l'expérience, nous croyons qu'il importerait de consulter les faits constatés par une série d'observations statistiques. En prenant note d'année en année du nombre de Français qui ne parlent que des idiomes spéciaux; en comparant ces chiffres avec ceux relatifs à l'instruction primaire, au progrès industriel et agricole, aux votes politiques, aux condamnations judiciaires, on arrivera sûrement à la solution du problème. Nous ne pouvons à ce point de vue que nous associer aux propositions présentées, le 4 août 1876, par le journal la *République française* (feuilleton scientifique), dans les termes suivants :

« Une autre enquête, également très-facile, serait indispensable à l'appréciation de l'état intellectuel de la France : c'est le dénombrement suivant les langues et les patois parlés dans chaque département. Cette enquête si instructive se fait à des intervalles plus ou moins éloignés dans tous les pays de l'Europe, excepté dans le nôtre. Quelque serré que soit chez nous le lien national, il y a dans notre pays plusieurs patois d'origines très-différentes, qui composent la langue courante d'un très-grand nombre de familles

« Nous partageons les regrets de ceux qui ne voient qu'avec chagrin disparaître ces belles langues du Midi illustrées par tant de poètes ; mais nous sommes assuré de n'être contredit par personne en déplorant que, aujourd'hui encore, beaucoup de paysans ne comprennent pas la langue nationale. Comment veut-on que ces malheureux suivent le mouvement intellectuel de leur époque? Comment pourraient-ils s'intéresser aux affaires de leur pays et apporter un vote éclairé à l'urne électorale? Il est évident qu'il y a là un mal dont il importe de connaître l'étendue, et le recensement, tel qu'il est pratiqué en Belgique, — où la proportion de ceux qui ne parlent que français, de ceux qui ne parlent que flamand et de ceux qui parlent les deux langues est soigneusement relevée, — peut seul nous le faire connaître. »

Déjà, à cette date, la Société des sciences et arts de Bayonne avait, sur ma proposition, adopté, dans sa séance du 18 août 1875, le projet de vœu suivant :

« La Société des sciences et arts de Bayonne,

« Considérant qu'il est utile de connaître, au moins au point de vue scientifique, la répartition par langues de la population de la France ;

« Que cette statistique est particulièrement intéressante pour le département des Basses-Pyrénées,

« Émet le vœu :

« Qu'au prochain recensement général de la population de la

France, une case soit réservée, sur les bulletins individuels, à la constatation de la langue de chaque individu, et qu'à cet effet les questions suivantes soient posées :

« 1° Le recensé parle-t-il français?
« 2° Quelle est sa langue habituelle? »

Ce vœu, transmis aux autorités départementales, n'a point abouti ; mais nous estimons qu'il aurait plus de chances d'être accueilli par le gouvernement, aujourd'hui que les préoccupations purement politiques sont moins absorbantes et moins impérieuses, si quelqu'une de nos grandes sociétés savantes voulait le prendre sous son patronage. Il conviendrait de porter à trois les questions à poser sur le bulletin individuel :

1° Le recensé parle-t-il français?

2° Parle-t-il un idiome local (bas-breton, basque, flamand, allemand, italien, catalan, gascon, etc.) ?

3° Quelle est sa langue habituelle?

Paris, 24 février 1880.

Julien Vinson.

ESSAI D'UN GLOSSAIRE DES MOTS BASQUES

DÉRIVÉS DE L'ARABE.

AVANT-PROPOS.

On peut diviser en deux classes les mots basques dérivés de l'arabe: 1° ceux qui sont passés dans cette langue par le français et l'espagnol; 2° ceux qui dérivent directement de l'arabe.

Ce n'est pas sans quelque appréhension que nous avons entrepris un travail d'une si grande difficulté, étant obligé de comparer et d'analyser deux langues à la fois aussi fluides et aussi dissemblables que le basque et l'arabe. Bien souvent, dans la plus grande incertitude, nous sommes-nous vu obligé de rejeter des étymologies qui au premier abord nous paraissaient reposer sur des bases solides, et que peu à peu nous avons dû éliminer complètement.

Quand nous avons eu la première idée de cet essai de glossaire, nous avions réuni environ deux cents mots basques qui nous paraissaient avoir quelque parenté avec la langue arabe; mais les preuves de cette parenté n'étaient pas suffisantes ou même manquaient complètement, et nous avons réduit cet essai à la forme sous laquelle nous le présentons aujourd'hui. Certes, nous ne pensons point avoir fait un travail complet et définitif, car nous savons

combien de retouches il faudrait apporter à un travail de ce genre avant que l'on pût arriver à des résultats sérieux. Moins heureux que les habiles étymologistes qui se sont déjà illustrés dans des travaux de ce genre pour les langues espagnole et française, Dozy, Engelmann, Défrémery, Devic, etc., nous n'avons pu profiter comme eux des travaux de nos devanciers, car personne ou presque personne ne s'est jusqu'à présent occupé de la langue basque à ce point de vue.

Nous devons cependant citer, parmi ceux qui ont dit quelques mots sur la provenance sémitique d'une partie de lexique basque, le fameux Larramendi, Bladé, Mahn, Diez et enfin M. van Eys, qui dans son *Dictionnaire basque-français* donne des mots hispano-arabes extraits du *Glossaire* de Dozy et Engelmann. M. Bladé, dans son *Origine des Basques*, après avoir repoussé toute idée de parenté entre les langues basque et sémitiques, présente toutefois une petite liste de mots euskariens dérivés de l'hébreu et de l'arabe, qu'il fait remonter à la domination de l'Espagne par les Phéniciens et les Carthaginois; ces mots sont du reste extraits des listes données par M. Baudrimont dans ses *Eskualdunais* primitifs. Qu'on ne s'attende pas à les retrouver dans les notes ci-après : la recherche étymologique de leur origine sera le sujet d'un travail postérieur. Les termes dont nous donnons plus loin l'analyse proviennent, selon nous, de l'invasion des Arabes en Espagne et de leur long séjour dans la péninsule. Nous pensons qu'on ne s'étonnera pas du petit nombre de ces mots en se rappelant combien peu puissante fut la pression des conquérants sur le nord de ce pays.

Nous avons, pour ce travail, complètement dépouillé l'excellent *Dictionnaire* de M. van Eys, ainsi que le petit *Vocabulaire bas-navarrais* de Salaberry, qui, nous devons le reconnaître, nous a apporté un contingent de mots assez important. Nous avons de plus lu et annoté un nombre assez considérable de lexiques et de livres basques, arabes et espagnols; des listes de mots basques nous ont été fournies par les gens du pays, comprenant des expressions qui manquent pour la plupart dans les lexiques; tous ces documents nous ont permis d'apporter un peu plus d'extension à nos investigations étymologiques.

Pour de plus amples explications sur la phonétique de la langue euscarienne, nous devons renvoyer le lecteur à la *Grammaire comparée des dialectes de la langue basque* par M. van Eys (1) et, pour l'espagnol et l'arabe, au *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe* de Dozy et Engelmann, ouvrage d'une valeur indiscutable, et dont il est indispensable de lire la préface si l'on veut approfondir les règles de permutation phonétique et de prononciation de ces deux langues, dans les rapports qu'elles ont eus entre elles. Nous ajouterons seulement que tout ce que ces éminents linguistes ont dit, principalement comme règles de permutations de consonnes, peut se rapporter également au basque. M. Engelmann dit notamment: « Sauf quelques rares exceptions, ce sont tous des termes concrets, que les Espagnols ont reçus avec les choses qu'ils désignaient. De ces substantifs se sont formés des verbes, et de ces verbes de nouveaux subs-

(1) Cf. aussi Vinson, *Essai de phonétique basque*, dans les t. III, IV et V de cette *Revue*.

tantifs; mais tout cela s'est fait suivant les règles de la langue espagnole; c'est donc bien à tort qu'on a voulu quelquefois dériver des verbes espagnols directement de l'arabe ». Nous croyons cependant avec M. Dozy que cette règle doit souffrir quelques exceptions. On remarquera que la plupart des mots de ce petit glossaire sont en général des termes concrets, principalement relatifs à l'architecture, au labourage, à l'équitation, aux mesures, aux vêtements, etc. Nous regrettons de ne pouvoir présenter un travail complet; mais, acceptant d'avance les rectifications et les critiques qui nous seront faites, nous espérons pouvoir revenir sur ce travail et arriver à un résultat plus satisfaisant.

Nous n'avons nullement la prétention de croire avoir rien fait d'original; nous nous déclarerons satisfait si nous réussissons à attirer l'attention des travailleurs sur un sujet qui nous paraît être d'un très-vif intérêt pour l'étude de la langue basque.

Nous joignons ici notre transcription de l'alphabet arabe en caractères latins, avec un petit tableau des permutations des consonnes en basque et en espagnol, d'après MM. van Eys, Engelmann et Dozy.

TABLEAU DES PERMUTATIONS DE CONSONNES.

PHABET rabe.	Transcription.	Permutations en espagnol.	Permutations en basque.
élif,	**a, ei, à,**	n'est pas exprimé.	
bé,	**b,**	se change en *v*, *f* et *p*, à la fin des mots en *n*; *b* et *m* permutent.	en *g* et en *m*.
té,	**t,**	permute avec *c* final; devient *d*.	en *k*, *g*, *n*, *p*.
tsé,	**ts,**	initial *t*, médial *t* et *z*.	
jim,	**dj,**	souvent en *jota* au commencement des mots ou *g* au milieu; devient quelquefois *ga* et *z*.	
ha,	**h',**	initial et médial par *f* ou *h* et entre deux voy. *y*.	en *ñ* et *y* entre deux voy.
kha,	**kh,**	init. en *h*, *a*, *f*, *c*, *ch*, *g*, médial *f*, *c* et *g*.	
dal,	**d,**	init. et médial *d* et quelquefois *t*.	*g*, *h*, *r* et *z*. (V. la lettre *d*.)
dzal,	**d,**	devient *d*; en quelques dial. arabes a la valeur de *dz*.	
ra,	**r,**	médial et final *l*.	jamais initial; final quelquefois doux, *d*, *l*, *n* et *g*.
za,	**z,**	init. *z*, méd. *c*, *z*, final *z*; permute aussi avec *th*.	quelquefois *t*.
sin,	**s,**	init. et méd ; permute avec *ch*.	
chin,	**ch,**	init. par *x* et *g*, médial par *x*, *c*, *s* et *z*.	*tz*, *ts* et *d*.
çad,	**s, ç,**	*z*, *c* et *ç* init. *z*, *x* ou *ch*.	
chad,	**dh,**	init. *d*, final *t*, *s* ou *z*.	
tha,	**th,**	*t* init. ou méd. en *d* et en *z*.	
dha,	**dh,**	init. devant *t*, médial *d*, final *z*.	
aïn,	**a, eu, i,**	s'exprime quelquefois par *h* dans l'intérieur des mots.	
ghaïn,	**rh, gh, g,**	init. et médial *g*.	
fa,	**f,**	permute avec *h*.	
qaf,	**q,**	*g*, au Maroc il se change en *t*, de même que le *t* devient *c*.	*t* et *s*.
kef,	**k.**	change en *ch* ou *t*.	*ñ* et *y* entre deux voyelles.
lam,	**l,**	init. ne change jamais, méd. et final en *r*.	*d*, *r* et *n*.
mim,	**m,**	change en *n* quelquefois à la fin des mots.	par exception *h* ou *f* (V. Eys), permute avec *p* et *b*.
noun,	**n,**	medial quelquefois *ñ* et en algérien *n* et *l*; permute aussi en *m*.	quelquefois devient *m* et aussi *l* et *r*.
hé,	**h,**	les mêmes changements que *h*; est toujours retranché à la fin	
waou,	**o** ou **w.**		
yé,	**i, a,**		

GLOSSAIRE.

A

Abarca, en souletin « soulier », vient-il de l'arabe *barqouch*, qui a la même signification? (Voir le mot *Alpargata*.)

Aberia, selon Jal, *Gloss. nautique*, signifie « avarie ». Ce mot est passé de l'arabe en français, espagnol, italien et portugais, et de là en basque; quoique l'origine de ce mot soit donnée par Ellions Bocthor et du Cange, Dozy et Devic n'acceptent cette étymologie que sous toute réserve. Le premier traduit *avarie* par *awar hasal li-merkeb* « dommage qui arrive à un navire ». — *Aberia* est, paraît-il, usité dans le pays basque riverain de l'Océan; *kaltia* se dit principalement en Basse-Navarre; « *beria-touba* « un bâtiment avarié » (Jal, *Glos. nautique*).

Abricot « abricot », est absent des livres basques; nous n'avons encore pu le trouver que dans le dictionnaire de Fabre (1); de l'arabe *alberqouq*. Nous renvoyons le lecteur aux articles de Dozy et Devic, si on veut savoir comment ce mot est passé du latin au grec et de là dans la langue arabe qui, après y avoir ajouté l'article *al*, l'a de nouveau transmis au français et à l'espagnol, ainsi qu'à la langue basque.

Achake « prétexte », est ainsi nommé par les Biscaïens, tandis qu'on trouve *aitzaki* en guipuscoan et en labourdin. D'après M. van Eys, il vient de l'arabe (voir D. A. E. et Diez E. W. II, p. 81). Il a pour synonyme *apuko* guip., *estakuru* lab. et bas-nav., signifiant, suivant le même auteur, « prétexte, en défaut »; le souletin se sert de *estacuru; achaque*, dit M. Dozy, vient de l'arabe *ach-chaca* ou *ach-chaqué* et désignait, en espagnol ou en portugais, une indisposition, et à moins que par extension il ne désigne un prétexte motivé par une indisposition, nous ne voyons guère, quant à nous, la possibilité de rattacher ce mot à l'*achake* basque.

(1) Fabre, *Dict. franc. basque*. Bayonne, Cazals, 1870.

Akherra « bouc », s'exprime de même dans tous les dialectes de la langue basque. N'y aurait-il pas un rapprochement à établir entre le basque *akherra* et le mot arabe *kra'a*, qui signifie « chevaux », mais est presque toujours pris par les auteurs arabes avec la désignation de *haras? Itna tadj kra'h fiha :* « c'est là que sont établis ses haras » (Cherb., *Dict.*).

Albarda « bat d'âne », employé, selon M. van Eys, dans le dialecte labourdin. Il vient, dit Dozy, de l'espagnol *albarda*, et d'après Ellious Bocthor de l'arabe *al-barda'a*, qui signifie la même chose.

Albenia, cité dans le dictionnaire de M. van Eys, qui le rapporte d'après Oihénart, et qui provient, selon celui-ci, de la vallée de Baztan, signifie « la ruelle d'un lit », et aussi par extension « lisière, bande de drap »; ce n'est qu'en hésitant que nous présentons l'*albenda* espagnol que nous donne Dozy et qu'il fait dériver de l'arabe *al-bendariya*, signifiant « draperies, petits rideaux ». D'un autre côté, le même auteur présente le mot *albanega* avec la signification de « coiffe de femme (1) », et dit qu'on l'appelait aussi dans la langue classique *banica*, c'est-à-dire « lé, bande que l'on coud sur les côtés d'une chemise, entre le devant et le derrière, pour lui donner plus d'ampleur (2) ». Cette explication conviendrait davantage au basque *albenia;* nous nous demandons toutefois s'il ne serait pas plus sage de dériver simplement *albenia* du patois *venelle*, ruelle; il est vrai que cela ne donnerait pas la signification de « lisière, bande »; du reste, il nous paraîtrait étrange que si ce mot fût dérivé du français, on se fût trouvé dans l'obligation d'y ajouter l'article arabe *al;* suivant nous l'*a* prosthétique eût suffi.

Albiristeak, *Albista*. Nous trouvons dans van Eys, *Dict.*, ce mot labourdin avec la signification de « étrennes qu'on donne à celui qui apporte une bonne nouvelle »; de l'esp. *albricias*. Il serait difficile de ne pas voir dans ce mot l'*albricias* dont parle Dozy, et qui signifie « cadeau que l'on donne à celui qui apporte une bonne nouvelle », de l'arabe *al-bichara*, qui a précisément le même sens. Ce mot, dit le même auteur, est en espagnol un peu altéré; mais on le trouve se rapprochant beaucoup plus de

(1) Daumas, *Sahara algérien*.
(2) Dozy, *Gl*, p. 70.

l'expression originale dans le port. *alviçaras* et le valencien *albixeres*. *Albista* devient, suivant van Eys, *albiestia* en biscaïen, labourdin et bas-navarrais. Le soul., qui paraît ne pas connaître ce mot, donne *estrena* (1). *Albiristeak* est chez les Arabes « l'annonce d'une bonne nouvelle » de la racine *bechar :* « annonce à Khadidja qu'elle aura un appartement en gaze », *bechehar Khadidja blit qçab; bachara* « cadeau qui revient au porteur d'une bonne nouvelle » (Cherb., *Dict.*, I, p. 40).

Alburno, en bas-navarrais « tanche ». Quoique dérivé du latin, il y a quelque analogie entre ce mot et *albur* esp. qui, suivant Dozy (2), vient de l'arabe *al-bouri*, qui désigne une sorte de « muge » ; Cherbonneau donne *bouri* « mulet, poisson ».

Aldamio, d'après van Eys « la galerie extérieure d'une ferme » en dial. labourdin; il signifie aussi à Saint-Jean-de-Luz « galerie » et « échafaudage », et vient de l'arabe *da'm* « soutien, appui », et *da'am* « pilier, colonne ». Dozy cite *aldabia* « solive, poutre », et les Basques en ont fait *aldamio*, par la mutation de *b* en *m*. Cf. *Miarritz* = *Biarritz*. Les maisons basques anciennes ont toutes sur la façade une galerie soutenue par des piliers ou colonnes de bois.

Alfer « paresseux ». Le prince Bonaparte, dans sa réponse à M. Vinson (4), cite *alfer* comme un mot purement basque; mais nous croyons avec M. Vinson que la lettre *f* est étrangère à la langue basque. Il y a un certain nombre de vocables qui emploient cette labiale et seulement dans des mots dérivés (5). *Alfer* est bisc., guip. et lab. Salaberry nous donne la variante bas-nav. *afer*, et le soul. dit *auher*, avec la mutation de *f* en *h* : *mithil gaisto eta auherra* « serviteur méchant et paresseux ». (Bonaparte, év. selon s. M., dial. soul., xxv, 26, ce que le guip. traduit par *morroi gaiztoa, eta alperra*). Tout ceci contribue à nous faire faire penser comme M. Vinson que le *f* ne représente « que l'altération phonétique d'une autre consonne, vraisembla-

(1) Gèze, *Gramm. souletine*, vocab.

(2) Dozy, *Gloss.*, p. 74.

(3) M. V. Eys, *Gr.* et *Dict.*

(4) *Remarques sur certaines notes, certaines observations de M. Vinson sur la grammaire de F. Ribary*. Londres, 1877, in-8.

(5) V. Eys, *Gramm. comparée*.

blement l'explosive labiale dure (1) »; *alfer* nous paraît donc dérivé de l'arabe *frah*, qui signifie, selon Cuche, *Dict. ar.-fr.*, « paresse, oisiveté, indolence », et qui pourrait avoir quelque parenté avec *haron* que cite Dozy dans son *Glossaire*, p. 258, et qui signifie aussi « paresseux », *bestia harona*, c'est-à-dire « une bête lâche et pesante », de l'arabe *haron*. Dozy croit aussi que l'esp. a eu *alharon* avec l'article, ce qui alors nous donnerait en basque *alher*, et, avec la mutation de *al* en *au*, le soul. *auher*.

Alforja « sacoche ». Nous n'avons encore trouvé ce mot que dans le dial. souletin; cf. le vocab. faisant suite à la *Gramm.* de Gèze; de l'arabe *al-khardj*; *alforja* est encore très-usité en espagnol où il désigne les sacoches du troussequin de la selle.

Algodoy « coton ». Parmi les mots qui dans la langue basque servent à désigner le coton, nous trouvons d'abord *liñabera*, fabriqué par Larramendi et sur lequel nous ne nous arrêtons pas, puis ceux qui sont employés par les différents dial. basques, c'est-à-dire en lab. *cotoina*, soul. *cotona*, guip. *algodoya*, bisc. *algadoria* (2), et enfin *coto* dans le soul. de M. Gèze, qui nous donne sans doute une variété dialectale. Il est facile de voir que tous ces mots viennent du français *aucoton* (3), duquel dérivent les formes *auqueton*, *aucton*, *acoton*, *aqueton*, et le nom plus moderne *hoqueton*, désignant un vêtement militaire; ital. *cotoun*, esp. *algodon*, de l'arabe *gout'oun*, avec l'article *al*, et desquels se sont formés les mots basques et romans précités.

Alkaterna « goudron » en lab. et dans tous les dial. de la côte cantabrique; Jal fait dériver le mot *alcatarna*, qu'il cite dans son *Gloss. nautique*, du port. *al-catrao* « goudron »; quelques dialectes basques désignent le goudron par *phike*, lat. *pice-m* « poix ». Il est facile de voir que le mot *alkaterna* vient de l'arabe *al-quitran* (4), en passant par l'esp. *alquitran*; cf. Bescherelle, qui donne dans le vieux français le mot *gouldran* ou *goultran* « liqueur claire et grasse qui coule des vieux pins ».

Almud, en lab. « picotin », que nous trouvons dans le *Dict.* de

(1) *Revue de ling.*
(2) Bonaparte, *Dialogues basq.* Londres, 1857.
(3) Dozy, Devic, Pihan, Cherbonneau, etc.
(4) Dozy et Engelmann, *Gloss.*, p. 186.

M. van Eys, est aussi un « récipient servant à mesurer le grain »; ce mot vient de l'esp. *almud* et de l'arabe *al-moudd* (1), où il a la même signification, de la racine *moudd* « boisseau, jointée (2) ». Cf. fr. *muid*.

Alocaidetiar, ekhoiliar en soul. « locàtion, locataire (3) »; *alocaide*, de l'esp. *alquile, alquilar,* qui signifie la même chose; d'après Dozy, de l'arabe *al-quiré*. Pedro de Alcala le traduit par *pension que se paga por alquile.*

Alpargata « espartin, espadrille ». Tous ces mots sont en usage dans les différents dial. basques, ainsi que les chaussures qu'ils désignent. Selon le *Dict. de l'Acad. esp.*, ce sont des « sandales dont la semelle est faite en chanvre tressé, et que l'on appelle plus spécialement *espadrille* en Labourd et Basse-Navarre ». M. van Eys dit: « On nomme *esparteña* la chaussure faite de chanvre ». (*Dict. basque-fr.*) M. Dozy repousse l'explication que M. Engelmann avait déjà donnée de *alcorque* (4), et croit que ces mots ont été empruntés aux Basques par les Arabes; les premiers avaient, dit-il, le mot *abarca* « bois tendre ou branches, parce que ces souliers se fabriquaient à l'origine de cette matière, et de *quia* « chose »; de là le mot est passé en esp. et en port. *alabarca*, et a enfin donné l'esp. *alborga, alpargata* et l'arabe moderne *parga*, les Maures, dit M. Dozy, « ayant pris à tort la première syllabe pour l'article arabe, et *balga* par le changement de *p* en *b* et de *r* en *l*. » (Dozy, *Gloss.*)

Alozna est, suivant M. van Eys, en lab. « troussis, quand un vêtement est trop long », et nous paraît venir de l'esp. *alforza* ou *alhorza*, qui signifie « troussis, pli pour raccourcir une robe »; suivant M. Engelmann, P. de Alcala donne *al-hozza*, qui a le même sens et répond parfaitement à *alforza* et *alozna* basque.

Anega « mesure ». Ce mot, que nous empruntons au *Dict.* de M. van Eys, qui le donne comme étant employé en Biscaye et en Labourd, est totalement inconnu à ce dernier dialecte, du moins de nos jours. Il vient, dit cet auteur, de l'esp. *fanega,* qui s'écrit

(1) Dozy et Engelmann, *Gloss.*
(2) Cherbonneau, *Dict.*, p. 1168.
(3) Gèze, *Gramm.*
(4) Dozy, *Gloss.*

aussi *hanega ;* suivant Dozy de l'arabe *fanica,* désignant « un grand sac ». Les Basques se servent beaucoup plus du mot *neurri,* signifiant aussi « mesure », et qui est employé dans les dial. guip., bisc., lab. et bas-nav.; *izari* désigne en lab. et en guip. une mesure pour le lait. Le guip. a aussi *chanchilla* et les Souletins *izari.* Nous trouvons en Basse-Navarre un mot particulier à ce dialecte, *traka,* et M. van Eys cite, d'Oihénart, selon Pouvreau, le mot *pairu* « mesure », qui nous est aujourd'hui complètement inconnu.

Atabala « tambour » en bisc., lab. et bas-nav., de l'esp. *atabala,* qui vient lui-même de l'arabe *a-tàbl,* auquel Dozy donne la signification de *tympanum;* le soul. a *tabal* par la chute de l'*a* prosthétique. Ajoutons à cet article le mot « tambourin », qui est un instrument encore aujourd'hui fort en usage dans le pays basque; nous ne sommes pas de l'avis de M. Dozy qui rejette la forme arabe *tonbour,* donnée par Engelmann, en disant que cet instrument a toujours désigné une sorte de lyre; M. Devic (1) dit que Niebuhr a en effet avancé que chez les Arabes *tambura* est le nom commun à tous les instruments à cordes; nous devons ajouter que le lab. *tamborina* ou le bisc. *tambolin* est un instrument d'un mètre de long, à six cordes, sur lesquelles on frappe de la main droite avec une baguette, tandis que la gauche soutient un flageolet (*chirula*). Le tambour de basque se nomme en lab. et bas-nav. *katamore,* et en guip. et h.-nav. *pandero;* il a dû probablement passer sous cette forme dans la langue espagnole.

Ayubia « clameur », vient, d'après M. van Eys, de l'esp *alarido,* que nous trouvons réuni avec *algarada* dans le *Gloss.* de Dozy, et desquels il donne l'explication suivante : « *algarada,* cris poussés par des gens de guerre qui se battent, et *alarida, alarido,* clameur, vacarme, hurlement ». Le basque *ayubia* a le même sens. Cf. la phrase *gharad ba lnda kol min fi mehhalta iqoulem algharab, algharab* « tous les soldats de son armée se mirent à crier : Partons pour l'Occident ! » (Dozy, *Gloss*)

Azkon est en lab., selon M. van Eys, « une sorte de dard »; ce mot a été recueilli par Pouvreau, qui le donne d'après Oihénart;

(1) Devic, *Gloss.*, p. 65.

M. van Eys, reconnaissant que ce mot est esp., ajoute cependant qu'il pourrait bien dériver de l'ancien all. *asc* « frêne (1) »; nous préférons le rattacher à l'étymologie arabe *azagaya, azahaga* « espèce de javelot ou de zagaie » que nous donne Dozy dans son *Gloss.*; cet auteur ajoute que M. Défrémery le cite comme un mot berbère *zagaya,* avec l'art. arabe *az-zagaya*, signifiant aujourd'hui « baïonnette »; cependant on trouve ce mot non seulement dans la plus grande partie de l'Afrique, mais encore en Algérie. M. Laugier de Tassy, dit M. Dozy, dans son histoire du royaume d'Alger, le décrit ainsi: « Leurs armes sont l'*azagaye,* qui est une espèce de lame courte qu'ils portent toujours à la main ». Et enfin nous trouvons ce dard encore mentionné dans les commentaires de Montluc, lors de l'escarmouche qu'il soutint sur la frontière espagnole-basque: « Pour ce qu'en ce temps-là les Espaignols ne pourtoinct qu'arces-gayes, longues, ferrées aux deux bouts (2) ».

Azote « fouet », en bisc., lab., soul., etc., vient de l'esp. *azote* et de l'arabe *as-sout* (3), qui signifie la même chose. *Eta beguira çaiteste guiçonetaric: ecen liuraturen çaituzte consistorioetara, eta bere synagoguetan açotaturen çaituzte.* (*Év. selon S. Math.,* éd. van Eys, *Paris,* Maisonneuve, 1876, ch. x, 17.)

Azukrea, esp. *azucar* et fr. *sucre;* de l'arabe *soukkar* (V. Dozy, *Gloss.*, p. 228, et Devic, p. 64). Ce dernier ajoute : « N'oublions pas que le sucre n'a été vraiment connu en Europe que vers l'époque des croisades, et cela par l'intermédiaire des Arabes ».

B

Barrata « petite hache », mot bas-nav. Le lab. a *duga*, que M. van Eys fait venir du provençal *dogual; barrata* a quelque analogie avec l'arabe *bra* « façonner avec une hache » et *brah,* que M. Cherbonneau, *Dict.*, p. 38, donne comme « outil servant à tailler le bois ».

(1) Diez, II, 59.

(2) *Comment. et lett. de Blaise de Montluc,* Soc. de l'hist. de France, 1864, t. I, p. 50.

(3) Dozy, *Gloss.*

Barrokia, que nous trouvons dans van Eys avec la signification « étable à cochons », a aussi en lab. la valeur de « étable, en général ». Le bas-nav. emploie aussi *manche*, mais comme « étable couverte de chaume », et le soul. a *thegi, establia* et enfin *barruku*, qui n'est autre que l'altération de *barrokia*. Ce mot nous paraît venir de l'arabe, d'après l'habile interprétation de M. Dozy (1); et repoussant les étymologies de son devancier, M. de Gayangos, lequel voulait traduire *albacara* par « poulie », M. Dozy ajoute : « Il est étrange que ce savant ne se soit pas aperçu que le passage de la chronique du connétable qu'il commentait fournit à la fois l'étymologie et la véritable signification du mot. Il y est question de l'approvisionnement d'une forteresse, et on y lit : *metioles dentro en el alvacara* (var. *albacara*) *fasta quatro cientas vacas, y terneras las mas famosas y gordas que jamas se vieron*. L'*albacara* contenait donc quatre cents vaches et veaux; or, *al-bacar* est en arabe le mot ordinaire pour bœufs; et il est vrai qu'*albacara* signifiait, non pas une espèce de tour, mais une vaste étable où les habitants de la garnison d'une forteresse mettaient le gros bétail. Les Arabes disaient sans doute l'étable des *bacar*, mais les Espagnols disaient *albaraca* tout court ». Les Basques ont pris ce mot des Espagnols, et par un simple changement de voyelle en ont fait le *barrokia* que nous connaissons, et qui dans plusieurs villages basques du Labourd signifie exclusivement « le lieu de la maison où l'on met le bétail » (les vaches et bœufs, mais non les chevaux) (2).

Bazteralde, suivant van Eys, signifie « campagne » dans le dial. bas-nav. (3), de *bazter-alde*, et se trouve seulement dans ce dialecte. Pouvreau, dit le même auteur, cite *miratzatzu* (de l'esp. *mirar*) *bazterrak* « voyez les environs »; nous avons en soul. *lazten*, mutation de *b* en *l*, et *campaña*. Il nous semble qu'il y a quelque analogie entre le mot arabe *bastan* et le basque *bazter; bazteralde* pourrait donc être composé de deux mots arabes, *bastan* « jardin » et *aldea*, qui est encore employé dans la langue es-

(1) Dozy, *Gloss.*
(2) Hiriart (*Renseignements particuliers*).
(3) Salaberry.

pagnole, *aldea* « bourgade », de l'arabe *ath-dheia*, qui signifie la même chose.

Bouhada « souffle » est un mot seulement employé par le dialecte soul. (1). *Eta aizec bouhatu die* « et les vents ont soufflé (2) »; il vient probablement du gascon *bouha*, souffler; on dit en Gascogne et principalement dans le dial. bay. *ibe bouhade de hum* « une bouffée de fumée »; Littré donne l'étymologie de ce mot et le fait dériver du prov. et de l'esp. *bufar* « souffler », ital. *buffare*; Diez n'y trouve qu'une onomatopée exprimant, dit-il, « le bruit que fait la bouche en soufflant ». Nous ne présentons donc que sous toute réserve l'arabe *bokhar* « fumer, laisser échapper de la vapeur », qui a pu servir en même temps à former le mot gascon *bugade* et le basque *bugada, bocata*, signifiant tous deux « la lessive du linge ».

Borontzia « broche » est usité en guip. et vient, selon M. van Eys, de *burun* pour *burdin;* nous ne savons s'il est impossible de rapprocher *buruntzia* de *gerrena*, fort usité en Labourd et en Soule, où l'on aurait *b* pour *g*. Quoi qu'il en soit, il nous semble que ces deux mots doivent venir de l'esp. *barrena*, qui signifie « tarière, vrille », et a pu par extension désigner la broche dans la langue basque; mais suivant Dozy, *Gloss.*, quoique ce mot soit en usage parmi les Arabes (*barîma* « tarière, vrille »), ce mot a dû être emprunté aux Espagnols par les Arabes et les Berbères pendant leur séjour dans la Péninsule; c'est, conclut-il, un mot appartenant aux langues indo-européennes et qui vient du persan *bairam*.

C

Caba « cabas ». Nous n'avons trouvé ce mot que dans le vocabulaire qui fait suite à la grammaire souletine de M. Gèze; on reconnaîtra aisément le mot français *cabas*, emprunté à l'arabe *gafas* « cage (3) ».

(1) Gèze, *Gram. vocab.*
(2) Bonaparte, *Évangile saint Mathieu*, dial. soul., VII, 25.
(3) Devic, *Gloss.*

Chafla « emplâtre » en lab. et en bas-nav. M. van Eys reconnaît dans ce mot une variante de *zafla* « gifle » et ajoute : « L'analogie se retrouve ailleurs : en holl., nous avons pour gifle *lap*, « morceau, généralement de drap ou de cuir, quelque chose de plat » ; nous retrouvons une analogie plus grande encore avec la rac. arabe *safaq* « fermer avec bruit, souffleter ».

Chapinak « chaussons » est, selon M. van Eys, *Dict.*, du dial. lab. et vient, ajoute-t-il, de l'arabe, selon Alcala. On nous permettra d'en douter, car nous ne trouvons ce mot ni dans Dozy et Engelmann, ni dans les lexiques arabes.

Chekada « lacet pour prendre les oiseaux », *chedera*, et en soul. *tchedera*, dérivent de l'esp. *axaraca*, de l'arabe *ach-characa*, qui signifie la même chose ; rac. arabe *charak* « filet, piége (1) ».

Cherto « greffe » en guip. ; le lab. écrit *charthe ;* dans ce dial. ce mot signifie aussi « nuque » (V. van Eys., *Dict.*) ; la nuque du cou, *lepo chertoa*, et selon Pouvreau (2) *bekatuaren chertoak* « les rejetons du péché » ; de l'arabe *cherath*, qui signifie « scarifier, inciser ».

Chimista « éclair », ce mot est propre aux dial. lab., guip. et bas-nav ; selon Salaberry, *chimista* se dit à Baïgorry *chismista*, et van Eys cite aussi selon Pouvreau *zizmixta* « éclair ». Il y a une si étrange analogie entre ce mot et l'arabe *simis* « briller, resplendir », de *chems* « soleil », que nous n'avons pu résister au désir d'intercaler ce mot dans ce glossaire, où il n'est peut-être pas à sa place, mais que nous pouvons ainsi soumettre à l'attention des hommes compétents. Le soul. a aussi *iñhaci* (3), et le lab. *chasta* (4), tous deux avec la signification de « éclair ».

Chupa « jupe » en guip., esp. *juba* ou *chupa* « veste », port. *aljuba*, de l'arabe *djoub, djoubba* « robe longue, à courtes manches » (Cherb. *Dict.*).

(1) Cherb , *Dict.*, p. 514.
(2) V. Eys, *Dict.*
(3) Gèze, *Vocab.*
(4) V. Eys, *Dict.*

D

Debalde signifie dans le dial. bas-nav. « en vain », et en lab. « à l'abandon, pour rien, gratis ». M. van Eys, qui signale ce mot dans son *Dict.*, le donne comme venant de l'esp. *de balde* « en vain », et de l'arabe *batil* (1), qui a le même sens. Le bas-nav. et le soul. emploient volontiers *debadio* pour « discussion », que M. van Eys suppose dériver du fr. *débat*.

Deboildu, selon M. Salaberry, signifie « détruire » en bas-nav.; M. van Eys pense que ce mot n'est pas arabe et trouve que « il fait penser à débile »; il nous semble au contraire dériver de l'arabe *dibal* « accabler de coups », pl. *douboul*, signifiant « malheur, revers, ruine » (Cherb., p. 260).

Dirua « argent », se dit dans tous les dial. basq. M. van Eys (2) fait remarquer que ce mot vient de l'arabe *dinar, diner*, par l'esp. *dinero*, qui signifie « argent monnayé »; cf. *ez dezazutela iduqui zuen mempean urreric ez villaric, ez diruric zuen* (4) « n'ayez ni or, ni argent, ni autre monnaie dans vos ceintures », ce qu'on peut traduire en esp. par *no posèis oro ni plata, ni dinero en vuestras faxas*. Le mot arabe *dinar* venant lui-même du grec δηνάριον et du latin *denarius*, nous devons croire avec M. Vinson (5) qu'il vient du latin ou de l'esp.; quant à la mutation de *n* en *h*, elle se retrouve dans *liho* « lin », *ahate* « canard », etc. *Dinero* est donc devenu *diherua, diharua, dirua*.

Drago « coup à boire », est, dit M. van Eys dans son *Dict.*, propre aux dial. lab. et bas-nav., et vient de l'esp. *trago*, qui signifie la même chose; n'y aurait-il pas quelque analogie entre le basque *drago* et l'arabe *douraq* « cruche à boire »?

(1) Dozy et Engelmann, *Gloss.*, p. 258.
(2) *Dict. basque-fr.*
(3) Dozy et Engelmann, *Gloss.*
(4) Bonaparte, *Évangile selon saint Mathieu*, dial. guip., x, 9.
(5) *Revue de ling.*

E

Espinagra ou *espinagriac* en soul. est dérivé du français « épinard » et de l'arabe *isfinadj*. (V. Devic, p. 33.)

F

Farra guip. et *barre* bisc. signifie « le rire ». Cf. *zertako Sara farraz dago?* « pourquoi Sara rit-elle? » M. van Eys se demande si le bisc. *barre* ne doit pas être considéré comme la forme la mieux conservée, et si *farra* n'est pas une corruption. Nous croyons que ce mot vient de l'arabe *farah* « être joyeux, éprouver de la joie », *teman alfarah* « le comble de la joie », *faraht lefarah* « elle prit part à sa joie » (Cherb., *Dict.*).

Fetcho « gentil » est, suivant le *Dict.* de van Eys, du dial. lab., mais sans que nous puissions savoir chez quel auteur il a puisé ce mot. Ne viendrait-il pas de l'esp. *farrachedor*, qui est, selon Dozy, « celui entre les morisques qui visite les pucelles », de la rac. *faradj* « fente, fissure, parties honteuses de la femme » et par extension « les femmes ». Le *Dict. esp.* de D. Ramon Joaquin Dominguez, 1867, nous donne *fecho* pour *hecho;* mais il ajoute : *fechoria hoy se usa communmente en mal sentido* ». Comme synonyme *fetcho* a en basque lab. *totilla, ema totilla* « femme belle et gentille ». M. van Eys, qui cite ce mot d'après Pouvreau, demande s'il ne serait pas pour *tortoilla* « tourterelle ». Quoique nous n'ayons pas trouvé ce mot dans Dozy, nous croyons plutôt y voir l'arabe *thofla,* qui a la même signification. Cf. *ou thofla metkhala djazet qoddam-go* « et une fille charmante passa devant lui (1) »; l'absence du *f* dans *totilla* s'expliquerait par la répugnance des Basques pour cette lettre.

Ficho en bas nav. « corpulent » paraît venir de l'arabe *fir* « qui a les muscles très-apparents et très-forts » (Cherb., *Dict.*, p. 964).

Filda « linge »; nous trouvons ce mot dans van Eys avec la

(1) *Gramm ar.*, un conte en dial. algérien.

double signification de « linge » et « meubles »; le lab. écrit *philda* et *philzar* « vieux linge », formé de *phil* ou *philda-zar;* quoique ce mot ne se trouve pas dans Dozy avec absolument la même signification, nous inclinons cependant à croire que *filda* est dérivé de l'arabe *filali* ou *fileli,* signifiant, selon le même auteur (1), « une étoffe de laine belle, élégante et mince comme de la mousseline »; Dozy ajoute: « La forme port. est *filele;* mais l'esp. a en outre la forme *lilaila,* et l'Acad. explique ce mot de cette manière : *texido de lana mui delgado, claro y estrecho, del cual se hace en Andalousia mantas para las mugeres pobres ó rusticas: y tambien se hacen mantas capitulares para los caballeros de los ordenes militares. Parece se tomó la voz de los Moros, que llaman* filali *la tela de lana delgada y clara, que sirve para mantos de las argelinas, en los quales se envuelven.* Les Guipuzcoans ont *zapi* et paraissent ne pas connaître *filda;* du moins nous ne l'avons pas encore trouvé sous cette forme; en soul. c'est *oihal* et *linja* (2), du fr. *linge.*

G

Gela « chambre », dial. guip. et lab. (3), nous paraît venir de l'arabe *hella* « lieu de rendez-vous, caravansérail, séjour », et par extension « chambre »; la gutturale *h* s'est adoucie en *g.*

H

Hamapola « coquelicot ». Dozy dit de ce mot : « *Hamapola, amapola, ababol; ababa, papola,* coquelicot. L'étymologie basque de ce mot donnée par Larramendi est tout à fait inadmissible, comme l'a démontré M. Mahn (*Etym. unters,* p. 125); mais celles qu'il propose lui-même le sont également. Le mot est d'origine arabe. Chez P. de Alcala, *hamapola* est *haba-baura,* terme qui manque dans les lexiques, mais qui signifie *graine*

(1) Dozy, *Gloss.*
(2) Gèze, *Gramm. vocab.*
(3) V. Eys, *Dict.*

de jachère, et cette dénomination est fort appropriée, car on sait que les coquelicots proviennent en profusion sur les terres qu'on laisse reposer. *Habba-baura* devient régulièrement *hamapöla*, attendu que *b* se change en *m* et le *r* en *l;* les autres formes ne sont que des altérations » (Dozy et Engelm., *Gloss.*, p. 204).

Horma et *bormä* « muraille », selon van Eys; ces deux mots s'écrivent indifféremment. Oihénart écrit *borma* (1); il serait difficile de ne pas voir là l'esp. *alhorma* que cite Dozy dans son *Glossaire*, et qu'il dit être seulement donné par Nuñez, qui le traduit par « camp militaire des Maures ». Dozy ajoute: « Je ne sais si cette traduction est bonne, car l'arabe *âl-horma* ne s'emploie pas dans cette acception. Il faudrait savoir où Nunez a trouvé ce mot ». Suivant nous, ce mot doit désigner une muraille, et si Nuñez le donne avec la signification de « camp militaire », il veut sans doute dire par là « l'ensemble des murailles qui forment un camp », car il vient de la racine arabe *horm* « défendre, prohiber », et par extension *hourma* « chose sacrée, inviolable », qu'on a pris enfin pour « gynécée, réduit inviolable » (Cherb., *Dict.*, p. 147). Le soul. emploie *murru* et *harresi* (2).

K

Kafia « café », du fr. et de l'esp. *café*, venant de l'arabe *qahoua*. (Voir Dozy et Devic.)

Kalamo « chanvre », dial. lab., vient, selon M. van Eys, de l'esp *cañamo;* mais quoique Dozy le dérive du grec-latin καννάβις, nous croyons plutôt que les Espagnols l'ont reçu des Arabes qui altérèrent la forme grecque *cannabis* en *cañamo;* les Basques, à leur tour, en empruntant le *cañamo* esp., changèrent le *n* en *l* par une permutation propre à leur langue.

Karkalla en bas-nav., et en soul. *carcaza* « éclat de rire », viennent à n'en pas douter de l'esp. *carcajada;* cf. le verbe *carcajear* « rire à gorge déployée » et en basque bas-nav. *karkallaz* « riant aux éclats (3) ». Plusieurs étymologistes espagnols ont

(1) V. Eys, *Dict.*, mot d'Oihén , selon P.
(2) Gèze, *Gramm.*
(3) V. Eys, *Dict.*, de *karkalla-z*.

donné ce mot comme venant de l'arabe *cah-caha,* et Dozy confirme cette opinion en disant que « le son qui est produit en riant aux éclats est aussi rendu par les lettres *cahcah* ».

Katabu « cercueil » en guip., et en lab. *gathabutu*, vient, dit M. van Eys, de l'esp. *ataud,* qui à son tour dérive de l'arabe *at-tâbout* (1). Il est à remarquer que le basque a mieux que l'esp. conservé la forme arabe. Le guip. et le bisc. se servent des mots *illoi* et *illobi,* signifiant plus proprement sépulcre, de *ill-obi* (2). *Ja esi zaitezec orain ikustera sepultura edo illobijak* « descendez maintenant pour voir les sépulcres (3) ». *Cegoan berriz an Maria Madalena, eta beste Maria, eseriac obiaren aurrean* « Marie-Madeleine et l'autre Marie étaient là, se tenant assises auprès du sépulcre (4) ». Le bas-nav. *hil-hutcha* vient de *hil* et *kutcha;* le guip. a aussi pour « cercueil » *zerroldo.*

Katcho « cors aux pieds », que les Espagnols appellent *calo*, nous paraît avoir quelque analogie avec la racine arabe *kachath,* signifiant « racler les peaux » ; *katcho*, de *kachath,* par une transposition fréquente en basque.

Kharba « broye ». Ce mot se trouve en basque sous différentes formes, telles que *garba* lab., *kharba* bas-nav., et signifie dans les différents dialectes « instrument servant à broyer le chanvre » ; de l'arabe *keriba,* qui, pris substantivement, signifie « rouleau pour la pâte », de la racine *karb* « tordre, écraser la pâte sous le rouleau ». Quoique ce mot ne se trouve pas dans Dozy, nous pensons qu'il a été emprunté par les Basques aux Arabes, en même temps qu'ils apprirent d'eux certaines operations mécaniques propres aux arts textiles.

Kharbe en bas-nav. « antre, grotte », de l'arabe *khorb, khoraba,* qui a le même sens.

Kofoin en lab. et bas-nav. « ruche », que le guip. traduit par *erlauntza* et le bisc. par *erlantza*, vient, selon M. van Eys, du prov. *cofin* « panier » ; il nous paraît plutôt dériver de l'arabe *alcofa* « panier ». Suivant Dozy, *Ibn-al-coutiya* emploie ce mot

(1) Dozy, *Gloss.*
(2) V. Eys, *Dict.*
(3) Moguel.
(4) Bonaparte, *Évangile selon saint Mathieu*, dial. guip., XXVII, 61.

dans la phrase arabe suivante : *Amal al-chirak ou algoufaf mechteba aou iara ou badhkem amal badh* « fait-on toujours les *chairas* et les corbeilles de la même manière, ou bien chacun de vous est-il en état de reconnaître le travail de son confrère ? » Et Dozy ajoute : « On voit qu'ici *chaira* est le synonyme de *coffa*, esp. *alcofa* ou *couffa* », et basque *kofoin*. Le soul. a *khobañ* (1) qui n'est qu'une altération produite par la mutation fréquente en basque du *f* en *b* (2).

Korduan. Ce mot est cité par van Eys comme venant de Pouvreau et désigne le maroquin, du nom de la ville de Cordoue, célèbre pour ses cuirs ouvragés.

Krachmina, fr. *jasmin*, esp. *jazmin*, ital. *gelsomino*, de l'arabe-persan *yasmin* (3).

Kuskuta, dial. bas-nav., du fr. *cuscute*, omis par Dozy dans son *Gloss.*, comme le fait remarquer M. Défrémery (4) ; ce mot vient, dit M. Devic, de l'arabe *kouchoût* ou *kouchouta*, désignant la même plante ; d'après le même auteur, il aurait été emprunté par les Arabes au grec κασοτας.

L

Laka dans le *Dict.* de van Eys « picotin », dial. lab.; nous trouvons le même mot en bas-nav., *lakha*, qui, selon M. Salaberry, désigne une mesure qui correspond au quart d'un litre » ; de l'esp. *alquez* « mesure », qui, d'après Dozy, vient de l'arabe *al-quiyez ;* cet auteur dit que l'on trouve ce mot chez P. de Alcala avec la signification de *braçada* et *medida ;* de la racine *qays* « mesurer ». (Cherb., *Dict.*)

Lapa « coquillage » en bisc., guip. et lab , signifie aussi, selon van Eys, « une espèce d'huître » ; nous nous permettons d'en rapprocher la racine arabe *leboub*, qui signifie « chair, pulpe »,

(1) Gèze, *Gramm.*
(2) V. Eys, *Gramm. comparée.*
(3) V. Devic et Dozy, *Gloss.*, p. 295.
(4) *Revue critique*, décembre 1868, p. 408.

à moins qu'on ne préfère voir dans ce mot une simple onomatopée.

Laranja, fr. *orange*, esp. *naranja*, port. *laranja*, ital. *arancia*, *arancio*, dial. milanais *naranz*, vénit. *naranza* (1), de l'arabe *narandj*, persan *nareng*, qui désigne le même fruit. M. van Eys s'exprime ainsi dans son *Dict.* : « La mutation de *n* en *l* s'était déjà faite dans les langues romanes, le port. aussi, dérivés de l'arabe *narandj* (V. Dozy, *Gloss.*) ». Nous trouvons cependant « orange » sous les formes suivantes : lab. *laranya*, soul. *iranja*, guip. *naranja*, bisc. *laranjia;* seul le guip. *naranja* n'a rien changé à la forme qu'il a reçue de l'esp.

Lela, qui en guip., lab. et bas-nav. signifie « insipide, fade », nous donne avec le lab. *lelo* la signification « refrain », esp. *lelo*. M. van Eys, dans son *Dict.*, p. 297, donne de ce mot l'explication suivante : « M. Mahn (*Etym. unt*, p. 58) trouve l'explication de ce mot dans une ancienne poésie (publiée par Humboldt, *Bericht. und zuzätze*, p. 86) dans laquelle un certain *Lelo* (le mari) est tué par *Tota* (la femme) et son amant *Zara*. Les meurtriers furent bannis, et le peuple ordonna qu'au commencement de chaque poésie ou chanson le nom de *lelo* serait mentionné. De là le lab. « refrain », mais aussi, puisque ce nom a été répété si souvent, l'acception de « insipide, stupide ». Humboldt cite un dicton basque : *betiko leloa* « éternel *lelo* », *geroa alferraren leloa* « à demain est du fainéant le refrain » (*Prov.*, 189, Oihénart). On ne saurait être très-satisfait de la première partie de cette explication ; nous préférons de beaucoup voir dans ce mot, avec MM. d'Avezac et Vinson, une corruption de la phrase arabe *la Êtah illa allah*, etc. (3), d'autant plus que M. Dozy donne au mot *lilaila* esp. la signification de « bagatelle, fadaise, niaiserie », en ajoutant qu'il est tenté de voir dans *lilaila* l'expression arabe qui signifie « cri », et que, dit-il, « les musulmans ont sans cesse à la bouche » ; ce mot a très-bien pu être emprunté par les Basques aux Arabes, avec la signification de « refrain ».

(1) Devic.

(2) Bonaparte, *Traité de convers. en quatre dial.*

(3) *Avenir de Bayonne : Les chants historiques basques*, jeudi 9 mai 1878.

Leka, guip., et bas-nav. « bourgeon », et d'après Salaberry en bas-nav. « gousse de fève », nous paraît venir de l'arabe *lekat* « pustule », d'où *likat* « être couvert de pustules ». Oihénart, cité par Pouvreau (1), donne *zilder* « bourgeon » et aussi « bouton qui vient à la figure ».

Limon. Le *Manuel de la conversation* du pr. L.-L. Bonaparte donne le lab. *limona*, soul. *citrona*, guip. *limoyac*, bisc. *limoia*. Ces mots viennent, avec l'esp. *limon*, port. *limão*, ital. *limone*, de l'arabe-persan *leïmoûn*, qui désigne le même fruit (2).

Lika « glu », guip., vient, selon M. van Eys, de l'esp. *liga*, que l'Académie explique ainsi : Liga : *materia viscosa begajosa que se estrae del fruto de la planta llamada tambien* liga. *Le saca igualmente de la corteza y raiz de algunos arboles*. Il nous paraît venir de l'arabe *lizaq* « colle », avec transposition du *k*.

Litz, lab. « frange », bas-nav. *lix* « éraillure, effilure », nous paraît dériver de l'arabe *lif* « filaments, fibres » (Cherb , p. 1151).

Lufa, selon van Eys « demoiselle » dans le dial. guip., nous paraît venir de l'arabe *lefout* « femme déréglée ».

Lumazaka « duvet » est, selon le *Dict*. de van Eys, du dial. lab. et nous paraît être composé des deux mots *luma* (esp. *pluma*) et *zakar* qui serait l'arabe *zagab* « duvet, poil follet » (Cherb., p. 410).

M

Maraza, en lab. « couperet »; van Eys nous donne aussi « petite hache ; n'y a-t-il pas dans ce mot quelque analogie avec l'arabe *meraz* « couper une tranche »?

Marhanta. Ce mot basque est souvent pris dans deux acceptions différentes, « enrhumé » et « enroué » en lab. bas-nav., et soul. *marantha ;* enroué se dit plus particulièrement en lab. *haretsi, arretsi* (3). Le guip. paraît se servir de *marranga*. Ce

(1) V. Eys, *Dict*.
(2) Devic, *Gloss*.
(3) V. Eys, *Dict*.

mot ne viendrait-il pas de l'arabe *makhath* « se moucher » et *moukhath* « mucosité, fluide visqueux, morve », par la mutation de *kh* en *rh?*

Marhega qui, selon Salaberry, signifie en bas-nav. une « couverture grossière, en toile ou en laine, servant à couvrir des quadrupèdes, des voitures de transport, etc., » nous paraît venir de l'esp. *marahez*, avec la mutation de *h* en *g*. Ce mot signifie la même chose, car nous voyons dans Dozy (*Gloss.*, p. 300) que « dans un contrat cité par Santa Rosa à l'article *cerome*, on trouve: *E pela festa do Natal primejra que vem, hum çurame, e hum pelote d'hum marraiz, ou d'uma valenciana* ». C'est, dit-il, l'arabe *mar'izz;* en effet, on le trouve chez Freytag : *ternes pili sub grossioribus pilis caprarum ;* elle désigne une sorte d'étoffe, dit M. Défrémery. Chez Edrisi (II, 325, trad. Jaubert), on trouve, dit Dozy, le pluriel arabe *marâiz* qui, pense-t-il, a pu donner naissance aux formes *marahez*, etc. (1). Le même auteur ajoute que, « selon Djawâliki (*al-Mo'arrab*, p. 137), *mir'izzâ* est un mot nabatéen, à savoir *mar'izzâ*, et M. Fleischer, dans une note sur ce passage (p. 61 des notes de M. Sachau), observe fort judicieusement que c'est l'araméen *Bamar'izza*, littéralement « laine de chèvre ». C'était par conséquent une étoffe de poil de chèvre (Dozy, *Gloss.*). Cela se rapporte parfaitement au *marhega* bas-nav., qui signifie aussi une « étoffe rude, grossière ».

Masorka et *marsoka*, en bas-nav. et en lab. « la navette du tisserand ». Le bas-navarrais et le souletin ont aussi *lantzadera* et *tuta* (2). Engelmann donne à *mazorca* la signification de « fusée, fil, lin autour d'un fuseau ». Ce mot dériverait de l'arabe *silk*, d'où vient, dit-il, *silca* « un fil ». Mais nous préférons de beaucoup l'explication donnée par Dozy: « Ces deux mots, dit-il, n'ont rien de commun entre eux, et quant au *maçôrca* de P. de Alcala, on voit facilement qu'il n'est pas arabe : ce n'est pas autre chose que la transcription de l'esp. *mazorca*, mot que les Moresques avaient adopté ». *Mazorca* est, dit-il, formé des deux mots arabes *maçora, rocca;* le premier de ces mots signifie « navette, bobine de tisserand » ; le second, *rocca*, qui signifie « que-

(1) Dozy, *Gloss.*

(2) *Tuta*, soul. Gèze, *Gram. vocab.*

nouille », est du vieux allemand (1). *Masorka* est donc, à proprement parler, « fuseau, navette, etc. »

Matalaya, soul., vient du fr. *matelas* et de l'arabe *matrah* « lit, matelas » (Devic, Pihan, etc.).

Menast. Van Eys, qui donne ce mot guip., après Larramendi, avec la signification de « métal », le trouve obscur et se demande s'il n'aurait pas une origine commune avec *meatz* « mine ». Ne devrait-on pas plutôt voir dans ce mot l'*almenar* esp., c'est-à-dire, selon Dozy, « pied de fer sur lequel on mettait des torches de résine ou de bois résineux pour s'éclairer dans les campagnes », et qui est encore en usage dans tout le pays basque et dans une partie de la Gascogne où il prend le nom de *cabre?* Nous n'avons encore pu réussir à trouver le nom sous lequel il est employé dans le lab. De l'arabe *almenara*, qui désigne aussi un « phare en mer », et de l'arabe *almenarh* « grand chandelier à plusieurs mèches ».

N

Nekoxa, selon le *Dict.* de van Eys, « gîte que font les brebis hors de la bergerie, sur la rase campagne, pour prendre le frais, lorsqu'il fait serein (Oihénart : c'est du soul. méridional) », nous paraît venir de l'arabe *nekach*, qui signifie « creuser, faire des fouilles » (Cherb., *Dict.*).

O

Olatua. M. Jal, dans son *Gloss. nautique*, donne ce mot basque, avec la signification de « houle » ou « clapotis ». Il est évident que ce mot a été emprunté par les Basques au fr. « houle », qui a, dit M. Devic, une si grande analogie avec l'arabe *haul*, suivant M. Pihan *hoûl* « effroi », de l'arabe *hâl* « effrayer (2) ». Il est difficile d'y voir autre chose que le fr. *houle* ou l'esp. *ola*, d'où est sans doute venu le lab. *ola*, mot du reste peu connu, car

(1) Dozy, *Gloss.*
(2) *Dict. étym.*, Pihan, p. 208.

aucun des auteurs basques que nous avons consultés ne se sert de cette expression ; ainsi nous voyons dans Liçarrague (1) : *eta uncia ia itsassoaren artean cen, baguez tormentatua : ecen haice contra cen,* et en basque plus moderne (2) : *ontzichoari berriz itsasoaren erdian bariauntzen bagac : ceren zan aicea contracoa,* ce qu'on peut traduire par : « cependant la barque était fortement battue des flots au milieu de la mer, parce que le vent était contraire ».

S

Sabaya, en soul. signifie « grange à foin et à paille », et aussi en bas-nav. « un fenil, un grenier à foin ». Quoique nous ne trouvions pas ce mot dans les auteurs arabes, n'y aurait-il pas un rapprochement à établir avec l'arabe *chabak*, au pluriel *chabaïk* « fenêtre grillée, châssis », qui aura pu former *sabaya* « grange » par extension ?

Saharde et *sarde* en bas-nav. et soul. signifie « fourche à deux dents » et nous paraît venir de la racine arabe *sard* « percer » (Cherb, *Dict.*). Le lab. a aussi *urka*, qui a la même signification et dans lequel on reconnaîtra sans peine le lat. *furca* ou le prov. *forca*, ou beaucoup plus directement le gascon *hourque*, dial. bayonnais.

Sakera, que nous trouvons seulement dans van Eys, signifie, suivant cet auteur, en dial. lab. « bateleur, charlatan ». Nous croyons pouvoir faire dériver ce mot de l'arabe, soit par l'intermédiaire de l'esp. et de l'ital. *mascara* et *maschera*, soit par le fr. *mascarade*, de l'arabe *maskhera*, qui signifie « moquerie, objet de dérision », objet ridicule (Cherb., *Dict.*, p. 443). Dozy, dans son remarquable article (*Gloss.*, p. 304 et suiv.), cite les mots suivants, qui proviennent tous de la même racine *mascara :* ital. *maschera*, fr. *masque*, esp. *zaharron, moharrache, hommarche, mamarracho*, et nous fait reconnaître dans l'esp. *zaharron* le lab. *sakera* par

(1) *Évangile selon saint Mathieu*, édit. V. Eys, p. 28, chap. XIV, 24.

(2) *Id.*, Bonaparte, dial. guip., chap. XIV, 24.

a mutation de *k* en *h*, familière à la langue basque. Ce mot qui, suivant Dozy, signifie « bouffon travesti et masqué », provient donc de la racine arabe citée plus haut. Cependant nous devons dire qu'après avoir poussé nos investigations aussi loin que possible à l'égard de ce mot, nous n'avons encore pu nous rendre compte dans quel dialecte il était employé, et s'il l'était encore. Plusieurs Basques sachant très-bien leur langue, et auxquels nous nous sommes adressé, nous ont répondu d'une manière uniforme que ce mot leur était inconnu, et qu'on ne connaissait en lab., comme *sakera*, que les équipages des chalands qui font sur la Nive le service des moulins.

Sara. Suivant van Eys « scorie », dial. guip. et bisc., ne viendrait-il pas de l'arabe *sa'rs* « feu »?

T

Tina signifie, selon van Eys, en dial. lab. « vaisseau ou cuvier »; mais ce mot, qui paraîtrait de prime abord venir de l'arabe *tîn* « argile », est, selon Dozy (1), dérivé du latin *tina* « cuvier », qui a donné naissance au fr. *tine* et à l'ital. *tinaccio*.

Tussuria, selon Oihénart, signifiait « le diable » dans l'ancien basque et est, dit-il, encore en usage dans la Soule : *Handurreria, espada tussuria, da hura iduria. Tussuria diabruari erraten sioten euscara saharrean, eta orano hiz haur usazen da suberoan.* « L'arrogance, si elle n'est pas une diablerie, en a du moins l'apparence. » (Oihén., *Prov.* n.) Quoique inconnu à l'esp., ce mot nous paraît dériver de l'arabe *thagout*, qui signifie, suivant Cherb., *Dict.*, « fausse divinité, Satan rebelle ».

Z

Zahako « outre ». Ce mot est commun à tous les dial. basques, mais toutefois avec une orthographe et une prononciation différentes : guip. *zagi*, lab. et bas-nav. *zahigi, zahagi;* van Eys cite, d'après Pouvreau : *zahato, zahako* et *zaako*, qui se rapprochent beaucoup

(1) Dozy, *Gloss.*, p. 387.

plus que les mots précédents de la prononciation usitée labourdine; *zaako* ou *chaako* désigne une petite outre en peau de bouc munie d'un très-mince orifice et qui sert à mettre du vin. De l'esp. *zaque* (v. Dozy, *Gloss.*), qui vient lui-même de l'arabe *ziec*, qui signifie la même chose. D'après Dozy, P. de Alcala se sert de la voyelle *a*. Cherbonneau nous donne le mot arabe *zouqouq* « outre ». Le mot *zaque*, cité par Dozy, n'est plus usité en Espagne, car la *zaakoa* basque est appelée, principalement en Aragon, *bota* ou *pellejo*.

Zare. Parmi les différents mots basques désignant « un panier », nous devons d'abord signaler *chichto*, que nous donne M. van Eys dans son *Dict.*, et qui signifie « un panier long que l'on place de préférence sur les bâts d'une bête de somme ». De ce mot est vraisemblablement venu *chistera*, sorte de « panier long et qui est fort employé dans le pays basque labourdin, souletin et bas-navarrais, et où il a presque partout remplacé dans le jeu de pelote l'ancien gant de cuir *escularruac* ». *Otar* en guip. et *otharre* en lab. signifient également « panier ». Mais la véritable expression désignant le « panier qui se porte au bras » est, selon M. van Eys, *zare* ou *sare*, très-usité en lab., bas-nav., soul., bisc., tandis que le guip. emploie plus volontiers *otarre* et le haut-nav. *sasqui*. L'étymologie de ce mot est des plus difficiles à déterminer. Il ne paraît pas *à priori* dériver de l'arabe. D'après M. Dozy, le mot *zare* se retrouverait dans Ibn-al-coutiya, man. de Paris : « Fait-on toujours les *chairas* et les corbeilles de la même manière, ou bien chacun de vous est-il en état de reconnaître le travail de son confrère? » Mais quoiqu'on s'accorde généralement sur la synonymie qui existe en basque entre les mots *zare* « panier » et *sare* « filet », rien ne nous porte à penser que ce mot soit dérivé de l'arabe. En esp., dit M. van Eys, *zarria* est un filet servant à transporter de la paille; or ce mot trouverait son étymologie dans le basque, « puisque les paniers sont faits en osier et que le saule (l'osier est une espèce de saule) s'appelle en basque *saratz* et aussi *zarika* » (Van Eys, *Dict.*). Quoi qu'il en soit, nous pensons avec M. Dozy que l'étymologie de ce mot, qu'il vienne de l'arabe ou que les Arabes l'aient emprunté aux Basques, n'est pas encore résolue.

Zilo « trou », que nous trouvons avec une orthographe et une prononciation diffférentes dans les divers dialectes, a paru à M. van Eys

un mot étranger à la langue basque, et cet auteur se demande si le lab. *zilo, zulho, zulo;* guip., bisc. *zillo, zilho, chulo;* le bas-nav. et le soul. *chilo* et *çilo,* ne viendraient pas de l'esp. *culo* « trou » Cf. gaélique *cûl,* kymai *kîl* (Littré, *Dict.*). Nous croyons plutôt que ce mot est dérivé de l'arabe *silo,* mot aujourd'hui bien connu dans l'armée franco-algérienne, et désignant une fosse creusée en terre pour emmagasiner les récoltes; cf. dial. soul. (év. selon s. M., xxv, 18) : *Bat ukhen ziana aldiz, jouan eta lurrian zilo bat eguin zian eta gorde zian bere nausiaren* « mais celui qui n'en avait reçu qu'un alla faire un trou dans la terre, et y cacha l'argent de son maître ». Nous serions quelque peu embarrassé d'expliquer la façon dont ce mot est passé de l'arabe dans la langue basque, si nous ne trouvions dans Dozy (*Gloss.*, p. 254) *chibo,* qui signifie la fosse où l'on jette le marc des olives, et venant de l'arabe *djoubb,* « puits, fosse ».

Zoldra, selon Salaberry « rouille ou saleté qui s'attache à la peau, aux vases, etc. »; M. van Eys ne pense pas que ce mot soit basque, et nous nous demandons s'il ne dérive pas de l'arabe *zzadi* « rouille » (Cherb., *Dict.*, p. 562). Le guip. et le lab. ont *erdoi* et *herdoil,* selon Chaho, du latin *ferugilla.*

Zozo, selon van Eys « merle » en bisc. et en bas-nav. ; ce dernier dial. a la variante *chocho,* qui signifie aussi « sot, niais », et vient de *zorzal* « grive ». Le soul. *chocho* et le *zacizozoa* que nous donne Fabre d'après Larramendi viennent de l'arabe *zorzal* (1), qui signifie « étourneau ou grive ». Le bas-nav. *zozollo* « niais », vient de la même racine, tandis que *pek,* qui est aussi employé dans ce dernier dial., est simplement emprunté au gascon (lat. *pecus*).

(1) Dozy, *Gloss.*

INDEX ALPHABÉTIQUE.

1. *Abarca*, soulier.
2. *Aberia*, avarie.
3. *Abricota*, abricot.
4. *Achake*, prétexte.
5. *Akherra*, bouc.
6. *Alburda*, bât.
7. *Albenia*, lisière.
8. *Albiristeak, albista*, étrennes.
9. *Alburnu*, tanche.
10. *Alfer*, paresseux.
11. *Alforja*, sacoche.
12. *Algodoy*, coton.
13. *Alkaterna*, goudron.
14. *Almud*, picotin.
15. *Alocaidetiar*, locataire.
16. *Alpargata*, sandale.
17. *Alozna*, troussis.
18. *Anega*, mesure.
19. *Atabala*, tambour.
20. *Ayubia*, clameur.
21. *Azkon*, dard.
22. *Azote*, fouet.
23. *Azukrea*, sucre.

24. *Barrata*, petite hache.
25. *Barrokia*, étable.
26. *Bazteralde*, campagne.
27. *Bouhada*, souffle.
28. *Buruntzia*, broche.
29. *Caba*, cabas.
30. *Chafla*, emplâtre.
31. *Chapinak*, chaussons.
32. *Chekada*, lacet.
33. *Chimista*, éclair.
34. *Chupa*, jupe.
35. *Debalde*, en vain.
36. *Dirua*, argent.
37. *Drago*, coup (à boire).
38. *Espinagre*, épinard.
39. *Farra*, rire.
40. *Fetcho*, gentil.
41. *Ficho*, corpulent.
42. *Filda*, linge.
43. *Gela*, chambre.
44. *Hamapola*, coquelicot.
45. *Horma*, muraille.
46. *Kafia*, café.
47. *Kalamo*, chanvre.
48. *Karkalla*, éclat de rire.
49. *Katabu*, cercueil.
50. *Katcho*, cor.
51. *Kharba*, broye.
52. *Kharbe*, grotte.
53. *Kofoin*, ruche.

54. *Korduan*, maroquin.
55. *Krachmina*, jasmin.
56. *Kuskula*, cuscute.
57. *Laka*, mesure.
58. *Lapa*, coquillage.
59. *Laranja*, orange.
60. *Lela*, refrain.
61. *Leka*, bourgeon.
62. *Limon*, limon.
63. *Lika*, glu.
64. *Litz*, frange.
65. *Lufa*, demoiselle.
66 *Lumazaka*, duvet.
67. *Maraza*, couperet.
68. *Marhantu*, enrhumé.
69. *Marhega*, couverture.
70. *Masorka*, navette.
71. *Matalaya*, matelas.
72. *Menast*, chandelier.
73. *Nekoxa*, gîte.
74 *Olatua*, houle.
75. *Sabaya*, grange.
76. *Saharde*, fourche.
77. *Sakera*, bateleur.
78. *Sara*, scorie.
79. *Tina*, cuvier.
80. *Tussuria*, démon.
81. *Zahako*, outre.
82. *Zare*, panier.
83. *Zilo*, trou.
84. *Zoldra*, rouille.
85. *Zozo*, merle.

Bayonne, janvier 1880.

E. Ducéré.

BIBLIOGRAPHIE.

Die gegenseitige verwandschaft der Finnisch-Ugrischen sprachen, von O. Donner. — *Helsingfors,* 1879, gr. in-4° de 159 pages (Extrait des *Acta Soc. scient. Fennicie,* tome XI).

Dans ce nouveau mémoire, importante contribution à l'étude des langues ougro-finnoises, le savant professeur d'Helsingfors s'est proposé de rechercher si la classification de ces langues admise jusqu'à ce jour était conforme à la réalité des faits. Il a dû, dans ce but, examiner comparativement les particularités grammaticales de chacun des idiomes du groupe ; approfondir les ressemblances et les dissemblances des uns avec les autres ; établir enfin la variation générale et particulière de chacune des branches détachées du tronc commun.

Inutile de dire avec quel soin, quelle précision, quelle sûreté de méthode est faite cette étude, qui embrasse toute la grammaire, depuis les détails de la phonétique jusqu'à la synthèse de la conjugaison, depuis l'harmonie vocalique jusqu'à l'incorporation des pronoms dans le verbe.

Nous ne pouvons suivre M. Donner dans tout le déve-

loppement que demandait un travail aussi délicat ; il nous suffira d'en indiquer les conclusions.

La souche originelle, suivant M. Donner, devrait s'être divisée en deux branches principales, la branche *ougrienne* et la branche *finnoise*.

La branche *ougrienne* comprend trois rameaux secondaires : 1° l'*ostiaque*, subdivisé en *ostiaque du nord* et en *ostiaque d'Irtisch* et *Surgut ;* 2° le *vogoule*, subdivisé en *vogoule du nord* et *vogoule de la Konda ;* 3° le hongrois ou *magyar*.

La branche *finnoise* comprend deux rameaux secondaires, le *permien* et le *volga-baltique*. Le rameau *permien* se subdivise en *ostiaque* d'une part, et de l'autre en *zyriène* et *permien*. Le rameau *volga-baltique* se subdivise en deux groupes. Le premier, le groupe *du Volga*, se partage en *tchérémisse* et en *mordvine* (Moksa, Ersa); le second, le groupe *finnois occidental*, contient tout le reste de la famille, le *lapon* de Russie, de Suède et de Norwége, le *live*, le *vepse*, l'*esthe*, le *vote*, enfin le *suomi* ou *finnois proprement dit*.

J. Vinson.

The chinese mandarin language, by Charles Rudy, vol. I. — Genève, Londres et Paris, 1874, in-8° de (vj)-iij-248 pp.

Nous sommes bien en retard pour annoncer ce livre, qui est un louable essai d'adaptation à la langue du Céleste Empire d'une de nos méthodes courantes, je

devrais plutôt dire d'un de nos systèmes pratiques. C'est par la méthode Ollendorf que M. Rudy veut nous apprendre le chinois. Il est certain que pour arriver à parler couramment un idiome de ce genre, et même pour l'écrire, la mémoire doit être le principal auxiliaire de l'étudiant. Mais il nous semble que les mille nuances de la prononciation ne peuvent guère être apprises par les livres, quelque consciencieuses et attentives que puissent être les transcriptions.

J. V.

Calvinisme de Béarn, poème béarnais de Jean-Henri Fondeville, publié pour la première fois par H. Barthéty et L. Soulice. — Pau, 1880, (iv)-166 pp. in-8°.

Ce poème d'un avocat béarnais du XVIIe siècle est intéressant à la fois comme document linguistique et comme document historique. L'auteur, fils d'un pasteur protestant renégat, y fait violemment le procès de Jeanne d'Albret et de ses auxiliaires, dont il raconte avec détails les tentatives plus ou moins heureuses pour généraliser le culte réformé dans le Béarn. Les éditeurs ont eu l'excellente idée d'ajouter au volume un vocabulaire très-complet qui sera fort utile aux linguistes.

J. V.

Basque legends, collected by rev. Ventworth WEBSTER, 2e édition. — Londres, 1879, in-8o.

Cette édition ne diffère de la première (dont il a été rendu compte dans la *Revue,* t. X, pp. 165-167) que par un nouvel appendice de 42 pp. (335-376), très-intéressant, relatif aux *pastorales*, drames populaires basques, et à la poésie basque en général.

J. V.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DES ÉTUDES DRAVIDIENNES

Dès les premiers temps de leur établissement dans l'Inde, les Européens devaient, soit pour des raisons politiques, soit dans un intérêt commercial, soit dans un but de propagande religieuse, se préoccuper de l'étude des idiomes du pays. Quels sont les premiers ouvrages composés par nos prédécesseurs des XVe et XVIe siècles sur les langues de l'Inde? Nous l'ignorons. Tout ce que nous savons, c'est que les Jésuites portugais enseignaient déjà, vers 1550, le tamoul et le malayâla dans leur séminaire d'Ambalakkâdu (près de Cochin).

Le Père Paulin de Saint-Barthélemy, dans son *India Orientalis Christiana,* nous apprend qu'en 1679 l'imprimerie des Jésuites d'Ambalakkâdu possédait un corps de tamoul gravé sur bois qui servit à la composition d'un dictionnaire tamoul-portugais intitulé : *Vocabulario tamulico com a significação portugueza, composto pello P. Antem de Procença da Comp. de Iesu, miss. de Maduré.....* On ne connaît aujourd'hui aucun exemplaire de cet ouvrage, que M. de Gubernatis a vainement recherché, à la prière de M. Burnell, dans la Bibliothèque de la Propagande.

Mais, sept ans avant cette date, avait paru à Amsterdam

un court essai de grammaire tamoule, par un missionnaire protestant hollandais de Ceylan et de la côte Coromandel, Ph. von Balde. Ce résumé, accompagné de trois planches gravées donnant l'alphabet et le texte des prières (dans l'alphabet, on remarque une curieuse interversion, celle de deux *r*), fait partie de l'ouvrage *Naauwkeurige Beschryvinge von Malabar en Choromandel,* Amsterdam, 1672, in-fol. (p. 196 à 198). Dans l'édition allemande, sous la même date (*Beschreibung der ost-indischen Kusten Malabar und Coromandel*), il occupe les p. 190 à 192. Cet ouvrage a été traduit en anglais (Cf. Churchill's *Collections of Travels,* etc., Londres, 1732, t. III, p. 596-598). Nous reproduisons, d'après la version allemande, le petit traité dont il s'agit.

FOLGEN

EINIGE VORSTELLUNGEN

AUS DER

MALABARISCHEN SPRACHKUNST

Die erste *Declination* der *Malabaren* begreift allein die *Nennwörter* die *Masculini generis* sind, und verändert das *n* so in *singulari* ist in *plurali* in *r*. Sie haben ihren *singularem* und *pluralem* wie wir desgleichen ihre *casus* die sie nennen wie folget :

Nominativus.	*Pradamei.*
Genitivus.	*Dutiei.*
Dativus.	*Tritei.*
Accusativus.	*Chadurti.*
Vocativus.	*Panchami.*
Ablativus.	*Xasti.*

EXEMPLUM PRIMÆ DECLINATIONIS.

Sing.	Nom.	*Vanan,*	Fullo,	der Walker.
	Genit.	*Vananureja,*		des Walkers.
	Dat.	*Vananucu,*		dem Walker.
	Accus.	*Vananei,*		den Walker.
	Vocat.	*Vanano,*		o du Walker.
	Ablat.	*Vananiratil,*		von dem Walker.

Ihr *Ablativus* ist viererley:

1. *Localis,* der von einem Ort redet wie oben.
2. *Causalis,* *Vananale,* von wegen des Walkers.
3. *Socialis,* *Vananore,* mit dem Walker.
4. *Comparationis,* *Vananil,* in Vergleichung des Walkers.

Plur.	Nom.	*Vanar,*	Fullones,	die Walker.
	Gen.	*Vananareja,*		derer Walker.
	Dat.	*Vanarcul, vanaruccu,*		den Walkern.
	Acc.	*Vanarei,*		die Walker.
	Voc.	*Vanare,*		o ihr Walker.
	Abl. 1.	*Vanar iratil, vanar iratile,*		von den Walkern.
	2.	*Vanaral, vanarale,*		wegen der Walker.
	3.	*Vanarore, vanarorum,*		mit den Walkern.
	4.	*Vanaril, vanarilum,*		gegen den Walkern.

EXEMPLUM CONJUGATIONIS.

AFFIRMATIVUM.

PRÆSENS SINGULAR.

Ich	*nan*	*Vichuvadiguirren,*	ich glaube.
Du	*ni*	*Vichuvadiguirray,*	du glaubest.
Er	*avan*	*Vichuvadiguirran,*	er glaubet.
Sie	*avan*	*Vichuvadiguirral,*	sie glaubet.
Es	*avan*	*Vichuvadiguirradu* vel *Vichuvadiguidu,*	es glaubet.

PLURAL.

Wir	*nangal*	*Vichuvadiguirron,*	wir glauben.
Ihr	*ningal*	*Vichuvadivirgal,*	ihr glaubet.
Sie *adugal*	M. F.	*Vichuvadicrargal,*	sie (Männer und Frauen) glauben.
	N.	*Vichuvadicradu,*	die Dinge glauben.

NEGATIVUM.

PRÆSENS SINGULAR.

Ich	*nan*	*Vichuvadicren illei,*	ich glaube es nicht.
Du	*ni*	*Vichuvadicrei illei,*	du glaubest es nicht.
Er	*avan*	*Vichuvadiezan illei,*	er glaubet es nicht.
Sie	*avan*	*Vichuvadiezal illei,*	sie glaubet es nicht.
Es	*avan*	*Vichuvadicrad' illei* vel *Vichuvadiguidillei,*	es glaubets es nicht.

PLURAL.

Wir	*nangal*	*Vichuvadicrem illei,*	wir glauben es nicht.
Ihr	*ningal*	*Vichuvadicrirgal illei,*	ihr glaubet es nicht.
Sie *adugal*	M. F.	*Vichuvadicrargal illei,*	sie glauben es nicht.
	N.	*Vichuvadicrad' illei* vel *Vichuvadiguid illei,*	die Dinge glauben es nicht.

PRÆSENS *HONORIS.*

Als man von vornehmen hoher Personen redet.

AFFIRMATIVUM.

Vichuvadicrora,	wir (Unser Majestät)	Durchl. hoh., etc.,	glauben es.
Vichuvadicrir,	ihr (Euer	—	glaubet es.
Vichuvadicrare,	sie (Seine	—	glauben es.

NEGATIVUM.

Vichuvidcron illei,	wir (Unser Majestät)	Durchl., etc.,	glauben es nicht.
Vichuvadicrir illei,	ihr (Euer	—	glaubet es nicht.
Vichuvadicrar illei,	sie (Seine	—	glauben es nicht.

Hieraus ist fürerst zu ersehen, wie das *Malabarisch* eine recht schweere Sprache ist: welches dann auszer diesem Exempel auch erhellet aus der Vielheit ihrer Wörter, indem ein Ding sehr viel Benennungen hat, und nicht allein ein ieder Tag in der Woche, sondern durchs gantze Iahr seinen eigenen Nahmen führet. Darnach fürs ander, wie hoch dir Volk auf ihren *Respect* und Achtbarkeit hält, und wie unerfahren manchmahl ansehnliche Männer disfalls sprechen, als ob nähmlich die *Malabaren* und andere *Indianer* grobe wilde Leute wären, da dieselben oftmahls in Höfligkeit viel *Europœer* zum höchsten beschämen.

PRÆTERITUM IMPERFECTUM.

Vichuvadicrane apo vichuvadicren, ich glaubete.
Vichuvadicreye apo vichuvadicrom, wir glaubeten.

PRÆTERITUM PERFECTUM.

Vichuvaditen, ich habe geglaubet.
Vichuvaditom, wir haben geglaubet.

PLUSQUAMPERFECTUM.

Aducu mune vichuvaditay, ich hatte geglaubet.
Aducu mune vichuvaditon, wir hatten geglaubet.

FUTURUM.

Vichuvadipen, ich werde glauben.
Vichuvadipon, wir werden glauben, etc.

Das VATER UNSER im Malabarischen.

Vanangalil yrucrà engal pidàve, unureya namam ellatcum chutamga;
In cœlis qui es noster Pater, tuum nomen sanctificetur;
unureya irakjam vara; un manadin paryel à navargal vanattil;
tuum regnum adveniat; tua voluntas fiat in terra ut in cœlo;
cheyuma pelepumylum elarum cheya; andandulla engàl
da panem nostrum nobis singulis diebus; remitte nobis
pileicaran cartacucù nangal pava carangaley perru; engaley
debita nostra ut debitoribus nostris remittimus nos; non inducas
tolxatricù è duvagù ottàde engalucù polángn varámal vilagu.
in tentationem nosmet verum à malo libera tu nos fiat.

Der GLAUBE.

Vananum pumium pareyta charvatucum vala pidavagmia *Cœli terræque creatorem · omnipotentem Patrem* tambyraneye vichuvadicren. Avanureyà magnan oruven namureyà nayen *in Deum credo. Et in Filium ejus unigenitum* Xeju Christeye vichuvadicren. Yven chetamàna espirity màl *Iesum Christum Credo*, etc. *Qui conceptus. ex Sancto Spiritu* chanitù kanni Marial : vaitil nindù pirranda Ponxio Pilatin kil *natus ex virgine Maria,* etc.
parulattu cruxile arraiandu chetù aracapata padalangalil erri charruvatucum valla pidaguia tambiram balagapatil irucran avaratil nindu irucra vagalacùm chetavargalucum narutyha varnvan Chutamana espiritù veye vichuvadicren. Chutamana vargal custanum undanu vichuvadicren. Pileygal porrutalu chetavargàl huirtalum endendeycum ulla aytum vindanum vichuvadicren.

Ein mehre in diesem Werklein bei zu bringen achte ich für unmöthig, und dieses als zum Anfang und Vorschmack gnugsam zu seyn; worauf dann mit der zeit eine vollständige *Grammatic,* wie solche albereit bey mir beruhend ist, zu fernem Unterricht, und heilsamer gewünschter Anerbauung, könnte herausgegeben werden. (*Ende.*)

On trouve encore quelques notes sur la langue tamoule dans les *Dissertations* d'Adrien Reland (*H. Relandi dissertationum partes tres,* Utrecht, 1706, t. III, ch. XI, p. 86-89). Nous les reproduisons ci-après :

§ VI. — *De linguae Malabaricae usu in insula Ceylon.*

Sed video mihi, antequam Insulam hanc relinquam, aliquid de lingua Malabarica dicendum esse. Magnam enim hujus Insulæ partem incolunt Malabares, quae vulgo regio *Coilat Wanea* de nomine Principis eos gubernantis appellatur, et cujus extensio videri potest in mappa geographica adjecta. Hi subjecti non sunt Regi Selanensi, nec nobis qui oras maritimas fere omnes hujus Insulae possidemus, sed Principi suo. Prae-

terea maxima pars accolarum orae maritimae utitur lingua Malabarica; sic ut ab urbe quidem Negombo usque ad Dondere circiter linguae Singalacae usus sit, sed in regione Jafnapatam, reliquisque regionibus ad litora sitis continenti viciniora lingua Malabarica loquantur. Quare etiam locis quibusdam nomina Malabarica indita sunt, uti insulae *Manaar*, a *Man*, arena, et *aar*, fluvius (quemadmodum observavit Eruditissimus Baldaeus in *Descriptione Insulae Ceylan*, p. 150) *Caredive*, a *Dive*, *Insula*, unde nomen hujus Insulae *Selan Div* et *Serandib*, uti et *Nindundiva*, longa insula. Ita multa nomina locorum quae in *ture* desinunt, quod portum Malabarice notat, uti *Ourature*, *Paretiture*, *Colomboture*, *Corengature*, *Caleture* : quibus adde quae in *Patam* sive *Patnam* desinunt, quod *urbem*, *emporium* Malabarice notat, uti *Jafnapatam*.

§ VII. — *De literis Malabaricis.*

Habet autem lingua Malabarica quae nostro more scribendi a sinistra dextram versus utitur, 14 vocales, quarum perinde uti apud Singalaeos usus tantum est in vocum initiis, nam in fine et medio connectuntur cum consonantibus aliae literae quae vocalium vicem praestat, uti clarius videri potest ex alphabeto Malabarico, quod aeri inscriptum hic adjecimus. Consonae sunt numero 18, quarum figuras si quis cum Singalaeis conferat, videbit in multis convenire, sed illas quadratam formam magis imitari, qualis est literarum Hebracarum Sacri Codicis, has vero rotundas magis et in elegantes, ac magis artificiosos, ductus esse formatas. Nomina vero tum vocalium tum consonarum fere eodem modo a Malabaribus exprimuntur ac a Singalaeis, quum utrique vero literarum sono addant similem terminationem. In Singalaei appellant vocalem a, *ajenoe*, i, *ijenoe*, o, *ojenoe*, et consonis addunt *aino*, dicentes, quum literam primam K indicare volunt, *Kaino;* sic G, Gaino; NG, *Ngaino*, atque ita porro. Malabares vocalium nomina formant, addita terminatione *na* (non *jenoe*, ut Singalaei) appellantes primam vocalem A, *ana*, i, *ina*, o, *ona*. Consones addunt ana, dicentes, *Kana*, *Ngana*, *Chana*. Unde utriusque linguae affinitas hac parte elucescit : alias enim sat magna differentia est tum in vocibus ipsis tum in declinationibus ac conjugationibus. Si quis plura desideret, nec ea habeat, quæ Caspar d'Aquilar de hac lingua edidit, et raro inveniuntur, adeat Baldaei des-

criptionem orae Malabaricae, quae hujus linguæ rudimenta complectitur et vastum opus in 12 volumina digestum et adornatum ab Illustri Viro, Henrico Hadriano van Reede, dum viveret Equestri ordini hujus Dioeceseos adscripto, qui titulus est *Horti Malabarici*, in quo arborum et herbarum nomina literis non tantum Arabicis, et Brachmanicis, sive Hanscreticis, sed et Malabaricis, expressa continentur. Atque illic non tantum se exercere quispiam in lectione characterum Malabaricorum potest, sed et nomina propria plantarum haurire et nonnulla alia, quae in descriptione explicantur, uti *Nir*, aqua. *Mara*, arbor. *Pou*, flos. *Kelengou*, radix. *Para*, ramus. *Nella*, bonum. *Varà*, malum. *Welli*, magnum. *Cit*, paroum. *Kal*, petra. *Malan*, mons. *Ponna*, aurum. *Valli*, hedera. *Velutta* et *ben*, albus. *Schovanna*, raha. *Inschi*, fervidus, urens. *Katu*, sylvestris. *Naja*, serpens et quae plura compositioni nominum, herbis datorum, inserviunt.

§ VIII. — *De linguæ Malaicae et Malabaricae differentia.*

Haec quae de lingua Malabarica notavimus satis ostendunt non esse illam eandem cum lingua Malaïca, de qua § I. egimus. Nec characteres literarum, nec voces, earumve significationes conveniunt, nec iisdem in locis hujus et illius usus est, nec quicquam est, quod aliquem persuadere posset linguas Malabaricam et Malaïcam esse unam eandemque, nisi convenientia aliqua quae inter nomen Malabaricum et Malaïcum est.....

(A continuer.)

Paris, 1er juillet 1880.

Julien Vinson.

ESSAI DE QUESTIONNAIRE

POUR SERVIR A RECUEILLIR LES TRADITIONS, LES COUTUMES ET LES LÉGENDES.

Pendant que j'essayais de recueillir les contes, les légendes et les croyances populaires de la Haute-Bretagne, j'ai souvent regretté qu'il n'existât pas une sorte de guide destiné à montrer aux personnes qui s'occupent de l'étude de la littérature traditionnelle quels sont les principaux sujets sur lesquels doit porter leur investigation. Faute d'un questionnaire — non pas complet, car la matière est immense et pour ainsi dire infinie, — mais faute d'un questionnaire où les principaux sujets auraient été clairement indiqués, j'ai sans doute laissé échapper bien des faits curieux ou négligé de presser mes conteurs, de façon à obtenir d'eux des explications précises. Cela m'aurait aussi été utile pour les mettre sur la voie et les interroger, soit sur certaines coutumes curieuses, soit sur des croyances aujourd'hui disparues, mais qui peuvent encore exister à l'état de réminiscences presque effacées.

C'est le souvenir des difficultés que j'ai éprouvées au début qui m'a engagé à essayer de faire une sorte de questionnaire que chaque investigateur devra modifier et développer à son gré, et qui pourra servir à la fois à classer les notes recueillies, et à se procurer par voie d'interrogation des matériaux et des documents Ce petit travail est double : il se compose d'une partie relative aux traditions et aux superstitions non chrétiennes, qui sont

rangées sous huit sections comprenant chacune plusieurs paragraphes. La seconde partie est un questionnaire alphabétique qui a plutôt trait aux coutumes et aux croyances. Pas plus que le premier questionnaire, celui-ci n'a la prétention d'être complet; c'est seulement une base méthodique pour l'investigation.

Il n'est pas aussi facile que l'on se l'imagine de recueillir la littérature populaire : pour y réussir, il faut du tact, de la patience et une certaine dose d'entregent. Si en effet on n'a pas su se faire bien venir des personnes que l'on interroge, si on leur laisse soupçonner que leurs croyances et leurs légendes vous paraissent ridicules, on n'obtient rien, ou bien les gens s'amusent à forger des histoires ou à dire des choses qui sont à côté de ce qui existe réellement. La première condition est donc d'établir entre soi et ses conteurs une sorte de sympathie ; ce n'est que lorsqu'on l'a acquise qu'on peut obtenir quelque résultat.

Il convient toutefois de ne pas se laisser rebuter par les difficultés du début : souvent, en effet, les personnes auxquelles on s'adresse commencent par répondre qu'elles ne savent rien et qu'il n'y a dans le pays ni légendes, ni traditions, ni anciennes chansons. Si, au lieu de tenir cette réponse pour l'expression de la vérité, on les prie de rappeler leurs souvenirs, si on prend soin de les mettre sur la voie en précisant ce qu'on désire ou en racontant soi-même succinctement quelque chose, on ne tarde pas à s'apercevoir que la mémoire revient aux gens, et que tel individu qui souvent — et de bonne foi — déclarait ne rien savoir est au contraire une vraie mine à renseignements.

Une autre condition toujours utile — parfois indispensable — à ceux qui recueillent la littérature légendaire est la connaissance du patois du pays : même dans les contrées où l'on parle un dialecte français facile à comprendre en masse, il y a nombre d'idiotismes ou de termes provinciaux dont il est nécessaire de bien connaître la signification. Si l'on est trop souvent obligé de demander des explications, le conteur est moins à l'aise, et il essaie de s'expliquer tant bien que mal en français, ce qui ôte à son récit à la fois la verve et la couleur, car au lieu de l'original de sa pensée on n'en a que la traduction, la plupart du temps très-imparfaite.

Il est bon aussi de s'armer de patience : pour un récit complet et intéressant, on en entend parfois une dizaine où il y a peu à glaner ; rarement les choses les plus curieuses sont celles qui plaisent le plus au narrateur, assez mauvais juge en cette matière, et il est utile d'épuiser son répertoire et de ramasser à la fois le bon et le médiocre, quitte à opérer ensuite une sélection.

Beaucoup de ceux qui s'intéressent à la littérature populaire font porter leur investigation sur des points déterminés et négligent absolument les autres ; c'est ainsi que souvent ceux qui recueillent des chansons se soucient médiocrement des contes, et réciproquement. Je crois qu'il est bon de s'occuper à la fois de tout ; et c'est au reste ce que font les conteurs, qui très-volontiers, après une légende, disent des devinettes ou chantent une chanson. Quant aux proverbes, ils éclosent pour ainsi dire dans la conversation, ou bien ils se trouvent intercalés dans les légendes dont ils font parfois partie intégrante.

Je crois qu'il y a encore beaucoup à recueillir dans les

campagnes de la France, et que presque tous les pays sont intéressants à explorer au point de vue traditionnel. Mais souvent les habitants — même instruits — du pays ne se doutent pas de ce qu'on raconte et de ce qu'on croit à côté d'eux. Lorsque j'ai commencé mon exploration dans la Haute-Bretagne, j'entendais tout le monde dire autour de moi que je ne trouverais rien, que c'était peine inutile, et que toutes ces histoires d'autrefois étaient oubliées. Mais au lieu d'accepter ces raisons comme parfaitement exactes, j'ai poussé mes recherches, et elles ont été assez fructueuses, puisqu'en deux ans j'ai pu recueillir deux cent cinquante contes, plus de deux cents devinettes, plusieurs centaines de proverbes, sans compter les chansons, les formulettes et les notes sur des coutumes variées. Plus je vais, plus je trouve que la matière est riche et la mine féconde, et c'est, je crois, ce qui est arrivé à tous ceux qui ont voulu étudier avec quelque persévérance la littérature populaire.

Je crois toutefois qu'il est temps de s'occuper de recueillir : l'échange des idées, qui devient de plus en plus fréquent, les déplacements qui sont amenés par la facilité des communications tendent, sinon à faire disparaître les traditions, du moins à les transformer, et à introduire dans les légendes locales des éléments de provenances très-variées. Il est fort regrettable qu'il n'y ait pas en France un recueil spécial consacré à la littérature légendaire sous ses formes complexes de contes, de traditions, de coutumes, de chansons, de devinettes, de proverbes, etc. Il y a un peu partout dans les départements bien des bonnes volontés éparses qui enverraient à une publication semblable le résultat de leurs recherches, et sans nul

doute sa lecture inspirerait à plusieurs personnes qui n'y ont pas pensé jusqu'ici le désir de se livrer à l'étude des traditions, étude qui, une fois le début franchi, est une occupation fort amusante. Le recueil publié par MM. Rolland et Gaidoz sous le titre de *Mélusine,* et qui m'a été d'un grand secours pour rédiger cet essai, avait déjà eu de l'influence sur le développement de ces sortes d'études, et nul doute que si la publication avait continué, elle n'eût fini par conquérir enfin un public assez nombreux. Il y a là une lacune qui sera, je l'espère, bientôt comblée, soit par la fondation d'une Société d'études légendaires qui publierait des mémoires, soit par une Revue de littérature populaire, qui aujourd'hui plus que jamais aurait des chances de réussite.

I

QUESTIONNAIRE POUR RECUEILLIR LES TRADITIONS EXISTANT ENCORE A LA CAMPAGNE.

I. — MONUMENTS PRÉHISTORIQUES (DOLMENS, TUMULI, MENHIRS).

1. Quel nom leur est donné par les paysans?
2. Qui passe pour les avoir construits?
3. Y a-t-il des revenants, des lutins ou des fées qui y font ou y faisaient leur demeure, et qui parfois y reviennent la nuit?
4. Croit-on que, si on les détruisait, il arriverait malheur au destructeur?
5. Raconte-t-on des légendes à leur sujet?
6. Y a-t-il dessous des trésors enfouis ou des gens enterrés? — Comment on peut se procurer les trésors enfouis dessous.

II. — SOUVENIRS HISTORIQUES.

1. Si on parle d'anciens habitants du pays ; quel nom leur donne-t-on?

2. Y a-t-il eu dans le pays des combats? que raconte-t-on à ce sujet?

3. Y a-t-il des légendes sur les anciens châteaux? — Souvenirs des droits féodaux.

4. Parmi les personnages historiques de la province, y en a-t-il dont on répète le nom, en citant leurs faits et gestes ou en racontant des légendes dont ils sont les héros?

5. Souvenirs des guerres avec les Anglais, de la Ligue, de la Chouannerie, des corsaires, des invasions.

III. — FÉES.

1. Croit-on qu'il en existe encore?

2. A quelle époque elles ont disparu ; si elles doivent revenir.

3. Quels sont les noms sous lesquels on les désigne? — Ont-elles des noms propres?

4. Où elles habitaient ; comment se nomment leurs demeures?

5. Passent-elles pour avoir construit des édifices?

6. Ce que faisaient les fées.

7. Fées bienfaisantes, fées malfaisantes.

8. Les dons des fées.

9. Ce qui les faisait devenir invisibles ou visibles.

10. Ce qu'on leur offrait pour se les rendre favorables.

11. Rondes des fées; où et quand elles avaient lieu.

12. Quel était le costume des fées?

IV. — LUTINS ET ANIMAUX LUTINS.

1. Existe-t-il encore des lutins?

2. Ce qu'ils font ; s'ils sont bons ou mauvais.

3. Où ils habitent.

4. Leurs noms, leur aspect et leurs formes extérieures.
(*Lutins gallots :* l'Éclairous. — Le Faudoux. — Le Follet. — Le Gobino. — Le Guerrou. — Le Herpin. — Le Houpoux. — Le Loup-Garou. — Le lutin des fermes. — Le lutin des écuries. — Le lutin des greniers. — Mait' Jean. — Mourioche. — Nicole. — Petit-Jean. — Petit Charbonnier. — Le Ronjous.)
5. Lutins qui se transforment en animaux ou animaux lutins :
(Bœufs. — Chats. — Chevaux. — La Diane. — La Guenne ou la bête des châteaux. — Le lièvre errant. — Le loup qui parle. — Le mouton errant. — La mule d'égarement.)
6. Moyens de se rendre le lutin favorable.
7. Moyens de s'en préserver (eau bénite, millet ou pois répandus).
8. Lutins divers et bêtes errantes (la bête blanche, le cheval blanc, les poules noires.)

V. — LE DIABLE.

1. Formes sous lesquelles il se montre; sa monture; ses noms; à quels signes on le reconnaît.
2. Croit-on qu'il soit dangereux de l'appeler?
3. Comment se font les pactes; comment ils sont rompus.
4. Le diable souvent dupé.
5. Comment il s'en va quand il a été trompé ou qu'on l'a exorcisé.
6. Achète-t-il des enfants? — Vient-il les étouffer?
7. Vient-il enlever les gens?
8. Apparitions du diable aux danses.
9. Le diable se met au service de quelqu'un.
10. Endroits où il ne peut entrer.
11. Objets bénits qu'il doit retirer aux gens avant de les faire entrer en enfer.

VI. — APPARITIONS NOCTURNES.

1. Endroits où elles ont particulièrement lieu.
2. Châsses posées sur les échaliers; ce que cela signifie.

3. Hommes blancs.

4. Lavandières de nuit.

5. La charrette de la mort, la charrette moulinoire, la Grand' Cherrée, le chariot de la mort, la brouette de la mort.

6. Le chariot de David, la chasse Saint-Hubert, la chasse Arthur, la Menée ankine.

7. Les Dames blanches.

8. Apparitions diverses (feux follets, cierges errants).

VII. — REVENANTS ET AVISIONS.

1. Lieux que les revenants affectionnent.

2. Leurs formes; — heure à laquelle ils apparaissent; — heure à laquelle ils s'en vont.

3. Pourquoi ils reviennent.

A. — Pour demander des messes; — pour demander l'accomplissement d'un vœu qu'ils ont fait; — pour demander qu'on paie une dette qu'ils ont contractée; — pour demander qu'on les mette en terre sainte.

B. — Pour exécuter une promesse; — pour demander l'accomplissement d'une promesse à eux faite; — pour faire pénitence d'une faute; — pour avertir les vivants.

C. — Prêtres revenant pour demander qu'on réponde leur messe; — pour demander qu'on leur paie une messe qu'ils n'ont pas dite.

4. Revenants du cimetière; s'agenouillent sur les tombes. — Suaires qu'on voit dans le cimetière.

5. Nuits où il *revient* plus particulièrement.

6. Moyen de se débarrasser des revenants.

7. Avisions ou intersignes qui annoncent l'accomplissement d'un fait qui se passe au loin.

8. Apparitions en l'air.

VIII. — SORTS ET SORCIERS.

1. Qu'on peut jeter des sorts. — Comment on les jette.
2. Qui peut jeter les sorts ou les détruire (mendiants, sorciers).
3. Comment on se débarrasse des sorts; ce qui en préserve.
4. Y a-t-il des sorciers? — Leur fonction, leur puissance; comment on devient sorcier.
5. Où les sorciers s'assemblent. — Comment ils vont au sabbat.
6. Livres des sorciers (*Le Petit Albert*).
7. Animaux qui les accompagnent ou leur obéissent. — Les meneurs de loups, les meneurs de rats.
8. Herbes dont ils se servent; herbes magiques.

II.

QUESTIONNAIRE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Ce deuxième questionnaire est par ordre alphabétique : il a surtout trait aux coutumes et aux superstitions, et souvent à côté du mot j'ai placé — pour mettre les chercheurs sur la voie — une des croyances relatives à ce mot, empruntée soit à la Bretagne française, soit à un autre pays.

ABEILLES. Deuil des ruches. — Ce qu'on fait ou ce qu'on dit quand elles essaiment; — ruches bénies.

AIGUILLE. Ce qu'on fait de celles qui ont servi à coudre un linceul.

AMES des ancêtres qui reviennent certains jours.

ANE. Dictons et croyances relatives aux ânes.

ANIMAUX qui parlent la nuit de Noël; — qui passent pour être sorciers.

ANNEAU perdu, signe de malheur.

ARAIGNÉE. Dictons et croyances.

ARC-EN-CIEL.

AUBÉPINE. Préserve de la foudre.

Baptême. Cérémonies non religieuses qui le précèdent ou l'accompagnent.

Beurre. Sort jeté sur le beurre; — moyen de le détruire.

Bonnet de baptême (Croyances relatives au).

Bouteille (Fins de).

Bouc dans les étables.

Buis bénit. Préserve de la foudre, des orages et des maléfices.

Cerf-volant. Sa tête, talisman contre la foudre.

Cerf. Le bois préserve des maléfices.

Chaise renversée; idée qu'on y attache.

Chanvre. A quelle époque on doit le semer; comment on doit l'arracher.

Charrues (Croyances relatives aux).

Chat. Rencontre d'un chat; — chats sorciers; — ce qui arrive quand on marche sur la queue des chats.

Chat-huant. Ce qu'il présage.

Chauve-souris. Excréments de chauve-souris.

Cheveux. A quelle époque il faut les couper.

Chiens qui hurlent, présage de mort.

Chouette. Ce que signifie son cri.

Cierges. Préservent du tonnerre; — cierge de mariage : celui qui brûle le plus vite indique celui des époux qui mourra le premier.

Cils. Idée attachée aux cils.

Cloches qui vont à Rome; — pouvoir des cloches.

Clous fichés dans le mur.

Coccinelle. Porte chance; — formule d'incantation.

Cochons. A quelle époque on doit les tuer.

Colimaçon ou escargot. Formule d'incantation ; — s'il présage quelque chose.

Colique. Remèdes et incantations.

Congé aux amoureux (symboles à ce sujet).

Coq. Œufs de coq; — sacrifié pour consacrer un édifice.

Coucou. Ce que signifie son chant.

Couteau. Coupe l'amitié.

Crapaud (Croyances relatives au). — Signe d'eau s'il sort. — Quand on le tue, il faut l'achever.

Croix sur les portes. — Croix des carrefours.

Danses autour des feux de joie; — diable aux danses.

Dents. Ver qui les gâte.

Deuil. Comment on le porte.

Devins. Ce qu'ils font.

Dimanche de Noël, des Rameaux, pour le temps. — Non célélébration du repos dominical.

Domestiques. Ce qui a lieu à leur entrée en service; — comment on les loue; — comment ils sont traités.

Dons. Gens qui ont le don, soit de guérir, soit de découvrir des sources ou des trésors.

Eau (Croyances relatives à l').

Éclipses. Annonçant des malheurs.

Enterrement. Cérémonies qui le précèdent ou le suivent.

Éternuements. Ce qu'ils présagent.

Étoiles filantes. Annoncent mort d'un homme ou délivrance des âmes du purgatoire.

Faucherie. Usages des faucheurs et des faneurs.

Fées.

Fer a cheval trouvé, bon présage.

Feux-follets.

Feux de la Saint-Jean; — de la Saint-Pierre.

Fève. A quel moment on la plante; — croyances relatives à la fève.

Fiançailles (Cérémonies des).

Flambeaux.

Foires. (Usages relatifs aux).

Fontaines (Culte des).

Grillon dans le foyer, signe de chance.

Herbes qui égarent; — qui coupent le fer; — maudites; — endroits où l'herbe ne pousse pas; — herbes qui servent aux conjurations ou à la découverte des trésors; comment, à quelle heure et par qui elles doivent être cueillies.

Incendies. Coutumes; — usage de quêter pour la *fortune du feu*.

Jarretière perdue. Signe d'infidélité de la part du mari ou de l'amant.

Jaunisse. Moyens de s'en guérir.

Jeu. Incantations et formulettes d'élimination; — ce qu'on fait pour se donner de la chance.

Jupe. Celle de dessous plus longue que celle de dessus; —ce que cela signifie comme présage.

Lait. Pour avoir du lait; — pour se le faire passer. — Sorts qu'on tire du lait.

Lampe qui s'éteint seule, présage de mort.

Lessive. Quels jours on ne doit pas la faire.

Lune. Ce qu'on doit semer dans le croissant; dans le décours; — homme dans la lune. — Influence de la lune.

Mais (Usage de planter des).

Maison. Bénédiction des maisons; — ce qui leur porte chance.

Mendiants. Jettent des sorts.

Moisson (Usages de). — Dernière charretée.

Mardi-gras (Usages du).

Mariage. Comment et où l'on fait la cour aux filles. — Qui fait la demande et comment. — Ce qui se passe le matin de la noce avant le départ pour le bourg. — Repas de mariage. — Ce que font les époux pendant le repas. — Ce qui se passe à l'entrée de la bru chez ses nouveaux parents. — Nuit de noces. — Les retours de noces. — Seconds mariages.

MÉDECINE champêtre. Moyen de guérir la fièvre, etc.

MEUBLES qui craquent, ce que cela présage.

MORTS (Usages du jour des).

NAISSANCE. A quelle heure il vaut mieux qu'un enfant naisse. — Usage de faire *la tête*. — Souhaits faits pour l'enfant.

NOELS chantés.

NOYER (Feuilles de). Préservent de la foudre si elles sont cueillies le jour de la Saint-Jean.

ŒIL (Mauvais).

ŒUFS pondus le vendredi saint. — Œufs de Pâques: quêtes pour les œufs — Œufs mangés le jour de Pâques.

OISEAUX. Ce qu'ils disent, ce qu'ils présagent.

ORAGES (Croyances relatives aux).

ORVET (Superstitions relatives à l').

PAIN entamé avec signe de croix; — pain bénit donné aux animaux.

PAPILLONS. Y attache-t-on quelques superstitions?

PASSION. Si on va chanter la Passion.

PIERRES. Culte des pierres. — Pierres qui poussent, qui recouvrent des trésors. — Pierres de tonnerre.

POCHES à l'envers, quel présage.

POULES qui chantent le coq, qui se battent ensemble.

PRIÈRES cabalistiques.

REMÈDES et incantations. — Remèdes dits de bonnes femmes; remèdes divers.

RELEVAILLES (Il ne faut pas travailler avant les).

ROITELET. (Croyances relatives au).

SABBAT. Sorciers et chats y vont.

SAINTS qui guérissent.

SAMEDI SAINT. Eau bénite.

SERPENTS. Formule pour s'en préserver. — Croyances relatives aux serpents.

SERVICE MILITAIRE. Moyens de se procurer un bon numéro; — ce qui a lieu le jour du tirage; — le jour du départ des conscrits.

SOLEIL de Noël, — du vendredi saint.

SORT. Ce qui porte chance ou malechance. — Rencontres funestes ou heureuses.

SOURIS (Croyances relatives aux).

SUREAU. Préserve des maléfices.

TINTEMENTS d'oreilles.

TONNERRE. Choses qui en préservent.

TRÈFLE à quatre feuilles.

TOUSSAINT. Souper de la Toussaint.

TRÉSORS ENFOUIS. Où ils se trouvent. — Comment on peut s'en emparer. — Jours où ils se découvrent.

TROIS (Le nombre).

VACHES. Lait de vache noire éteint incendie. — Vaches ensorcelées.

VENDREDI. Jour fatal.

VENDREDI SAINT. On ne laboure pas. — On ne tue pas.

VERRE A BOIRE. Quand on boit dans celui d'autrui.

VERRUES. Moyens de les guérir.

VISIONS en l'air.

III.

APPENDICE.

ANIMAUX, INSECTES, PLANTES ET OBJETS DIVERS AU SUJET DESQUELS IL EXISTE OU PEUT EXISTER DES LÉGENDES OU DES SUPERSTITIONS.

(Les * désignent les choses ou les animaux au sujet desquels, à ma connaissance, il existe des légendes, des proverbes, des formulettes ou des superstitions.)

I. — MAMMIFÈRES.

§ 1er. — *Mammifères domestiques.*

Ane.	*Bouc.	*Cheval.	Cochon.
*Bœuf.	*Chat.	Chien.	*Mouton.

§ 2. — *Mammifères sauvages.*

Belette.	Lapin.	Mulot.	Sanglier.
Cerf.	Lièvre.	Putois.	Souris.
Chevreuil.	*Liron.	Rat.	*Taupe.
Écureuil.	*Loup.	Rat d'eau.	
Hérisson.	Loutre.	*Renard.	

II. — REPTILES.

Couleuvre.	Grenouille.	*Sourd.	Vipère.
*Crapaud.	*Lézard.		

III. — OISEAUX.

* Alouette.	Cygne.	Linotte.	Pie-grièche.
Bécasse.	Dindon.	* Loriot.	Pigeon.
Bouvreuil.	Épervier.	Martin-pêcheur.	Pinson.
Buse.	Étourneau.	Mauvis.	Ramier.
Caille.	Fauvette.	* Merle.	* Roitelet.
Canard.	* Geai.	* Mésange.	Rossignol.
Chardonneret.	Grimpereau.	* Moineau.	* Rouge-gorge.
Cigogne.	* Grive.	Mouette.	Tourterelle.
* Coq.	Grue.	Oie.	Vanneau.
* Corbeau.	Héron.	Paon.	Verdier.
Corneille.	Hirondelle.	Perdrix.	
* Coucou.	Huppe.	* Pic-vert.	
Courlis.	Lavandière.	Pie.	

Oiseaux de nuit.

* Chauve-souris. * Chat-huant. * Orfraie.

IV. — INSECTES.

* Abeilles.	Charançon.	* Hanneton.	Puces.
* Araignée.	Chenille.	Libellule.	* Punaises.
* Bête à bon Dieu.	Cigale.	Mouche.	Sauterelles.
* Bouzier.	* Colimaçon.	Mouches d'eau.	Scarabées.
Cancrelas.	Fourmi.	Papillon.	Taon.
Cerf-volant.	* Éphémère.	Poux.	Ver-luisant.

V. — VÉGÉTAUX.

§ 1er. — *Arbres.*

Ajonc	Chèvrefeuille.	Néflier.	Sapin.
Bouleau.	Figuier.	Noisetier.	Saule.
Bourdaine.	Frêne.	Noyer.	* Sureau.
Bruyère.	* Genêt.	Orme.	Tilleul.
* Buis.	Hêtre.	Peuplier.	Tremble.
Cerisier.	Houx.	Poirier.	Troène.
* Charme.	If.	Pommier.	Vigne.
Châtaignier.	Laurier.	Prunier.	
Chêne.	Lierre.	Rosier.	

§ 2. — *Plantes.*

Anis.
Avoine.
Betterave.
Bleuet.
Bourrache.
Bouton d'or.
Champignon.
Chanvre.
Chardon.
Chiendent.
Ciguë.
Coquelicot.
Cormier.
Digitale.
Éclaire.
* Fève.
* Fil-en-diable ou Cuscute.
Fleur de coucou.
* Fougère.
Froment.
Glaïeul.
Gui.
Herbe aux sorciers.
Ivraie.
Jarnotte.
Jonc.
Joubarbe.
Lin.
Liseron.
* Lucet ou Myrtille.
Luzerne.
* Marguerite.
Marjolaine.
Mauve.
Menthe.
Mousse.
Myosotis.
Navet.
Nénuphar.
Oignon.
Orge.
Ortie.
Oseille.
Pâquerette.
Parelle.
Pas-d'âne.
Pensée.
* Pain de couleuvre.
Pentecôte.
Persil.
Pissenlit.
Plantain.
Pois.
Pomme de terre.
Primevère.
Ramberge ou Mercuriale.
Ravenelle.
Ronce.
Roseau.
Sarrazin.
Sauge.
Seigle.
Seneçon.
Serpolet.
Thym.
* Trèfle.
Verveine.

VI. — MÉTÉORES.

* Arc-en-ciel.
Éclipse.
* Lune. (Son influence. Homme dans la lune.)
Orage.
Pluie.
* Tonnerre. (Ce qui en préserve. Pierre de tonnerre.)
Vent.

VII. — CÉRÉMONIES.

Baptême.
Enterrement.
Fêtes : Noël. Pâques. Passion. Rois. Saint-Jean.
Mariage.
Mort.
Naissance.
Noces.

VIII. — MÉDECINE SUPERSTITIEUSE.

Formules d'incantation pour guérir les maladies.
Herbes qui guérissent. (Où, comment et par qui elles doivent être cueillies.)
Sorciers guérisseurs.

Il est bien évident que tout ceci n'est pas complet : ce sera à ceux qui s'intéressent aux moindres manifestations de la littérature traditionnelle de développer ce que j'ai donné plus haut, et qui est surtout un plan d'investigation et un moyen de classer les notes.

Paul Sébillot.

TROIS LÉGENDES ARTÉSIENNES

Ces trois légendes nous sont adressées par M. le comte de Beaulaincourt, archéologue des environs d'Arras, déjà connu par plusieurs publications importantes, dont une sur l'emplacement de *Vicus Helena*. Elles ont été recueillies sur place de la bouche même des habitants du pays, et offrent par conséquent toutes garanties d'authenticité.

I. — Le Baudet infernal.

Bâtie sur une petite colline, auprès de l'emplacement d'un ancien château, l'église de Vaudricourt domine à peu de distance la plupart des maisons du village. Par rapport à ces demeures rustiques, elle semble une chaire autour de laquelle des fidèles sont en voie de se grouper. Un chemin droit, long d'environ cent mètres, y conduit d'un terrain plane assez large, planté de nos jours, mais entièrement découvert il y a un demi-siècle. Vers l'an 1250, c'était, croyons-nous, comme aujourd'hui la place du lieu, l'endroit où le dimanche les paysans cherchaient une partie de leurs distractions, où parfois ils s'exerçaient au tir à l'arc. Là, toutefois, ils ne s'adonnaient point au plaisir, vif pour eux, de se lancer et de se renvoyer des projectiles ronds à enveloppes de peau. Une petite pièce d'eau alimentée par une source et servant d'abreuvoir pour les chevaux sert de limite à la place, près du point où aboutit le chemin dont nous venons de parler. Dans nos

campagnes on ne s'expose pas volontiers à perdre des moyens de plaisir; ici nous dirions des balles.

Transportons-nous dans une nuit de Noël du XIIIe siècle, où la lune était dans son plein, à Vaudricourt; il n'y avait pas plu depuis une semaine, et rien ne faisait présager un mauvais temps. La messe de minuit avait fini de sonner; un grand nombre d'habitants se dirigeaient vers l'église, accompagnés de leurs enfants les moins jeunes. Un d'eux, en voyant la place bien sèche, s'arrêta; une vingtaine d'autres, comme lui des garçons de douze à quinze ans, suivirent son exemple. A cette heure, un démon, suivant l'habitude des démons, ayant quelque âme à dévorer, vaguait dans le voisinage. Il aviva chez nos gamins un désir de prendre leurs ébats et en fit une tentation. Ils avaient vite repris leur route et étaient près de la porte entr'ouverte de l'église, mêlés avec les hommes. Leurs pères, bien recueillis, pensaient au salut des hommes dû, dans une autre nuit de Noël, à la naissance du petit Jésus; eux, par un complot tacite, se glissèrent un à un bien doucement hors de la maison du Seigneur. Peu après ils se livraient avec entrain au jeu du *cheval fondu*, sans être toutefois trop bruyants, quand parut sur la place un magnifique âne gris ardoisé. Ses yeux brillaient d'un éclat vif; sa crinière et sa queue étaient noires, ses poils luisants. Les ornements d'acier de sa bride reflétaient la lumière de la lune; les rênes flottaient sur son cou; un coussin bien moelleux, placé le long de son échine, était couvert d'une housse rouge brodée de perles fines. Vite le jeu cessa: l'admiration fut générale. Le visiteur aux longues oreilles ne paraissait pas méchant. On s'approcha de lui; il allongea son encolure pour être caressé. Jacques,

le plus hardi de nos garçons, osa lisser avec sa main les poils de sa longue tête; le bel animal sembla prendre plaisir à cette caresse : « Mais, se dit l'audacieux gamin, si je montais sur un pareil baudet, je n'aurais peut-être pas de peine à le mettre au galop. » Aussitôt pensé, aussitôt fait. Se rapprochant, l'étourdi appuya ses mains sur le dos de l'âne; d'un bond il se trouva l'avoir enfourché. La bride saisie, la monture n'eut pas besoin de sentir des talons; elle partit à un galop si doux, que son cavalier aurait pu se croire assis sur un fauteuil, et, à la grande joie de Jacques, fit ainsi deux tours de la place, puis s'arrêta tout court près d'un autre nommé Jean. Celui-ci remarqua que Jacques et lui pouvaient tenir facilement ensemble sur le dos de l'animal. Vite il était derrière son camarade, et l'âne faisait encore deux tours de galop, puis un temps d'arrêt. Cette fois l'échine se trouva assez longue pour qu'un troisième cavalier pût prendre place sur elle; bientôt il y en eut quatre. Comme le dos allongeait à mesure qu'il en recevait un de plus, à la fin tous les vingt avaient suivi l'exemple de Jacques et, triomphants, jouissaient du plaisir d'une allure rapide. Mais ils n'avaient pas pu ne point faire un peu de bruit. Les mères ont l'oreille fine; Jean était un fils unique. Au *Missa est*, sa mère, jetant un regard derrière elle, ne l'aperçut pas. Saisie d'une grande frayeur, elle sortit en hâte de l'église et, à son arrivée dehors, aperçut la cavalcade vertigineuse des garçons, puis ne vit plus rien. Elle poussa un cri d'angoisse et descendit en courant; il était trop tard. L'animal avait bondi dans l'abreuvoir où, par suite de grandes pluies, l'eau était haute. Lui et ses cavaliers, dont aucun ne savait nager, avaient disparu. En vain les habitants accoururent; les vingt

furent noyés, et leur histoire est passée de bouche en bouche à la postérité, comme une leçon pour la surveillance des enfants et l'importance d'exciter dans leurs cœurs des sentiments religieux. Il y a une centaine d'années, quand un vieillard de Vaudricourt la racontait pendant une veillée, il disait par conclusion : « Apprenez, jeunesse, par l'exemple de ces petits malheureux morts sans sacrement en pactisant avec un démon, à ne pas donner au plaisir des heures qui appartiennent à Dieu; et vous, pères et mères, surveillez bien vos fils, surtout pendant l'anniversaire de la nuit célèbre où est né le Sauveur du monde, car, bien des faits le prouvent, Satan a reçu une certaine latitude de pouvoir sur nous au commencement de l'époque où sa tête devait être écrasée. »

Pour que les conséquences du récit précédent ne s'oublient pas, pendant certaines nuits de Noël, vers onze heures et demie, le funeste baudet sort de l'abreuvoir de Vaudricourt portant les vingt victimes, horribles de souffrance. Après avoir, en galopant sans bruit, fait le tour complet du village, il se retrouve à minuit à son point de départ, et rentre avec sa charge d'où il était venu. D'aucuns ont affirmé l'avoir aperçu; à la vérité, c'était dans d'affreux temps, quand ceux qui vont à la messe nocturne s'abritent sous de grands parapluies qui leur rendent difficile de bien voir autour d'eux.

II. — Le Boulet vengeur.

Les Atrebates et les Morins étaient deux peuplades gauloises dont la première habitait la plus grande partie de

notre Pas-de-Calais, et la seconde, outre le reste du même département, sur les rives du détroit des contrées picardes et belges maritimes limitrophes. Toutes deux se sont distinguées par leur courage dans la défense de la Gaule contre les légions de César. Vers la fin de la troisième campagne du futur dictateur de Rome, les autres Gaulois avaient conclu la paix. Les Morins, joints aux Menapis, le peuple de notre Flandre et de régions voisines, ne craignirent pas d'attaquer les Romains, et, sans échec considérable, leur firent essuyer des pertes sensibles. Lors du retour de César de sa première expédition dans l'île britannique, trois cents de ses soldats furent en grand danger d'être massacrés par les Morins. Cosmie, roi des Atrebates, fut le dernier Gaulois qui se soumit aux conquérants; plus tard, afin de tenir en bride les populations qui s'étaient ainsi montrées belliqueuses et dont les pays étaient très-boisés, le gouvernement de Rome avait fait construire, entre Arras, la capitale des Atrebates, et Thérouanne, celle des Morins, une chaussée droite qui, de nos jours, traverse divers villages parmi lesquels nous citerons Gauchin-le-Gall. Cette route, tombée en mauvais état au VIe siècle, a été réparée par la reine Brunehaut, d'où lui est venu comme à d'autres le nom de chaussée Brunehaut. En l'an 1472, après bien des années du régime féodal, pendant lesquelles son entretien avait cessé dans le village dont nous venons de parler, elle était sillonnée de nombreuses ornières. A cette époque où il n'existait pour ainsi dire pas de route bien entretenue, elle n'en était pas moins fréquentée. Un jour du mois d'avril, vers cinq heures de l'après-midi, elle était suivie par un nombreux convoi de chariots bourguignons qui,

en présence d'une attaque prochaine par les troupes françaises de Louis XI, transportait à Arras des approvisionnements dont cette ville avait besoin, traversait Gauchin, qui ne s'appelait pas encore le Gall. Un des lourds véhicules chargé de boulets de pierre, les projectiles de gros canons appelés bombardes, versa dans un trou profond. Les boulets se dispersèrent sur la route. Vite, le signal d'arrêter fut donné à la colonne. Des Bourguignons de l'escorte, après avoir relevé le chariot, se mirent à ramasser son chargement. Mais le convoi était suivi de près par un petit corps de cavalerie française; celui-ci profita du désordre pour l'attaquer. Un combat opiniâtre s'engagea. Les soldats du duc de Bourgogne étaient de beaucoup les plus nombreux; leurs adversaires furent repoussés. Les voitures purent se remettre en mouvement après le coucher du soleil, et sans autre incident entrèrent le soir à Arras. Pendant ce combat, les habitants du village s'étaient barricadés dans leurs maisons. Quand ils se levèrent le lendemain, à la première heure du jour, ils aperçurent un gros boulet oublié dans un trou; mais ce qui les intéressa le plus, ce fut de voir le champ de bataille couvert de morts qui n'avaient pas été dépouillés. Bientôt ils s'appropriaient les vêtements, parfois riches, et les armes, fouillaient les poches et les porte-manteaux. Les escarcelles des Français, qui venaient de faire une expédition de pillage, étaient garnies d'écus. Chacun eut un petit trésor qu'il alla cacher dans des trous creusés au milieu des bois du voisinage. Ils avaient bien fait de se presser: l'armée française ne tarda pas à arriver, et comme elle était bien disciplinée, ils eurent peu à souffrir de sa présence. Enfin, après une défense glorieuse, Arras fut prise. Cette ville s'était fait

remarquer d'ancienne date par son hostilité au suzerain de son pays. Louis XI ne voulut plus dans Arras de Français au cœur flamand : il en fit expulser une population dangereuse pour son autorité.

Parmi les exilés chassés de leur ville natale, plusieurs vinrent s'établir à Gauchin. L'un d'eux était un joueur de fifre qui, les dimanches et jours de fête, faisait naguère danser des rondes dans les cabarets du faubourg de Baudimont; les autres, des jeunes gens, étaient de beaux muguets ayant souvent conquis les cœurs, mal défendus, des petites ouvrières des fabriques de tapis. On sait qu'au moment de sa prise, Arras, industrielle et commerçante, était riche comme beaucoup de cités de la Flandre ayant avec l'Artois le même véritable souverain. A la suite de la richesse était venu le goût des plaisirs vifs. Nos exilés, qui avaient pu sauver leurs bourses, eurent vite dans le village des logements convenables, puis, chaque dimanche, le joueur de fifre fit entendre son instrument dans un verger attenant à l'unique cabaret du village et, amenée par les autres citadins, la jeunesse campagnarde des deux sexes accourut. Des rondes étaient sautées avec un grand entrain pendant que les hommes respectables, suivant leur habitude, jouaient dans la maison aux dames ou au domino. Les jeunes femmes mariées n'avaient pas été les dernières à chercher le nouveau plaisir; grâce aux doublons trouvés le jour du combat, elles se pavanaient dans le verger avec des rubans et des dentelles. Habillés comme les bourgeois élégants de l'époque, les muguets d'Arras lançaient des œillades aux plus jolies qui, trop souvent, y répondaient. Plus d'une, pendant que leurs maris continuaient à jouer dans le cabaret, engageaient à la chute

du jour des promenades dans le bois qui entourait alors les terres cultivées du village. Une démoralisation complète était devenue à craindre pour Gauchin : Dieu le prit en pitié, et un miracle vint à son secours.

Un certain soir d'un dimanche, la blonde Madelon, la femme de Jacques, le forgeron de l'endroit, avait fait une excursion funeste à sa vertu. Cependant elle avait été de retour assez à temps pour que son mari, animé à une partie avec François le cordonnier, revînt au logis plus tard qu'elle ; il ne se douta de rien. Le couple dormait profondément, lorsqu'un bruit sourd se fit entendre : un coup était frappé avec force à la porte. Ils se réveillèrent en sursaut ; le bruit se renouvela. « Qui est là ? » cria Jacques. On répondit par un troisième coup ; il prit en hâte son jupon, son vêtement supérieur et ses culottes, puis alla ouvrir. Quel ne fut pas son étonnement de voir contre sa porte le gros boulet de pierre bourguignon qui, depuis la bataille, était resté dans la boue à vingt-cinq pieds de là. Il revint tout soucieux près de Madelon et dit que ce n'était rien ; probablement un ivrogne s'était trompé de maison. Mais dans ce moment le démon avait soufflé sur lui. Notre homme n'était plus jeune ; sa femme était accorte et éveillée : une bouffée de jalousie lui était montée au cerveau. Le lendemain, après avoir, avec un levier, éloigné le boulet, il alla faire une visite à la mère Guillemette, une vieille femme curieuse et méchante ; nous dirions la gazette de Gauchin. Chez elle il apprit la promenade à deux de la veille. Revenu furieux, il s'arma d'un bon bâton de bois vert ; en vain Madelon protesta de son innocence : elle reçut une forte volée ; elle cria bien haut, promettant avec serment de ne plus se promener

avec d'autres que son cher mari. De guerre las, ce dernier finit par la croire et mit un terme à son châtiment. Le lundi de la semaine suivante, un drame domestique analogue se passa chez Jean le couvreur, qui, ayant été réveillé par le terrible boulet, agit à l'égard de sa femme comme Jacques avait agi à l'égard de la sienne. Pour le prévenir, le projectile avait fait un trajet de cinquante pas. Bientôt c'était le tour d'un autre paysan d'être averti, et sa moitié de recevoir une bonne volée. Le désespoir était dans les camps des jeunes femmes et des muguets; une entente eut lieu, et la résolution fut prise d'en terminer avec le funeste dénonciateur. Le joueur de fifre avait ramassé à Arras une grosse corde de saltimbanque. La nuit d'un vendredi, lui et les autres exilés apportèrent, dans l'endroit où gisait le boulet, outre cette corde, un morceau de grosse toile, un fort piquet de chêne ayant une entaille profonde au gros bout et un lourd maillet. Pendant que l'un d'eux enfonçait profondément le piquet, ses compagnons enveloppaient le projectile avec la toile, puis l'enlaçaient de plusieurs tours se croisant de la corde, dont ils attachèrent solidement les extrémités à leur morceau de chêne sortant alors de terre. Après s'être assuré que le boulet ne pouvait plus bouger, chacun alla se coucher tranquillement. Deux jours après, joyeuses d'être débarrassées de leur terrible espion, les femmes mariées sautèrent avec plus d'entrain et de fougue que jamais; mais la nuit suivante le boulet s'était débarrassé de son enveloppe et de son lien. Deux portes furent ébranlées par ses coups; le lendemain, il y eut deux victimes des bastonnades conjugales. Cette fois, les conjurés résolurent d'enchaîner le dénonciateur; avec des restes de l'argent du

combat, ils le firent entourer de deux cercles de fer en croix se terminant à un anneau ; une borne en grès et une forte chaîne remplacèrent le piquet et la corde ; mais rien n'y fit. Le dimanche qui suivit le nouvel arrangement, François le cordonnier avait été chercher du cuir chez un tanneur de Béthune ; attardé, il coucha à Houdain, dans la maison d'un de ses amis ; mais avant le jour il était rentré dans la sienne. Il n'y trouva pas sa femme ; peu après, l'avertissement se faisait entendre. Malgré sa colère, il prit son tranchet et se mit à une réparation très-pressée : une de ses pratiques avait besoin de ses souliers pour aller au marché de Béthune. Il tenait son instrument quand arriva Augustine, sa volage moitié ; il se leva pour aller chercher son bâton, en adressant à l'infidèle les plus fortes injures du vocabulaire artésien ; mais la femme ainsi injuriée le prévint, se jeta sur lui la main levée et lui donna un vigoureux soufflet ; l'autre y répondit par un coup de la pointe du tranchet, qui atteignit le cœur de la pauvre Augustine et la renversa morte en état de péché mortel. Cet événement tragique mit fin aux désordres de Gauchin : désormais le boulet ne bougea plus la nuit. Toutefois, quelque temps après, dans la crainte d'un nouveau meurtre, le bailli le fit rattacher à la chaîne ; cet acte de prudence était inutile. Dès lors l'homme au fifre joua vainement de son instrument. Ayant reconnu la main de Dieu dans les événements qui s'étaient passés, les femmes ne vinrent plus danser. Le *gall*, autrement le gros gallet, encore enchaîné, rappelle à celles de nos jours le malheur d'une Augustine. Gauchin est devenu Gauchin-le-Gall, un village dont, j'en suis sûr, les habitants ne craignent pas les malheurs conjugaux de plusieurs de leurs ancêtres.

Nous ferons remarquer, du reste, que les bois trop rapprochés du village ont été défrichés.

III. — Le Carrosse dans la fontaine.

Supposons-nous assistant à une veillée sur les confins de la Picardie et de l'Artois, et y ayant entendu le récit suivant, dont la vérité était certifiée par les anciens.

Il y a deux cents et quelques années, le 24 décembre, un château situé dans la vallée de l'Authie, à environ quatre kilomètres au sud-est d'Auxi, avait été disposé pour un réveillon auquel avait été invitée la bonne société du pays, c'est-à-dire les nobles allant dans le monde, et avec eux des bourgeois vivant noblement, c'est-à-dire étrangers au commerce; les invitations s'étaient étendues jusqu'à deux ou trois lieues à la ronde. Comme l'on supposait que partout la messe de minuit devait être finie à une heure, le rendez-vous avait été donné aux invités pour deux heures. Le marquis de L..., le châtelain, qui avait lancé les invitations, se proposait de faire suivre un souper splendide par des ballets. Il avait passé l'hiver précédent à Paris. Émerveillé des divertissements des entr'actes du *Bourgeois gentilhomme* et de *Pourceaugnac*, il mettait à profit le séjour à Auxi-le-Château d'un ancien musicien de régiment qui, avec l'aide de sa pochette (son petit violon), avait appris le menuet à la jeunesse des villes où il avait été en garnison. Grâce à ce personnage important, un bon nombre de garçons et de jeunes filles des hameaux voisins de l'habitation de notre marquis avaient été exercés à se mouvoir en mesure dans des évo-

lutions ressemblant beaucoup à des manœuvres militaires. Donc, la nuit de Noël dont il s'agit, un carrosse quittait à minuit quarante minutes un château, maintenant disparu, qui avait été bâti dans la même vallée, à environ une lieue à l'ouest de Doullens. Le possesseur du carrosse et du château était un riche financier dont le seul dieu était l'argent; aussi ne s'était-il pas inquiété d'aller à la messe de minuit, ni même à aucune messe de Noël. Les chemins à cette époque étaient très-mauvais. Pour arriver à temps, il avait fait mettre à son équipage quatre chevaux, dont chaque couple était conduit par un postillon; deux laquais étaient sur le siége; deux autres étaient debout derrière la voiture. Tous quatre portaient des fallots allumés; un cinquième à cheval, ayant une torche, précédait le premier attelage; ces sept domestiques : le cocher, le palefrenier, les valets de pied, le jardinier et deux aides-jardiniers, étaient revêtus d'une brillante livrée or et rouge. Le carrosse, tout neuf, était orné de sculptures dorées; il contenait dans son intérieur le maître, sa femme et ses deux enfants. Ceux-ci, un jeune homme de vingt ans et une jeune fille de dix-huit, sans s'inquiéter de déplaire à Dieu, se proposaient beaucoup d'amusement. Ainsi transportés, nos quatre amateurs de plaisir suivirent, fortement cahotés, la route de Doullens à Auxi, qu'ils devaient quitter à la hauteur de Beauvois-Rivière; là ils prendraient à gauche un chemin de traverse qui les conduirait chez le marquis de L..., à travers un vaste marais. Ils venaient de s'y engager quand un vent très-fort se mit à souffler. Les fallots et la torche de leurs gens s'éteignirent; les voilà dans une obscurité complète. Rien ne rendait possible de distinguer le chemin des fondrières voisines; que faire ?

Au ciel on n'apercevait aucune étoile, sur la terre aucune lueur indiquant des habitations peu éloignées. Tout à coup apparut une lumière à une petite distance. Le maître de la voiture ne douta point que quelque paysan n'était rentré chez lui en revenant de la messe. Il ordonna à ses postillons de se diriger de ce côté; mais Dieu avait voulu punir une famille impie qui bravait le Sauveur du monde dans la nuit rappelant celle de sa naissance. La lumière aperçue était un feu follet; il sortait d'une fontaine marécageuse dont aucun sondage n'a jamais pu déterminer l'énorme profondeur. Tout à coup les chevaux de devant du lourd véhicule s'enfoncent dans la boue; le postillon leur donne de vigoureux coups de fouet; ils avancent un peu, cédant à de semblables excitations; les deux autres en font autant. Mais la terre manque à tout l'attelage; bientôt il disparaît avec la voiture qu'il a entraînée dans l'abîme. Ni maîtres ni domestiques ne savaient nager; un seul ne fut pas englouti : le courrier, un père de famille, bien résolu d'assister à la messe du jour, avait trouvé grâce devant Dieu; il dut son salut à la vigueur de son cheval. Quand il eut échappé au bourbier, le ciel était éclairci. Il put reconnaître son chemin; il galopa jusqu'au château où son maître était attendu et annonça la catastrophe. Bon nombre d'invités, ne s'inquiétant pas du mauvais chemin, le suivirent dans une tentative pour sauver les victimes; mais elle fut inutile, et avec de très-longues perches on n'arriva pas à rien sentir de ce qui avait disparu. Dans le château, au retour de cette expédition sans succès, personne ne fut disposé à un joyeux réveillon; après avoir mangé à la hâte un morceau, chacun reprit la route de sa demeure, se promettant bien de ne jamais manquer à

la messe de Noël. Le propriétaire regretta ses frais; les danseurs et les danseuses quittèrent leurs beaux vêtements de danse pour reprendre leurs habits et leurs jupes de bouracan. Désormais ils se montrèrent de fervents chrétiens. Pour perpétuer cette leçon, Dieu, disent les voisins du marécage, a voulu que chaque année, la nuit de Noël, à minuit, le carrosse, conservant son éclat, avec ses chevaux caparaçonnés, son monde vêtu pour la fête et ses fallots, parût hors de la fontaine et fît un tour du marais, les postillons faisant claquer leur fouet et les chevaux galopant, puis que tout rentrât où il avait jadis été englouti. A la vérité, sur les bords de l'Authie, on va bien régulièrement à la messe nocturne, et de nos jours l'apparition merveilleuse n'a jamais eu de témoin.

Comte de Beaulaincourt.

LES ARYAS ET LEUR PREMIÈRE PATRIE

Depuis que les travaux modernes de linguistique ont révélé l'unité primitive des races aryaques, tout ce qui se rattache aux origines de cette grande famille de peuples excite naturellement le plus vif intérêt chez toutes les nations qui en font partie. Il en est spécialement ainsi de la question du lieu originaire ou du berceau de nos premiers ancêtres. On comprend, en se plaçant à ce point de vue, que l'attention du monde lettré ait été éveillée par la publication récente d'un travail dont l'auteur annonçait avoir résolu le problème tant étudié (1), et que des sociétés savantes ou, tout au moins, une société savante s'en soit préoccupée. Nous l'avions d'abord passé sous silence, parce qu'il ne nous paraissait point qu'il pût en être tenu compte ; mais en présence de ces faits, nous pensons devoir prendre part au débat pour prévenir, autant que possible, les égarements de l'opinion.

Nous le disons à regret, bien que ce travail soit généralement consciencieux, ce système nouveau dont nous avons à nous occuper ici repose sur d'assez nombreuses erreurs. On n'en fera certainement pas un grief à l'auteur, car il reconnaît indirectement, avec une modestie qui l'honore, qu'il n'est point zendiste, encore moins éraniste, et que par conséquent sa marche sur le terrain

(1) *Les Aryas et leur première patrie*, par Piètrement. Paris, 1879.

oriental est incertaine et sujette aux faux pas. Nous laissons ici, du reste, le côté personnel entièrement de côté; nous ne discutons que les faits et les choses, quels que soient les procédés dont on use à notre égard.

M. Piètrement place l'Airyâna Vaêja dans le district d'Alatau, au 49e degré, à l'ouest de la mer de Balkash, à la pointe sud-ouest de la Sibérie; et de quelques légendes avestiques il tire une histoire complète des migrations aryo-éraniennes, les menant des plaines d'Alatau aux rives du Tigre et de l'Euphrate. Ce résultat serait superbe s'il était fondé sur quelque chose; mais malheureusement il n'en est rien. Tout, dans cette étude, est du domaine de l'imagination, quand il n'y a point d'erreur manifeste.

Ces vices tiennent à ce que l'auteur, n'étant point spécialiste, n'a pu approfondir les questions par lui-même, ni se mettre en garde contre les opinions fausses ou arbitraires.

Le fondement principal de tout le système est une hypothèse bien faible, si pas inadmissible. On suppose, sans aucun motif, que l'Airyâna Vaêja de l'Avesta est la terre primitive des Aryas avant leur séparation, le berceau originaire de la race. Or, c'est là une supposition non seulement gratuite, mais incontestablement erronée. Rien dans l'Avesta, ni dans aucun livre de l'Éran, ne laisse supposer que les Éraniens aient eu le soupçon le plus léger d'une origine commune et d'un berceau commun aux ancêtres de leur race et des peuples hindous et européens (1). Les

(1) Les livres mazdéens de l'ère chrétienne connaissent une unité originaire des peuples, mais celle-ci n'a aucun rapport avec l'unité aryaque. Thraetaona, qui n'était point encore à ce temps devenu un roi éranien, eut, selon ces livres, trois fils qui furent les pères des

contrées aryaques, *airyâo dânhavô*, sont pour eux les pays éraniens; les *Aryas* ne sont autres que les habitants de ces pays. Tout ce qui avoisine l'Éran porte d'autres noms. Tout autour sont les régions touraniennes, çairimiennes, dâhiques, çâniques et qyaonyennes (voy. Yesht IX, 31 ; XIII, 143, 144). Rien ne permet de donner au nom d'*Airyâna* une application plus large qu'à celui de l'*Ariana* des anciens (1) ou à l'*Airân* de la Perse sassanide. Si Aryâna Vaêja veut réellement dire terre productive des Aryas, ce dernier terme désigne les ἄριοι médiques d'Hérodote (VII, 62), les *Ariyas* des inscriptions cunéiformes (voy. inscrip. de *Nakhsh-i-Roustem*, A, 14) et leurs voisins de l'est, mais en aucune façon les Aryas primitifs, dont les auteurs avestiques ne soupçonnaient pas l'existence. L'*Aryâna Vaêja* peut être l'*Éran primitif,* le premier ou un premier lieu de séjour de la race éranienne, séparée des autres peuples indo-européens, ou simplement des Hindous, mais elle n'est pas le berceau des Aryas. Elle ne l'est pas plus que l'*Aryâ-varta* des auteurs sanscrits, située au midi du Gange; ces deux noms ont la même valeur (*Mânavadharmaçâstra*, II, 22). C'était là ce qu'on devait distinguer d'abord et ce que l'on n'a point fait.

M. Piètrement croit encore à des explications figurées

Éraniens, des Touraniens et des Sémites. La légende a ici, comme on le voit aisément, une origine occidentale, extra-aryaque.

(1) L'Ariane antique proprement dite comprenait la Gédrosie, l'Arachosie, la Carmanie, la Drangiana, l'Arie et les Paropamisades (voy. DIONYS. *Peripl.*, 1095, 1098; PLIN., *Hist. nat.*, VI, 25; AVIEN., *Descr. orbis*, 1300). Mais ce nom s'étendait aussi à la Perse, à la Médie, à la Bactriane et à la Sogdiane. Les habitants de ces pays parlaient des dialectes d'une même langue et s'appelaient *Ariani*, *Arieni*, Ἀριηνοί, comme l'attestent les mêmes auteurs.

que Rhode mit en honneur il y a soixante ans, qui séduisirent certains historiens étrangers aux études avestiques, mais que tous les éranistes rejettent unanimement, parce qu'elles ne se justifient en aucune manière et que les textes même les contredisent. Il voit encore, par exemple, dans le premier Fargard du Vendidâd un récit de la marche des migrations aryaques, bien que la fausseté de cette interprétation fantaisiste ait été préremptoirement démontrée. Il attribue encore une valeur historique aux mythes antiques que l'Avesta rappelle, à celui de Thraetaona par exemple. Autant vaudrait accorder une existence réelle aux Amadis des Gaules, au roi Arthur et aux héros de la Table-Ronde, voire même aux quatre fils Aymond, à l'incomparable Bayard et à Maugis, le perfide magicien. Le raisonnement que l'on applique aux uns convient aussi bien aux autres : « Il est également *impossible* qu'on ait inventé tout cela, et sous ces symboles doivent se cacher des faits très-réels. » En vertu de ce principe, Hercule, Odin, Balder et Morgane auront leur place dans l'histoire. De la même façon, l'on invoque, à l'appui de la nouvelle thèse, quelques traits épars des légendes avestiques, principalement celle de Yima. Mais ici, au défaut radical qui vient d'être indiqué, on en ajoute un autre non moins grave : on interprète ces légendes d'une manière tout à fait erronée. On fausse non seulement l'histoire, mais les mythes eux-mêmes. C'est ainsi que Yima nous est représenté comme un roi guerrier dirigeant les émigrations conquérantes des Aryas primitifs, et chacun de ses pas est pris pour une étape dans la marche envahissante de ce peuple. On remarque déjà, au premier aspect, que cette argumentation pèche par sa base, et cela par une double cause.

La légende de Yima est exclusivement propre à l'Avesta et à l'Éran. Yima peut bien avoir été originairement identique au Yama des Védas; mais dans l'Avesta, il n'a plus rien de commun avec son homonyme indou. On ne trouve rien dans les Védas ni d'un Yama, roi terrestre, ni d'une extension de la terre, ni du Vara, ni de la triple chute du héros avestique. Par contre, Yima n'est point le souverain des morts; il n'a point de sœur avec qui il s'unisse. Les deux mythes n'ont plus rien de commun, si ce n'est quelques traits insignifiants.

Le Fargard II est postérieur même à la création du personnage de Zoroastre et à la composition d'une grande partie de l'Avesta. La tradition rapportait à Gayomeretan, le premier homme, les actes attribués à Yima au commencement de ce chapitre. (Voy. Yesht XIII, 87.)

La légende éranienne a donc été créée après la séparation des peuples aryas de l'Asie, et par conséquent bien des siècles après celle des différents membres de la famille originaire. Cette légende ne relate que des faits propres à l'Éran. Interprétée de la manière nouvelle, elle pourrait se référer à des événements accomplis en Éran, à des faits et gestes de la nation éranienne isolée, mais non à ceux du groupe primitif aryaque; elle ne peut donc rien nous apprendre du berceau originaire de notre race.

En second lieu, cette signification figurée attribuée aux faits relatés dans l'Avesta ne repose sur aucune raison, quelque faible qu'on puisse la supposer. Il n'est pas un mot, pas un trait que l'on puisse invoquer pour la justifier. C'est une interprétation toute subjective qui ne sort pas du domaine de l'imagination. On peut l'admettre par fantaisie, par goût personnel; mais elle est entièrement

étrangère à la science (1). Pour l'accueillir, il faut en outre ignorer les antiquités éraniennes. Pareil système est des plus dangereux, et les hommes de science doivent le rejeter sous peine de commettre les erreurs les plus inexcusables. C'est du roman et non de l'histoire.

M. Piètrement veut rattacher le Fargard II au Fargard Ier, afin de pouvoir faire des actes de Yima une suite des migrations qu'il prétend encore voir dans le chapitre précédent ; mais il ne saurait apporter le moindre commencement de preuve. Le Fargard II est isolé dans l'Avesta ; rien ne s'y rapporte. Les passages qui rappellent les anciens mythes relatifs au héros ne connaissent rien ni de son appel à la fonction de propagateur de la loi, ni de l'extension de la terre, ni de la construction du Vara. S'il est parlé ailleurs d'un règne de mille ans, comblé de félicités et de dons semblables à ceux qui distinguent le Vara, c'est à un autre titre, et le Vara n'a rien de commun avec le royaume de Yima, comme on le verra plus loin et comme il est dit expressément au § 143 du Fargard en question, où nous lisons : « Le chef temporel de ce Vara est *Urvatat-narô*, fils de Zoroastre. » Yima n'en est donc pas le souverain ; son royaume est donc autre chose.

Si le fondement de cette thèse est entièrement faux, les arguments spéciaux ne le sont pas moins. Les uns ne nous donnent que des produits d'imagination ; les autres sont le fruit d'erreurs. Examinons-les en détail :

(1) Il serait absolument impossible de signaler un indice quelconque justifiant l'assimilation dont on fait ici une vérité. Yima et son Vara n'ont pas plus de rapport avec les Aryas et leur berceau qu'Hercule et le jardin des Hespérides, Odin et sa Walhalla. Autant vaudraitt ransporter le berceau de nos races au pied de l'Atlas ou dans la Scandinavie.

1° Les exemples de la première catégorie sont trop nombreux pour être tous cités.

Notons d'abord que pour pouvoir identifier l'Airyâna Vaêja et le district sibérien de la mer de Balkash, M. Piètrement affirme que les éranistes se trompent lorsqu'ils disent que la contrée avestique était froide et brumeuse. Il *sait* qu'elle était au contraire riante et fertile. Il n'a probablement pas lu les §§ 8-12 du Fargard I, car il y aurait vu que l'Airyâna Vaêja avait dix mois d'hiver et deux d'été, et que ce court été même était froid pour la terre, les eaux et les plantes ; qu'en outre l'hiver y était des plus rigoureux. Voilà des détails assez clairs, qui donnent sans doute raison aux éranistes et qui contrarient le nouveau système. Tout le reste est du même genre.

Qu'on lise, par exemple, ce passage de M. Piètrement : « On a dû remarquer combien la description que l'Avesta fait du pays habité par ce roi convient au district d'Alatau (en Turkestan) donné dans le paragraphe précédent comme la première patrie des Aryas. Au début du règne de Yima, les troupeaux de son peuple encore nomade vont paître dans les vallées, sur les sommets et jusqu'au bord des précipices des monts Alatau, pendant toute la belle saison, alors que la végétation de l'herbe des plaines est arrêtée par l'élévation de la température et la sécheresse du sol. Mais à l'arrivée de l'hiver, les neiges et les torrents gonflés rendent le pacage et la circulation impossibles dans la montagne. Les troupeaux descendent donc dans la plaine, où fort heureusement le climat est moins rigoureux, où ils pourront passer l'hiver tant bien que mal jusqu'à ce que la vie nomade remplacée par la vie sédentaire eût permis de leur donner plus de bien-être

par la construction des abris et par la récolte des fourrages et des céréales. Cette dernière amélioration dans le régime du peuple arya est l'œuvre de Yima, ce qui, bien entendu, n'empêchera pas les troupeaux de retourner paître les riches pâturages de la montagne au retour des chaleurs, pendant que les moissonneurs leur préparent des réserves alimentaires pour la mauvaise saison. »

Voilà certes qui fait honneur à l'imagination de l'auteur. Nous ne pouvons malheureusement en dire rien de plus, car voici ce que dit l'Avesta, dans lequel on trouve cette description idyllique et ce qu'explique l'antiquité éranienne : « Yima régnait sur la terre en pleine possession de la royauté ; la félicité, la prospérité y étaient sans partage. Tout à coup Ahura Mazda annonce au héros que des grands maux fondront un jour sur le sol terrestre. Un froid destructeur et des inondations violentes le désoleront. Il sera entièrement couvert d'eau, à tel point que les prairies disparaîtront, qu'il n'y aura plus de route là même où l'on voyait les traces des pieds des plus petits animaux domestiques. Les troupeaux devront s'enfuir des montagnes et des vallées ; ils périront si l'on ne leur bâtit des demeures protectrices. C'est pourquoi Ahura Mazda ordonne de construire un Vara dans lequel les êtres vivants puissent se réfugier et échapper à une destruction totale. » — Voilà le texte ; voyons ce qu'on en fait.

Il s'agit ici d'un fait unique, extraordinaire. M. Piètrement coupe le récit en deux. Dans la première partie il fait la description des mœurs nomades des premiers Éraniens ; dans la mention des demeures protectrices ou peut-être dans la construction du Vara il voit le symbole de l'adoption de la vie sédentaire. Tout cela est déjà en soi

passablement arbitraire. Mais ceci n'est rien. L'auteur ignore complètement la nature du récit et la tradition éranienne tout entière. Il prend ce fait du déluge plus ou moins étendu pour une circonstance du règne de Yima, et l'établissement du Vara pour un événement restreint à la durée de la vie d'un roi ou d'une période de l'existence d'un peuple. Or la tradition persane, d'une voix unanime, nous apprend que cet hiver et ce déluge ne doivent arriver qu'à la fin du monde et se produisent alors pour renouveler la face de la terre corrompue; à ce moment le Vara s'ouvrira, et ses habitants viendront repeupler la terre. Le Vara, du reste, n'est point élevé sur la surface du sol terrestre; de là vient la nécessité de lumières merveilleuses pour l'éclairer (Farg. II, § 130-133).

Cette explication, aussi ancienne que la légende, cadre parfaitement avec elle et l'explique dans toutes ses parties. Elle est aussi conforme au texte que l'autre lui est contraire et lui fait violence. En effet :

A. On nous dit que le commencement du règne de Yima est marqué par les déplacements annuels des pasteurs et des troupeaux chassés par le froid et les inondations. L'Avesta affirme, au contraire, qu'au début de ce règne, début très-long du reste, l'hiver et ses maux étaient inconnus (voy. Farg. II, 14 à 41).

B. L'annonce d'un événement futur et unique est transformé en récit de migrations annuelles, se renouvelant pendant une période étendue.

C. C'est par la fondation d'établissements fixes que l'on veut expliquer la construction de cet unique Vara, aux conditions entièrement surnaturelles (voy. § 143), qui n'a pas même de place sur le sol de la terre, puisque

des lumières d'une nature magique lui sont nécessaires.

Certes, cela n'est pas expliquer, mais dénaturer. Mais assez de cette discussion; passons au reste. Le caractère de Yima n'est pas moins méconnu, car si quelqu'un le transfigure par préjugé, c'est bien M. Piètrement.

Transformer ce héros en un guerrier conquérant, c'est faire violence aux textes les plus clairs de l'Avesta. Partout, dans le livre sacré des Parses, Yima est représenté comme un roi pacifique, procurant la paix et le bonheur à la terre et l'immortalité à tous les êtres vivants.

Un monarque conquérant, rendant pendant tout son règne les hommes et les animaux immortels, c'est là, il faut l'avouer, un phénomène d'un genre tout nouveau. C'est bien malheureux que nos guerriers modernes aient perdu le secret précieux du roi éranien.

M. Piètrement croit que pour voir, dans la légende du Fargard II, quelque analogie avec le récit mosaïque du déluge, il faut être aveuglé par des préjugés religieux. S'il eût suivi la discussion engagée à ce sujet, il verrait que le contraire seul est vrai. Qu'on ouvre le tome XXV de la *Revue de la Société orientale allemande;* on y trouvera, à la page 61 du cahier I, une étude du docteur Kohut d'Alba, de l'école rationaliste, dans laquelle le savant hébraïsant établit d'une manière plausible que la légende avestique contient non seulement des réminiscences de la Bible, mais même des emprunts de phrases faits à la Genèse. Le docteur Kohut va peut-être un peu loin; il appert toutefois de son travail que des préjugés, contraires à ceux que M. Piètrement suppose, peuvent seuls faire méconnaître des analogies aussi frappantes. La question, du

reste, n'intéresse nullement celle de la véracité de la relation génésiaque. M. Piètrement ne s'est pas même aperçu que nous rejetions l'explication de Kohut. Mais il ne la connaissait point probablement. (Voir notre traduction, t. I, p. 92, note 1.) Geldner va encore plus loin que Kohut.

Ce n'est qu'en faussant le texte qu'on parvient à établir des contrastes comme ceux-ci ; nous citons textuellement : « Il faut être doué d'une foi robuste pour reconnaître un souvenir du prétendu déluge *universel* (qui dit cela?) dans les neiges tombant sur les cimes des montagnes et les flancs des collines, et les inondations violentes qui suivent la fonte des neiges, phénomènes qui, au lieu d'inonder la terre, forcent Yima de quitter la montagne avec ses troupeaux et de s'établir au pied de cette montagne sur une terre toujours verdoyante et qui produit des aliments sans faillir jamais. » — Quiconque a lu le texte reconnaîtra aisément que tout ceci est tronqué, arrangé à plaisir. Le texte dit que les inondations couvriront le sol au point de faire disparaître toute trace de route, et cela non point seulement dans les montagnes et les vallées, mais dans toute la contrée *(danhéus)* et pour le monde corporel, sans exception indiquée *(anuhê açtvaitê)*. Ce sont bien là des eaux diluviales, mais non d'un déluge universel auquel personne ne songe. Enfin « cette terre toujours verdoyante » n'est point au pied des montagnes que cherchent Yima et ses troupeaux, mais dans le Vara, lieu de refuge de nature merveilleuse, formé pour y conserver miraculeusement la race humaine et animale, et repeupler la terre après la catastrophe de la fin des temps. Dans cette retraite mystérieuse, la loi sainte est apportée par un oiseau céleste (§ 140) ; Zoroastre et son fils règnent jusqu'au

dernier jour du monde actuel. Nous voilà certes bien loin des déplacements annuels d'un petit peuple nomade, et l'on peut dire que M. Piètrement affirme le contraire de la réalité.

Mais quittons ce sujet épuisé, et revenons au caractère défiguré de Yima.

M. Piètrement en fait un roi guerrier, entouré d'ennemis qu'il doit combattre. — L'Avesta nous apprend, au contraire, qu'il fut porteur de la royauté, sans rival (voy. Farg. II, 19.) De même qu'Ahura Mazda réunit les esprits célestes, Yima réunit les hommes (et non les seuls Aryas) (*ibid.*, 42-44). Il régna en la terre aux sept Karshvars, sur les hommes, les dévas et les mauvais génies, sans distinction, sans limite (Yesht V, 25). Il donna l'immortalité aux bestiaux et aux hommes *(paçuvîra)* en général (Yaçna, IX, 15 ; Yesht XVII, 29). Il enseigna également aux *hommes* à manger de la chair (Yaçna, XXXII, 8). Ce dont il éloigne la mort et tous les maux, ce sont les créatures d'Ahura Mazda en général (Yesht IX, 8-10; cp. XIII, 130). S'il perd la royauté par un mensonge impie, c'est Mithra d'abord qui la recueille; et celui-là n'était point, sans doute, un monarque rival du roi prétendument éranien. Yima, pas plus que Thraetaona ou Kereçâçpa n'est pour l'Avesta un souverain de l'Éran ou de l'Asie. L'arbitraire seul peut le transformer ainsi.

Mais on croit trouver un indice des migrations envahissantes du peuple gouverné par Yima, et du caractère belliqueux de son roi, dans la nature des instruments qu'Ahura Mazda donna à ce dernier (voy. Farg. II, 18) et dans le mode d'entrée des habitants du Vara (*ibid.*, § 125-127). Examinons ce point.

Les instruments donnés par le créateur sont appelés en zend *çufra* et *astra*. *Astra* est connu : c'est proprement un aiguillon ; ainsi l'une des armes employées pour tuer les animaux ahrimaniques s'appelle *açpahê astra,* aiguillon de cheval, ou *astra mairi*. Quelquefois c'est un trait.

De *çufra* le sens est incertain. M. Piètrement adopte sans raison celui de sceptre, que lui avait donné Spiegel, sans plus de motif. Mais la signification d'un mot ne peut se déterminer ainsi *a priori*, à la fantaisie de l'interprète ; il faut un fondement quelconque. Or, le seul qu'on puisse trouver et qui ne manque pas de solidité, c'est la conservation de ce mot dans la langue persane avec le sens de « soc de charrue » ; c'est en outre l'usage qu'en fait Yima. M. Piètrement ne peut comprendre cela, et il s'étonne qu'un homme de science puisse admettre pareille chose. Son étonnement vient de ce qu'il ignore le sens du mot *taokhma*. Il croit qu'un germe producteur d'animaux ou d'arbres peut être, disons mieux, *doit être* une assemblée d'hommes tout grands et tout formés, d'animaux de même nature et d'arbres ayant atteint toute leur grandeur. Ce sont là, à notre humble avis, de singuliers germes producteurs. La chose sera plus singulière encore si l'on se réfère au mot zend *taokhma,* qui signifie *semen* et désigne le *semen humanum* ou *animale* et la *semence* des plantes. S'il en est ainsi, et il n'y a pas moyen d'en douter, une lance serait un instrument très-peu propre à introduire des *semina* dans le Vara. Une charrue, au contraire, servait parfaitement à creuser des sillons pour y déposer ces semences. Ce semis de germes humains est certainement une idée assez bizarre; mais elle ne l'est pas plus que

mainte autre conception éranienne (1). D'ailleurs la suite du récit confirme cette explication. Aux §§ 125-126, il est dit que Yima apporta (*upabarat,* attulit, et non *amena*) en un endroit mille germes d'hommes et de femmes, en un autre six cents, en un troisième trois cents. Nous nous demandons comment Yima *porterait* une pareille quantité d'hommes et de femmes d'âge mûr et les établirait, les maintiendrait en lieu déterminé, comme des statues sur leur piédestal. Il est donc évident que les êtres apportés par Yima étaient des germes, des *semina* à insérer en terre, et non des êtres vivants à mener par autorité ou contrainte. Pour cet usage, une charrue ou un van (comme le pensait Windischmann) pouvait être d'un emploi utile; une lance ne servait à rien. C'est ce qu'a très-bien compris Justi, qui rend aussi *çufra* par « charrue (2). »

Ces conceptions peuvent paraître monstrueuses, mais elles sont avestiques. Que Yima ait ou non des rapports d'analogie avec Adam ou Noé, cela ne fait absolument rien à l'affaire.

Yima n'a donc rien du guerrier et n'est point un chef de peuple émigrant et conquérant. Le texte du Fargard ne peut, du reste, se prêter à l'interprétation forcée qu'on veut lui donner. Rappelons-nous seulement les traits principaux de la légende. Ahura Mazda, prévoyant que des inondations violentes désoleront la terre et la dépeupleront

(1) On peut comparer à ceci, par exemple, le *semen* de Zoroastre, tombé dans la mer de Kançu, et destiné à former trois prophètes; celui du premier homme entré en terre et produisant le premier couple humain après quarante ans (comme ici au § 134), etc.

(2) Notons en passant que *perethu* ne peut être traduit « place ». Ce mot a un sens certain, constant, celui de « pont, passage. »

complètement, ordonne au héros de construire un parc de refuge où les hommes et les animaux se conservent intacts et immortels et puissent, après le jour de la destruction, remplacer les races éteintes. A cet effet, il prescrit de construire un mur protecteur et d'introduire dans l'enceinte ainsi formée les *semina* destinés à repeupler la terre. Dans cette arche d'un nouveau genre, tout était paix et bonheur; point d'inimitié ni de haine; point d'envie, d'injure ou de querelle; point de maux ou de maladies d'aucune sorte. Le feuillage était d'un vert perpétuel; les fruits ne se corrompaient point; la mort n'atteignait aucun être. Des lumières merveilleuses l'éclairent; le soleil, la lune et les étoiles s'y montrent à la fois. Tous les quarante ans il y naît un couple humain. Zoroastre et son fils en sont les chefs. — Voilà le récit avestique dans toute sa simplicité.

Qu'on dise maintenant comment on peut en concilier le contenu avec une explication qui en fait la description d'une marche conquérante ou d'une simple migration envahissante, alors que tout y est paix, amitié, joie, prospérité, immortalité. Mais n'insistons pas sur une réfutation superflue; passons à un autre argument.

2° Les raisons que l'on invoque pour déterminer la direction de la marche des Aryas ne sont pas plus concluantes.

Le paragraphe 31 du Fargard dit que Yima s'avança, « *upa Rapithwãm, hũ paiti adhvanem.* » La seconde expression veut dire : « dans le sens de la route que parcourt le soleil », c'est-à-dire de l'est à l'ouest. La première signifie vers le temps de midi, mais pourrait, à la rigueur, être traduite « vers le sud. » M. Piètrement adopte la

seconde version et trouve ces deux indications très-conciliables : « au sud, en allant à l'ouest, » cela veut dire, selon lui, vers le sud-ouest. C'est là, on ne peut en disconvenir, une expression bien extraordinaire. Que dirait-on d'un Parisien qui s'exprimerait ainsi : « Je vais vers *Lyon,* dans la direction de *Brest,* » pour dire : « Je vais dans la région de *Bordeaux?* » Ne serait-on pas tenté de lui appliquer ces paroles du satirique :

On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé...

Les termes *upa Rapithwâm* sont précédés de la mention de la lumière, *raocâo â,* qui s'explique très-bien si Yima opéra en plein midi ou s'avança vers le soleil, mais qui n'a point de raison d'être s'il prit la direction du sud-ouest.

D'ailleurs il n'est pas un seul mot de la légende que l'on puisse rapporter à une scène de migration. Tout ce que l'on y trouve peut se résumer ainsi : Ahura Mazda, voyant la terre couverte d'une population exubérante, fait remarquer à Yima l'insuffisance du sol. Yima, obéissant à la voix de son Dieu, fait quelques pas dans la direction du soleil; puis, fendant ou pressant la terre de ses instruments, il supplie celle-ci de s'entr'ouvrir et de s'étendre. La terre, exauçant sa prière, se dilate et s'étend trois fois de suite.

Dire que ces trois extensions successives (1) et ces quel-

(1) M. Piètrement croit que les mots de l'en-tête du Fargard II, « développement de la création » (p. 89 de ma traduction), se rapportent aux trois agrandissements de la terre. (V. §§ 20-41.) Il se trompe complètement encore; ces mots se réfèrent aux §§ 11-16, où Ahura Mazda

ques pas faits par Yima pour adresser sa prière au génie de la terre, à la *Çpenta armaiti,* représentent une succession d'émigrations et d'invasions, est-ce faire de la science? Quelle est la base de cette appréciation? quel indice peut-on apporter en sa faveur? On cherche vainement l'une et l'autre. Ces écarts d'imagination furent un temps à la mode; aujourd'hui on s'accorde à les repousser, parce qu'on en a reconnu les dangers. Le premier Fargard avait d'abord été expliqué de la même manière. Tous les lieux y mentionnés désignaient, pensait-on, autant d'étapes dans la marche des tribus aryaques vers le sud et l'ouest. Rien n'était plus séduisant que cette reconstruction d'une histoire perdue. On suivait sur la carte tous les mouvements des deux peuples à la recherche d'une patrie; on voyait le point de séparation et leur établissement définitif. Aujourd'hui, il n'est plus un éraniste qui consentirait à discuter sérieusement ces hypothèses.

Il en est de même au cas présent, et cela avec d'autant plus de raison que Yima n'est pas même, pour les auteurs de l'Avesta, un roi éranien. Il régna à l'origine du monde sur les hommes sans distinction (Fargard II, 43; Yesht XVII). Le Vara, pas plus que le royaume dont Yima écarte tous les maux et la mort, n'est renfermé dans la terre aryaque. Si le héros sacrifie, c'est au sommet du *Hukairya,* la montagne céleste (voy. Yesht IX, 8, et XVII, 28). S'il règne, c'est sur la terre aux sept Karshvars, dominant les hommes, les dévas et tous les mauvais génies (Yesht XVII, 29; XIX, 32). Ce sont les créatures de Mazda en général

engage Yima à *développer*, à *faire croître* ses créations, et Yima s'engage à satisfaire ce désir du créateur. C'est bien là sans doute un développement de la création.

qu'il préserve de la faim, de la soif, de la décrépitude et de la mort (Yesht IX, 10; XV, 16; XVII, 30).

Il n'y a donc, dans son histoire, nulle trace de tradition aryaque ou même éranienne. — Yima n'est devenu un roi persan qu'à l'époque où les historiens de l'Éran voulurent faire croire à leurs peuples que la puissance persane avait seule dominé toute l'Asie occidentale.

3° On signale un passage du Boundehesh (1) qui doit donner l'indication précise de la position géographique du berceau des Aryas. C'est le chap. XXV (ou page 59, ligne 20, à p. 60, l. 1), dans lequel il est dit que le jour d'été le plus long est égal à deux jours d'hiver les plus courts, et que la plus longue nuit d'hiver égale deux des plus courtes nuits de la même saison.

Ces indications doivent, dit-on, se rapporter à l'Airyâna Vaêja considérée comme le lieu d'origine de la famille indo-européenne, et ces conditions de climat ne se réalisent qu'au 49e degré de latitude. Là était donc le lieu cherché.

Mais d'abord, dans ce chapitre, il n'est nullement question de l'Airyâna Vaêja. L'auteur parle des choses de son temps et de son pays, puisqu'il donne aux mois et aux jours les noms usités à cette époque; qu'il enseigne à délimiter l'espace de la journée en commençant par le jour et faisant suivre la nuit, contrairement aux usages antiques, et qu'en outre il compte sept mois d'été et cinq d'hiver.

(1) La source principale des erreurs que commet ici M. Piètrement est probablement dans la confiance qu'il accorde à la traduction très-imparfaite et souvent infidèle d'Anquetil. On ne peut guère s'en servir sans risquer de se tromper à chaque instant.

Bien plus, à la page 61, l'auteur dit que l'hiver vient de l'Airyâna Vaêja et se répand de là sur la terre, de même que l'été vient de l'Hindoustan pour s'étendre également sur le reste du globe. Ce n'est point là évidemment le langage d'un écrivain qui voudrait décrire les conditions météorologiques de l'Airyâna. Cette mention exceptionnelle au milieu de ce long chapitre prouve évidemment que le reste ne se réfère point à ce pays. Comment croire d'ailleurs qu'un vieux dicton relatif à l'Airyâna Vaêjà se serait ainsi glissé sous la plume de l'auteur, à son insu, de telle façon qu'il l'insérât dans un chapitre relatif au calendrier de son époque? Peut-on surtout s'imaginer que les Persans du VIIe siècle de notre ère connussent encore les conditions de climat du pays qu'avaient habité non point leurs pères éraniens, ni même leurs aïeux aryaques, mais les premiers pères de la race indo-européenne dont ils ignoraient l'existence, et cela trois mille ans auparavant, alors surtout qu'ils avaient entièrement oublié jusqu'à la position géographique de ce pays et ne voyaient plus en lui qu'un lieu merveilleux et supraterrestre (1)? Nous

(1) On ne doit pas oublier que les Éraniens ne descendent pas directement des premiers Aryas. A la séparation des races, il se forma une branche asiatique parallèle aux branches celtiques, germaniques, etc. L'état d'intégrité de cette nouvelle souche dura certainement quelque temps; puis d'une nouvelle division sortirent les rameaux éranien et hindou, qui formèrent eux-mêmes des groupes complexes. Pour que les Éraniens du Nord eussent conservé quelque connaissance des temps originaires, il faudrait que leurs souvenirs eussent traversé les temps d'unité éranienne d'abord, puis ceux de l'unité aryaque, et eussent atteint une période qui se perd dans la nuit des temps. La Perse, qui n'a jamais eu d'histoire, aurait-elle conservé les traditions primitives mieux que Rome et la Grèce? Qui oserait affirmer semblable chose ?

avons vu d'ailleurs que l'Airyâna Vaêja ne peut être le berceau des Aryas.

Mais ce qui, mieux que tout le reste, exclut de ce passage du Boundehesh toute relation avec l'Airyâna Vaêja, c'est la contradiction qui existe entre ses indications et celles du premier Fargard. Le paragraphe 9 de ce chapitre du Vendidâd dit que « l'Airyâna Vaêja a *dix* mois d'hiver et *deux* d'été », tandis que le compilateur du Boundehesh donne au pays dont il parle *sept* mois d'été et *cinq* d'hiver. Les deux livres ne parlent donc pas de la même contrée. Tout ceci nous apprendra, du reste, combien peu l'on doit faire fond sur les dires des livres mazdéens.

Dans quelques manuscrits de l'Avesta, une main interpolatrice a inséré, après la phrase citée plus haut (§ 9), la mention toute différente des mois des deux saisons tels que les compte le Boundehesh, prouvant par cette opposition que ces conditions climatériques n'étaient pas celles de l'Airyâna.

Serait-ce enfin dans les régions élevées de l'extrémité méridionale de la Sibérie que la terre jouirait de sept mois d'été? La Belgique ne pourrait pas se vanter d'en compter autant.

En tout cas ces indications, fussent-elles le fruit d'une tradition antique, ne se rapporteraient qu'à un point d'arrêt ou à un lieu de séjour prolongé du peuple éranien, et nullement au berceau de race aryaque. Rien ne permet de supposer que l'Airyâna Vaêja ait été ou soit même dans la pensée des auteurs de l'Avesta autre chose qu'une première patrie de la nation éranienne.

4° Une autre série d'arguments est tirée des passages de l'Avesta qui rappellent la lutte d'*Azhi Dahâka,* le

monstre destructeur créé par Anro Mainyus, et du héros *Thraetaona,* son vainqueur. Les noms des lieux mythiques, où les personnages sont dits agir, servent à établir la position que les Aryas ont dû occuper à certaine époque sur la terre éranienne.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter ces preuves. Chercher des renseignements historiques dans la fable d'*Azhi* et de *Thraetaona,* ce serait renouveler un genre de méprise, très-excusable aux débuts d'une science nouvelle, mais inexplicable de nos jours. Il n'est pas d'orientaliste (1) qui voudrait aujourd'hni prendre au sérieux tout ou partie de cette légende. Tout le monde sait que la lutte de ces deux mystérieux personnages est un mythe représentant celle des éléments dans l'orage, et qu'on ne peut y chercher des données historiques, pas plus que dans la fable d'Apollon vainqueur du serpent Python, ou d'Hercule écrasant l'hydre de Lerne, ou dans les exploits de Hésus et de Bel. Azhi Dahâka, roi de Babylone, c'est là une affirmation qui ne se discute pas. La tradition le dit, il est vrai; mais on sait que les Persans, ayant entièrement oublié la nature de ces mythes antiques, ont fait de leurs héros des personnages terrestres et transporté la scène des luttes sur la terre. La tradition qui donne Babylone pour siége à Dahâka est moins sérieuse encore que l'*histoire* de Perse, où nous lisons, selon le témoignage unanime des auteurs, que Nabuchodonosor était le lieutenant du roi de Bactriane, Aurvataçpa, et que ce fut envoyé par lui qu'il détruisit Jérusalem; qu'Alexandre-le-Grand était un satrape

(1) Ce n'est pas *une* école, mais toute l'école orientaliste qui rejette ces explications fantaisistes.

révolté contre le roi de Perse; qu'Abraham fut roi de l'Éran, etc.

Quand même *Bawri* serait Babylone, on ne pourrait nullement voir dans ce fait une allusion à une conquête ou migration éranienne. Dahâka régnant à Babylone serait un fait de la même nature que Jupiter naissant en Crète ou Bacchus conquérant de l'Inde. La réalité de ces lieux terrestres ne change point la nature des personnages mythiques que la fable met en rapport avec eux. Thraetaona, d'ailleurs, n'est pas un roi éranien, puisque ses fils sont les pères des races touraniennes, éraniennes et sémitiques (1). Thraetaona conduisant les Éraniens au bord du Tigre, c'est donc une fable que la science ne discute pas.

On ne peut, du reste, sans témérité, faire de *bawri* l'équivalent philologique de *Bâbilu*. A l'approche du combat, *Dahâka* sacrifie à *Bawri* (Yesht v, 30); *Thraêtaona* à *Varena* (*ibid.*, 35). Ces deux noms de localités sont également mythiques, et l'une ne peut pas être plus historique que l'autre. En supposant même, comme nous l'avons fait un instant, un nouveau mythe dans le récit du Yesht v, il n'en résulterait pas davantage que *Bawri* soit un lieu terrestre. Ce nom ne se rencontre que dans ce seul endroit, bien que l'Avesta rappelle fréquemment la lutte des deux combattants aériens. Ce seul fait prouve suffisamment que cette localisation est de date récente.

5° Un autre fait relatif à Thraetaona n'est cité en preuve que par une véritable confusion de faits. Un héros mythique du nom de *Vafra-navâza* est appelé par Thraetaona tandis qu'il cherche à atteindre les rives du fleuve

(1) Voy. p. 280, note.

Ranha (Yesht v, 60 et suivants). On veut aussi placer cette scène en Babylonie, et pour le prouver, on ajoute : Thraetaona venait de combattre Dahâka près de Babylone, lorsqu'il vint au secours de Vafra. Or cette affirmation est de la plus entière inexactitude. Les deux faits n'ont entre eux aucun rapport. La légende de Vafra-navâza est rapportée après une longue suite de récits de luttes des héros éraniens contre les Touraniens du nord. Rien ne permet de changer ici subitement le théâtre des scènes guerrières (voy. Yesht v, §§ 40-59). Cela est d'autant moins permis que la suite se rapporte encore au Touran (§§ 68-80).

De plus, *Vafra-navâza* est, selon toute probabilitè, le représentant mythique des phénomènes neigeux qui n'exercent point leur action spécialement à Babylone; et la Ranha n'est point dans cette région, comme on va le voir.

6° La Ranha, le fleuve mythique, tient aussi sa place dans l'argumentation. On veut en faire le Tigre, afin de mener les migrations et conquêtes éraniennes, prétendument relatées par l'Avesta, jusqu'aux eaux de l'Assyro-Babylonie.

Mais cette thèse ne soutient pas d'examen. En supposant même qu'en certains endroits le nom de la *Ranha* désigne une eau terrestre, ce qui est loin d'être sûr, il n'en serait pas plus possible de l'identifier au Tigre ou à tout autre courant de l'Assyro-Babylonie. Les preuves ici sont faciles.

A. Les paragraphes 77 et 78 du Fargard I, qui n'est certainement pas très-ancien, nous dit que « les habitants des rives de la Ranha se gouvernent sans roi ». Or, il serait impossible de trouver un temps, quelque reculé qu'il soit, où ce fait eût pu se réaliser en Assyrie.

B. Chose curieuse : le texte dont on se prévaut le plus est précisément celui qui démontre l'impossibilité de l'hypothèse. Le § 104 du Yesht x, énumérant les extrémités de la terre, les désigne par ces mots : l'orient et l'Indus, l'occident et Ninive (*daoshaçtarê Nighnê*), puis la Ranha et, en général, l'extrémité de la terre. M. Piètrement ne prend au texte que ces termes : « l'orient, l'occident, la Ranha, » et raisonne de la sorte : après l'orient et l'occident, il reste le nord et le sud. Or les Éraniens devaient certainement, comme les Hindous, citer le lieu le plus noble (le sud) avant le moins noble (le nord). Donc le Ranha est au sud ; donc c'est le Tigre.

Tout cela est malheureusement d'une fausseté complète. L'Avesta cite d'abord l'orient avec l'Indus, ou bien ce qui est à l'orient de l'Indus, puis l'occident avec Ninive; c'est du moins ainsi que la tradition, si respectée par M. Piètrement, interprète le terme *Nighnê*. Puisque Ninive est à l'occident, la Ranha ne peut être au sud, si elle est le Tigre. Elle ne l'est donc point évidemment. D'ailleurs, en tout cas, quel auteur sensé dirait que le Tigre est au sud d'un pays dont l'Indus forme la limite orientale, ou que le Tigre forme la limite méridionale de l'Éran? Si Ninive et le Tigre sont à l'ouest, la Ranha ne peut être au sud, car il n'y a pas de fleuve assez considérable pour que ce nom puisse lui convenir. Les autres d'ailleurs, tels que le Hétumat, ont un nom bien connu et tout différent. Il est, en outre, inexact de soutenir que les Éraniens énuméraient toujours les points cardinaux dans l'ordre que l'on indique. Au § 14 du même Yesht x, l'auteur cite d'abord Iskata et Pouruta, qui sont à l'est, puis Mouru au nord-ouest, puis Haræva au sud,

enfin Gâu et Qâirizâo, qui se trouvent au nord-est et au nord.

Partout où l'Avesta énumère les sept parties de la terre, il cite en dernier lieu le Karshvar *Qaniratha,* le plus noble de tous, le Karshvar brillant par excellence. La dernière place n'est donc pas indigne de la région méridionale.

Enfin il n'est pas plus exact de compter quatre directions dans l'énumération du passage en question; la quatrième désignation est vague et générale, et ne s'applique à aucun point en particulier: c'est tout simplement l'extrémité de la terre. Voici, en effet, les termes du Mihir Yesht: « Les longs bras de Mithra atteignent ce qui est à l'orient de l'Indus; ce qui est à l'occident, à Ninive (?), et ce qui est au cours de la Ranha et ce qui est l'extrémité de la terre, » *Yatca vîmaidhîm zemô. Vîmaidhîm* signifie ce qui est en dehors du milieu (de *vî* = *ve* cf. *vecors* et *maidhya,* medius). Ce n'est donc ni le nord ni le sud. Au Yesht XII, il est dit que Rashnu surveille les limites de la terre, les parties extra-centriques (*vîmaidhîm*) et tout endroit de la terre (§§ 20-22). Ces derniers mots ne peuvent certainement pas désigner une des régions cardinales en particulier. Il n'y a donc que trois directions indiquées, et la Ranha peut être le nord aussi bien que le sud.

Le Yesht énumère les trois grands fleuves qui bornent la terre connue de son auteur, l'Indus, le Tigre et l'Oxus (ou l'Yaxartès); puis il ajoute : « enfin tout ce qui est à l'extrémité de la terre ». L'argumentation tombe donc tout entière faute d'une base quelconque. Mais, comme nous l'avons vu, la Ranha ne peut être qu'au nord, puisqu'au sud de l'Éran il n'est point de grand fleuve. On voit combien d'erreurs sont accumulées dans cet argument.

M. Piètrement dit en outre que la qualification de la Ranha « aux rives éloignées » aurait dû faire comprendre que ce fleuve ne peut être l'Oxus, qui coule au sein des terres éraniennes. Ne connaissant pas le zend, il interprète mal ce terme. *Dûraepâra,* aux rives éloignées, ne veut pas dire lointain, éloigné de celui qui en parle, mais « aux rives éloignées les unes des autres ».

Le premier sens, fût-il même le vrai, il faut ne point avoir jeté un coup d'œil sur la carte d'Asie, pour croire que l'Oxus est plus près que le Tigre de la région de Raï. Or tout porte à croire que l'Avesta proprement dit a été écrit dans cette contrée, pays des Mages.

Remarquons enfin que relativement à la position de la Ranha, les textes indiquent assez clairement le nord, car ce fleuve est mentionné dans les luttes contre les Touraniens. C'est la rive de salut que Vafra-navâza, le héros neigeux, cherche à atteindre (Yesht v, 63).

Voilà ce que l'Avesta nous dit de cette question. Consultons maintenant la tradition éranienne.

Que la Ranha soit encore pour l'Avesta un fleuve mythique, c'est ce dont on ne peut douter en présence du texte du Yesht XIV, 29, qui fait de la Ranha le séjour du *Karo maçyâ,* poisson gigantesque, gardien de l'arbre de vie.

Ce qu'est la Ranha aux yeux de la tradition parse, le Boundehesh nous l'apprend. Nous voyons dans ce livre (au chapitre XX, *c. med.*, page 50, 16) que deux grands fleuves sortent des flancs septentrionaux de l'*Alborg :* le *Vahrut* qui est le Tigre, et l'*Arang-rut* (la Ranha).

L'Arang-rut, dont la source est au nord, coule vers l'ouest, puis tourne vers le sud, formant la borne extrême

de la terre à l'occident, et redescend sous le nom de Nil (chapitre xx, 50 et 51, *circa init.*). On comprend aisément ce que cela veut dire. Les anciens Éraniens croyaient que la Ranha (l'Oxus ou tout autre fleuve de ces régions) ne formait qu'un même cours d'eau avec le Nil, et que dans l'intervalle il constituait l'Océan, borne du sol terrestre à l'ouest, ou simplement la Méditerranée, la Propontide et les autres mers occidentales relativement à la Perse.

On voit par là ce que la glose pehlevie du § 78 du Fargard I veut dire, lorsqu'elle explique les régions de la Ranha comme identiques à l'*Arûm* ou l'Europe. C'est que la Ranha coulant du nord va former les mers occidentales. Les sources du Boundehesh, qui ne sont certainement pas plus récentes que cette glose, disent d'ailleurs expressément que le Tigre est le *Vahrut,* lequel coule vers l'est, d'après ce livre.

Notons toutefois que de l'ensemble des renseignements donnés par le Boundehesh, la Ranha n'est qu'un fleuve imaginaire. La Karomacyâ l'habite; de lui et du Vahrut coulent tous les autres fleuves; il se jette dans la mer Vourukasha, etc., etc. (Voy. p. 43 et 49, *initio,* 18 et 28, *id.*)

La Ranha est donc un fleuve du nord coulant vers l'ouest, et ces conditions conviennent parfaitement à l'Oxus, mais non au Tigre. Nous sommes loin toutefois d'affirmer que ce fleuve ait jamais eu une existence réelle.

Nous avons passé en revue tous les arguments apportés par M. Piètrement, et l'on a vu qu'il n'en est point qui ne soit entaché d'erreur. Cela s'explique facilement.

Il est difficile de traiter convenablement une question

quand on n'a point fait une étude spéciale de la science à laquelle elle appartient. Il est en outre peu sûr de formuler des critiques en une matière que l'on n'a pu approfondir soi-même, ou d'admettre ces critiques avant qu'elles aient subi la contre-épreuve.

De cette étude nous pouvons tirer les conclusions suivantes.

On ne peut que s'exposer à des méprises si l'on continue, malgré les progrès de la science, à s'attacher à ces explications symboliques qu'excusaient les illusions d'une science naissante, mais qui ne sont plus recevables aujourd'hui. Tout n'est pas mythe dans l'Avesta, bien probablement, et il est nécessaire de distinguer les faits réels, que l'imagination populaire a ornés de circonstances merveilleuses, des mythes proprement dits et originaires. La légende de Thraetaona par exemple appartient certainement à cette dernière catégorie. La distinction de ces deux ordres de faits est parfois assez difficile ; mais elle doit toujours être tentée avant toute étude, et les interprétations de fantaisie doivent être bannies du champ de la science.

Les mythes ne peuvent donner à l'histoire et à la géographie que ce qu'ils contiennent eux-mêmes. Si même des noms historiques ou géographiques viennent à y être introduits, ils n'en changent pas la nature, et les personnages mythiques ne sont pas plus réels pour cela.

En ce qui concerne spécialement la question qui nous occupe, l'Avesta, nous croyons pouvoir l'affirmer, ne peut fournir aucun renseignement relativement à la patrie primitive des Aryas. Tout y est éranien ou éranisé ; tout même y est approprié au zoroastrisme, c'est-à-dire au

dualisme mazdéen. On pourrait y découvrir peut-être l'indication de l'Éran primitif; mais on y chercherait en vain celle de la patrie des premiers Aryas asiatiques, bien plus vainement encore celle des Aryas primitifs.

Tous les spécialistes savent combien il est hasardeux de tirer une conclusion quelconque des textes de l'Avesta, particulièrement au point de vue de l'histoire. Toutes ou presque toutes sont encore prématurées. L'éranisme est une science des plus vastes. Une connaissance approfondie des langues et des antiquités éraniennes, celle du monde védique et de la mythologie comparée, ne suffisent pas toujours pour préserver l'éraniste d'erreur essentielle; qu'en sera-t-il si l'on aborde ces études sans une préparation suffisante, fût-on d'ailleurs un homme de lettres distingué?

C. de Harlez.

LES PATOIS

DE BIOT, VALLAURIS, MONS ET ESCRAGNOLES

La limite du provençal et de l'italien se trouve, non en France, mais sur le territoire italien. Une petite bande de langue provençale longe, en Italie, la langue italienne (d'abord le dialecte piémontais, puis, plus au sud, le dialecte génois).

En France, cependant, il se rencontre quatre petites communes dans lesquelles le génois a été implanté. M. Sénequier, de Grasse, a communiqué à ce sujet à la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes un très-intéressant mémoire dont nous reproduisons ici les principaux passages :

« Une circonstance imprévue m'a amené à m'occuper des origines et en particulier des idiomes des communes de Biot, Vallauris, Mons et Escragnoles. J'ai pensé que le résultat de mes recherches pourrait offrir quelque intérêt, et, dans cette pensée, j'ai cru devoir publier les quelques notes qu'on va lire.

« Les habitants de ces quatre communes ont conservé un patois dans lequel on reconnaît très-bien encore, malgré de graves altérations, l'idiome de la Rivière de Gênes. Depuis la diffusion de l'instruction primaire, la création des voies de communication de toute espèce qui sillonnent aujourd'hui notre contrée, et l'accroissement des relations qui en a été la conséquence, cette teinte génoise tend à s'effacer de plus en plus. Dans les communes de Vallauris et de Biot, les jeunes générations ne parlent plus le patois d'autrefois et le comprennent à

peine; les personnes âgées le parlent seules entre elles. Il est donc facile de prévoir l'époque prochaine où cet idiome local aura fait place à notre provençal dans la conversation familière, car il est bien entendu que tous les habitants, ou du moins presque tous, parlent couramment le français. L'accroissement incessant de l'industrie de la poterie, spéciale à ces deux communes; les relations quotidiennes qui en sont la conséquence entre les fabricants et les ports voisins de Cannes et d'Antibes; la fréquentation des écoles; les visites nombreuses de nos hôtes d'hiver, ne peuvent manquer d'amener ce résultat. L'importance toujours croissante de Vallauris l'y produira plus tôt qu'à Biot : il est aisé d'en juger par ce fait, que le patois local s'est déjà provençalisé dans le premier de ces villages beaucoup plus que dans le second.

« Escragnoles, petite commune de 400 âmes environ, dans la partie la plus montagneuse du canton de Saint-Vallier, arrondissement de Grasse, a suivi le sort de Vallauris et de Biot, grâce surtout à la route nationale qui la traverse et la met en communication avec Grasse. Le patois local y est de moins en moins en usage. On peut même dire qu'on ne le retrouve plus que dans les hameaux, très-isolés, de Baï et de Rougères; dans tous les autres et au chef-lieu en particulier, qui est situé sur la grande route, on parle le français ou le provençal.

« Des quatre communes qui nous occupent, c'est celle de Mons qui conserve le mieux son ancien idiome. Cette commune, de 1,000 habitants environ, est la plus reculée dans la partie montagneuse du canton de Fayence (Var). Elle est éloignée de Draguignan, a très-peu de relations avec Grasse, et elle n'est sur aucune grande ligne de communication; il n'est pas étonnant, dès lors, que le vieux patois s'y soit conservé mieux qu'ailleurs. Il faudra que plusieurs générations se succèdent encore pour que notre provençal le détrône. Ce patois est plus rude, plus dur et plus accentué que celui de Vallauris et de Biot. Sans parler de l'infinitif, souvent employé pour l'impératif, l'article seul suffirait à lui donner cette rudesse : c'est, au singulier, *rou* et *ra*, au lieu de *ou* et *a*; au pluriel, *ri* et *re*, au lieu de *i* et *e*. Ce patois est, à très-peu de chose près, le mauvais génois des hameaux de *Figounia*, commune de Vintimille, qui constitue une sorte d'idiome à part au milieu des nombreux dialectes de la Rivière de Gênes. Il est bien plus

inintelligible pour nous que les patois de Vallauris et de Biot. Celui d'Escragnoles est le même.

« Pour mettre le lecteur à même d'apprécier aisément les différences de ces divers idiomes, je transcris ci-après l'Oraison dominicale, ainsi que la Salutation angélique en provençal de Grasse et en patois de Vallauris, de Biot et de Mons. J'écris les mots tels qu'on les prononce:

« *Provençal de Grasse :* « Nouestré pèro qué siaso ou ciel, qué vouos-
« tré noun siégué santifia, qué vouostré régné arribé, qué vouostro
« vourounta siégué facho su la terro coum'oou ciel. Douna-nous oou-
« jourd'hui nouostré pain dé chaquo jou é pardouna-nous nouostréi
« ooufenso coumo pardounan en aquélei qué n'an ooufensa, non nou
« laissés pa succoùmba à la tentation, mai délivra-nou d'oou maou. Ensi
« soit-i.

« Vou saludi, Mario, pléno dé gracio ; lou Ségnour és émé vous :
« sias bénido entré toutei lei frémo, é Jesu, lou frui dé vouostrei en-
« traillo, es béni.

« Santo Mario, méro dé Diou, prégas per naoutrè, paourès pécadou,
« aro é à l'ouro dé nouostro mouor. Ensi soit-i. »

« *Vallauris :* « Nostrou païre qué séi aou ciel, qué vostrou noum séché
« santifiaou, ché vostrou régné arribé, qué vostra vourounta séché
« facha su a terra couma aou ciel. Dounaï ne ancuéi nostrou pan dé
« tutti i di, é perdounai nè i nostré aoufensé couma perdounan en
« aquéli que n'an aoufensaï, é noun né lachaï pas succoumba a tenta-
« tioun, mai délivrai né d'ou ma. Ensin soit-i.

« Vè saludou, Maria, chéna dé graci, ou Ségnoù lé émé vouï : sé
« bénésia su tutté i frémé, é Jesus, ou frui di vostré tripé, lé bénisiou.

« Santa Maria, maïré de Diou, pregaï per naoutri, paouri pécadou,
« aüra é à l'oura dé nostra monart. Ensin soit-i. »

« *Biot* : « Nostrou pa qui sei aou tzé, qu'ou vostrou nomé ou ségué
« santifiaou, qu'aou vostrou rouyaïmé ou né végué, qué a vostra vo-
« lountai a ségué fatcha chu a terra couma drentou au tzé. Daï ne
« ancuéi ou nostrou pan dé cada di, è pardounaï né è nostré aüffentzé
« couma naoutril a pardounamou an échi qui n'an auffenzaou, è né

« non latcha pa catzé drentou a tentatzioné, ma délivraï né d'aou ma.
« Qué couchi ségué.

« A vé saludo, Maria, tchéna dé grazia ; ou Signou ou l'é émé vouï,
« é sei bénia en déchu dé tutté lé feuméné é Jésu, ou fruit dé vostré
« entraillé é béniou.

« Santa Maria, mairé dé Diou, prégai per naütri, povéri pécadoui,
« aou é à l'oura d'à nostra morté. Que couchi ségué. »

« *Mons et Escragnoles :* « Nostro papo qui es a rou cer, què vostro
« nomé séché santifiaou, què vostro régno séché arribaou, què vostra
« voulountaou séché facha chu ra terra coum'a rou cer. Daï-né ancuéï
« nostro pan dè cada di, perdounaï-né nostreï aouffensé coumou na-
« outri perdounémou à tutti échi qui n'an aouffensaou, é né nous lacha
« pas succoumba a ra tentatiouné, é nous délivra de tutou ma. Ainsi
« soit-il.

« Mi vé saludou, Maria, chéna dé grassa ; ou Seignou lé coun vouï :
« ou sé bénéjia pu déchu tutté ré féméné é Jesu, ou frui dé vostré
« entraillé, è béniè.

« Santa Maria, a mar dé Diou, prégaï per naoutris, paouris peca-
« douis, avou é à l'oùra dè nostra morté. Ainsi soit-il. »

« Pour peu que l'on ait quelque notion du génois, les textes qui précèdent doivent faire juger que ces trois patois nous viennent, comme je l'ai dit en commençant, de la Rivière de Gênes. Je trouve surtout dans la désinence des mots féminins le cachet qui distingue ces patois de notre idiome. Cette désinence est en *a* au singulier et en *e* au pluriel, tandis que dans notre provençal elle est ordinairement en *o* et toujours invariable.

« Ceux de Vallauris et de Biot semblent avoir eu une origine commune et avoir été primitivement les mêmes à peu de chose près. Celui de Vallauris s'est provençalisé bien plus que l'autre. J'ai déjà fait cette observation, et les échantillons ci-dessus doivent, je pense, la justifier complètement.

« Ainsi, dans le *Pater* de Vallauris, vous trouvez une seule fois l'article précédant le pronom possessif : *i nostri aufensè,* tandis que cet italianisme se reproduit régulièrement dans celui de Biot : *ou*

voustrou nomé, ou voustrou rouyaïmé, a vostra voulountaï, etc. Vous n'avez, d'ailleurs, qu'à rapprocher les mots *pairé* et *ciel* de Vallauris, des *pa* et *tzé* de Biot. Je ne parle pas de l'*ensin soit-i* du premier, qui est presque du français, et du *qué couchi ségué* si original du second.

« Il est assez difficile, en étudiant cet idiome profondément altéré aujourd'hui, d'en préciser l'origine, d'autant plus que la Rivière de Gênes, d'où il vient évidemment, est très-fertile en dialectes. On reconnaît aisément à l'idiome les habitants de deux communes voisines et même de deux hameaux voisins. Chacun des hameaux très-nombreux de Vintimille a un dialecte qui n'est pas exactement celui du chef-lieu de la commune et qui diffère aussi de celui du hameau limitrophe. Ainsi de San-Remo, Oneille, Albenga et autres communes de la Rivière du Ponent.

« Au milieu de ce fouillis, il est utile de s'aider, dans la recherche qui nous occupe, de l'histoire de nos quatre communes. Cette histoire est assez connue; je crois devoir néanmoins la rappeler en quelques mots.

« Biot, que l'on suppose avoir été un ancien *castrum* romain, fut donné par le comte de Provence en 1126 à l'abbé de Lérins, qui y établit un prieuré autour duquel se forma un groupe d'habitations. La grande peste du XVe siècle le dépeupla entièrement. Isnard de Grasse du Bar, évêque de Grasse, abbé commendataire de Lérins, le repeupla en 1470 en y appelant quarante-huit familles de la vallée d'Oneille.....

« Vallauris fut donné aux moines de Lérins par les Grimaldi, seigneurs d'Antibes au XIe siècle, époque de terreur religieuse, où tous les seigneurs de la contrée se dépouillaient à l'envi en faveur de ces religieux.

« Un prieuré y existait déjà au XIIIe siècle. Jean-André de Grimaldi, évêque de Grasse, abbé commendataire de Lérins, donna le plan de la commune actuelle en 1501, et la même année, René Lascaris, sacristain de Lérins, la peupla au moyen de colons venus de Port-Maurice et d'Albenga.

« L'origine de Mons est plus lointaine et plus obscure. Un premier acte d'habitation avait été passé en 1260 entre le seigneur du lieu et des colons de la Rivière de Gênes. A la suite d'une émigration dont

les causes sont inconnues, un second acte d'habitation fut dressé en 1468. Une nouvelle colonie venant aussi de la Rivière de Gênes s'y établit, d'où peut-être le nom de *Tardé venistis*, que porte un quartier du territoire. Ce document, que je n'ai pas eu sous les yeux, d'ailleurs, n'en dit pas d'avantage, à ce qu'il paraît ; mais il est permis de penser que les colons qui y sont désignés vinrent, sinon tous, du moins en majorité, des hameaux de *Figounia*, commune de Vintimille.....

« Je n'ai pas beaucoup de renseignements sur l'histoire d'Escragnoles. Toutes les chroniques s'accordent à dire que cette localité, dévastée par Raymond-Turenne, fut repeuplée par quelques familles pauvres venues de Mons. Les uns font remonter cet établissement à 1468; d'après les autres, il aurait eu lieu en 1562 avec permission de Françoise de Grasse, dame d'Escragnoles.

« Ces quatre communes ne sont pas les seules de la contrée qui aient été peuplées ou repeuplées par des colons venus de la Rivière de Gênes. Plusieurs autres sont dans le même cas (Saint-Laurent-du-Var, Cabris, Auribeau). Si ces communes ont complètement perdu leur patois originaire et n'en ont plus d'autre que notre provençal, il faut l'attribuer évidemment aux conditions dans lesquelles elles se sont trouvées : Saint-Laurent est sur la grande route d'Italie ; Cabris et Auribeau sont à quelques kilomètres de Grasse, et, dès leur origine, ont été en relations quotidiennes avec cette ville pour la vente du bois de chauffage et pour celle des olives, à mesure que la culture de l'olivier prenait plus d'importance. Quant à la Napoule, après avoir été dépeuplée par la peste, elle avait été repeuplée par ses nouveaux seigneurs, les Villeneuve, au moyen de colons de la Rivière de Gênes. L'antique *Epulia* n'est plus aujourd'hui qu'un petit hameau de la commune de Mandelieu ; il n'est pas étonnant qu'il ait perdu toute teinte de son origine en raison de ses relations quotidiennes avec Cannes. En ce qui concerne l'émigration génoise, je crois qu'on peut lui attribuer une double cause : d'une part, les conditions favorables faites aux nouveaux venus par les seigneurs qui ne retiraient rien de leurs terres abandonnées ; d'autre part, l'état de guerre et de révolutions continuelles dans lequel s'est trouvée la République de Gênes pendant toute la seconde moitié du XVe siècle.....

« Il est d'ailleurs à observer que ce mouvement d'émigration n'a

jamais cessé et que nous le voyons tous les jours se continuer. Des familles de la Rivière de Gênes et de la province de Coni nous arrivent sans cesse. Ce sont des journaliers qui commencent par louer leurs œuvres, qui prennent ensuite une propriété à colonage partiaire, lorsqu'ils se sont familiarisés avec nos cultures, et qui finissent assez souvent par devenir propriétaires. Le manque de bras et l'élévation du prix de la main-d'œuvre, qui en est la conséquence, nous valent ces travailleurs, sans lesquels nos moulins à ressence chômeraient souvent et nos campagnes seraient à peu près désertes.

« Il va sans dire que ces étrangers sont aujourd'hui noyés parmi nous, et qu'au lieu d'importer leur idiome ils ont bien vite appris notre provençal. »

P. Sénequier.

LES CHEVAUX DE L'AVESTA

ET LE MYTHE DE TISTRYA ET APAOSHA TRANSFORMÉS EN CHEVAUX.

Nous travaillons depuis une quinzaine d'années à un livre intitulé : *Les hommes et les chevaux, conflits, associations et migrations depuis les temps les plus anciens,* qui pourra sans doute être publié d'ici à deux ou trois ans. Nous y avons montré, entre autres choses, que parmi nos races chevalines deux ont été domestiquées en Asie, l'une par les Aryas, l'autre par les Proto-Mongols. Nous appelons la première « *race chevaline aryenne* », la seconde « *race chevaline mongolique* » ; et notre ami, M. le professeur André Sanson, a déterminé avec précision leurs caractères différentiels.

Dans la suite des temps, ces deux races se sont mêlées et ont formé la population désignée par les hippologues sous le nom de chevaux orientaux, population composée de métis et de représentants plus ou moins purs de l'une et de l'autre des deux races. Mais aux temps héroïques dont parle l'Avesta, la population chevaline des Éraniens et celle de leurs ennemis anaryens d'Asie constituaient encore deux races parfaitement distinctes, malgré l'introduction dans la population chevaline aryenne de quelques chevaux enlevés par les Éraniens à leurs ennemis anaryens, et malgré l'introduction dans la population chevaline mongolique de quelques chevaux aryens.

La connaissance de ces données permet d'expliquer autrement, et à notre avis mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, un passage intéressant du Yesht VIII.

On a vu dans notre article précédent sur *Les Aryas et leur première patrie* (fascicule d'avril 1879) que ce Yesht contient le récit mythique de la victoire remportée par Tistrya, génie de l'Orient et personnification de l'étoile Sirius, sur Apaosha, démon de la sécheresse et de la stérilité. Les versets 20-21 montrent ces deux êtres mythologiques transformés en chevaux et se préparant au combat. Le verset 20 fait du cheval Tistrya une description sur laquelle nous reviendrons bientôt, et le verset 21 commence ainsi :

« Marchant vers lui, se précipite le déva Apaosha (sous la forme) d'un cheval au corps *çama, kaurva*, aux oreilles *kaurva, kaurva,* au dos *kaurva, kaurva,* à la queue *kaurva*..... »

Tous les éranistes ont bien vu que l'auteur du Yesht VIII a voulu faire un beau portrait en décrivant le cheval Tistrya et une caricature en décrivant le cheval Apaosha; mais, faute de connaissances spéciales sur le sujet, aucun d'eux n'a pu comprendre que, pour faire cette caricature, l'auteur éranien se soit borné à faire allusion à quelques-uns des caractères typiques du cheval de l'ennemi, du cheval mongolique. Tel nous paraît cependant avoir agi cet auteur, usant en cela d'un procédé très-usité chez la plupart, pour ne pas dire chez tous les peuples, à cause de la différence de leurs goûts en esthétique.

Beaucoup d'Européens de l'un et de l'autre sexe sont en effet intimement convaincus qu'ils appartiennent à la plus belle des races humaines, et ils s'imagineraient diffi-

cilement que des peuples appartenant à d'autres races eussent même la prétention de leur disputer le prix de la beauté, quoique, tout au moins sous ce dernier rapport, ils soient dans une erreur manifeste.

La littérature chinoise en fournit la preuve dans une pièce qui est restée au théâtre, bien qu'elle ait été composée par le poète Yo-pe-tchouen sous la dynastie des Youên (1260-1341). C'est *La transmigration de Yo-cheou,* satyre de la métempsycose, en partie traduite et en partie analysée par Bazin, dans la *Chine moderne* de Pauthier et Bazin (pp. 419-425). Au deuxième acte, l'âme de Yo-cheou, magistrat prévaricateur de la ville de Tching-tcheou, comparaît devant le roi des enfers qui lui fait grâce à la sollicitation de Liu-thong-pin, anachorète Tao-sse ou sectateur du Tao. Mais le corps de Ye-cheou a déjà été brûlé par sa femme Li-chi, et il n'y a de disponible, précisément dans la ville de Tching-tcheou, que le corps d'un jeune boucher qui n'est pas encore refroidi. Le roi des enfers dit en conséquence à l'anachorète : « Vénérable immortel, je puis faire transmigrer l'âme de Yo-cheou dans le corps de ce boucher. Qu'en pensez-vous? Je vous avertis qu'il est horriblement laid : il a des yeux bleus. » Liu-thong-pin accepte pour Yo-cheou, auquel il dit : « Vous transmigrerez dans le corps d'un jeune boucher qui n'était pas beau ; vous aurez des yeux bleus. Mais qu'importe? N'avez-vous pas renoncé tout à l'heure à la convoitise, à la volupté? » Au troisième acte, l'âme de Yo-cheou arrive à la demeure de sa femme, après avoir pris possession du corps du boucher. En voyant un homme avec des yeux bleus et une longue barbe, Li-chi ne peut se défendre d'un mouvement d'effroi et cherche à refermer la porte ;

puis, convaincue par les explications de Yo-cheou, elle le fait entrer dans sa chambre, et son esprit n'est plus préoccupé que d'un seul objet : c'est la laideur de son époux ressuscité. « Il fallait, lui dit-elle naïvement, revenir à la vie, sinon avec une forme humaine plus parfaite, du moins tel que vous étiez auparavant. »

Si la physionomie des hommes de race mongolique paraît grotesque aux Européens, la réciproque est donc également vraie, et il n'est d'ailleurs pas besoin de longues phrases pour faire la caricature d'un type humain. Il suffit de parler d'un homme à la face losangique, aux pommettes saillantes et aux yeux bridés ou obliques, pour qu'on se représente immédiatement le type mongolique ; de même qu'il a suffi au poète Yo-pe-tchouen d'écrire deux mots, yeux bleus et longue barbe, pour rappeler à son auditoire tous les traits d'un homme horriblement laid, c'est-à-dire d'un pur représentant de la race blonde aux yeux bleus.

Il a également suffi à l'auteur du Yesht VIII de désigner un cheval aux oreilles *kaurva*, au dos *kaurva* et à la queue *kaurva*, pour rappeler aux Éraniens tous les traits de la physionomie des chevaux de leurs ennemis, des chevaux de race mongolique qui, malgré leur distinction, diffèrent autant des chevaux aryens que les hommes de race aryenne diffèrent des hommes de race mongolique. Les chevaux aryens ont en effet une tête à profil rectiligne, le front large et plat, les oreilles courtes et éloignées à la base, la poitrine large à côtes arrondies, la ligne du dos droite, la croupe large, arrondie, se rapprochant de l'horizontale, et la queue portée loin du corps. Les chevaux mongoliques ont au contraire un front bombé qui rend la tête mouton-

née, les oreilles plus longues et plus rapprochées à la base, une poitrine étroite à côtes plates, le dos légèrement ensellé, la croupe étroite, tranchante, et la queue mal portée. Pour compléter le tableau, il faut ajouter que le cheval mongolique est moins près de terre, c'est-à-dire qu'il a les membres plus longs, ce qui tient surtout à la longueur relative des rayons inférieurs, canons et paturons, d'où une plus grande aptitude pour les allures cadencées, pour les allures de manége, aptitude qui était sans doute assez peu prisée par les guerriers éraniens des temps héroïques.

Au point de vue esthétique, le cheval aryen nous paraît bien supérieur au cheval mongolique, et c'est aujourd'hui l'opinion des Arabes aussi bien que de tous les peuples aryens. Poussées à l'extrême, les particularités de conformation du cheval mongolique pouvaient donc fournir tous les traits nécessaires pour faire une caricature du cheval aux yeux des Éraniens, et, à notre avis, c'est bien cette caricature que l'auteur du Yesht VIII leur a présentée dans le portrait d'Apaosha, en faisant allusion aux oreilles, au dos et à la queue du cheval mongolique. Nous disons en faisant allusion, parce que, appliquée successivement aux oreilles, au dos et à la queue, l'épithète *kaurva* ne prend pas successivement les acceptions « grandes », « ensellé », « mal portée ». Si l'auteur s'est servi d'un mot unique, *kaurva,* pour qualifier non seulement chacune de ces parties du corps d'Apaosha, mais aussi Apaosha lui-même, en répétant trois fois qu'il est « *kaurva* », c'est parce que dans le passage en question le mot *kaurva* signifie laid, disgracieux, désagréable à voir, et que telle était réellement l'impression produite

sur les Éraniens par la vue du cheval mongolique et de certaines régions de son corps.

Le sens ici attribué à *kaurva* est autorisé par la philologie, car la plupart des éranistes, notamment de Harlez et Spiegel, identifient le zend *kaurva* au sanscrit *kharva,* qui signifie au propre « mutilé, endommagé, » et dont les acceptions dérivées sont « contrefait, mal conformé, nain, bossu, cul-de-jatte. » En raison de la multiplicité des acceptions attribuables au mot *kaurva,* Spiegel a pu le rendre dans tous les endroits du passage en question par *kahl,* c'est-à-dire par « chauve, dépilé ; » et de Harlez a pu voir dans Apaosha un cheval aux oreilles écourtées, au dos contrefait et à la queue écourtée. Mais rien ne justifie le choix purement arbitraire des épithètes adoptées par ces deux auteurs, tandis que le nôtre, tout aussi acceptable au point de vue philologique, repose en outre sur la connaissance des conditions particulières dans lesquelles ont vécu les anciens Éraniens.

Ajoutons que dans son *Manuel de la langue zende,* Justi donne à *kaurva* le sens de *noir* en le comparant au sanskrit *karbura,* bien que, d'après les lexiques, le sanskrit *karbura* signifie blanc, tacheté, et s'applique également à l'or, au scorpion, à la sangsue, au *curcuma* et au *datura stramonium* ou pomme épineuse. La couleur noire n'est d'ailleurs pas un caractère de race chez les chevaux, pas plus chez la race mongolique que chez la race aryenne.

Notre opinion est donc plus fondée que celles qu'on a émises jusqu'ici, et elle va permettre de faire un nouveau pas dans la connaissance des goûts hippiques des anciens Éraniens.

L'Avesta est extrêmement sobre de renseignements sur

les couleurs de chevaux, ce qui tient évidemment à la nature des sujets dont il traite. Toutefois, l'Aurore a des chevaux brillants (*raevat*) dans le Gah v, 5, et Ardwiçura, déesse des eaux, a des chevaux (1) blancs (*çpaeta*) dans le Yesht v, 12, par la même raison que Thétis a des pieds d'argent dans Homère : ces attributs sont purement symboliques. L'épithète *aurusha* est donnée aux chevaux du dieu solaire Çraosha (Yaçna, LVI, 11), aux chevaux d'un autre dieu solaire, Mithra (Yesht x, 68, 102 et 136), ainsi qu'au corps du cheval sous la forme duquel apparaît Tistrya dans le Yesht VIII, 20; mais les éranistes ne sont pas d'accord sur le sens de cette épithète, dont le véritable sens nous paraît trop problématique pour que nous nous y arrêtions.

Il n'en sera pas ainsi du qualificatif *çama* appliqué, on vient de le voir, au corps du cheval Apaosha dans le Yesht VIII, 21. De Harlez traduit *çama* par noir, Spiegel par noirâtre, et Justi, dans son *Manuel de la langue zende*, se borne à rapporter l'opinion de Spiegel avec un point d'interrogation. On ne peut toutefois conserver aucun doute sur le sens de l'épithète *çama* appliquée à Apaosha, si l'on considère que dans le chapitre VII du *Boundéhesh*, Apaosha est réellement représenté sous la figure d'un cheval noir (syak), puisque le mot pehlvî *syak* signifie incontestablement noir, comme son dérivé le persan moderne *siah*. Le verset 21 du Yesht VIII représente donc réellement Apaosha sous la figure d'un cheval noir, et comme ce verset ajoute immédiatement qu'il est « *kaurva* », c'est-à-dire qu'il est laid, on peut déjà en conclure que les anciens Éraniens n'aimaient pas les chevaux noirs.

(1) Littéralement des « *traîneurs* », *vastâra*.

On a vu que le verset 20 du Yesht VIII donne l'épithète *aurusha* au corps du cheval Tistrya; de Harlez traduit ici ce mot par « brillant, » et il a peut-être raison, quoiqu'il le rende ailleurs par « fauve éclatant. » Du reste, si le sens d'*aurusha* est problématique, le même verset 20 donne l'épithète *zaïri* aux oreilles du cheval Tistrya. De Harlez voit là des oreilles vermeilles, tandis que Spiegel et Justi y voient des oreilles jaunes, parce que *zaïri* signifie étymologiquement « couleur d'or. » Mais l'or rouge était aussi connu dans l'antiquité qu'aujourd'hui; et dans les poésies allemandes antérieures au XIIe siècle, l'or est constamment désigné par l'expression *rotezgold*, « l'or rouge ». Nous pensons donc, avec de Harlez, que l'auteur avestique a voulu peindre ici un cheval aux oreilles rouge clair, et par conséquent un cheval alezan clair. Comme cette couleur, pas plus que toute autre, n'est un caractère de race chez les chevaux, et que l'auteur n'a pas choisi dans ce cas une couleur symbolique, puisque Sirius, personnifié sous le nom de Tistrya, est une étoile très-blanche, sans reflet rougeâtre, nous en concluons que si les anciens Éraniens ont représenté leur génie Tistrya sous la forme d'un cheval rouge et leur démon Apaosha sous la forme d'un cheval noir, c'est parce qu'ils estimaient autant les chevaux rouges qu'ils prisaient peu les chevaux noirs.

Le fait suivant vient encore à l'appui de notre opinion. Le mot *açpa,* cheval, entre en composition dans dix-neuf des noms d'hommes cités par l'Avesta; dix-sept désignent des héros éraniens et deux des héros anaryens. Or, Érez-açpa, héros éranien cité au Yesht XIII, 121, est le seul dans la composition du nom duquel le mot *açpa* soit as-

socié avec une épithète désignant une couleur, et le nom de Erezaçpa signifie précisément « aux chevaux rouge clair ».

S'il est seulement très-vraisemblable que les Éraniens avestiques préféraient les chevaux de couleur rouge, il est certain que les Grecs des temps héroïques estimaient par dessus tout les chevaux de cette couleur. Le même goût a persisté jusqu'à nos jours chez les Espagnols. C'est ce qui explique pourquoi, dans leurs proverbes, le cheval est souvent désigné sous le nom de *bai (el bayo)*, comme l'âne est appelé *grison (el rucio)*; et pourquoi, à la fin du XVIIIe siècle, Félix d'Azara s'imaginait que la première jument et le premier cheval qui parurent sur la terre étaient bais châtains *(castaños)*, parce que, dit-il, « on ne peut douter que le cheval primitif ne fût le plus parfait. »

Quoi qu'il en soit, il faut remarquer que sous les Achéménides, c'étaient déjà les chevaux blancs qui étaient affectés au service des dieux et des grands. Ainsi, Hérodote montre Darius, fils d'Hystaspe, qui monta sur le trône de Perse en l'an 523 avant notre ère, divisant son empire en vingt satrapies, en réglant les impôts annuels (II, 89), et taxant les Ciliciens, qui formaient la cinquième satrapie, à « trois cent soixante chevaux blancs, un par jour », indépendamment de la redevance en argent (III, 90). Il signale des chevaux sacrés dans les défilés de l'armée de Xerxès, au sortir de Sardes, et au passage de l'Hellespont (VII, 40, 55), et il dit que ces chevaux sacrés étaient blancs, en racontant que l'un de ceux que Cyrus avait emmenés, dans son expédition contre Babylone, se noya en traversant le Gyndès (I, 89). Il dit aussi que derrière les

dix chevaux sacrés de l'armée de Xerxès roulait le char de Jupiter (Διὸς), traîné par huit chevaux blancs (VIII, 40), et que Mardonius, général en chef de l'armée perse après la rentrée de Xerxès en Asie, combattait sur un cheval blanc, lorsqu'il fut tué à la bataille de Platée (IX, 63). Il est à peine besoin d'ajouter que le Ζεύς, ou dieu suprême des Perses, dont parle Hérodote, était Ormuzd, comme le témoignent les inscriptions cunéiformes des Achéménides, et comme le confirment d'une façon irrécusable celles des Sassanides.

Cette coutume des Éraniens de l'époque achéménide, d'employer des chevaux blancs, dans les cérémonies du culte, pour traîner les chars des dieux, nous paraît expliquer pourquoi, dans le verset 125 du Yesht x (verset interpolé à une époque relativement récente suivant de Harlez), les chevaux de Mithra reçoivent l'épithète *çpaetita,* tandis que c'est l'épithète *aurusha* qui leur est donnée dans les versets 68, 102 et 136 du même Yesht, comme on l'a vu plus haut.

La connaissance des caractères différentiels des deux races chevalines asiatiques permet aussi de compléter les renseignements fournis par la philologie sur le nom du héros éranien Kereçaçpa. Les éranistes savent en effet que ce nom signifie « aux chevaux minces, élancés », et l'on peut déjà en inférer que ce guerrier a possédé de tels chevaux. Mais si l'on réfléchit, d'une part, que dans l'Avesta, notamment aux Yeshts v, 7, et VIII, 8, les épithètes « au corps de cheval », et « large comme un cheval », sont plusieurs fois employées dans le sens de « très-large, très-vaste », et d'autre part que l'ampleur de la poitrine et la largeur de la croupe sont précisément deux

des caractères qui sont propres à la race chevaline aryenne et qui la distinguent de l'autre race chevaline asiatique, on en conclura certainement que Kereçaçpa dut son nom à des razzias de chevaux mongoliques pris à l'ennemi.

Le nom du héros anaryen Arjataçpa contient implicitement l'énoncé d'un fait diamétralement opposé en ce qui concerne les Éraniens. Arjataçpa est en effet un nom purement éranien qui signifie « le gagneur de chevaux. » Ce n'est donc pas le vrai nom du héros anaryen; c'est un surnom qui lui a été donné par ses ennemis les Éraniens, à cause des razzias de chevaux qu'il leur fit éprouver pendant ses guerres contre Vistaçpa, contemporain de Zoroastre.

Les noms de Kereçaçpa et d'Arjataçpa sont par conséquent aussi significatifs que celui d'*Africain* donné à Scipion et que celui de *Germanicus* donné à Drusus; ils suffiraient à eux seuls pour montrer que dès les temps dont parle l'Avesta, les Éraniens et leurs ennemis anaryens s'enlevaient mutuellement des chevaux, et que les premiers croisements des deux races chevalines asiatiques remontent à ces époques reculées, dans les régions où ces peuples se sont rencontrés.

L'Avesta contient bien d'autres mentions de chevaux qui fournissent beaucoup de renseignements intéressants sur l'histoire, sur les mœurs, sur les habitudes des Éraniens des temps héroïques; mais leur exposé sera mieux à sa place dans notre livre que dans cette Revue, plus spécialement consacrée à la philologie.

C.-A. Piètrement.

BIBLIOGRAPHIE

Nyare bidrag till kännedom om de svenska landsmalen ock svenskt folklif (Nouvelle contribution à la connaissance de la langue nationale et de la vie populaire suédoises), sous la direction de M. A. Lundell; numéro spécimen. — *Stockholm*, 1878, 270 pp. in-8.

Nous ne savons si cette excellente publication a été continuée; mais nous regretterions vivement qu'il n'en eût pas été ainsi. Son utilité est certainement incontestable, et le contenu du premier numéro est d'un excellent augure. On y remarque une très-intéressante et très-savante étude sur la phonétique suédoise, de M. A. Lundell, et un travail tout à fait méthodique de M. A. Noreen sur la phonétique et la morphologie du dialecte de Dalby. Le reste de la brochure comprend une communication de M. Holmström (*La fête de Noël*) en patois du district de Färs en Scanie; un article signé V. E. sur les légendes finlandaises; enfin une bonne liste bibliographique des principaux ouvrages publiés de 1872 à 1878 en Suède, et relatif à la littérature linguistique suédoise. J. V.

Révélations étymologiques, par Michel SCHAPIRO. — *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1880, in-8 de 86 pp.

Ce premier fascicule, relatif aux mots dits historiques et, parmi ceux-ci, aux armes tranchantes, a été imprimé à Odessa et porte au verso du titre cette note qui étonne un peu : « Permis par la censure le 7 février 1880 ». Nous ne savons si quelque censeur russe a consciencieusement lu toutes les discussions étymologiques de M. Schapiro; nous l'en féliciterions, car elles sont fort intéressantes. Mais... nous n'aimons guère, dans cette *Revue*, les étymologies, quelque *positives* qu'elles prétendent être. M. Schapiro pense avoir trouvé l'origine véritable des mots *baïonnette, brette, eustache, jarnac, verdun,* et de bien d'autres encore qu'il classe par famille de langues classiques, romanes, celtiques, germaniques, letto-slaves et sémitiques. Il peut avoir raison; mais ses recherches ne nous semblent devoir apporter que très-peu de contribution à la science générale. C'est pourquoi, aux recherches étymologiques les plus raisonnables, nous préférerons toujours de bonnes monographies phonétiques ou grammaticales. J. V.

Die sprachenwelt in ihrem geschichtlich-literarischen entwickelungsgange zur humanität, von dr. H. A. MANITIUS. I Band : Asien, Africa und Australien (neue Ausgabe). — *Leipzig*, Koch, 1879, in-8, VIII-247 pp.

S'il fallait en juger uniquement par les passages relatifs aux langues qui me sont surtout familières, le basque

et les idiomes dravidiens, le travail du docteur Manitius n'aurait qu'une valeur très-secondaire. Cette rapide revue du monde linguistique, entrecoupée de paraphrases de poèmes orientaux en vers allemands, semble en effet assez insuffisante. Il y est dit (p. 85-86) que les Basques sont appelés « Biscayens » par les Espagnols et « Gascons » par les Français ; qu'à leurs cheveux de couleur « brun sombre » s'associe le plus souvent un « grand œil ardent » ; que la langue basque comprend quatre principaux dialectes : l'*autrigonique* en Biscaye, le *vardulique* en Guipuzcoa, le *vascon* en Alava et en Navarre, et le *labourdin* ou *basque-français* en France. Comme indications bibliographiques, outre les brochures de Humboldt, le docteur Manitius cite seulement la grammaire de Lécluse, le dictionnaire de Chaho « qui s'est distingué plus récemment », et les *Denkmäler* du docteur Mahn.

Quant aux langues dravidiennes, elles sont rangées à la suite du sanscrit dans les langues à flexion. Il est dit pourtant qu'elles en sont distinctes et se rattachent, d'après M. Max Müller, à la famille touranienne (p. 173) : « Les Dravidiens doivent être, ajoute M. Manitius, les habitants primitifs au moins du sud de l'Inde, puisqu'on n'y trouve aucune trace linguistique sûre de peuples plus anciens ». J. V.

Adjectives of colour in indian languages, by Albert S. Gatschet (extrait de l'*American naturalist*, n° d'août 1879), 11 pp. in-8.

Les naturalistes ont observé chez les diverses races humaines des lacunes et des variations singulières dans ce que nous pouvons appeler le sens des couleurs. Le daltonisme est un phénomène plus commun qu'on ne le pense; j'ai connu, dans les Pyrénées, un jeune homme, très-myope d'ailleurs, qui ne pouvait distinguer que le noir et le blanc; toutes les autres couleurs se confondaient à ses yeux. M. Gatschet s'est proposé d'apporter un nouveau contingent de fait aux observations déjà recueillies, et, dans ce but, il a procédé à une minutieuse enquête sur les adjectifs de couleur dans les langues indigènes de l'Amérique du Nord. Pour assurer l'exactitude du vocabulaire à recueillir, M. Gatschet présentait à ses interlocuteurs une carte où étaient collés vingt morceaux de papier colorés; les teintes allaient graduellement du blanc au noir, en passant par le gris, le bleu, le vert, le jaune, le brun et les nuances intermédiaires; il avait d'autres points de repère dans certains objets dont la couleur est constante, l'écorce de cannelle, les fraises mûres, le jaune d'œuf, l'arc-en-ciel, etc.

Les idiomes étudiés à ce point de vue sont au nombre de sept : 1° le *klamath*, dans l'Orégon sud-occidental; 2° le *nez-percé*, dans le territoire d'Idaho; 3° le *Kalapúya*, dans le nord-ouest de l'Orégon; 4° le *michópdo*, dans la Californie septentrionale; 5° le *dakota*; 6° le *sháwano*, dialecte algonkin, et 7° le *creek*, dialecte de la famille maskôki.

Le résultat général des recherches de M. Gatschet est que les Indiens distinguent au moins autant de nuances que nous; qu'ils n'ont pas de terme spécial pour « couleur » en général, que des noms de couleurs fort différentes se rattachent souvent au même radical; que très-souvent le même mot signifie *bleu* et *vert*, ou *bleu* et *pourpre,* ou *brun* et *rouge,* ou *jaune* et *brun,* ou *jaune* et *rouge;* que certaines couleurs ont deux noms : par exemple en klamath, on distingue le vert des arbres du vert des tissus teints, le bleu des perles de celui des fleurs, etc.; qu'enfin les noms de couleurs sont souvent formés par une multiplication de la racine, quelquefois pour exprimer une idée d'intensité.

M. Gatschet a adopté pour les noms indiens un système de transcription uniforme; mais ici encore se fait sentir l'influence désastreuse des habitudes graphiques anglaises. Le passage suivant est à ce point de vue caractéristique : « Tous ces idiomes possèdent le *s* lingual, qui peut être rendu par *thl*, groupe de sons qui est très-rapproché de son articulation véritable ».

M. Gatschet est d'ailleurs un bon linguiste; nous avons lu naguère de lui, dans la *Nation* de New-York (du 21 août 1879), un excellent compte-rendu du *Diccionario de la langua maya,* de Juan Pio Perez, magistrat du Yucatan (né en 1798, mort en 1859), publié à Mérida en 1866-1877 (437 pp. in-4). « Jusqu'ici, disait M. Gatschet, ceux qui voulaient étudier le maya, cet idiome harmonieux, étaient forcés de se servir de grammaires et de lexiques tout à fait insuffisants; le plus important de tous ces vocabulaires était celui publié par l'abbé Brasseur de Bourbourg, dans son édition *fac-simile* du manuscrit Trô ou Troano, un des quelques *analté* ou livres sacrés qui sont parvenus

jusqu'à nous. Mais le savant abbé a ajouté à ce vocabulaire tant d'étymologies impossibles (celtiques, grecques et sanscrites) de mots mayas, et, ce qui est pire encore, a donné tant de faux sens à quelques termes pour pouvoir y baser son explication *cosmogonique* et *géologique* du manuscrit, que les travailleurs sont souvent induits en erreur par son vocabulaire. Le juge don Juan Pio Perez avait commencé ses recherches avant même que Brasseur eût pensé à composer son ouvrage. »

Il serait très-intéressant et très-utile, à l'exemple de M. Gatschet, d'étudier de près le vocabulaire des noms de couleurs chez les divers peuples. Nous appelons sur ce point l'attention des voyageurs. Julien VINSON.

Dictionnaire des noms, par Lorédan LARCHEY, 1 vol. petit in-18. — *Paris,* 1880, XXIV-511 pp.

Ce dictionnaire, malgré son format, est une œuvre relativement considérable, qui représente une grande somme de travail portant sur environ dix mille mots. L'auteur, déjà connu par d'autres études du même genre, a orné son ouvrage de dédicaces aux chercheurs et aux érudits, dans lesquelles il reconnaît avec trop de bonne grâce la difficulté du sujet et l'imperfection inhérente à un tel travail pour que la critique soit sévère. Nous devons cependant, répondant à l'appel même de l'auteur, lui signaler quelques erreurs de méthode et de détail, non pas tant pour lui-même, puisqu'il déclare n'avoir plus le temps de refaire un pareil ouvrage, que pour les chercheurs futurs

qui seraient tentés de prendre pour base le livre de M. Larchey.

Erreur de méthode : on voit de suite que M. Larchey, qui est cependant un érudit, n'est pas un philologue. « Quand on veut vulgariser (dit-il p. 510), on s'expose à deux risques : celui de paraître pédant au commun des chercheurs, et celui de paraître insuffisant aux érudits » ; et, appliquant sans doute ce principe, qui n'est peut-être qu'une excuse, notre auteur semble avoir systématiquement écarté tout ce qui pourrait donner à son livre l'apparence d'une étude philologique. Nous croyons qu'au contraire il y a moyen de satisfaire les érudits, sans pour cela paraître pédant aux simples amateurs. Ce n'est pas, du reste, pour ces derniers que l'on écrit, mais bien pour ceux qui peuvent vous comprendre et vous apprécier. Nous aurions donc voulu un peu plus de vraie science semée dans ce dictionnaire, car c'est bien en pareille matière que la philologie est un guide sûr et utile, par exemple la forme latine pour expliquer les transformations les plus curieuses, l'indication du cas direct et du cas oblique donnant naissance à deux thèmes différents d'un même radical. En un mot, un peu d'étymologie romane n'aurait pas nui et eût été à coup sûr plus en situation que l'étymologie de mots grecs (γρεγοριος), ou latins (*Cæsar, Martinus,* etc.), ou hébreux (*Halévy,* de *H. A. Lévy*, d'après M. Larchey !), ou celle de noms propres (*Chaix d'Est-Ange, Philarète Chasles*), qui sont des personnalités, ou enfin de noms allemands.

A cet égard, tous les mots allemands modernes, tels que *Grünebaum, Mühlbach* (que M. Larchey écrit à tort par *u* au lieu de *ü*), *Haendler, Liebermann*, etc., ou les

mots anglais comme *Baker, King, Young,* devraient être bannis d'un dictionnaire de noms français, car, outre que ce n'est pas ici leur place, la liste est forcément incomplète. Nous n'admettons dans une onomatologie française que les noms propres d'origine *germanique* (au sens archéologique de ce mot) et qui ont subi les transformations populaires, telles que *Albert, Robert, Thierry, Landry, Alary,* et tous les suffixes en *oulf*, *hart*, *vard, bert, fred, mund, ald,* etc.

Enfin, pourquoi s'être borné aux noms propres de Paris? L'auteur déclare s'être renfermé volontairement dans ce cadre. C'est encore là une lacune, parce que, en se limitant à Paris, il s'obligeait implicitement à nous donner tous les noms, ce qu'il n'a pas fait; il se privait ensuite d'un nombre assez important de mots curieux qu'il aurait été plus utile d'insérer et qui n'auraient pas tenu plus de place que les doubles formes et les variantes insignifiantes que l'auteur (p. XI) s'est cru obligé d'insérer.

Quant aux rectifications de détail, nous nous bornerons aux suivantes :

Parmi les articles traités, M. Larchey a négligé des acceptions intéressantes et connues de tous les médiévistes. Tels sont *Mesnier,* qui fait partie de la *mesnie* du XIIIe siècle, *maisnada* de Du Cange; *Ménard, Mesnard, Menadier, masnaderius; Crouzet,* albigeois marqué d'une croix; *Hersent* et *Hiersent,* nom de la louve femme d'*Ysengrim; Heriége,* de *hereticum; Loustalot* et *Loustalé,* celui qui a reçu l'hospitalité (*hostalé*) ; *Pean, Pihan, Péon,* ital. *Pedone*, piéton; *Pallu,* l'enfer ; *Rieux, Riol, Regulus; Grébaud, Gribaud* et *Garibaldi; Romieu,* terme de mépris donné aux papistes, etc.

La langue antérieure au XIIIe siècle a fourni son contingent de noms propres, tels que *Lapostolet*, l'apostoille, le pape; *Belliant, Bethléem; Baligant* et *Gannelon* de la chanson de Roland ; *Coutant* et *Constant; Lancesseur, Mautaillé, Marvaise, Pénancier* (pénitencier); *Renoit* (renegatus). Aucun de ces mots, qui sont encore connus et portés à Paris, ne se trouve dans le recueil de M. Larchey. Nous n'y voyons pas davantage les noms propres comme *Bonesme, Carême, Dexmier*, *Bellesme* et *Belleyme, Mesme* et *Mesmin*, *Mermet, Presme, Pesme*, qui sont les seuls débris des anciens superlatifs *bonissimus, carissimus, decimus, bellissimus, maximus, minimus, proximus, pessimus ;* — ni les anciens comparatifs *grandiorem, juniorem, belliorem*, conservés dans *Grignoire, Gringoire* et *Greigneur, Juigneur* et *Junières, Bellière*. Nous avons également cherché vainement dans les mots comme *Pierson, Jacquesson, Gilson, Baudesson, Tenneson, Janson,* d'où venait cette terminaison *son :* M. Larchey aurait dû nous dire comment cette formation toute germanique s'était introduite dans notre langue.

Nous avons dit que ce qui manquait aussi au livre, c'était quelques origines latines et quelques indications sommaires sur l'ancienne déclinaison française qui a laissé des traces incontestables dans les formes doubles comme *Ber* (et peut-être aussi *Bert*) et *Baron*, *Quens* et *Comte*, *Lemperière* et *Lempereur, Sauvaire* et *Sauveur*, *Baillères* et *Lebailleur*, *Maire* et *Mayeur;* c'était le seul moyen de convaincre le lecteur qui n'est pas philologue, et qui aurait vu ainsi le rapport qu'il y a entre *leu* (dans *Laleu, Piedeleu, Passeleu, Tuleu*) et *loup;* entre *Laloue* et le latin *alauda ; Laumailler* et *animalia, Jaime* et *Jacques* par

Jacomus, ital. *Giacomo ; Estève, Thève* et *Etienne* par *Stephanus*. M. Larchey est-il bien sûr que *Vandal* signifie « de la vallée » ; il faudrait *van den dal*, et ne soit pas le nom barbare comme *Abar, Roxolan, Ségofin ;* que *Drouin* soit le germ. *druwin* (ami) et non l'adjectif celtique correspondant au gallois *Derwin* (du chêne) ?

A côté de ces imperfections qui n'étaient pas toutes inévitables, il faut citer d'excellents articles et des explications très-heureuses, telles que *Lobjoy* (l'Albigeois), *Majesté* (magister), *Tréfaux* (les trois *fau*, comme *Quatrefages*), *Devink* (le pinson, même sens que *Quinsonas*) et tous les noms flamands comme *De Jonk*, *De Baker*, *De Svarte*, dans lesquels le *de* n'est autre chose que l'article (le jeune, le boulanger, le noir), et non une particule nobiliaire, comme le croit facilement le vulgaire.

Ed. Drouin.

Manuel du pehlevi, des livres religieux et historiques de la Perse, avec des notes, un fac-simile de manuscrit, les alphabets et un spécimen des légendes des sceaux et monnaies, par C. de Harlez, in-8°, 350 pages. — *Paris*, 1880, Maisonneuve et Cie.

La connaissance du pehlevi est aujourd'hui de la plus haute importance pour l'orientaliste. La littérature si riche de cette langue, qui s'étend du IIe au XVe siècle de notre ère et plus loin encore, ne peut être ignorée de quiconque veut étudier sérieusement l'histoire et les religions de

l'empire persan. Mais jusqu'ici cette étude était le partage d'un très-petit nombre, et parce que les moyens manquaient de la cultiver aisément, on ne pouvait l'aborder qu'à grande peine et à grands frais. C'est pour combler cette lacune que le professeur de Harlez a publié le manuel que nous annonçons ici au public lettré, et qui formait un des principaux *desiderata* de la science orientale.

Nous croyons pouvoir affirmer qu'il répond entièrement à ce que l'on en attendait. Il est non seulement au niveau de la science, mais il lui fera faire des progrès incontestables.

La grammaire est un résumé complet, clair et substantiel. Nous y remarquons surtout l'exposé du mode de formation des mots sémitiques, qui en donne la clef en une page et demie ; celui des procédés graphiques employés dans les ligatures, lequel en simplifie extrêmement l'étude ; le traité de la conjugaison, etc. Les règles de la syntaxe pehlevie nous paraissent bien tracées et faciliteront beaucoup l'intelligence des textes.

Nous sommes de l'avis de de Harlez quand il cherche l'origine du pehlevi-persan, non point dans la langue de l'Avesta, ni même dans le vieux persan, mais dans un dialecte collatéral à celui-ci ou populaire, de même que nous partageons sa manière de voir relativement à l'identité essentielle et à la diversité accidentelle du pehlevi et du pârsi.

Les morceaux composant l'anthologie sont pris aux livres les plus importants de la littérature pehlevie et pourront donner une idée de ses divers genres et du caractère de ses diverses époques. Si nos préférences

eussent été peut-être pour tel autre morceau, nous n'avons cependant rien à redire sérieusement au choix fait par l'auteur. La partie critique est bien soignée; le texte est mainte fois corrigé avec perspicacité, et de manière à rallier tous les suffrages. Il en est spécialement ainsi du texte de l'Ormazd Yesht qui a été publié par M. Salemann tel qu'il était dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg.

Le lexique fait également honneur à la science de l'auteur, par le nombre des langues qui s'y trouvent employées dans l'élucidation des mots, et par des explications ingénieuses et nouvelles.

Les notes philologiques, critiques et interprétatives qui suivent le lexique rendront de grands services à l'étudiant, non moins que la traduction du premier Gâthâ (Y. XXVIII) et des morceaux extraits du Dîn-Kart. Les alphabets, chronologiquement disposés, du pehlevi, des sceaux et monnaies sassanides, ne seront pas moins bien accueillis du public savant.

Nous ne voulons pas dire que nous soyons entièrement d'accord sur tous les points avec le savant auteur. Nous eussions désiré de voir l'interprétation de certains mots demandés à l'arménien plutôt qu'à l'arabe ou au persan. Il en est ainsi, par exemple, de *âzar* (dans *huâzor*) et de *vitartano,* qu'expliquent parfaitement les termes arméniens *hzor*, *vtarel.*

Nous ne voulons pas faire de ceci un reproche à l'auteur. Nous voulons seulement appeler son attention sur ce point, et cela principalement parce que nous apprenons que son *Manuel de la langue de l'Avesta* est déjà presque totalement épuisé et que les premières pages d'une seconde édition sont déjà sous presse.

Nous ne pouvons que le féliciter de ce succès. Nous souhaitons et croyons pouvoir prédire le même au *Manuel du pehlevi*.

Emile Dillon.

DES EXPLÉTIVES NUMÉRALES

DANS LES DIALECTES DE LA FAMILLE MAYA-QUICHÉ.

Dans presque tous les idiomes connus (sinon tous), il existe une classe de mots désignés, par certains grammairiens, des noms de *déterminatifs*, *explétives* ou *particules numéraux,* de *termes auxiliaires.* Ils servent de préfixes et parfois de suffixes à des substantifs désignant des objets qui, d'ordinaire, se présentent réunis en groupes.

Nous réserverons la qualification d'*explétives numérales* à ces mots qui n'ajoutent rien de précis au sens des substantifs auxquels on les prépose, et perdent d'ailleurs leur signification propre, mais indiquent que ces dits substantifs font, si nous osons nous servir de cette expression, partie d'un compte. Ainsi, l'on dira en français « vingt *pièces* de canon, dix *pieds* de sapin, deux *têtes* de bétail », pour « vingt canons, dix sapins, deux bestiaux ». L'usage de ces explétives semble, au reste, bien plus répandu dans certains dialectes du Caucase, de l'extrême Orient, de l'Archipel indien et de la Nouvelle-Espagne qu'il ne l'est au sein de nos idiomes européens.

L'expression de *substituts numériques* sera réservée à certains termes remplaçant, au besoin, des noms de nombre devant des substantifs faisant, eux aussi, partie d'un compte. Tels sont, en français, les mots « paire, trio, dizain, dizaine, vingtaine », employés aux lieu et place

de « deux, trois, dix ». Encore remarquerons-nous que le plus souvent « dizaine, vingtaine, » servent chez nous à marquer le nombre d'une façon dubitative. Si nous disons « une dizaine de chapelet » pour dix grains bien comptés, en revanche, notre phrase « ils étaient une vingtaine », signifiera simplement « ils étaient environ au nombre de vingt ».

Enfin le terme de *collectifs* devra être réservé à une classe de noms communs ayant un sens bien défini par eux-mêmes et marquant soit la réunion, soit la division d'objets similaires et agglomérés en plus ou moins grand nombre. Nous en avons des exemples dans nos tournures « une *feuille* de papier, un *tas* de cailloux, deux *bottes* de foin ».

Les grammairiens espagnols qui ont écrit soit sur le maya, soit sur le quiché ou les dialectes congénères, n'ont pu manquer de s'occuper plus ou moins longuement desdites explétives numérales, d'un usage si fréquent dans ces idiomes. Ils les ont parfois désignées du nom de *particulas para contar*, sous lequel ils comprennent d'ordinaire les collectifs et même certains autres substantifs communs. Le maya semble, du reste, se distinguer des autres membres de la même famille par sa richesse au point de vue de ces particules. Faut-il voir là une preuve de la jeunesse relative de l'idiome? Quoi qu'il en soit, nous allons donner ici, d'après les auteurs, une liste aussi complète qu'il sera possible de ces explétives, avec diverses explications. L'on passera ensuite aux collectifs et autres particules de compte.

I. — Explétives numérales.

A. Maya.

1° *Ac*, sert à compter les canots, barques, maisons, emplacements d'habitations, vases, églises, autels, cavernes, caves, fosses, siéges pour s'asseoir, auges, villes, villages, champs.

Le monosyllabe *ac* possède en maya un grand nombre de sens différents et signifie tour à tour « sur, debout, élevé ; gens, peuple, population (au propre et au figuré) ; espèce de graminée à larges feuilles ; sorte de cochon sauvage ; posé, placé ». *Ac* est également une marque de futur. Malgré leur identité absolue au point de vue phonétique, tous ces termes se rattachent, sans aucun doute, à des racines différentes. Au sein d'idiomes aussi monosyllabiques que le maya ou le quiché, les homophones doivent naturellement être fréquents. Suivant toutes les apparences, le sens primitif de la particule qui nous occupe en ce moment a été celui de « sur, posé, placé sur ; » d'où celui de « chose fixe, mesure, étalon », comme par exemple dans *hun ac col* « une mesure de champ en culture », et par extension « un champ, un marais desséché et propre au labourage ». Il serait possible même que la désinence future *ac*, par exemple dans *bin nacac en* « je monterai », ne soit autre chose que la syllabe *ac* ayant la valeur de « au dessus, posé sur ». Nous ne voyons pas trop, en tout cas, ce que *ac*, dans le sens de « gens » ou de « porc sauvage », aurait à faire avec elles, non plus que le quiché *ac* « écuelle blanche, calebasse ».

2° *Cot*, après un adjectif numéral, sert à énumérer les quadrupèdes, les bestiaux enfermés dans un enclos. Le sens primitif de *cot* est évidemment celui de « mur de clôture, enclos, » dans lequel on le rencontre aujourd'hui encore employé. Nous ne savons s'il a rien autre chose de commun que le son avec le verbe *cot* « creuser, sculpter, fouiller ». Le terme quiché *cot*, qui signifie tour à tour « aigle, tenir dedans, ployer, doubler », constitue, sans aucun doute, un mot tout différent. Cf. le quiché *cot* « aigle » avec le maya *coz* « busard, oiseau de proie ».

3° *Cuc* ou *cúc* sert pour les mesures ou coudées. Le sens propre paraît celui de « contenu, enfermé en une autre chose ». *Cúc* signifie également « coude » et « écureuil ». Ce dernier est sans doute encore un pur homophone.

4° *Cul* s'emploie pour les arbrisseaux, arbustes, tiges de maïs, boulettes de pâte. Ce monosyllabe isolé a un assez grand nombre de valeurs et parfois fort divergentes : « fondement, assise, coupe, petit vase, couché, assis sur place. »

5° *Em*, litt. « ce qui est en bas, descendre, en creux, ce qui va en s'approfondissant », équivaut à une désinence ordinale, lorsqu'il s'agit de ventrée, de portée, du nombre des enfants; exemple : *úcanem yalen in-naa* « je suis le quatrième enfant de ma mère ».

6° *Hau*, litt. « moitié d'une calebasse, quartier d'animal, tranche de fruit, page d'écriture », et comme adjectif « entier, absolu », comme verbe « finir, cesser d'exister », s'emploie devant les substantifs mentionnés plus haut, mais doit être regardé plutôt comme un collectif diviseur que comme une explétive numérale.

7° *Heb*, *hebal*, *hebel*, sert pour désigner les lés de man-

teaux, les pièces d'étoffe, le compte des provinces, et joue, suivant l'occasion, le rôle de collectif ou d'explétive ; exemple : *Ma hun heb cuchcabal-balcah i* « la province de ce monde n'est pas la seule ». On pourra même supprimer le terme *cuchcabal*, qui veut dire « province », et dire simplement *ma hun heb balcah i;* le sens restera toujours le même. De même *tu can kebal balcah* « dans les quatre parties du monde ». Si *heb* se trouve pris comme substantif, il équivaudra à « contour, circuit, circonscription, province », et comme verbe à « tourner, rouler, aller autour de » ; de là *hebal* ou *hebel* « province, district, département », et aussi « tourner, être en tournée ». Rattachons à la même racine *hebic* « comme, de même que » ; *hebix* « selon, suivant, de même, pareillement » ; *hebolal* « inconstance, inconstant » ; et *hebelxec* « chariot, voiture ». C'est un néologisme signifiant « siége qui roule », de *xec* ou *xecel* « siége, banc ». Il existe en quiché une racine *heb* « choisir, embellir », qui, vraisemblablement, n'a rien à faire avec le terme correspondant du maya.

8° *Hek* sert au compte des branches coupées et rameaux. Le sens propre de ce mot est « branche coupée, rameau », et comme verbe « retrancher, couper, séparer ». Il y a en quiché un homophone *hek* qui en diffère assez peu pour la signification, puisqu'il veut dire « retrancher, couper, séparer ».

9° *Kaz* « embarras, traverse, achoppement, division », et comme verbe « empêcher, embarrasser, mettre un obstacle, diviser, partager par une cloison ». L'adjectif *kaz* « laid, mauvais », semble appartenir à une autre racine. Le suffixe *kaz* sert à compter les divisions d'un appartement, d'une maison, les cabinets, pièces séparées, etc.

Kaz comme adverbe signifie « peu, incomplètement, à demi »; exemple : *kaz takan* « peu mûr, à demi-cuit »; *kaz cimen* « à demi-mort », etc. En revanche, à la racine *kaz* « laid, mauvais », nous rattacherons les mots *kazab* « mal de l'urètre », litt. « mauvais liquide », de *ab* « eau, liquide »; *kazah* « même sens », de *ah* « canne, tige »; *kazal* « laideur, méchanceté »; *kazay* « écoulement de la verge »; *kazbeil* « lubricité », litt. « mauvaise voie », de *beil* « voie, chemin »; *kazcat* « espèce de grand arbre servant à la charpente »; *kazhal* « se perdre, se ruiner »; *kazhanil* « perdition, ruine »; *kazil* « laideur »; *kazmen* « abuser, faire mauvais usage », de *men* « faire, façon »; *kazpahal* « se perdre, se ruiner », litt. devenir mauvais », de *pahal* « devenir »; *kaztál* « abuser », litt. « prendre mal », de *tál* « prendre, palper, user ».

10° *Lath* s'emploie pour l'énumération des plats chargés de mets. Ce monosyllabe possède un assez grand nombre de valeurs, toutes, du reste, passablement voisines les unes des autres, celles de « plat chargé d'un mets, plateau, platée ; plan dans la montagne ; soutenir sur le plat, établir à plat, mettre sur la paume de la main ; gouverner ; ce qui se tient, soutenu comme un plat sur la main ». De là les dérivés et composés *lathab* « piédestal, base, soutien », *lathacib* « chandelier », litt. « soutien de la cire », de *cib* « cire », etc., etc.

11° *Nac* correspond à nos termes « monté, posé sur pied, debout »; il signifie encore « trône royal », et sans doute aussi, par extension « couronne, diadême ». *Nac,* dans le sens de « nausée, dégoût provenant de l'estomac, ennui », pourrait bien se rattacher à une racine diffé-

rente. Quoi qu'il en soit, *nac* n'est pris comme explétive que lorsqu'il s'agit d'objets calés sur leur base, ainsi que des jarres, des pieux ou des personnes assises; exemple : *hay nac ɔulob tu xecob?* « combien y a-t-il d'Espagnols assis sur leurs siéges? » — *Hó nac ob* « il y en a cinq ». A la même racine se rattachent *nacal* « monter, s'élever »; *nacalcáan* « l'ascension du Christ », litt. « la montée au ciel »; *nacbezah* « couronner, faire monter sur le trône ». Rapprochons de *nac* « nausée » le verbe *nacah* « dégoûter, causer des nausées, affadir, fâcher ». Nous ne savons trop dans quel rapport avec ces termes mayas se trouve le quiché *nac* « attacher, enclouer, coller, joindre ».

12° *Nacat,* litt. « couché, étendu, incliné », sert d'explétive pour des êtres vivants, hommes et animaux. On dira dans ce cas *canacat* pour « deux », *oxnacat* pour « trois », etc.

13° *Pach* a des sens assez nombreux, ceux de « fossé d'enceinte, circonvallation, fortification, épaule, épaulement, dos, suite, derrière, abri, étendu, couché ». Avec *ti* ou *t'u*, il voudra dire « à la suite de, en arrière de »; exemple : *tu pach ahau* « derrière ou à la suite du roi ». Comme suffixe, on l'ajoute aux adjectifs numéraux de neuf à dix-neuf pour compter les oiseaux, animaux, par exemple dans *bolonpach* qui, alors, répond à neuf; *bolonlahunpach* ou dix-neuf. S'il s'agit d'un nombre supérieur à vingt, l'on emploie *tab*, et l'on dit par exemple *hun tab* « une vingtaine ». Nous aurons, du reste, à revenir plus loin sur ce mot. Il existe en quiché un verbe *pach* « couver à la façon des poules », mais qu'a-t-il de commun avec son homophone maya? En tout cas, de *pach* « dos, derrière », dérivent évidemment les termes yucathèques *pachah* « laisser derrière,

omettre »; *pachal* « dernier, le dernier, celui qui est à la queue »; *pachalcun* « mettre, placer en arrière, à la fin »; *pachalcal* « se mettre derrière, en arrière », et peut-être aussi *pachbezah* « augmenter, accroître »; *pachcá* « occiput, derrière de la tête », de *ca* « calebasse »; *pachcah* « plèbe, populace », de *cah* « peuple »; *pachich* « paupière », de *ich* « œil »; *pachil* « après, ensuite »; *pachal* « s'étendre tout de son long »; *pachcab* « démolir, renverser », de *cab* « descendre »; *pachxau* « coude du pied », de *xau* « pied, patte ».

14° *Pay* signifie « appeler, réclamer, redemander un gage, ôter ». Nous ne voyons guère de liaison entre le sens de ce verbe et celui de l'explétive *pay*, qui s'emploie comme déterminatif des choses longues, grandes et peu épaisses, par exemple les liéges de ruches, canaux, vaisseaux, poutres, tissus de laine et de fil, écheveaux. Peut-être avons-nous affaire ici à deux radicaux différents. Le quiché *par* (avec présence régulière dans cet idiome de la liquide gutturale, au lieu du *y* maya) signifie « défense, abri », spécialement contre l'eau. Sa valeur rappelle donc un peu celle de l'explétive *pay*.

15° *Pec* est usité avec les objets circulaires, comme hosties, tortilles, galettes, pains ronds, pains à cacheter, plans, plaines, pages d'écriture ou cartes géographiques; se rattache, sans aucun doute, au verbe *pec* ou *péec* « se mouvoir », d'où *pecanil* « promptitude, célérité »; *pecanil-yatzil* « bénignité, bienveillance », de *yatzil* « bénignité, clémence »; *pecbezah* « remuer, agiter »; *pectabil* « rapide à la course »; *pectzil* « rapidité »; *peczah* « mouvoir, pousser, exciter »; *peczal* « excitation, animation ». En effet, les objets circulaires roulent, et, par suite, se

meuvent facilement. Cf. le quiché *pecc* « couler, se répandre »; le *cc* de cet idiome, surtout lorsqu'il est final, correspond assez souvent au *c* maya. Il existe un autre verbe quiché *pek* « siége, coussinet pour asseoir un vase », qui rappelle assez l'explétive maya, et pour le son et même pour le sens.

16° *Pet* ou *péet*, litt. « cercle, rond, rondeur, brancard pour les statues », sert d'explétive pour les choses rondes et plates, les champs, jardins, pays, pâturages, et se postpose parfois ; exemple : *elom ti cab pet* « lorsque ce monde, cette péninsule seront consumés par le feu ». De là, sans doute, *péetil* « rond, circulaire » ; *petáan* « étendu circulairement »; *petcoɔ* « cercle, cadre, tableau encadré »; *petel* « contrée, région »; *pethal* « s'arrondir »; *petic* « circulaire ».

17° *Pók* « paume de la main, ballon ou balle en caoutchouc, pustule vénérienne », s'emploie comme explétive pour compter les animaux, poissons, oiseaux, etc., et l'on dit par exemple : *hun pók* « un animal »; *ca pók* « deux animaux », etc. De là *pokyah* « jeu de balle, de paume »; *pokyahal* « jouer à la paume ».

28° *Ṗul*, litt. « porter, emporter, presser, animer, traîner, lancer, faire sauter, rejeter », s'emploie pour compter les fouets; accompagné d'un adjectif numéral, devient un collectif marquant le nombre de coups de fouet. De cette racine dérivent *pulil* « charge, fardeau »; *pulzah* « pousser, exciter, animer, faire porter, faire traîner ».

19° *Peel*, litt. « écosser, écaler, nettoyer, tracer, régler, rayer », sert généralement, comme explétive, à compter combien il y a de choses. Il y a aussi un monosyllabe *pel* qui veut dire « simple, simplement, uniquement ».

20° *Púuc* sert pour les mottes, plantes et pieds d'arbres. On emploie plus souvent *xec* (voy. ce mot). Comme substantif commun, *púuc* signifie « montagne »; c'est aussi le nom propre de la chaîne qui traverse le Yucatan du nord-ouest au sud-est.

21° *Taz* « ordre, rang, plan, étage, degré, rangée, table », et comme verbe « mettre en ordre, disposer, arranger, régler, faire le lit », sert d'explétive pour les objets qui se suivent en file et se succèdent l'un l'autre; exemple : *t'u yox taz caan* « au troisième ciel » *tu yox taz metnal* « dans le troisième gouffre de l'enfer »; *tu bolonta taz in uotoch* « au neuvième étage de ma maison ». Remarquons toutefois que si *taz* n'est pas précédé d'un nom de nombre ordinal, il cesse d'être une explétive et redevient substantif commun; exemple : *canpel utazal metnal* « il y a quatre gouffres dans l'enfer ». De ce monosyllabe dérivent *tazbal* « ordonnance, ordination »; *tazché* « planche de bois »; *tazhal* « se mettre en ordre, se poser, s'étager, se placer, s'entasser, se chercher »; *taztunich* « paver, placer des dalles »; *taztunichil* « pavé, pavage, cour, place dallée, pavée »; *tazuay* « faire le lit, préparer la chambre à coucher ».

22° *Té* « là, par là ». Ce monosyllabe, ajouté à certains verbes passifs, les met au prétérit ou au participe passé. Suffixé à un adjectif numéral, *té* sert à compter les années, mois, jours, lieues, œufs, grains de cacao; exemple : *hunté ti haab* « une année »; *hoté cacao* « cinq grains de cacao ». On l'emploie parfois aussi avec les noms propres; exemple : *canté anilo Tutul-xiuh* « les quatre Tutul-xiuhs s'en allèrent ». *Ti* « ce, vers, avec » se prononce *té* dans le centre et le nord-est du Yucatan, mais, sans

doute, n'a qu'un rapport fortuit de son avec le mot par nous étudié en ce moment.

23° *Tul,* litt. « plein, rempli, complet », et comme verbe « regorger, déborder, surabonder », d'où *tulacal, tulakal* « tous, tout »; *tulancal* « déborder, dégorger »; *tulchi* « éloquent, parleur », de *chi* « bouche »; *tuliz* « entier »; *tulizhal* « se remplir »; *tuliztah* « faire un tout, un total, combler »; *tulucnac* « débordant, regorgeant »; *tulul* « général, universel »; *tulum* « enceinte, muraille, forteresse, retranchement »; *tulumci* « enceinte garnie d'une palissade d'aloès », de *ci* « maguey, aloès américain ». Comme explétive, *tul* s'emploie pour compter les personnes, hommes, femmes, anges ou dieux; exemple : *huntul* « une personne »; *catul* « deux personnes », etc.

24° *Thil* « chose qui en retient une autre, rang de choses unies, enchaînées ; chaîne, séparation de choses par ordre », d'où *thilcunah* « faire obstacle, créer un embarras, une difficulté »; *thilcunlil* « difficulté, obstacle, travaux »; *thilcuntal* « se retenir, s'empêcher »; *thilil* « boucle »; *thilné* « croupière », de *né* « bout, extrémité »; est usité en qualité d'explétive, pour compter les choses ou objets rangés en file, en ordre, les chambres ou divisions des appartements.

25° *Tzool* ou *tzol* « série, ordre, suite, succession de choses ou d'objets ; mettre en ordre, arranger, expliquer, annoter », d'où *tzolahcan* « épis de maïs, dont les fils sont doubles », litt. « gardant la série », de *ahcan* « gardant, gardien »; *tzolan* « arrangé, coordonné, expliqué, série, arranger »; *tzolancal* « se mettre en ordre, s'arranger, s'expliquer »; *tzolanté* « rituel, cérémo-

nial, calendrier de têtes », litt. « bois de la série » ou « suite de séries », de *té* (déjà vu), qui, outre sa valeur explétive, a aussi celle de « bois, arbre ». Cette homonymie n'aurait-elle pas de source dans ce fait que les Yucatèques composaient, d'ordinaire, leurs livres, tout comme les anciens Chinois, de tablettes de bois? Ajoutons encore à notre liste : *tzolohohokal* « cent pour un », de *hokal* « cent », *tzol* « série », et *hoh* « tirer, extraire » ; *tzolnucul* « réglement, ordonnance », de *nucul* « ordre, arrangement »; *tzolol* « ordonnance, explication, développement » ; *tzololthan* « tradition », de *than* « parole, discours » ; *tzolxicin* « avis, conseil », de *xicin* « oreille » ; *tzolxicinil* « exorcisme »; *tzolxicoltah* « exhorter »; *tzolxicóol* « exhortation ». Cette explétive *tzol* ou *tzool* paraît s'employer dans les mêmes cas que *thil*.

26° *Ual* sert pour les feuilles de *tabac*, de plantain ou bananier et autres. Le sens propre est celui de « montant et descendant alternativement, ce qui va et vient, tourne et retourne ». De là on est passé à celui de « éventail, chasse-mouche, feuille de bananier ». En qualité d'adverbe, *ual* veut dire « après, ensuite, peut-être, probablement, sans doute ». De là *ualé* « après, ensuite » ; *ualehzah* « tourner d'un autre côté, retourner, rendre »; *ualkahal* « changer de place, aller d'un endroit à l'autre, se changer, se tourner, se convertir »; *ualkál* « tourner, changer » ; *ualkezah* « tourner, changer, convertir » ; *ualkezbah* « se convertir ». Cf. le quiché *val* « éventail ».

27° *Uaɔ* « allée et venue, voyage, voie », et, comme verbe, « ployer en deux, rompre, casser des gerbes de maïs déjà mûr pour les faire sécher sur pied, river », sert pour le compte des chemins, des allées et venues que l'on fait

en un exercice ; exemple : *cauaɔ xiu in tzalah* « j'ai fait deux voyages à porter des herbes ». C'est plutôt un collectif qu'une explétive. A cette racine *uaɔ* semble se rattacher *uazkahal* « retourner du chemin, revenir d'un voyage ».

28° *Uol* « rempli, plein, entièrement, réuni ensemble », et comme nom « volonté, énergie, courage ». On le prend en qualité de suffixe pour compter les objets ronds tels que boules de sucre, pelotons de fil, de coton, boulettes de pâte. De là dérivent *uolah* « vouloir, volonté, décision, libre arbitre ; *uolahal* « passion, passionné » ; *uolal* « se remplir » ; *uoliz* « rempli, tout plein » ; *uolal* « plénitude » ; *uolpoch* « espèce de serpent très-venimeux », litt. « plein de méchanceté » ; cf. *poch* « malice, méchanceté » ; *uoltah* « remplir, combler ».

29° *Xec*, pour les pieds d'arbres et plantes, litt. « souche, pied d'arbre, d'une plante, siége, chaise », et comme verbe « asseoir » ; de là *xecba* « s'asseoir sur un siége fort bas » ; *xecel* « siége, banc très-bas ». Les termes quichés *xec* « manger en se remplissant la bouche » ; *xek* « se mouiller par dessus, suspendre, suivre, mettre en ordre », n'ont sans doute avec le terme maya qu'une ressemblance de son purement fortuite.

30° *ɔac* signifie, à proprement parler, « mesure de douze brasses en carré pour les champs ; degré, marche d'escalier ; classe, inflexion, différence ; degré de parenté ; médecine, potion, médicament, thériaque, poison ». De là son sens verbal de « soigner, médicamenter, guérir ». Il a aussi celui de « thésauriser, mettre de côté, amasser ». Ajouté comme suffixe à un adjectif numéral, il détermine le quantième des choses énumérées ordinalement, ou, pour parler d'une façon plus claire, il change le nombre cardi-

nal en ordinal ; exemple : *hunɔac* « premier » ; *caɔac* « second ». *ɔac* sert aussi à compter les degrés, marches d'escalier, classes où personnes se succédant l'une à l'autre comme les gouverneurs. Il possède encore, dans ce cas, la valeur ordinale, exemple : *úkaɔac halachuinic tali uayé* « le second gouverneur qui vint ici ». De cette racine dérivent *ɔacá* « médecine, potion » ; *ɔacab* « trésor, gain, amas, avantage » ; *ɔacah* « thésauriser, gagner, amasser, entasser, acquérir » ; *ɔacal* « classe, grade, degré, différence, remède, potion » ; *ɔacancun* « conserver, multiplier, garder » ; *ɔacanhal* « se conserver, durer, persister » ; *ɔacbezah* « ajouter, étendre, allonger, couvrir au jeu » ; *ɔaccun* « conserver avec soin, tenir renfermé religieusement, contenir, renfermer, persévérer » ; *ɔaccuntah-ba* « se proposer » ; *ɔacezah* « amasser, thésauriser, gagner » ; *ɔacin* « administrer un remède, prendre une potion » ; *ɔacma* « trésor, acquit, gain » ; *ɔactah* « entasser, amasser » ; *ɔactal* « s'amasser, se gagner, se conserver, se garder » ; *ɔacan* « amasser, amonceler, rassembler ».

31° *ɔam* « estrade, trône, paire, couple, deux choses réunies », et comme verbe « mettre à la détrempe, enfoncer, embourber ». Peut-être sont-ce deux racines d'origine différente. En qualité d'explétive, ce monosyllabe s'emploie pour compter les hosties, tortilles ou galettes de maïs, cahiers, souliers, et généralement toutes choses se comptant par paire, ou objets plats et circulaires. De là *ɔamál* « s'aplanir, s'aplatir, se broyer ».

32° *ɔic* a de nombreux sens, ce qui tient sans doute à ce qu'il est homophone pour plusieurs termes d'origine différente. Il exprime à la fois les idées suivantes : « cornes du pied d'un animal, gauche, à gauche, arranger le visage,

farder ». Après un adjectif numéral, sert à compter les gens et les doigts de la main en nombre ordinal ; exemple : *ucaɔic yal in kab* « le second doigt de ma main ». On l'emploie spécialement pour les personnes de la sainte Trinité, et afin d'indiquer le nombre de conjoints qu'une personne a eus ; exemple : *caɔic chuplil yanacti* « il a eu deux femmes, a été marié deux fois » ; de là *ɔical* « gaucher » ; *ɔicalci*, litt. « gaucher bouffe », qui est une espèce de petit oiseau ; *ɔiickab* ou *ɔickab* « main gauche, senestre ».

33° *ɔit* « point d'arrêt, achoppement, intervalle, interruption », et comme verbe « sauter ». Suffixe avec un adjectif numéral, sert à compter les chandelles, bougies, cannes, tuyaux, fruits longs comme celui du palmier des Indes, de l'avocassier, du mamey, les élotes ou épis verts du maïs. De là *ɔitil* « faire un faux pas, glisser en sautant. »

B. Quiché.

Les explétives numérales proprement dites semblent fort rares en quiché. Nous n'en connaissons guère qu'un exemple à citer, celui de *vi*, correspondant à notre mot « pied d'arbre » ; exemple : *oovi, vakvi* « cinq, six pieds d'arbre ». *Vi* a le sens propre de « tête, cime », et comme verbe celui « d'augmenter, multiplier », d'où *viah*, qui possède la même signification. Au lieu de compter les arbres par *pieds* commme nous, les Quichés les comptaient par *cimes*. Nous rapprocherions volontiers du monosyllabe quiché le maya *ui*, qui a la même prononciation et veut dire « valeur, étendue, grandeur, supériorité que l'on accorde par courtoisie » ; exemple : *iui ech maya than* « ta grandeur, ton illustration est dans ta connaissance de la langue maya », d'où peut-être le substantif maya *uich* « face, visage, vue ».

II. — Substituts numériques.

A. Maya.

1° *Ahau*, pour un compte de vingt années dans le cycle yucatèque. Le siècle maya de deux cent soixante ans était formé de treize de ces cycles. Le terme en question mérite donc à peine d'être considéré comme un substitut numérique. On pourrait le considérer tout aussi bien, pour le moins, comme un collectif dans le genre de notre expression « lustre, olympiade, siècle, etc. » *Ahau* signifie littéralement « porte-collier », de *ah* « possesseur » et *au* « collier », et par extension « roi, seigneur, prince, souverain », le collier étant chez les Mayas et les Guatémaliens le signe de la puissance politique, à peu près comme la couronne et le sceptre en Europe, le bandeau chez les Macédoniens, le pschent et l'urœus chez les anciens Égyptiens, la tiare en Perse et en Assyrie, le parasol au Maroc et dans l'Inde. Le dix-septième jour du mois yucatèque s'appelait aussi *ahau*. De ce radical dérivent *ahau-can* « basilic, serpent à sonnettes », litt. « serpent-roi » ou « roi-serpent » ; *ahau-cay* « caïman », litt. « roi-poisson » ; *Ahau-Cham-Ahez*, nom d'une ancienne divinité dont parle Landa, litt. « roi de la dent, de la molaire enchantée *ou* sorcière » ; *ahau-cutz* « dindon », ou suivant d'autres « paon », litt. « roi des volatiles, des coqs d'Inde » ; *ahau-katun*, litt. « roi du cycle, du comput » ou grand cycle de deux cent soixante ans; *ahau-mai*, titre du grand-prêtre des Mayas, avant la découverte, litt. « grand may » ou « grand pontife » ; *ahau-na* « palais, demeure du sou-

verain », litt. « grande maison » ; c'est juste le sens du terme accade *hékal* « palais » ; *ahau-yum*, titre que l'on donne aux évêques, litt. « seigneur père » ; *ahaubil* « royal, princier », d'où *ahaubil-keban* « péché mortel », litt. « péché princier, prince des péchés » ; *ahauintah* « régner » ; *ahaulil* « royauté, royaume, règne », d'où *ahaulil-cab* « reine des abeilles », litt. « royauté du miel ». Ce terme *ahau* se retrouve aussi en quiché et, sans doute, également dans d'autres membres de la même famille ; avec le sens de « roi, prince, seigneur ».

2° *Bak*, ajouté à un nom de nombre, signifie quatre cents ; exemple : *hunbak* « quatre cents » ; *cabak* « huit cents » (ou deux baks), et non quatre cent un, quatre cent deux, comme semble le dire Beltran. Il est clair, au reste, que si nous avons tenu *ahau* pour un *substitut numérique*, il faudra en faire de même pour *bak*. Peut-être se rattache-t-il au verbe *bak* « rouler, envelopper », d'où le sens substantif de « enceinte, contour », et par suite même celui de « chair, viande », sans doute « ce qui enveloppe les os ». Il ne faut pas oublier que ce nombre étant chez les Mayas à peu près, comme mille chez nous, une tête de série, il semblait en quelque sorte envelopper, contenir les nombres inférieurs. De ce monosyllabe paraissent dériver *bakach* et *bakachil* « tout, totalité, absolument tout » ; *bakel* « chair, corps, corporel, sensuel ». On le retrouve encore dans le nom antique de la cité moderne de *Bacalar* ou *Salamanca*, jadis *Bakhalal*, litt. « enceinte de bambous ».

3° *Calab* veut dire une somme de cent soixante mille ; mais le sens primordial paraît avoir été de « infiniment, d'une façon innombrable, bien des fois ».

4° *Chuy* sert pour compter les choses disposées en

grappes, les cordons de choses enfilées, colliers, tresses de cheveux, sacs et objets se portant à la main. Comme verbe, il signifie « suspendre, soulever, élever, tenir suspendu » ; comme nom « grappe, chapelet, collier » ; comme adjectif ou participe « suspendu, ce qui est suspendu ». De là, sans doute, son emploi pour désigner « l'épervier », l'oiseau qui plane par excellence et semble suspendu dans les airs. Comme dérivés ou composés, nous pouvons citer *chuyal* « suspensoir, suspendre, soulever » ; *chuyeb* « palanquin, dais » ; *chuyeb-cimen* « brancard à porter les morts » ; *chuyek* « lampe », litt. « étoile suspendue » ; *chuyic* « suspenseur, qui tient suspendu » ; *chuytun* « sonde », litt. « pierre suspendue » et « sonder » ; *chuyub* « suspensoir, pendant d'oreille » ; *chuyubpiz* « balance, poids, mesure », litt. « poids suspendu » ; *chuyucbal* « chose pendue, suspendue, que l'on peut *ou* doit suspendre » ; *chuyul* « se tenir en l'air, en haut, pendre de haut, planer, descendre en planant, comme un oiseau de proie ». Cf. le quiché *chur* « fendre, déchirer », avec modification normale du *r* final en *y*.

5° *Lot* « paire, couple », se dit des choses, des animaux et des personnes ; exemple : *cán lot móo* « quatre couples d'aras ». Comme verbe, signifie « unir, joindre, serrer les mains sur la poitrine ». De là *lot'hal* « s'attacher, s'accoupler ». Cf. le quiché *lot* « joindre les mains ».

6° *Mol* sert pour le compte de choses jointes ou assemblées ; signifie proprement « groupe, assemblée, rassemblement, réunion, congrégation, l'ensemble des griffes d'un animal », et comme verbe « conduire, amener, amasser, recueillir, réunir, assembler, plier une couture ». *Mol* est aussi le nom du huitième mois de l'année maya.

De là *molay* « réunion, assemblée, congrégation »; *molayik* « ouragan, grande tempête », litt. « vent rassemblé »; *molcab* « contenance, chose contenue »; *molcabil* « assemblage »; *molcabtal* « s'accumuler, s'amasser, se contenir »; *molcon* « vendre en bloc, en masse »; *molman* « acheter en bloc »; *molmanbal* « achat en bloc »; *molól* « être amassé, recueilli, rassemblement, récolte, collection »; *moltzil* « triste », litt. « plein de déchirement ». Cf. le quiché *mol* « amonceler, amasser, assembler, joindre, compagnon ».

7° *Pic,* précédé d'un adjectif numéral, avait jadis le sens de huit mille; exemple : *hunpic* « huit mille »; *capic* « seize mille ». Dans la langue moderne, il ne signifie plus que « mille »; on le trouve parfois avec la valeur de « quantité, multitude »; ce pourrait bien être là le sens primitif. *Hunpic-tok*, litt. « huit mille lances », était le nom d'une divinité présidant aux milices guerrières, et les restes de son temple se voient encore à Izamal.

8° *Piz* sert pour le compte des années, jours, mois, onces d'argent et monnaie en général. Désigne, comme substantif, la pierre servant à former les divisions dans un *katun* ou cycle de vingt ans. Comme verbe, signifie « peser », et comme adverbe « que, seulement »; exemple : *piz hanal á béelex* « vous ne songez qu'à manger ». De là *pizil* « poids, mesure »; *pizilcab* « peuple, plèbe », litt. « poids de la terre »; *pizté* « sorte de piment », litt. « bois servant à mesurer », et, comme dérivé, le nom du dieu *Pizlimtec* que Cogolludo traduit par « guêpe de pierre posant les pierres du cycle ». Le terme *piz* « poids, mesure, fanègue, peser, mesurer, comparer, pierre de ligne à pêcher », et qui s'emploie à peu près

de la même façon, comme explétive numérale, pourrait bien avoir la même origine. En tout cas, à ce radical *piz* se rattachent *pizil* « poids, mesure », et peut-être *pizlim* « gageure, pari, défi » ; *pizba* « guerre, combattre ».

9° *Tzuc* est la suffixe qui sert à compter les villes, villages, pays, régions, groupes, divisions, paragraphes, articles, chapitres, listes, amas, monceaux, les portions entre lesquelles se répartit un tout. De là peut-être *tzucel* « chiffon, loque », et, sans doute, aussi *tzucul* « province, département ». Le terme *tzuc* « ventre, panse », d'où *tzucil* « lasciveté, volupté, débauche, obscénité, luxurieux, débauché » ; *tzucmukul* « plongé dans la débauche » ; *tzuc-yah* « luxurieux, voluptueux » ; *tzucyahba* « se livrer aux plaisirs des sens » ; *tzucyahil* « luxure, lasciveté », n'est peut-être qu'un simple homophone.

B. Quiché.

Nous ne trouvons guère dans cet idiome qu'un substitut numérique bien caractérisé : c'est le mot *qulah* « paire » ; exemple : *huqulah, caqulah, oxqulah, cahqulah* « une paire, deux paires, trois paires, quatre paires » ; *huqulah chic* « une autre paire » ; *hutak qulah* « chaque paire ». Vient de *qul* « recevoir, rencontrer », d'où aussi *qulun* « revenir » ; *qule* « se marier » ; *qulel* « époux » ; *qulanem* « mariage » ; *qula* « ensemble ».

III. — Collectifs.

Si les explétives numerales et substituts numériques sont surtout nombreux en maya, les collectifs le semblent être spécialement en quiché. A cet égard, comme à

presque tous les autres, ce dernier idiome revêt donc un caractère d'archaïsme bien marqué. En tous cas, les collectifs du quiché diffèrent un peu des nôtres en ce qu'ils sont plus étroitement accolés au nom de nombre qui précède. Effectivement, la finale de celui-ci, s'il se termine par une lettre de cette nature, s'élide, et les deux mots se soudent pour ainsi dire. Ainsi, l'on aura *humocor,* pour *hun mocor ; hulep,* pour *hun lep,* etc.

A. Maya.

1° *Auat.* Le sens primitif paraît avoir été « cri, crier, appeler », et comme le cri des courriers était censé se faire entendre à environ une lieue de distance, ce terme a fini par signifier l'intervalle d'une lieue de chemin sur une route. En qualité de particule numérale, on l'emploie pour compter les milles et quarts de lieue. De ce radical dérivent *auatbil* ou *autabil* « à grands cris » ; *auatpay* « invoquer avec des cris ». On trouve aussi *auac* pour « cri ».

2° *Bal.* Le sens propre et primitif semble être celui de « chose tordue, tourner sur soi », et par suite « tordre des filaments, tourner le fil, cacher » ; signifie aussi « paquet de cordes, de fil, écheveau. On emploie *bal* comme affixe pour marquer la voix passive des verbes. En qualité de collectif, *bal* sert à compter les paquets de cordes, de fil, écheveaux, longes, licoux ; exemple : *hun bal kuch* « un écheveau de fil ». *Bal* est aussi un suffixe marquant le participe futur, et pris pronominalement il a la valeur de « quoi, en quoi, que, quel que ce soit, quelle chose, avec quoi, comment ». Le substantif *bal* « beau-frère, frère de la femme », n'est sans doute qu'un simple homophone. A la particule dont nous nous occupons il convient de rattacher *balach* « raie, ligne, mesure de compas », et *balak,*

dont nous allons parler tout à l'heure, ainsi que *balal* « se tordre, se tourner ». Cf. le quiché *bal* « tordre », d'où *balaba* « retourner entre les mains », et *balbol* « tourner, se précipiter » à la façon d'un liquide.

3° *Balach*, déjà vu, sert pour le compte des raies, des coups de pinceau, des mesures faites à la règle ou au compas. Exemple : *Hay balach apizic uɔib?* « Combien de raies as-tu faites à ta peinture? Combien de lignes y as-tu marquées? » *Hunbalach, cabalach* « une ligne, deux lignes ».

4° *Balak*, déjà vu également, sert pour le compte des tours de corde, de lianes, des objets qui s'enroulent; signifie littéralement « tour, torsion, chose tordue », d'où *balakté* « poulie », littéralement « bois tordu ».

5° *Ban* a les sens divers de « beaucoup, en masse, à force, démesurément, trop, tas, monceau, poignée, troupe, troupeau, quantité, quotité d'un tribut, répandre du grain, bouleverser, démolir, renverser » ; sert pour compter les objets en tas; d'où *banacnac* « amoncelé, amassé, bouleversé, démoli »; *banal* « se précipiter, se bouleverser »; *banal-chochil* « rupture, hernie », littéralement « bouleversement d'entrailles, entrailles bouleversées »; *banancal* « s'amonceler, s'amasser »; *banban* « beaucoup, en masse, à force, démesurément »; *banban-cimil* « peste, contagion », littéralement « mort amoncelée »; *banchin* « lancer, jeter comme par poignées »; *bancun* « amonceler, entasser »; *banlac* « amoncelés, entassés »; *banlahal* « se précipiter, se bouleverser tous, s'amonceler beaucoup »; *bantal* « s'amonceler, s'accumuler, s'assembler en masse »; *banzah* « renverser, abattre, détruire, ruiner ». Cf. le quiché *ban* « faire, intercéder », d'où *banbal* « instrument, ce avec quoi l'on fait ».

6° *Banab*, dérivé du précédent; sert pour le compte des petites troupes d'animaux.

7° *Chach*, pour les poignées d'herbes ou de cheveux que l'on peut tenir à la main, littéralement « poignée d'herbes, de cheveux, mèche », et comme verbe « écheveler, mettre les cheveux en désordre ».

8° *Chinab*, littéralement « ouverture de la paume de la main », se dit d'une mesure d'environ une palme, et sert pour le compte de tout ce qui se mesure à la *jeme* espagnole, qui est environ d'un demi-pied.

9° *Chiic*, pour les coups et blessures de flèches, lances, couteaux, pieux et autres armes qui restent fixées dans la plaie. *Chiic* ou *chic* signifie proprement « flèche, lance, coup de flèche, de lance, d'épieu », et comme verbe « tirer une flèche, donner un coup de lance, clouer en inclinant, attacher avec des épingles, semer, cueillir, ramasser, clouer ». Nous pensons que *chic*, avec les sens très-divers de « petites pierres menues, gravier, puce, précipice à pic, qui s'accroît, est en train de grandir », pourrait bien n'être qu'un simple homophone. Cf. le quiché *chic* « clouer, fixer, regarder, etc. »

10° *Chot* sert à compter les écheveaux de fil, littéralement « écheveau de fil, embrouiller, troubler », d'où *chotan* « embrouillé, troublé, confondu »; *chothal* « s'embrouiller »; *chotnak* « colique, tranchée », littéralement « ventre troublé ». Peut-être faut-il voir la même racine dans le quiché *chot* « faire ses dents ».

11° *Cotz*, littéralement « effiler, défaire des cordes, plumer des oiseaux, diviser », et comme substantif « morceau, pièce, bout de fil, de corde, de bois », s'emploie pour indiquer les divisions du temps et celles des fils, cor-

dages, bois, etc. Cf. peut-être le quiché *cot* « plier, doubler ».

12° *Coɔ*, littéralement « rouleau, papier roulé, enrouler, plier en rond, replier, roue, cadre », particule usitée pour les rouleaux et joncs ; par exemple : *hun coɔ ak* « un rouleau de joncs ». De là *coɔ-pop* « rouler la natte, le tapis, fermer les livres sacrés ». Cf. le quiché *cotz* « se coucher ».

13° *Cuch*, littéralement « charge, fardeau, lit, litière, estrade », et comme verbe « charger, gouverner, prendre une charge, porter », sert aussi comme auxiliaire à certains temps et modes de la conjugaison, sous les formes *cuchi* et *cochom* (pour *cuchom*). C'est la particule employée d'ordinaire pour le compte des charges et fardeaux. De là les composés et dérivés *cuch-haab*, littéralement « porteurs des années », nom des caractères des quatre indictions annuelles dans le calendrier ; *cuchah* « accabler, charger, embarrasser » ; *cuchcabal* « gouvernement, juridiction, province, ce qui doit être gouverné » ; *cuchcabal-balcah*, littéralement « province du monde », *id est* « le monde entier » ; *cuchco* « arriver » ; *cuchi* « anciennement, autrefois » ; *cuchil* « couche, couchette » ; *cuchtéil* « famille » ; *cuchthan* « message, ambassade » ; *cuchul* « porteur, portefaix, compagnon », et comme verbe « charger, faire porter, accabler » ; *cuchunintic* « principalement ». Cf. le quiché *cuch* « joindre ensemble, assembler ».

11° *Hat* « copeau, écharde de bois, lé d'une étoffe ». Lorsqu'il est préfixé avec un adjectif numéral, il sert à compter les éclats de bois, les lés d'étoffe. De là *hatal* « planche, plaque de bois ou de pierre, couper en planches de haut en bas » ; *hatalché* « planche de salut ». Cf. le quiché *hat* « attacher fortement, lier ».

15° *Hech* « enfilade, part, partie, cordon de choses enfilées », et comme verbe « nouer, serrer, faire craquer, éclater, éclore, ouvrir de part en part », sert de suffixe pour compter les heures, les pages d'un livre, par exemple : *hun hech kin* « une heure » ; *hun hech ɔabilkuun* « une page de livre en lettres moulées ». On l'emploie aussi comme suffixe pour toutes sortes d'objets enfilés ; exemple : *hun héch kitzmoc* « une enfilade de grelots ». De là *hechebeɔ* « hanche, tour des reins de l'homme » ; *hechcab* « ouvrir de part en part, déchirer, rompre d'un bout à l'autre, découvrir en rompant, en éclatant » ; *hechhaban* « guide, conduite, guider, diriger, donner l'exemple ». Cf. le quiché *hech* « tortu, inégal ».

16° *Latbakin* ou *lathba*, dérivé de *lath*, examiné plus haut, littéralement « heure, division du jour, cadran », sert pour le compte des heures ; par exemple : *hun lathba kin* « une heure ».

17° *Lem*, littéralement « fois, coup » ; *hun lem* « une fois ». Cette particule possède encore un grand nombre d'autres sens, ceux de « enveloppant, se répandant autour, manifester, montrer, laisser voir, s'étendre comme la flamme, beaucoup, grandement, entièrement » ; exemple : *lem ya in pol* « je souffre beaucoup de la tête » ; *lem papic* « très-piquant » ; se dit spécialement du piment ; *lem oczah* « semer beaucoup, semer un champ considérable » ; *lem akab* « tout à fait nuit ». A cette racine nous croyons devoir rattacher *lemba* « éclair, éclater comme la foudre, étinceler » ; *lembazil* « lueur, éclat, splendeur ». Cf. le quiché *lem* « déclarer, manifester, arranger », d'où *lemlot* « briller », et *lemou* « miroir ».

18° *Mal*, littéralement « marque, maculature, fois,

peindre, mettre de la couleur, tacher », s'emploie dans les mêmes cas que *lem* comme suffixe. De ce monosyllabe dérivent *mala* « abondamment, beaucoup » ; *mala-mananti* « qui a de tout en abondance » ; *malel* « passer, aller outre, traverser, s'évanouir ». Cf. le quiché *mal* « oindre ».

19° *Muc*, littéralement « fois, autant de fois, autant ». Exemple : *oxmuc* « trois fois autant ». *Muc*, avec le sens de « moisi, rongé par l'humidité, pourri, pourriture, enterrer, ensevelir », n'est sans doute qu'un homophone. De ce dernier terme dérive *mucbil* « qui doit être enterré, enseveli, caché, enterrement, ensevelissement ». C'est aussi le nom d'une fête antique tombant au jour de la Toussaint, et pendant laquelle les Indiens enterraient certains vivres dans la terre pour obtenir des dieux une moisson abondante.

20° *Much* « tas, monceau, groupe, quantité de choses réunies, monticule ». C'est une suffixe servant à compter des groupes d'animaux, des tas de pierres ou de grains. De là *muchxac* « cage à mettre les oiseaux », littéralement « panier à tas, à groupe ». Cf. le quiché *much* « poignée, en quantité, semer, prendre à poignées, amonceler beaucoup de choses », d'où *muchuchin* « partager en beaucoup de petits monceaux » ; *muchulih* « réduire en petites parcelles, pulvériser ».

21° *Nab* « paume de la main, palme pour mesurer », dans le dialecte de Palenqué, pourrait bien avoir eu le sens de « main ». Sert pour les objets qui se mesurent à la palme. De là *eznab* ou *ezanab*, littéralement « paume enchantée, nom de l'un des jours du mois ». Le terme *náb* « or fin, onction », n'est sans doute qu'un homo-

phone. Il convient de rapprocher ce dernier du quiché *nab* « fard pour les femmes », d'où *nabah* « s'oindre, se parfumer, se farder ».

22° *Num, numil* « grand, considérable, nombreux, grandement, en grand nombre, considérablement, totalement ». Comme suffixe, s'emploie pour désigner les fois, la quantité de fois, mais avec les nombres ordinaux; exemple: *ucan numil in chapahal lae* « c'est la quatrième fois que je tombe malade ». De là *numhal* « grandir, croître en force, en grandeur, en nombre »; *numil* « numération, quantité »; *numkin*, littéralement « grand jour », *id est* « journellement, tout le jour, tous les jours, continuellement »; *numnia* et *numya, numyail* « grande peine, tourment »; *numyaah* « souffrir »; *numyalah* « martyriser, faire souffrir »; *numtetah* « préféré, élu par excellence », de *tetah* « choix, préférence ». *Num*, avec les sens divers de « perdrix » et de « sorte de plante épineuse », doit vraisemblablement être considéré comme un simple homophone. Cf. le quiché *nim* et *nimak* « grand, gros », d'où *nimah* « obéir, honorer, respecter, louer en exaltant »; *nimal* « grandeur, orgueil, majesté »; *nimar* « croître, s'enorgueillir ».

23° *Oc*, comme substantif « pied, jambe, entrée, nom du septième jour du calendrier maya, poignée de grain pouvant être contenue dans le creux de la main », et comme verbe « entrer, s'accoupler (se dit du mâle), se changer, se métamorphoser, prendre à poignée du grain dans la main », s'emploie en guise de suffixe pour compter les choses se mesurant à la poignée. De là *ocbal* « entrée, accouplement »; *ocbezah* « emmancher un instrument, faire entrer une chose dans une autre »; *ocebal*

« concevoir, devenir enceinte » ; *oclan* « pilier intérieur » ; *ocna* « entrée de maison, nom d'une fête antique » ; *ocom* « potence, pilier intérieur d'une chaumière indienne », et *ocom-uinic* « géant », littéralement « homme pilier » ; *ocon* « entré, introduit » ; *ocon-kak* « feu de saint Antoine », littéralement « feu introduit, qui entre » ; *ocoy* « entrée, ouverture » ; *oczah* « semer, mettre, introduire ». Cf. le quiché *oc* « entrer, se mettre » ; *ocol* « celui qui entre », et peut-être *oquizah* « introduire, créer », d'où *oquizabal* « foi, croyance ».

23° *Paác* et *pác* « empaqueter, plier, rouler, faire des paquets d'étoffe, frictionner, masser », et comme substantif « paquet, rouleau d'étoffe ». Le sens de « payer, rétribuer », que possède souvent ce terme, provient sans doute de l'usage où parfois étaient les peuples de la Nouvelle-Espagne de remplacer la monnaie, qu'ils ignoraient, par des morceaux d'étoffe. Comme suffixe, s'emploie pour compter les manteaux de quatre lés. De là *pacabal* « être payé » ; *pacal* « paye » ; *pacalpac* « se payer les uns les autres ». Les termes *pác* « tomate » ; *paác* « arracher les herbes, les ronces, nettoyer d'herbes », ne sont sans doute que de simples homophones. Peut-être convient-il de rapprocher de ce dernier le quiché *pac* « découvrir, ouvrir le chemin, nettoyer, creuser, poindre le jour », d'où l'adjectif *pacal* « clair, illustre, haut, perpétuel ».

24° *Peɔ,* littéralement « partie, morceau, pièce, chapitre », et comme verbe « presser, serrer dans le creux de la main », s'emploie pour le compte des chapitres de livres, parties de discours, strophes, couplets de chansons ». De là *peɔekin* « instant, moment », littéralement

« partie de jour »; *pɔil* « qui saisit, qui serre »; *pɔil chó* « souricière ».

25° *Pich* « petit morceau, bouchée », suffixe qui, avec un adjectif numéral, sert à compter les petits morceaux, les bouchées. *Pichun* a le même sens; mais nous ne savons pas s'il est aussi employé comme suffixe.

26° *Pic* « pierres placées les unes sur les autres, servant à compter les intervalles dans les cycles. Les Étrusques, comme l'on sait, recouraient à un procédé analogue pour établir les dates de leur chronologie. Comme verbe, ce monosyllabe signifie « couper par petits morceaux, cueillir des fleurs, des fruits, ramasser, réunir avec les mains »; s'emploie en qualité de suffixe avec l'adjectif numéral pour compter les chapitres, divisions d'un livre, articles de foi, rangées de cailloux. De là *picaán* « coupé par morceaux, cueilli »; *picbacel* « articulations des membres », de *bac* « os »; *picbal* « être coupé, cueilli, réuni, ramassé, cueillette de fruits ». Cf. le quiché *pic* « épi de maïs dépouillé de ses grains ».

27° *Piz* « poids, mesure, peser, mesurer, comparer, pierre de ligne à pêcher, fanègue ou mesure espagnole du poids de douze almuds », sert pour le compte des poids et mesures, spécialement pour les fanègues. Cf. *piz*, déjà vu.

28° *Poch* « grappe », sert pour le compte de grappes ou *régimes* de fruits. Cf. le quiché *poch* « fruit du cacaotier qui n'est pas encore mûr, diviser, etc. »

29° *Puc* « chose serrée, ramassée, rendue compacte, affermie, ferme, trait d'un liquide, bouchée », et comme verbe « prendre un trait dans la bouche, avaler une bouchée », sert comme suffixe pour les gorgées de liquide ou

les bouchées de nourriture. De là *puc-haá* « vase à rincer la bouche », littéralement « eau ramassée »; *puc-it*, littéralement « derrière ramassé », pour « fesses »; *pucil* « fesses, fessier »; *puczah* « serrer, affermir, consolider, rendre compact ». Cf. *puuc* « déjà vu ».

30° *Tab*, littéralement « attache, lien, amarre », et comme verbe « lier, amarrer, attacher ». En qualité de suffixe, et avec un adjectif numéral, sert à compter les vingtaines d'oiseaux ou d'animaux. *Tab* a quelquefois aussi, d'une façon plus générale, le sens de « vingtaine, paquet de vingt ». Il possède également la valeur de « lieu, endroit, où, par où, en quel endroit ». Faisant fonction de verbe, ce monosyllabe voudra dire « s'établir, se fixer en un endroit, s'attacher, s'enraciner ». De là *taba* « où, d'où, par où, en quel endroit »; *tabal* « être attaché à un lieu, amarrer, épreuve, attachement, action d'attacher, parenté, lien de parenté, cousin, parent »; *taban* « qui dépend de, attaché à »; *tabanhal* « dépendre, être dans la dépendance »; *tabanil* « parenté, cousinage ». Cf. le quiché *tab* dont il sera question plus loin.

31° *Ten* « bois, espace de temps déterminé, passer, s'écouler ». Joint comme suffixe à un nom de nombre, exprime la quantité, la réitération. De là, peut-être, *ten-ɔac* « poison, substance venimeuse », de *ɔac* « potion, médicament ». N'a sans doute rien à faire avec *ten* ou *t'en* « je, moi, » lequel est pour *ti en* « de moi, quant à moi ». Cf. le quiché *ten* « gradin, saut ».

32° *Tenel*, dérivé du précédent, signifie « fois, occasion, intervalle »; s'emploie comme suffixe dans les mêmes cas que *ten*, mais, en général, seulement s'il est précédé d'une autre particule; exemple : *bahun* ou *bahunx útenel*

« combien de fois » ; *yaáb útenel* « un grand nombre de fois » ; *canten útenel* « quatre fois ». Il faudrait dire *hunten* et non *hutenel* « une fois ».

33° *Tenác* est ce même radical *ten*, mais joint à la désinence future *ac*. Cf. *ac*, déjà vu plus haut, littéralement « occasion, fois », et comme adjectif « éphémère, temporaire ». Il est assez étrange que *tenác* ne s'emploie comme suffixe que pour indiquer les fois passées. Exemple : *hay tenác ázipci* « combien de fois es-tu passé » ; *hote tenác* « cinq fois ». Mais *ác* n'avait pas, sans doute, à l'origine, le sens de futur.

34° *Thol* « tranche, tranchée, sillon, fosse, fossé », sert à compter les lignes d'écriture, sillons, pages ou colonnes de livres, nefs d'église. De là *thol-benel* « chemin suivi, sentier, voyage ». Cf. *benel* « s'en aller, se mettre en chemin » ; *thol-caán* « horizon, ligne de séparation du ciel et de la terre ». Cf. *caán* « ciel » ; *tholaneil* « boire à la manière des oiseaux », littéralement « aspiration interrompue » ; cf. *cil* « pulsation, tremblement, respiration » ; *tholet* « ligne, degré, branche », littéralement « division égale ». Cf. *et* « chose égale, semblable, qui va d'accord, pair », d'où *tholet-xaxbil* « ligne collatérale » (en généalogie) ; cf. *xaxbil* « latéral » ; *tholil* ou *tholol* « ligne, tranche, sillon » ; Cf. *tholtamlahob* et *tholtamlamcot* « ligne inégale (en généalogie) » ; cf. *tamlah* et *tamlamcoc* « inégal ». Cf. le quiché *tol* « désemparer, dépeupler », et *tolan, tolanic* « abandonné ».

35° *Tziil* « lé d'une étoffe, lanière de viande, de cuir », sert pour le compte des lés de manteaux, plis et feuilles de papier et de livres, morceaux de viande. L'adjectif ou verbe *tzil* « divisé, séparé, déchiré, rompre, briser en

morceaux », pourrait bien, au fond, n'être que le même mot. De là *tzilhelil* « rupture » ; *tzilil* « rompu, brisé ».

36° *Uuɔ* « coin, pli d'étoffe, corps d'armée », suffixe pour compter des plis d'étoffes, des rangées et autres choses semblables.

37° *Yal* « ajouté, suppléé, répandu, venu en croissant », comme substantif « descendant, tradition, venue » ; comme verbe « fondre, répandre un liquide » ; comme suffixe joint à un adjectif numéral, sert à compter les doublures et choses qui vont ensemble. De là *yalahal* « excéder, être de trop, rester » ; *yalail* « restes, reliques » ; *yalatah* « laisser, avoir de reste » ; *yalatic* « restant, restes » ; *yalbezah* « doubler, ajouter, suppléer ».

38° *Zap*, sert à compter les brasses, chaque brasse étant de deux verges ou *vares*. *Zap*, avec le sens de « sève, saveur, goût », n'est sans doute qu'un simple homophone. De ce dernier terme dérivent *zapat* « insipide, sans goût » ; *zapat-hanal* « manger sans goût, manger le pain sans viande ou la viande sans pain » ; *zapcun* « donner du goût, de la saveur ». Cf. le quiché *zap* « disgrâce, chose fâcheuse ».

B Quiché.

1° *Ab*, littéralement « année », sert, en effet, à compter les années. Exemple : *hunab, cabab, oxab* « une, deux, trois années ». On dirait aussi *hun hunab*, *caib unab* « un, deux ans ». Ce monosyllabe peut donc à peine passer pour une particule numérale. *Ab* a aussi le sens de « hamac, respiration, eau », et sert de désinence plurielle ; mais ce sont là, sans doute, de simples homophones. Cf. le maya *ab* « haleine, vapeur, respiration, évaporation, eau » ; *ab* ou *háab* « année ». On sait que le *h* est souvent une lettre

purement prosthétique en maya ; exemple : *a, ha* ou *háa* « eau » ; c'est *a* ou *ab* en quiché ; *hablá* et *ablá* « ainsi, ainsi que » ; *almahthan* et *halmahthan* « commander, ordonner, gouverner » ; *ham* ou *am*, espèce de petite araignée fort venimeuse, etc.

2° *Akan* « coup, coup de pied » ; exemple : *cahbiic-akan* « quatre coups de pieds ».

3° *Bic*, littéralement « avaler, souffrir, se noyer », sert à compter les miettes, les gorgées. Exemple : *hubic, cabic, oxbic* « une, deux, trois miettes », ou *bic-ca* « gorgées ». Voy. *biic-ca*.

4° *Biic-ca*, littéralement « coup de la main », pour compter les soufflets, les coups donnés avec la main. Exemple : *oxbiic ca* ou mieux *ox biic ca* « trois soufflets ».

5° *Bolah*, littéralement « pustule, enflure », sert à compter les ballots. Exemple : *cahbolah* « quatre ballots », de la racine *bol* « rond, rouler, ourler », d'où également *bolobic* « rond ». Cf. le maya *bol* « rond, qui roule, qui tourne, arrondi, rouler, vaincre » ; *bolbox*, espèce de plante globuleuse ; *bolhal* « s'arrondir » ; *bolil* « retour, revenu, récompense » ; *bolol* « rouler, tourner sur soi ». Voy. *cer, ram*.

6° *Borah*, sert pour compter les fagots, bottes de foin, gerbes, paquets, ballots que l'on porte sous le bras. Exemple : *caborah* « deux faisceaux, deux bottes de foin », du radical *bor* « réunir en poignées, filer, nouer ». On remarquera qu'en quiché les collectifs sont d'ordinaire des dérivés, tandis qu'en maya ils se confondent souvent avec la racine, ce qui prouve le plus grand degré d'usure de ce dernier idiome. Voy. *ceteh, telah, yatah*.

7° *Buzah*, sert pour compter les cahiers, plis, dou-

blures; exemple : *hubuzah, cabuzah* « un, deux plis », de *buz* « plier », d'où *buzba* « hausser l'épaule »; *buzu* « tordre »; *buzbic* « bossu ». Cf. le maya *buz* « bosse, enflure ». Voir *tziz*.

8° *Chacah*, sert pour les paquets, pieds d'arbres, déchets de viande. Exemple : *cahchacah* « quatre paquets de salsepareille », probablement du radical *chac* « viande, chair ». Voy. *chiah, quïah, tzekah*.

9° *Cha-zamah*, sert à compter les dignités, offices; exemple : *huncha-zamah, cacha-zamah, oxcha-zamah* « un, deux, trois offices, charges, dignités, emplois »; paraît signifier littéralement « messager ou travail choisi », de *cha* « dire, élire », et *zam*, d'où *zamah* « travail », en dialecte *cakchiquel*, *zamahel* « messager, ambassadeur »; *zamalah* et *zamahih* « travailler »; *zamaholah* « dépêcher un message ».

10° *Chiah*, même emploi que *cachah*; exemple : *cachiah* « deux paquets de choses suspendues ».

11° *Chob*, littéralement « tribu, peuplade », et comme verbe « déclarer, montrer, mettre en chemin », sert pour le compte des tribus ou cantons; exemple : *cahchob, oochob, vakchob* « quatre, cinq, six tribus ou cantons ». Cf. le maya *chob* « mettre en ordre, arranger, plat, assiette », d'où *chobol* « être rangé, mis en ordre »; *chobzah* « faire, mettre en ordre, donner de la symétrie ».

12° *Cholah*, pour compter les pas, degrés, palmes, choses placées en ordre; exemple : *oxcholah* « trois rangées », du radical *chol* « compter, placer en ordre »; a aussi le sens de « petite liane ». Voyez *qutu, xak*.

13° *Cat*, pour compter les tranches, feuilles de papier, tourtes, galettes, tortilles, pains. Exemple : *hucat, cacat*

« une, deux tranches ». Comme verbe, *cat* signifie « couper ». Voyez *perah*.

14° *Cer*, pour les pièces de bois, sillons, bottes de paille, etc. Exemple : *oxcer* « trois sillons » ; comme verbe, *cer* signifie « ressembler, égaler ». Voyez *bolah*, *ram*.

15° *Cetah* possède à peu près le même emploi que *borah*. Exemple : *oxcetah* « trois faisceaux ou bottes », du radical *cet* « serrer, embrasser ». Cf. le maya *cet* ou *ket* « ensemble, conjointement, assorti ». Voyez *borah, telah, yatah*.

16° *Hal*, pour compter les mutations ; exemple : *huhal, cabhal, oxhal, cahhal* « une, deux, trois, quatre mutations ». Comme verbe, *hal* signifie « changer, différencier », d'où *halan* « divers, contraire » ; *halahoh* « différencier ». Ce radical n'a sans doute rien à faire avec *hal* « épi de maïs sec », et *halizm* « chevelure ». Cf. le maya *hal* « devenir », et « bambou, roseau, tige ».

17° *Le* « génération, feuille, établir une généalogie », sert pour compter les générations. Exemple : *hule* « première génération » ; *cale* « deuxième génération ».

18° *Lep* « poing, poignée, porter avec la main », sert à compter les poignées. Exemple : *hunlep* « une poignée » ; de cette racine dérive *lepuh* « boire *ou* prendre de la bouillie avec un instrument ». Voyez *moc* et *mocah*.

19° *Lic*, comme suffixe, s'emploie à peu près dans les mêmes circonstances que *bic* (voyez ce mot) ; exemple : *cahlic, oolic, vaklic* « quatre, cinq, six cuillerées ». Pris en qualité de verbe et d'adjectif, *lic* a le sens de « mou, glissant, s'étendre, glisser ». Peut-être convient-il de rattacher au terme quiché le maya *litz* « goutte, liquide, verser goutte à goutte ». Voyez *bic*.

20° *May*, sert pour compter les espaces de vingt en vingt ans. Exemple : *humay* « vingt ans », *camay* « quarante ans », *oxmay* « soixante ans », *cahumay* « quatre-vingts ans », *oomay* « cent ans ». *May* a aussi le sens de « tabac desséché, vieilli »; forme *maih* ou *mayih* « effiler, perdre, oublier ».

21° *Moc* ou *mocah* « poignée »; exemple : *humoc, camocah, cahmoc, oomoc* « une, deux, quatre, cinq poignées ». Comme verbe, *moc* signifie « joindre, réunir, amonceler, louer du monde pour travailler »; de là *moceh* « presser fortement avec la main, serrer, s'emparer », et *mocol*, nom d'une ancienne espèce d'armes défensives. Cf. le maya *moc* « nœud, lier, nouer, amarrer », espèce d'instrument nautique qui paraît analogue au *corbeau* des Romains. Voyez *lep*.

22° *Molah*, sert à compter les espèces, les sortes; exemple : *oxmolah, cahmolah* « trois, quatre sortes de choses »; *humolah chic* « chaque sorte », vraisemblablement dérivé du monosyllabe *mol* « amonceler, amasser », d'où *molobah* « approcher en réunissant ». Cf. le maya *mol* « groupe de choses réunies, amoncelées, amassées les unes au-dessus des autres ; assemblée, réunion, congrégation; l'ensemble des griffes d'un animal; amasser, réunir, recueillir, rassembler, plier une couture ». C'est aussi le nom du huitième mois de l'année maya ; de là *molay* « réunion, assemblée, congrégation »; *molayik* « ouragan, grande tempête », littéralement « vent réuni », de *ik* « air, vent »; *molayil* « réunion, assemblée »; *molcab* « contenance, chose contenue, contenir », probablement pour *molkab*, littéralement « main ramassée », de *kab* « main »; *molcabil* (pour *molkabil*) « assem-

blage » : *molcabtal* « s'accumuler, se ramasser, se contenir »; *molcon* « vendre en bloc, en masse »; *molman* « acheter en bloc »; *molmanbal* « achat en bloc »; *molol* « être amassé, recueilli »; *moltzil* « triste », de *tzil* « divisé, séparé, déchiré ».

23° *Mul* « fois »; exemple : *humul, camul, oxmul* « une fois, deux fois, trois fois »; *hutak mul* « chaque fois »; *catak mul* « chaque deux fois »; *humul chic* « une autre fois ». *Mul* signifie aussi « amonceler » et « fourmilière », sans doute chose amoncelée; de là *cu mule* « il amoncelle »; *mulumic* « pyramide », d'où la locution *mulumic huyu* « grande montagne conique ». Cf. le maya *mul* « colline, tertre élevé de main d'homme, tumulus », et comme adverbe « ensemble, en commun, entre plusieurs, en masse », comme verbe « amasser, multiplier, réunir ». De là *mul itzmal*, nom d'un tertre antique au milieu des ruines de Mayapan; *mulcahtal* « se fixer, habiter ensemble, en commun »; *mulcan* « traiter en commun, conférer ensemble sur une affaire »; *mulchuy* « élever, lever entre plusieurs »; *mulcon* « vendre en commun, en société »; *mulhanal* « manger plusieurs ensemble »; *mulmeyah* « travailler en commun, ensemble »; *multepal* « gouverner en commun, régner plusieurs ensemble, gouvernement communal, républicain »; *muluc* « réuni, assemblé, ramassé, multiplié », et, de plus, nom du sixième jour du mois yucatèque »; *mulucbal* « être amassé, réuni, amoncelé, multiplié, rassemblement, amoncellement, multitude »; *mulul* « se rassembler, se réunir en masse, s'amasser, se multiplier »; *mulu* « se réunir en masse, se multiplier, s'amonceler sur, couvrir un lieu, environner un endroit en foule ».

24° *Oc* « seul, seulement ». Exemple : *hunoc* « un seul » ; *caiboc* « deux seulement », n'a sans doute qu'un rapport purement phonétique avec *oc* « entrer, se mettre », non plus qu'avec le *oc* du maya déjà vu plus haut.

25° *Pah ;* c'est avec cette particule postposée aux noms de nombre que se comptent les discours, paroles, sermons ; exemple : *hupah, capah, oxpah, cahpah, vopah, vakpah, vukpah, vahxapah* « une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit paroles », et *hupah, capah nu tzih* « une, deux de mes paroles ». On remarquera l'élision toute spéciale de *vakakib* en *vak*, qui résulte de la suppression des deux syllabes finales, tandis que pour les autres noms de nombre on élide seulement soit la dernière syllabe, soit la lettre finale. *Pah* a le sens propre de « mesure, mesurer, compter, peser, tomber », d'où *pahizah* « faire tomber, scandaliser ». Peut-être convient-il d'en rapprocher le maya *pah* « juger, penser ».

26° *Perah* s'emploie pour les objets larges et plats ; exemple : *oxperah, cahperah* « trois, quatre tortilles ou galettes ; trois, quatre feuilles de papier ». On emploie encore cette explétive pour désigner un quartier ou morceau d'oiseau, d'animal quelconque. Exemple : *chakap u caperah* « une feuille et demie, un quart d'animal » ; *chakap roxperah* « deux feuilles et demie, un tiers d'animal ». Comme verbe, *perah* signifie « divorcer, prendre une autre femme », de la racine *per* « morceau, tranche », d'où *pere* « être mis en pièces, suspendre comme de l'étoffe à l'entour, etc. » Peut-être faut-il rapprocher de ce monosyllabe *per* le *peo* du maya « partie, morceau, pièce ». Voyez *cat*.

27° *Qala*, littéralement *xiquipil* « charge de cacao » ;

exemple : *huqala, caqala, oxqala* « une, deux, trois charges de cacao ».

28° *Qam* « moitié d'un oiseau, d'une bête quelconque ». Exemple : *huqam* « la moitié d'un animal ». *Qam* signifie également « échelle, escalier », et comme verbe « recevoir, recueillir, choisir », d'où *qamo, qamouah* « rendre grâces » ; *qamori* « s'effectuer, se perfectionner » ; *qamouh* et *ahqamo* « tentateur, démon » ; *qamal* « corde » ; *qamar* en cakchiquel « porter » ; *qamavar* « prendre sommeil » ; *qambeh* « concerter, convenir, assembler » ; *qametah* « essayer, éprouver » ; *qamibeh* « continuer ». Cf. le maya *kam* et *káam* « recevoir, accepter, prendre » ; *kamal* « réception, acceptation, prise » ; *kaman* « pris, reçu », et peut-être *kaám* et *kamach* « fort, vigoureux, grand, épais ».

29° *Qolah*, sert pour le compte des objets ronds, tels qu'œufs, fruits, etc. Exemple : *huqolah, caqolah, oxqolah, cahqolah* « un, deux, trois, quatre œufs *ou* fruits », de la racine *qol* « monceau, amas ».

30° *Quïah*, sert pour compter les bottes de foin, choses suspendues. Exemple : *oxquïah* « trois bottes d'objets suspendus » ; paraît se rattacher au radical *qui* « beaucoup, plusieurs », d'où *quïa* « plusieurs », et *quïar* « multiplier, augmenter ». Voyez *chacah, chiah, tzekah, vi.*

31° *Qutu*, pour compter les rangées, pas, palmes, objets placés à la suite les uns des autres. Exemple : *caqutu* « deux palmes environ », du radical *qul* « montrer, signaler » ; d'où *qutub* « paume de la main » ; *qutubah* « mesurer » ; *qutuh* « interroger, demander » ; *qutunizah* « déclarer » ; *qutcubeh* « demander par signes ». Cf. le maya *cot* déjà vu plus haut. Voyez *cholah* et *xak.*

32° *Rabah*, sert pour compter les files et objets enfilés. Exemple : *hurabah, carabah, oxrabah, cahrabah, oorabah,* etc. *Aré lahrabah m'ix nu chenohic* « voilà que j'ai labouré déjà dix sillons de mon champ »; de la racine *rab* « étendre des cordes, attacher, allonger, avoir avancé, abattu de l'ouvrage ». Le *rab* du cakchiquel « se consumer, se détruire », semble un simple homophone.

33° *Ram* s'emploie à peu près dans les mêmes cas que *cer*. Exemple : *huram, caram* « une, deux pièces de bois ». Ce monosyllabe a le sens propre de « grand tronçon de bois, couper par tronçons, les charger ». Voyez *cer, bolah.*

34° *Rap* « fouet, coup de fouet », s'emploie pour le compte des coups. Exemple : *hurap, carap* « un, deux coups de fouet », d'où *rape* « étendre le linge ». Cf. le maya *yap* « broyer, émietter avec les mains, s'émietter, frotter le linge en le lavant », avec mutation régulière du *r* quiché en *y*. Voyez *akan, biic-ca.*

35° *Remah* sert à compter les provinces. Exemple : *huremah, caremah, oxremah* « une, deux, trois provinces », de la racine *rem* « retenir, comprimer comme l'eau ».

36° *Tab,* particule servant à compter les gages que l'on reçoit sur un emprunt, et comme verbe « compter ce genre de gages », d'où *tabac* « donner un gage ». Cf. le maya *tab,* déjà vu. Sans doute ces peuples avaient l'habitude de donner des objets de métal en gage, puisque la particule *taab* ou *tab* sert spécialement en cakqi à compter les couteaux et instruments en fer.

37° *Tanah* sert à compter les chapitres et les choses façonnées; exemple : *hutanah, catanah* « un, deux chapitres », du radical *tan* « cesser, arrêter », d'où *tanalah* « frapper quelque chose pour appeler »; *tanih*

« s'étendre, s'éclairer ». Il existe bien en maya un monosyllabe *tan* qui possède différents sens « tan de tanneur, chaux, cendre, table, plan élevé, surface de terre découverte, flanc, côté », et comme préposition « au milieu, au centre, en avant, vers ». Exemple : *tan cah* « vers la ville » ; *tan boóy* « à l'ombre ». A la suite des noms de points cardinaux, *tan* indique le rhumb ; exemple : *likintan* « au levant », de *likin* « levant ». Ces significations sont si différentes de celles du terme du quiché, que nous n'osons établir entre elles de rapprochement étymologique. *Tan* final et marquant le rhumb ne dériverait-il pas du *tlan* locatif des Mexicains? Exemple : *Uzumatzintlan* « le fleuve Uzumacinta », littéralement « auprès des seigneurs singes ».

38° *Taz* « ordre, rang, étage, degré », sert à compter les étages, pièces, appartements d'une maison. Exemple : *hutaz, cataz, oxtaz* « un, deux, trois étages *ou* appartements ». Comme verbe, veut dire « ranger, compter les étages d'une maison, les choses en les posant l'une sur l'autre, partager les œufs en tas, doubler une étoffe », d'où *tazqulel* « qui passe, transitoire ». Cf. le maya *taz* « ordre, rang, plan, étage, degré, rangée, table », déjà vu plus haut.

39° *Telah* s'emploie à peu près dans les mêmes cas que *borah*. Exemple : *hutelah* « une botte de foin », de la racine *tel* « porter sur l'épaule », d'où *teleba* « porter, charger, palanquin, litière » ; *teleche* « captif » ; *telechech* « lutter » ; *telecheech* « captiver, faire prisonnier ». Voyez *borah, ceteh*, *yatah*.

40° *Tzekah* s'emploie dans les mêmes circonstances que *chacah*. Exemple : *hutzekah* « un paquet », de la racine

tzec ou *tzek* « échelle de corde », d'où *tzeque* « suivant, suivre, aller derrière un autre »; *tzekeba* « s'attacher quelque chose à la main »; *tzekelibeh* « suivre, accompagner, baiser en sentant ». Voyez *chiah*, *quïah*, *chacah*, *vi*.

41° *Tziz* est à peu près l'équivalent de *buzah*. Exemple : *oxtziz, cahtziz, ootziz* « trois, quatre, cinq coutures ». Le sens propre de ce monosyllabe est « coudre, enfiler », d'où *tzizil* ou *tzizl* « petites pousses naissantes »; *tzizla* « coudre rapidement »; *tzizmaih* « coudre sans interruption ». Voyez *buzah*.

42° *Tzobah*, particule usitée pour le compte des pièces de terre ensemencée, cacaotières, champs cultivés, spécialement de dimension moyenne ou petite. Exemple : *catzobah* « dos pedacitos apartados », deux bons lopins de terre; de la racine *tzob* « joindre, amonceler, dégoutter », d'où *tzob* « faire un champ à part »; *tzobotzot* « s'agiter le sable dans la fontaine ». Voyez *zutah*.

43° *Tzuh*, littéralement « goutte, gouttière, suintement », et comme verbe « pleuvoir, dégoutter, injurier ». Exemple : *hutzuh, catzuh, oxtzuh* « une, deux, trois gouttes d'eau ».

44° *Vinak*, littéralement « homme », et proprement « accru », de la racine *vin* « ajouter, accroître, gagner », d'où *vinaah* « passer, être de trop, excéder ». Le dérivé *vinak* « homme, esclave », à son tour, donne *vinakoh* « rendre esclave, serviteur »; *vinakiz* « se créer, naître »; *vinakirizah* « faire naître, créer ». Comme explétive numérale, *vinak* s'emploie spécialement pour compter les mois du calendrier toltèque, lesquels étaient de vingt jours, comme l'on sait. Exemple : *huvinak, cavinak, oxvinak* « un, deux, trois mois ».

Cf. le maya *uin* « gagné, accru, complété », et comme verbe « compléter, gagner », et, par suite « vingt », puisque la numération de ces peuples étant vigésimale, ce nombre était une tête de série comme dix ou cent chez nous; de là *uinac* « mannequin » ; *uinal* « mois de vingt jours, vingtaine, série de vingt, chaîne d'union, lien de force *ou* d'amitié »; *uinba* « se compléter, se faire, s'accroître, se parfaire », et comme substantif « image, figure, portrait, intermédiaire »; *uinbail* « figuré, imagé »; *uinci* « qui s'est acquis, gagné, complété »; *uincil* « corps », et en particulier « corps humain »; *uincital* « corporel »; *uinclil* « corps humain »; *uinic* « homme fait, qui a ses vingt ans, mesure de terrain de quatre cents pieds carrés mesurés avec une verge de vingt pieds en longueur et autant en largeur »; *uinic-nachil* « étranger », littéralement « homme du dehors »; *uinic'hal* « se faire, devenir homme »; *uinicil* « humanité, corps, genre humain »; *uinictah* « s'incorporer »; *uinictal* « s'incorporer, être incorporé à ». Cf. également le huastèque *inic* « homme ». Dans ce terme, comme dans le *uinic* maya, nous remarquons la substitution de l'*i* à l'*u* primordial de la deuxième syllabe, et cela par application des règles de l'*écho vocalique*.

45° *Xak* sert à compter les pas, palmes, rangées. Exemple : *huxak* « un pas ». Voyez *qutu*, *cholah*. Peut-être ce mot est-il écrit avec un *k* par suite d'une faute d'orthographe. Effectivement, c'est *xac* qui signifie un pas, d'où *xacaba* « ouvrir les jambes ou des ciseaux, dénuder », et *xacalah* « mesurer avec les pas ». Le monosyllabe *xac* pris seul offre un sens ou plutôt des sens très-différents, ceux de « feuilles d'arbre ou d'herbe, charbon,

obscurité, encre, couleur noire », d'où *xakaba* « noircir, devenir très-foncé » ; *xakche* « ramée, abri de branchages » ; *xakcheek* « envelopper de branches, couvrir » ; *xakih* ou *xacih* « commencer à faire jour, prophétiser » ; *xah* « talon, danser, se remuer », d'où *xahab* « soulier, sandale » ; *xahacih* « faire des chaussures », et *xahoh* « ballet, pièce scénique » ; n'est peut-être qu'une forme dérivée de *xac*. Conviendrait-il de rattacher au *xac* quiché le maya *xac* « panier d'osier, corbeille, qui marche à quatre pattes, rampant », d'où *xacam* « posé sur quatre pieds » ; *xacam-ché* « banc, banquette » ; *xacat* « rampant, ramper » ; *xacatnal* « reptile, animal rampant » ; *xacnal* « quadrupède » (*nal* indiquant possession) ; *xactah* « renverser, mettre à quatre pattes » ; *xactal* « se mettre, se poser à quatre pattes » ?

46° *Yac*, particule servant à compter les tributs, signifie « hausser, lever, vaincre, augmenter, articuler », d'où *yacaba* « établir » ; *yacah* « fonder, mettre sur pied », dont il va être question tout à l'heure ; *yacamar* « se soulager, diminuer le mal » ; *yacatah* « se lever, se soulever » ; *yactizah* « soulever des querelles » ; *yaco* « convier » ; *yaque* « naître, lever à la façon du vent ». Il est vraisemblable que le terme *yac* « chat sauvage », n'est qu'un simple homophone. Quant à *yaqui* « langouste, homme d'une nation étrangère et spécialement un Mexicain », nous ne sommes pas très-sûr, malgré l'opinion de l'abbé Brasseur, que l'on doive le rattacher à cette racine *yac ;* ce pourrait bien être un mot d'importation étrangère.

47° *Yacah* sert à compter les objets longs, tels que poutres, pieux, poissons. Exemple : *hoyacah, cayacah* « une, deux poutres ». Voyez le précédent.

48° *Yatah*, pour les ballots, faisceaux; équivaut à peu près pour l'emploi à *borah;* exemple : *cayatah* « deux paquets ou ballots » ; signifie proprement « chose attachée, ballot », de la racine *yat* « lier ensemble comme des faisceaux ». Voyez *borah*, *ceteh*, *telah*.

49° *Zep*, littéralement « fonder une ville, un village, en dresser le plan, l'exécuter sur le sol », d'où *zepezic* « chose établie, assise sur le sol » ; *zep* sert à compter les sites de villes ou villages. Exemple : *huzep, cazep, oxzep* « un, deux, trois sites de villes ou localités ».

50° *Zut* s'emploie à peu près dans les mêmes cas que *tzobah* (voyez ce mot). Exemple : *huzutah* « une pièce de terre », de la racine *zut* « tourbillon, tourbillonner, mouchoir de tête, faire un champ nouveau, le défricher », d'où *zutcum* « cercle » ; *zutcumuh* « tourner autour, environner d'une enceinte » ; *zutut* « trombe d'eau, avoir des vertiges ». Cf. le maya « tour, contour, cercle, rond, tourner, contourner, mouvoir en cercle, faire un rond, faire un mouvement circulaire », d'où *zutaan* « arrondi, fait en cercle, retourné » ; *zutbezah* « aller, tourner autour, faire le tour, retourner, faire tourner » ; *zutbil* « tournant, qui tourne, peut tourner » ; *zutbil-chen* « noria, machine à faire monter l'eau d'un puits », de *chen* « source, fontaine, puits » ; *zutbixec* » voiture, chariot (néologisme) », littéralement « siége tournant », de *xec* « siége, chaise » ; *zutik* « vent tournant, vent du sud », de *ik* « air, vent » ; *zutkup* « circoncision », de *kup* « couper » ; *zutpach* « contour, environs, extérieur », de *pach* « fossé d'enceinte, circonvallation » ; *zutul* « tourner, aller autour » ; *zutal-che* « charrette » ; c'est un néologisme de *che* « bois, arbre » ; *zutul-chen* « noria » ;

zutul-xec « chariot »: *zututa*, nom d'une antique principauté du Yucathan, que l'abbé Brasseur traduit par « chemin tournant sur l'eau » ; *zututcab* « donner le vertige » ; *zututcabil* « vertige, étourdissement » ; *zutzaal* « être retourné, rendu » ; *zutzabal* « restitution, compensation, récompense » ; *zutzah* « retourner, rendre, restituer, correspondre, récompenser » ; *zutzah-yacunah* « rendre grâces, amour pour amour », de *yacunah* « amour ».

C. Dialectes divers.

Les renseignements nous font encore en grande partie défaut sur les explétives numérales dans les autres dialectes du groupe mame-huastèque. Ce que nous pouvons affirmer en tout cas, c'est que c'est là un des points sur lesquels le maya et autres idiomes du sous-groupe oriental s'éloignent le plus du quiché. A peine en trouverait-on trois ou quatre de communes aux deux groupes. En revanche, le cakgi, qui offre tant de rapports, à tous les égards, avec la langue du Guatémala, lui ressemble beaucoup encore sous le rapport desdites explétives. Nous retrouvons évidemment le *perah* quiché dans le *piril* cakgi, lequel s'emploie d'ailleurs dans des circonstances analogues. Le cakgi possède jusqu'à quatre termes au moins pour rendre notre nombre vingt, suivant les objets auxquels il se rapporte. Ce sont :

1° *Vinc,* s'il s'agit de compter les graines de cacao ou de pataste (cacao sauvage); exemple : *huvinc* « vingt graines de cacao ». Cf. le *vinak* quiché déjà vu.

2° *Taab*, pour les couteaux et instruments de fer. Exemple : *huntaab* « un lot de vingt couteaux ». Cf. le quiché *tab* déjà vu.

3° *Yut* sert pour compter les lots de vingt plumes vertes.

On sait qu'à la Nouvelle-Espagne les plumes de certains oiseaux, spécialement du quetzal, considérées comme chose fort précieuse, s'employaient en guise de monnaie. *Hunyut* « un total de vingt plumes vertes ». Cf. le quiché. *yut* « nœud ».

4° *Mai* est réservé pour le compte des vingtaines de poutres, bestiaux, fruits et objets comestibles. Exemple : *humai* « vingt poutres, vingt animaux ». Le mot *mai* « tabac », ne constitue, sans doute, qu'un simple homophone. Cf. le quiché *may* ou *mai*, déjà vu plus haut.

Nous connaissons peu de chose du chorti, qui ne paraît être, somme toute, qu'un simple dialecte du yucatèque. L'explétive *te*, ajoutée à un nom de nombre, paraît jouer chez lui à peu près le même rôle que dans ce dernier idiome. Exemple : *in* ou *inte* « un » ; *chate* « deux » (*en* maya *ca* ou *cate*) ; *toxte* « trois » (en maya *ox* ou *oxte*), etc.

Passons maintenant aux particules numérales de la langue huastèque.

1° *Lam* est l'explétive des choses abstraites et intellectuelles. On ne l'emploie, du reste, qu'avec les noms de nombre *tzab* « deux » et *ox* « trois; exemple *yaj ahuytal* « combien de choses, de prières sais-tu? » ; *tzablam* « deux » ; *oxlam* « trois ». Parfois, on en fait usage pour le compte des êtres humains; exemple : *oxlam tzalle inquatpanchiamal tzacam jaajatic* « tres reges adoraverunt infantem Dominum nostrum ». On trouve en quiché *lam* « arrêter, retenir, durillon », et en maya *lam* « enfoncer, abîmer, enfoncé, abîmé » ; d'où *lamal* « s'enfoncer, s'abîmer » ; *lamay* « base, fondation, piédestal » ; *lamaytun* « période de vingt ans », qui servait comme de base au calendrier maya ; *lamakhal* « pénétrer, s'infuser, se ré-

pandre, pénétration, infusion, introduction »; *lamzah* « faire enfoncer, faire descendre, abîmer ».

2° Le particule *qui* sert seulement pour les jours; exemple : *jaiqui cahullitz* « quando vendra? »; *tzabqui* « pasado manana »; *oxqui* « de aqui a tres dias ». Du reste, cette finale *qui* pourrait bien plutôt être considérée comme un véritable adverbe. Cf. le suffixe *ci* du maya, qui exprime le doute, l'interrogation, et s'ajoute au prétérit de certains verbes, pour indiquer le lieu où une chose a été faite.

3° *Tiêb* ou *tinêb* est spéciale aux personnes ; exemple: *tzabtiêb* « deux personnes » ; *oxtiêb, oxtinêb* « trois personnes ».

H. DE CHARENCEY.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DES PATOIS GASCONS.

Nous publions ci-après la traduction en diverses variétés gasconnes d'un des plus jolis épisodes de *Daphnis et Chloé*, celui de la cigale. Nous faisons suivre ces spécimens d'un petit vocabulaire en pur gascon bayonnais.

Ces documents, nous l'espérons, seront bien accueillis des lecteurs de la *Revue*. Nous n'avons pas à insister sur l'utilité et l'importance de l'étude minutieuse des patois ; nous ferons seulement remarquer l'extrême variabilité du gascon : de Biarritz à Bayonne, on constate des différences considérables, et, dans la ville de Bayonne même, le faubourg ou quartier de Saint-Esprit, sur la rive droite de l'Adour, possède un langage tout particulier.

Les spécimens ci-après ont été écrits, dans chaque localité, par un habitant du pays. Nous avons donc des garanties suffisantes d'exactitude et de sincérité.

SAINT-ESPRIT (*faubourg de Bayonne*).

Ibe cigale perseguide per ibe aouregle que binou s'jeta en sobegarde dehen l'*estoumach* (1) de Chloé, aou moyen de que l'aouregle ne poudou pas la gaha, ni ne poudouc tapaou retine le raidou dou soun bol, que n'approuchousi prou proche dou bisatye de Chloé, que dap ibe de le sous ales que ne le tocasi le machère doun Chloé, que s'dechuda en sussaout, et pramo ne sabé pas so qu'ere que s'escrida bien haout : mais quand abou bis l'aouregle boulan encouare a l'entour d'ere et Daphnis s'en arriden de le sou pou qu'es rassegura et

(1) On dit aussi : *lou sein*.

que se frotta lous oueils qui aben encouare embeye de droumi ; le cigale qu'es bouta a canta encouare entre les titotes mêmes de qu'ere gentille pastourelle com si dap lou soun can haouse boulut le rende graci dou soun salut : a l'occasioun de que Chloé ne saben so qu'ère, s'escrida de nabet bien hort, et Daphnis qu'es bouta aouta léou adaride et usan de qu'ere occasioun li bouta le man bien aou houn dehen lou sein, dount enlleba le gentille cigale, qui ne poudebe encouare se cara, a bien que le tinoussi dehen le man. Chloé questou bien ayse de le bede, et l'aben baïsade le tourna bouta cantan de nabet dehen lou soun seïn.

Boucau (*canton de Bayonne*).

Ibe cigale perseguide per ibe hirondelle vinou se jita per se saouba dehen les tites de Chloé ; labets l'hiroundelle n'a poudut le gaha et ne pot tabeï retine le bigou dou soun bol que ne binou s'approcha de ta près dou bisatye de Chloé que dap ibe de le sous ales ne li toucouse le sou machère et dou truc Chloé se dechuda en sursaout, y pramo que ne sabebe so qu'ere que s'escrida bien haout, mais après abeche bis l'hiroundelle volletant encouare à l'entour d'ere et Daphnis arridant de le sou pou, que se rassura et frotta lou souns oueils qui abebent encouare embye de droumi. Le cigale que se hica a canta encouare entre les tites mêmes de le gentille pastourelle com si da lou sou cante aboussi boulut li rendre grace dou soun salut, a l'occasioun de que Chloé ne sabent so qu'ère s'escrida de nabet bien hort et Daphnis que s'hica de nabet a aride et usan de quere occasioun, li hica le man bien aou houns den les tites doun tira le gentille cigale qui ne poudèbe encouare se cara quoique le tincousse en le sou man. Chloé stou bien ayse de le bede et l'ayant poutycade le remit cantant tousten den les sous tites.

Biarritz.

Ioue cigale perseguide per ioue gariolle qu'ere binude se gïta (1) en saouegarde en l'estoumac de Chloé, aou mouyen de que le gariolle

(1) Ce *g* se prononce comme dans le français *genou*.

n'abeou pa poudut le gaha, ni n'abeou pa poudu tapaouc retine le raidou dou soun bol, que ne s'approchabe ta proche dou bisatye de Chloé, que dabe l'ibe de le sous ales ne le tocoussi le machère, dount Chloé ques desbeilla en sursaout, et per so que ne sabeou pas so qu'ere qu'abeou heït un crit bien haout : mais qu'en t'a aouchut bis le gariolle boula encouare a l'entour d'ere, et Daphnis s'en arriden de le sou pou, que se rassuraoue et frettaoue lous souns oueils qui abeoue encouare embeye de droumi ; le cigale que se prenoure à canta encouare entre les tites même de la gentille pastourelle, com si dab lou soun chant, aouse boulut le rende graci de soun salut ; a l'occasioun de que Chloé ne sabeou pas so qu'ère, que cridaou de nabet hort, et Daphnis se boute de nabet à darride et usan de quere occasioun la boute le man bien en aouan dehens les tites, que l'aoue tirade le gentille cigale, qui ne poudiou pas encouare se tèse, de quoique le tineou dehens le man. Chloé qui se trobaou bien ayse de le bede et l'aouchere embrassade que se la tournade cantan de nabet dehens les tites.

Labastide Clairence (*arrondissement de Bayonne*) (1).

Ube cigale perseguide per ube aouringle que s'ere jitade pra se saouba dans la gorge de Chloé, coum aci l'aouringle ne labé pas poudude gaha, et que boulabe ta biste, qu'ube de las sous ales qu'ère anade touca lou visaje de Chloé. Aquiste aouta léou que s'ere dechidade, et coum ne coumprene pas so qu'ère arribat que s'ere boutade a crida : més cant abe apercebut l'aouringle qui boulade aous entours, et tabeï Daphnis qui s'en aridé de la sou pou, de tire que s'ere tranquilisade et que s'ere boutade as freta lous sous oueills apesantits ; en aquet moumén la cigale que s'ere boutade à canta den la gorjie de la gentille pastoure et que semblabe per aquet cantin que boulé remercia Chloé de l'abéche saoubade : estourdide per aquet brut Chloé que s'ère boutade a crida ubaoute cop et dousoun coustat, Daphnis qu'éré tournat as en aride et quabé proufieïtat de tire de l'occasioun prasarega la man den le gorjie de Chloé et gaha entre lous diits la

(1) Ce village forme une enclave gasconne dans le territoire de langue basque.

cigale, qui malgré aco continuabe a canta. Chloé toute countente de bedé la cigale que labé ballade un pot et tournade a bouta den la sou gorje.

SORDES, *canton de Peyrehorade* (*Landes*).

Ue cigale perseguide per ue houringle qués bienou yetta enta saoubas hen lou gabe de Chloé, so qui hesou que la houringle ne la poudou par gaha, ni ne poudou pas arresta lou balan dou sou bol, que s'approcha ta proche de la figure de Chloé, que dap ue de les sous ales que la touca la machère, per qué Chloé ques deschuda tout d'un cop, chetz sabé so qu'ére, et ques poussa u gran crit : mès quand aoubou bis la houringle s'esgasailla a l'entour d'ère, et Daphnis arride de le soue pou, ques tranquilisa et ques freta lous goueils encouere touts adroumillats; la cigale ques hiqua a canta aou miei de les poupes de la berouyine pastourette coum sé dap ue cante e la boulé remercia dou soun salut : pramou d'aquero Chloé ne sabé pas so qu'ère, que tourna crida bien hort, et Daphnis ques tourna hiqua à darride et profitant d'aquere occasion que la hiqua la man hère en aban hen lou gabè, dou tira la berouyine cigale qui nes poudé pas encouére cara's bien que la tienoussi hen la ma. Chloé questou bien aïse de la béde, et quaou l'aubou baillade un pot que la remetou cantan encouere en lou sou gabé.

PUYÓO (*arrondissement et canton d'Orthez*).

Ue cigale perseguide per ue ouringle ques binu guarda dehen las poupes de Chloé, de quere faïsoun la ouringle ne la poudas pas gaha né ne poudous pas tapauc retine la bitesse de la sou boulade, que ne poudoussi tan pres approcha dou bisatye de Chloé, que dap ue de las ous ales ne la toucasse la machère; ataou Chloé ques dechuda tout d'un cop, coum ne sabé pas so qu'ere, que s'escrida bien haout : mais quant abou bis la ouringle boultigeant encouere aou sou entour, et Daphnis qui s'en arridebe de la sou pou, ques rassura et ques fretta lous oueils qui abé encouaros embeye de droumi; la cigale ques gaha encouere a canta au mie tites de la broye pastourelle coum si dap la sou

cansou abé boulu la remercia dou soun salut : Chloé ne sachan pas so qu'ere, ques hica de nabet a crida bien hort, et Daphnis ques hica de nabet a darride et usan de quere ouccasioun que la hica bien en aban le man dans les poupes, et qu'en tira la broye cigale, quis ne poude pas encouare cara, bien que la tinousse den le man. Chloé qu'estou bien ayse de la beze et après l'abe embrassade que se la tourna hico uñ aout cap entre les poupes.

SALIES (*arrondissement d'Orthez*).

Ue cigaille perséguide per ue houringle qués bienou estuya dans l'estoumac de Chloé, a caouse de quéro la houringle ne la poudou pas prene, et ne poudou pas tapaouc arresta la bitesse dou sou bol, n'approucha tant près dou bisatye de Chloé, que dap ue dé las sous ales qué la touqua la machère ; labets Chloé qué s'esveilla en cridan bien haout. Mès quant abou bis la houringle boula aoutour d'ère, et Daphnis qui's trufèbe de la sou pou, quès rassura et fretta lous sous oueils qui aben encouère embèye de droumi; la cigaille encouère qu'es hica a canta enter lous becs de las poupes de la bérouyine pastourelle coum si dap lou sou can et la boulé rémércia dou sou salut, a caouse de qu'ero et chès sabé so qui ère Chloé qui tourna crida mè hort, labets Daphnis qués hica dè nabét à arride et proufitan de quère aoucasion qué la hica la ma bien abou dens l'estoumac, et quen tira la béroye cigaille, qué cridabe toustem bien qué la tiennouse dens la ma. Chloé qu'estou hère hurouse de la rébéde, et après l'abé embrassade qué la hica encouère dehen lou sou estoumac.

NAVARREINS (*arrondissement d'Orthez*).

Uo cigalio perséguido per uo ouringlo ques bienou jetta en saubogarde den l'estoumac de Chloé, per aquet moyen l'ouringlo nous la poudou pas gaha, ne poudou pas mémé arresta la raidou dou sous bol, que s'aprochat tan prés de la figure de Chloé, qui dap l'uo de la souos alos quen touqua le machère tan que pla Chloé quès désbélia, mes nou poudé pas sabé so qui'ere qu'es hica a crida bien haout ; mes quoan bedou l'ouringlo qui boulaseyabi autour déro, et Daphnis ques hica a s'enarride dé la souo pou, ques rassura drin et ques fretta lous

oueils qui aben encouere embeye de droumi; la cigalio ques hica a canta enter les poupos de la béroye pastourello com si dap lou soun chan et labè boulude rende graço dou sou salut : per aquere occasiou Chloé qui ne sabé pas so qui ère, qués tourna hica a crida hort, que Daphnis ques tourna hica a darride et profictant de quero occasiou que hica la souo ma ta desens l'estoumac, en la tira aquere berovo cigalio, qui nous poudé pas encouére cara, quoique la teniousé dehens la ma. Chloé questou pla contento de la bede, que la hesou u pot et la tourna hica cantan dehen lou sou estoumac.

LAHARIE (*canton d'Arjuzanx, arrondissement de Mont-de-Marsan*).

Uoue chegale perseguide per uoue hirounde es binou yetta per se saouba dehen l'estoumac (1) de Chloé per quet mouyen l'hirounde ne la poudou pas gaha ni ne poudou pas tabé reténe le raidur dou soun vol, que s'approucha tan proche de le figure de Chloé, que d'ap liuoue de le sous ales ne le toucat le machère de feiçoun que Chloé eus dechudà en sursaout, et pramoun que ne sabé pas so qu'ere, que crida bien haout : mais quouan aou bis l'hirounde boulans encouére aou souns coustats, et Daphnis arriden de le sou pou, ques rassura et fretta lous souns oueils qui ouen encouère besouin de droumi; la chegale es gahou a canta entre lous tetins mêmes de le broye pastourelle coum si dap soun cant oué boulut rende grace dou soun salut : en quoaou occasioun Chloé ne sabebe pas so qu'ére, crida un aout cap bien hort, et Daphnis commença de mé bére a arride et gahan aquere occasioun le hica le man bien louan dehen lou soun estoumac dum hadou bé le broye chegale, qui ne poudou pas encouére se cara, bien que le tinoussi dehen le man. Chloé qu'estou bien countente de le bede, et après l'aouede embrassade le remettou cantan encouère dehens lou soun estoumac.

LEVIGNAC (*canton de Castets, arrondissement de Dax*).

Ue cigale perseguide per ue hirounde que binou s'estuya per se hiqua en loc segu den l'estoumac de Chloé, a qui l'hirounde ne poudou

(1) Le sein se dit encore *poutyne*.

pas le prene, et ne pouden pas estanqua soun bol, qu'es approcha tan dou bisatye de Chloé, que dap ue de sas ales que le touqua le machére ço que hadou dechuda Chloé tout d'un cop, et coum ne sabé pas ço que l'oui dechudade que crida bien haout : mé quén oui bis l'hirounde boula encouére outour d'ere, et Daphnis s'en arride de le sou pou, qu'estou rassegurade et ques routehya lous oueils qui ouèn encouère embeye de droumi; la cigale que se hicou à canta encouère ou miey de les poutchines de le broïe pastoure coum si dab lou soun cantet que boulé le rende graci de le sou bite : mès Chloé ne saben pas encouère so qu'aco poudé esta, que s'ecrida bien hort, et Daphnis que se hiquou à arride de noubet et se serbin de quere oucasioun que hiquan le sou man hort en aban den le sous poutchines, doun sourti le broye cigale, qui ne poudou pas encouère se cara, bien que le tinoussi den le sou man. Chloé qu'estou bien ayse de le bede, et après l'aouéde poutycade que le tourna cantan de noubet den lou soun estoumac.

Lit (*canton de Castets, arrondissement de Dax*).

Uoue cigale acounseguide per uoue hirounde s'ere escapade dehen l'estoumac de Chloé, per quet moyen l'hirounde ne poudout pas le gaha, ne ne poudout pa arresta lou balan de soun bol, chets arriba ta proche de le figure de Chloé que dap uoue de sas ales ne toucoussi le machère de Chloé qui s'ére rebeillade d'escapement, et pramoun ne sabé pas so qu'ére que cridout hort haout: mé qu'en aout bis l'hirounde boula encouère autourn d'ère, et Daphnis s'en arride de sa pou, qu'estout rassurade et se bouchet lous goueils qui aouen encouère embeye de droumi; le cigale se hicout à canta entre les poupines mêmes de le broïe pastoure, coum si dab le sou cansoun aoué boulut le dise mérci de son salut : aqui dessus Chloé poussout un gran crit, et Daphnis d'arride encouére et profitan de quere occasioun hicout le man hort en ouan den l'estoumac, doun tiret le broïe cigale, qui ne poudé se cara, encouère que l'oussi den le man. Chloé qu'estout bien countente de le bede, et après l'aouede embrassade le hicout cantan encouère den soun estoumac.

TARSAC, *arrondissement de Mirande* (*Gers*).

Uo cigaillo arcoussado pér uo aourangléto qués bingouc jita én saoubogardo déguens l'estoumac dé Chloé, pér aquet mouyen l'aourangléto né la poudouc pas gaba, ni nés poudouc tapoc reténgué la raidou dou soun bol, qu'én s'appréça ta prés dou bisatgé de Chloé, qué dab luo dé las souos alos nou touquesse la machéro, dount Chloé s'ésbeillèc én sursâout, et pramou né sabéouo pas so qui éro, qué s'éscridéc bien haout : mé quand ero aouc bis l'aourangléto boultijea encouéro a l'entour d'éro, et Daphnis arrisés de sa poou, éro qués rasségurec et qué frétec lous sous oueils qui aouéoun encouéro embejo dé droumi ; la cigaillo qués boutec à canta encouéro éntré las poupos mêmos dé la charmanto pastouro coum sé dab lou soun chant aoueouo boulut réndéou graço dou soun salut : à déquéro aoucasioun Chloé qui né sabéouo pas so qui éro, qué s'éscridec dé naouét bien hort, et Daphnis qués boutec tabé dé nouét à arrisé et én proufita déquéro aoucasion qu'ou boutec la man bien aouan déguéns l'estoumac, doun tirec la charmanto cigaillo, qui né poudéouo éncouéro caras, quouaqué la téngoussé déguens la man. Chloé qu'éstec bien aïsé dé la bésé, et après l'aoué héït un pot qué la tournec bouta en canta dé naouét déguens lou soun estoumac.

BORDEAUX.

Ue cigale perchegude per ue hiroundelle bingu se jetta en saubegarde den lous cujas de Chloé, moyénen que l'hiroundelle ne pouscut la prenne, ni ne pot tabé retenit la raidou dou soun bol, que n'approchat si proche dou bisatge de Chloé, qu'abec l'ue de ses ales ne li toucat la gaoute, don Chloé ses reveillade en sursaout, et perceque ne sabebe ce que aco ere, s'escridait bien haout : més quoan bit l'hiroundelle boulabe encare aoutour d'ere et Daphnis si redebe de sa pou, erese rassuret et s'echuga sous ulls qu'abebe encare embeje de droumi ; la cigale se mit a canta encare entre les poupes mesmes de la gentille bergeyre comme si abeque soun chan abebe boulu li rende grace dou soun salut ; à l'ouccasioun de que Chloé ne sachen so que

aco ère s'ecridet de noubet bien fort et Daphnis s'en prit tabé de noubet a ride et usam d'aquere occasioun li mit la man bien abant den les poupes doun tiret la gentille cigale que ne poudebe encare se teïsa : quoique la tenebe den la man. Chloé fut bien ayse de la beyre et l'aoujen becade la remit canten de noubet den lou soun estoumac.

Nous croyons intéressant de faire suivre ces essais de traduction d'un petit glossaire en gascon-bayonnais. Les deux seuls essais de vocabulaire qui existent dans la variété bayonnaise de la langue gasconne se trouvent, l'un à la suite des *Fables causides* de Lafontaine, *Bayonne*, MDCCLXXVI, et l'autre dans le recueil de *Poésies* de P. Th. Lagravère, *Bayonne*, 1865.

A

Abeya, ennuyer.
Abiade, élan.
Abisa, remarquer.
Abreya, abriter.
Acabat, achevé.
Acera, là-bas.
Acoudilla, poursuivre.
Adare, à présent.
Adarroun, tour à tour.
Afaït, parure.
Afflaquit, affaibli.
Aganit, vorace.
Agasse, pie.
Agnère, brebis qui allaite.
Agnet, agneau.
Agullade, aiguillon.
Ahamiat, affamé.
Ahouc, convoi funèbre.
Aïgué, mare.
Aluca, allumer.
Alot, sorte de thon.
Alsurbi, harceler.
Amassé, ensemble. On appelle ainsi dans les Landes les récoltes de résine.
Anega, noyer.
Aucat, oison.
Aouci, tuer, occire.
Aouille, brebis.
Aoulan, noisette.
Aouque, oie.
Aousét, oiseau.
Apriga, couvrir.
Aprique, couverture.
Ardit, liard.
Argumeou, aigre doux.
Arrague, fraise.
Arraï, rayon de soleil.
Arrat, rat.
Arreguigna, guigner de l'œil.

Arrecapta, remettre en ordre.
Arredits, radis.
Arre papoun, bisaïeul. *Papou* au XIIIe siècle (voir Livre des établissements, AA, 1).
Arrequincat, se rengorger.
Arresin, raisin.
Arreye, épine du dos.
Arrigaula, rassasier.
Arrode de ma, lune de mer.
Arroque, roche.
Arrougues, copeaux de menuisier.
Arouill, ruisseau.
Arroumicade, fourmillière.
Arroumit, fourmi.
Arrounce, bras, torpille, poisson.
Arrous, rosée.
Asile, écheveau.
Asou, âne.
Astoun, autre espèce d'alose.
Ayère, lierre.

B

Bacha, baisser.
Bachère, vaisselle.
Bachet, bateau. S'écrivait au XIVe siècle *baischet*. Livre des établissements.
Bafre, repas abondant.
Baguenaout, vaurien.
Baïlet, valet.
Balen, vaillant.
Banastre, grande corbeille.
Baradé, terrassier.
Barquin, soufflet de forge.
Barte, terrain vague avoisinant les cours d'eau.
Bartolé, jeu d'enfant, petit bâton taillé en sifflet.
Barra, fermer.
Batsarre, vacarme. A rapprocher du basque *biltzar*, assemblée nombreuse.
Beilleou, peut-être.
Bechique, vessie.
Bedou, veuf.
Bendresque, entaille. On dit aussi *mendresque*.
Bénérits, ortolans.
Beneill, bâton.
Bermi, ver.
Benat puden, insecte puant.
Bernic, pointilleux.
Bibe, étincelle.
Bich, glu.
Bilan, squale épineux.
Bimi, osier.
Bire paou, tourne-broche.
Biscoudet, petit chien basset à courte queue.
Bissé, peut-être.
Blat, froment.
Bouchorle, enflure de la peau, cloche.
Boucin, morceau.
Boué, bouvier.
Boueit, vide.
Bouha, souffler.
Bouham, taupe.
Bouque, bouche.
Bourrugue, verrue, poisson.
Brane, bruyère. A comparer avec le basque *brana*.
Brespe, frelon.
Briac, ivre.
Brioc, vautour.
Broc, épine.
Broï, joli.
Bros, charrette attelée de deux mules en usage dans les Landes.

Brouste, ronce.
Broustic, ronce sèche.
Brut, bruit.
Burreou, la lyre, poisson (Biarritz.)

C

Cabedeire, couronne servant à porter les fardeaux sur la tête.
Cabeil, épi.
Cabèque, chouette.
Cachaou, grosse dent.
Caganerou, mendole, vulgairement poisson.
Cagne, chienne.
Camelique, jarretière.
Camin, chemin.
Can, chien.
Canebere, roseau. A rappr. du basque *canebera*.
Canique, bille.
Caou, chou.
Caouteïre, chaudière.
Caouge, cage.
Cap, tête.
Capitou, assemblée.
Cara, taire.
Chicharrou, caraux, poiss.
Care, visage.
Carrou, charriot.
Casaou, jardin.
Cascan, sale.
Case, logis.
Catch, cor aux pieds.
Chac, coup d'aiguille.
Chaca, piquer. Est plus spécial, employé dans le sens de coït.
Chaï, allier.
Chalibardoun, bateau plat.
Chamangot, os de jambon.
Chambarda, bousculer.
Chardine, sardine.
Charre, faible.
Cheintre, avare.
Chibaau, cheval.
Chimourit, ridé. A comparer avec le basque.
Chincluparre, petite mésange.
Chocou, savate.
Choque, linotte.
Chouaou, doucement.
Chourre, liquide répandu (v. Luchaire, *Orig. ling. de l'Aquit.*).
Claque, coquille de mer.
Clouque, poule.
Couaille, chercher.
Coudiq, touffe de cheveux.
Couente, affaire ennuyeuse.
Coulac, alose.
Courbach, corbeau.
Courbeille, corbeille.
Coutchot, mesure de liquide.
Créac, esturgeon.
Croch, noyau de fruit.
Cruso, lampe en fer.
Cruspét, beignet.
Cugnat, beau-frère.
Curé, nason, poiss.
Cuye, citrouille. A comparer avec le basque.

D

Debantaou, tablier.
Daoune, maîtresse de maison.
Daoune bere, belette.
Deupléï, en plein.
Desbroumba, oublier.
Deschuda, réveiller.
De tire, sur le champ.
Dits, doigts.
Do, deuil.
Droumi, dormir.

E

Erbote, thym.
Escaill, éclat de bois de pin.
Escailloun, bûcheron.
Escana, étrangler.
Escaoutoun, bouillie.
Escaiscailla, bancroche.
Esclacha, écraser.
Escoube, balai.
Escoupète, fusil.
Escoupit, crachat.
Esgarraoucha, égratigner.
Esparbet, épervier, oiseau.
Esperreca, mettre en lambeaux.
Esqui, reins.
Esquire, crevette.
Esquiroun, grelot.
Estanca, arrêter.

F

Fadouill, fat.
Flac, faible.
Flingue, houssine.
Fregui, frire. On dit aussi *frigit*.
Frescure, fraîcheur.
Frimouse, visage.

G

Gabé, gésier. En certains endroits gorge.
Gahe, grande cuiller à pot.
Gahus, hibou.
Gaïne, aine.
Galerne, ouragan.
Galupe, grand bateau plat.
Ganurre, gosier.
Gaoute, joue.
Gari, poule.
Garraouche, égratignure.
Gat, chat.
Gaysse, truite de mer.
Gnar, morsure.
Gogue, boudin.
Goueï, aujourd'hui. On dit aussi *houeï*.
Gouyat, garçon.
Gouye, servante.
Grich, grillon.
Groundin, perlon, poiss.
Guit, canard.

H

Habe, fève.
Hagne, boue.
Hali hali, milan.
Hami, faim.
Haou, forgeron.
Harbi, gros navet.
Hart, repu.
Hasan, coq.
Hasti, dégoût.
Heï, foin.
Hemne, femme.
Henégle, fente.
Héous, fougère.
Hica, mettre.
Hila, filer.
Hingla, enfler.
Hiou, fil.
Hissoun, dard d'un insecte.
Hitye, foie.
Houec, feu.
Houn, fontaine.
Hounil, entonnoir.
Hourat, trou.
Hurrup, gorgée. Comp. avec le basque.
Hum, fumée.
Hurléïre, diarrhée.
Hus, morceau de bois. Au XIIIe et XIVe siècle, *fuste*.

I

Ibe, une.
Ichourd, sourd.
Imatye, image.

L

Laca, lécher.
Ladatte, bar, com. poiss.
Lagagne, chassie.
Lagas, marpion. A Biarritz, pieuvre.
Lane, lande.
Lèbe, lièvre.
Legne, bois à brûler.
Léït, lait.
Len, respiration.
Léou, vite.
Libe, lune.
Ligue, lien.
Limac, limace.
Limiqué, délicat.
Luts, lumière.

M

Maca, mâcher.
Macou, monnaie de cuivre employée par les juifs de Saint-Esprit.
Madu, mûr. Le *d* change quelquefois en *v*.
Machquedure, tout ce que l'on mange avec le pain.
Manatye, enfant. A comp. avec le basque *maïnada*.
Malaye (1), plût à Dieu.
Malestruc, maladroit.
Marmaille, petits enfants.
Marmelou, cigare. Empl. par les juifs de Saint-Esprit.
Marrou, bélier. Comp. avec le basque.
Marsougue, marsouin.
Méit, pétrin.
Merou, merou brun, poiss.
Meroun, melon.
Mesture, pain de maïs.
Moune, singe. Comp. avec l'esp.
Mouquire, morve.
Mourine, raie, aigle.
Mousque, mouche.
Mucha, montrer.
Murlou, muge.
Mus, museau.
Moutchourdin, célibataire. Comparer avec le basque.

N

Nabet, nouveau.
Nani, non.
Naou, neuf.
Nobi, fiancé.
Nore, belle-fille, bru.
Notz, noix.

O

Ouillaou, filet de chasse.
Ouille, uranoscope, poiss.
Oustaou, maison.

P

Pachét, échalas.
Pachiou, embarras.

(1) Nous croyons que ce mot a changé de signification, car il a été importé de l'Espagne (*malhaya*, malédiction), et est encore usité dans le Bogota. Voyez *Romania*.

Padire, poêle à frire.
Paou, broche.
Papoun, aïeul.
Parpailloun, papillon.
Parrac, moineau.
Patac, coup.
Pech, poisson.
Pèc, sot.
Pega, cruche. Comp. avec le basque.
Pegnic, pinçon.
Peille, vêtement.
Pëïro, panier.
Penaill, gueux.
Perchègue, pêche.
Perouilles, petites poires.
Perrec, chiffon.
Pesquit, véron, poisson.
Pic, pivert, oiseau.
Picha, pisser.
Pigue, barcaon, poisson.
Pimpe, morue.
Pioc, poussin.
Pipiou, oiseau, terme enfantin.
Pire, membre viril.
Piloch, chat sauvage.
Po, poireau.
Pot, boisseau.
Pouill, dindon.
Pribe, prune.
Pricka, lamproie de rivière.
Prou, assez.

Q

Quignoun, gros morceau de pain
Quocaouse, quelque chose.

R

Raouye, rage.
Rastenepade, raie, aigle, poiss.
Rioule, diarrhée.
Roumatye, fromage.
Rose, uranoscope, poiss. (Cap-breton.)
Rugle, poisson de mer extrêmement froid au toucher. D'où vient le dicton des pêcheurs de Bayonne et Biarritz : *qui yêle com la pet du rugle*, pour désigner un grand froid.

S

Sabou, odeur.
Sarraille, serrure.
Sardia, anguille de mer.
Sede, soie.
Sega, scier.
Segrat, cimetière.
Seguedit, chenille.
Sergent, rosse, poisson.
Sistou, grand panier.
Sou, soleil.
Stribëïre, cordelette.

T

Tachoun, blaireau.
Taou, taureau.
Tardagne, araignée.
Tëït, toit.
Tillole, bateau propre à Bayonne.
Tite, sein.
Tistet, corbeille.
Tougna, coudoyer.
Toupin, pot de grès.
Tourrade, gelée.
Trastou, incommode.
Tros, gros morceau.
Toustem, toujours.

U

Uscla, flamber.

Y

Yaoune, jaune.
Yaouste, génisse.
Yoc, jeu.
You, moi.
Youill, genoux.
Yumpole, balançoire.

Z

Zona, femme publique. Mot employé par les juifs de Saint-Esprit.

Bayonne, le 30 octobre 1880.

E. Ducéré.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DES ÉTUDES DRAVIDIENNES

(*Suite*)

Le petit *Essai de Grammaire tamoule,* de Balde, est précédé d'une intéressante introduction que nous croyons également devoir reproduire. Elle a été très-abrégée dans la traduction anglaise de Churchill. Nous n'y faisons aucun changement, et nous en respectons scrupuleusement l'orthographe.

KURTZE ANLEITUNG

ZU DER

MALABARISCHEN SPRACHKUNST

Die *Malabaren* pflegen auf Blættern von wilden *Palmeer-* oder *Jager-* Bæumen zu schreiben mit eisern Griffeln, sie haben ihre Buchstaben von alten Zeiten her gehabt und sind dieselben also unterschieden : 1. Etliche werden genant *Kurtze* oder *Lauffende;* 2. andere *lange;* 3. etliche *vocales* oder *selb-lauter* (bey ihnen *Lebens-lettern* genahmet) weil sie den übrigen gleichsam das Lehen und Seele

gehen; 4. etliche *consonantes,* Mitlauter oder Cœrper-lettern (die ihr Leben von dem Selblautern bekommen); 5. andere nennen sie *Gemische Lettern* (die wir *Diphthongen* oder *Zwielauter* heiszen) als aus zween Selblautern entsprossen; 6. etliche ihrer Buchstaben werden allein zu *Anfang* eines Worts gebraucht; 7. etliche in der Mitte; 8. etliche am *Ende.* Gestalt der begierige *Leser* aus den beygefügten Kuppfer-blattern mit mehren zu ersehen hat.

Dieweil dann diese Malabarische Buchstaben noch nie unter einen Niederlændischen oder Teutschen Druckpresse gewesen, so soll ich fürerst mit wenigen anweisen, warum dasz solches bishero nicht geschehen; und dann, wie nœhtig es sein will, selbige Lettern und Sprache so wol als die Hebræische, Chaldæische, Arabische, Persische, Samaritanische und andere orientalische Buchstaben, mit der Zeit des gelehrten Welt bekannt zu machen, damit also die Fülle des Heyden ie mehr und mehr zu Gottes Heiligtuhm mœchte eingehen, und zum seligmachenden Glauben an Christum gebracht werden; in welchem stuck unsere ungeliebte in vielen Lehr- und Glaubens-puncten, dannoch lieb- und lohenswehrte in ihrem Eyser, die Unterstützen des wackelnden Babylons, ich meine Jesuitischen væter und *Lojoliten,* und mit lœblichen Schritten zuvorgegangen, so dasz wir sie kaum mit einem Fernglass erreichen kœnnen, und zwar hat insonderheit unter ihnen, in Entdeckung die *Malabarischen Sprache* viel getahn *P. Gasper d'Aquilar;* welches dann billig alle Lehrer, zumahl die nach den Morgenländern abgesandt werden, zu gleichmässigem Eyfer erwecken und anmuntern sollte, um, nach ihrer geringen Anzahl (gegen der Mänge der *Römischen* Heuschrecken zu rechnen) ihre Zeit und Arbeit wol anzuwenden, und mit aller Emsigkeit die Hand an den Pflug zu legen, damit tægliet mehr und mehr möchte erfüllet werden was der Mann Gottes *Esaias* zuvor verkündiget hat cap. 43 : 6. *Ich will sagen gegen Mitternacht: Gib her, und gegen Mittag: wehre nichl. Bringe meine Söhne von ferne her, und meine Töchter von der Welt Ende,* und cap. 49 : 22 *So spricht der Hærz: siehe ich will meine Hand zu den Heyden aufheben, und zu den Völkern mein Panier aufwerfen, so werden sie deine Söhne in den Armen herzubringen, und deine Töchter auf den Achseln hertragen. Und die Könige sollen deine Pfleger, und ihre Fürsten deine Säugammen seyn.* Und was der

Prophet Jeremias ausspricht cap. 16 : 19. *Die Heyden werden zu dir kommen von der Welt Ende und sagen : unser Väter haben falsche und nichtige Göttes gehabt, die nicht-nützen können.* Dasz sie also durch den Glauben *Jesu-Christi*, ihre Götzenhöhen und hügel verlaszend, dem wahren lebendigen Gott und einigem Heiland der Welt sich ergehen und leben möchten.

Warum nun bishero die *Malabarische Buchstaben* unter aus unbekannt gewesen, ist dieses die Ursach, weil des Landstrich *Malabar* allerest im Jahr 1661 und folgenden 62, 63, durch die gesegnete Waffen der *Æd Companie* erobert und den *Portugesen* abgenommen worden : dann wo dieselbe nicht zu gebieten hat, pfleget sie auch keine Diener des Worts hin zu senden ; zwar bin ich alda zu Lande nicht nur einmahl gewesen, indem ich alle den Feldzügen und Belägerungen, vor *Coulang, Cranganor, Cochin,* etc , beygevohnet, gleichwol habe ich alda, mein beständig Verbleiben gehabt : sondern als ich in der Stadt *Gale,* auf der Berühmten Insel *Zeylon,* ein Jahr lang das Lehr- und Hirten-amt verwaltet, gefiel es dem obersten Hirten, nachdem ich des Jahrs 1658, acht Monat dem Läger von *Tutecoryn, Manaar, Jafnapatnam* und *Negapatam* beygewohnet, mich vom selbigem meinem Wächterthurm abzufordern, und auf den Eckthurm *Psephina* zu stellen, in königreich *Jafnapatnam,* von wannen man zwar nicht, wie vorzeiten, eine grosze Aussicht hatte nach *Arabia* (gestallt der hochgelehrte *Arias Montanus,* in seinem *Nehemia* oder *Beschreibung des heiligen Stadt,* bezeuget) sondern über 24 Kirchen umher, die sonst, imfall sie Hirtenlos gelaszen worden, ärger dann ein steinicht und wüst *Arabia* in Kurtzer Zeit würden gelegen haben. Ich befand zu Anfang meines Dienstes alda, was mir zu so einem groszen Werk (zumahl weil ich vierdtehalb Jahr allein wer) ermangeln würde, nähmich die Kündigkeit der Sprache, dasz man mit diesem Volk von einer Schweeren und nur als lächerlichen Zungen, von Mund zu Mund könte reden; dann ob ich wol den *Niederländischen* und *Portugesischen* Lehr-amt beyde Hande voll zu tuhn hatte, so konten gleichwol die Aussen-Kirchen der Einwohner, daran so viel Römischer Lehrer gearbeitet, um ihnen die ersten Stücke des Gottes-dienstes, nach ihrer wein (dann *Jesus Christus* wird auf allerhand weise gelehret) einzupflanzen, nicht wie ein verflucht *Gilboa,* oder dürres *Cabul* ligen

bleiben: Gott der Herz dann, nach seiner grundlosen Barmhertzigkeit, schickte mir einen guten Dolmetsch zu, der nicht allein in seiner Muttersprache, der *Malabarischen,* sondern auch in der *Portugesischen* wol erfahren, und beides mit der Zungen und Feder färtig, ein recht frommer gottseliger Mann, wel geübt in achtjärigem Dienst dessen orts, sein Nahm ist *Francisco.;* dann warum solte ich ihn verschweigen und seiner nicht mit Ehren gedencken? er ist nur gewesen ein treuer Mitgehülf im Werk des Herrn, und mein Sohn in *Christo Jesu* durch das ewige wahre Evangelium erzeuget, ja als der Erstling von selbigen Landschaft, und Theilgenosz an des Herrn hochwürdigen Tisch der noch jährlich die Christliche Freund, und Brüderschaft, nebst andern seinen Landes genossen, durch Schreiben unterhält. Mit seiner Hülfe dann, und auf Gutbefinden der *Hohen Obrigkeit,* machte ich einen Kurtzen Begriff die Grundstücke des Wahrheit betreffend, blos allein *in theti* durch einfältige Fürstellung um keinen Anstos zu gehen, wol wissend, wann einmahl das Liecht recht herfürgebracht, die Finsternüsz von selbst sich verlieren würde. Hernach so bauete man weiter auf solchen Grund, und wurden die Lehrstücke, welche aufs kürtzte gefasset um die Gedächtnüsz nicht zu beschweeren, in aller Getreuigkeit aus meinem *Portugesischen* Schriften in die *Malabarische* Sprache von vorermeldtem *Dolmetscher* übergesetzt: was Nutz und Frucht dieselben durch Gottes Segen geschaffet, kan *Zeylon* noch bezeugen, maszen auch besagter *Lehrbegriff* zu *Rotterdam* bey *Joan Borstius* in diesem 1671 Jahr gedruckt, und daselbst, im fall dem Leser daran gelegen, zu bekommen. Nachgehends krigte ich ein wenig Lust und Erleichterung, als mir zugefüget ward *Dn. Joannes à Breyl,* der nicht allein den *Niederländischen* sondern auch *Portugesischen* Dienst mit konte versehen helfen: und ein Jahr vor meinem Abzug *Dn. Bartholomæus Heyne,* der sich schon zu meiner Zeit im *Portugesischen* mit *Catechisiren* hören liesz, und auszer zweifel (als ein fleisziger junger Mann) mit der zeit im *Malabarischen* gute Dienste würde getahn haben nunmehr aber nach *Gale* wie mit der Schlender geworfen, alwo er, an stat sein *Malabarisch* fort zu setzen, von neuen wird müssen *Cinga lesisch* lernen, welches ie bekläglich, verdrieszlich, elend und nachtheilig ist für Gottes Kirche, diese Um- und Weg-waltzung der *Diener* hat so lange gewähret um dem Ort, das es schier den Himmel ver-

drieszen wird, und mag man solcher gestalt wol recht und billig sagen, *Oleum et operam perdidi.* Wiewol mit aber, selbige Sprache zu erlernen, sehr mühsam und sehier unmöglich scheinen wolte, indem mir die Buchstaben wie lauter neue Wanderthierlein fürkamen, die zwar etwas mit der Hebräischen Sprache gemein haben, doch mit gar zu groszem vielfächtigem Unterscheid und Veränderung : so wolte ich dannoch auch die Sache nicht gantzt und gar verlohren geben, sondern begunte nach und nach (so viel meine Zeit leiden wolte) die Hand und Werk zu schlagen, und lernte anfänglich mit den Kindern in Sand schreiber, gestelt dem Leser alhier aus beygefügten Anbildung zu ersehet stehet. Ich nahm weiters die *Olen* (1) oder Blätter in die Hand, samt den eisern Griffeln (wobey manchesmahl gedachte was *Cicero* von *Attilio* meldet Gebrauch ich schon einen eisern oder stählern Griffel wann ich nur was nützlichs damit ausrichte) dasz ich almählich so etwas kritzeln lernte, und damit ich mich zu diesem harten Schreibzeug desto besser gewöhnen möchte, so warf ich unsere gebräuchliche Federn gar weg, und schrieb meine Briefe nach Hause oder sonst durchgehends auf die besagten Blätter; da ich dann zwar vorgenommen hatte mich mehr und mehr darin zu über : allein in Erwegung unterschiedlicher Vordeutungen von allerhand obschwebenden wunderlichen Veränderungen, so befand ich für gut (nach gehaltenen Verahtschlagung mit Gott, und Mitnehmung gnugsamer Gezengnüsz wegen meines eilfjährigen Dienstes alda zu Lande, und gebührlichen Ersuchens um Erlaszung) mich von dannen wieder nach dem *Vaterlande* zu begeben, damit mir nicht im End begegnen möchte, wie andern noch täglich geschicht, vergebliche Arbeit, dabey Kosten und Mühe verlohren. Und dis ist *Sönstiger Leser,* die Ursach, warum ich mich nicht für einen vollkommenen Mann, sondern kaum noch für einen Lehrling in dieser Sprache erkennen und ausgehen kan; indessen gleichwol, damit dasjenige was ich in diesem Stück zu tuhn getrachtet, nicht gantzt und gar möchte verlohren gehen, so habe diesen wenigen Anfang hiermit an den Tag gehen wollen, wer weist worzu es nutzen kan? und wer will den Tag dieser geringen

(1) Er will sagen, eine harte Schreibahrt, ich mœchte sagen, eine schweere und mühsame.

Dinge verachten? Zach., 4 : 10 *Magnarum rerum tarda sunt molimina.*

Wie nöthig nun aber die Bekantmachung und Wissenschaft dieser der *Malabarischen Sprache* sey, will ich nur gantz kürtzlich anzeigen; ist einmahl gewisz dasz die *Ehre Gottes* und die *Erkentnisz Jesu Christi* der vornehmste Zweck und höchstes Augmerk aller Stände, Regierungen, Kaufmannschaften und alle unsers Tuhns ein solle (inmaszen wir selbst, in unserm Gebeht täglich fürgehen) Gott aber läst sich nicht spotten, *Gal.* 6 : 7.) Zwar es mag auf eine zeitlang glücklich gehen, allein das Glück des Gottlosen wird ihnen endlich zum Strick daran sie erwürgen, nach dem Ausspruch der Weisen. Ich weisz zwar wol, dasz in der itzigen verderbten Welt bey den meisten, wiewol nicht bey den Frommen, dieses mein Sagen wird in den Wind geschlagen werden: allein Gott gebe dasz ich disfalls nicht mag wahrsagen, wiewol es bey dieser Zeit leicht ist ein *Prophet* zu seyn. Imfall man nicht mit mehrem Ernst in denen Landen für die Ehre Gottes will eifern, so wird gewisz der Segen nicht lange beständig bleiben, sondern zum Fluch werden, und wird uns mit eben Maasz, wie unsern Feinden den *Portugesen,* die gleichwol keine kosten haben angesehen, um gantze Bücher in der *Malabarischen Sprache* drucken zu laszen (damit wie itzt nichts sagen von der *Sinesischen* und *Japonischen*) gemessen und vergelten werden, welches Gott verhüten wolle, worzu dann das einige nothwendige Mittel ist die Wissenschaft und Ubung der *Sprache,* wodurch als der Gottesdienst recht eingedrucket, so würde leichtlich beständige feste Freundschaft mit den Einwohnern der Landes können gemacht und unterhalten werden; dis wuste König *Emanuel* wol, der mehr mit etlich wenig *Jesuiten*, weder mit alle seinen kriegen (die ihn letzlich würden erschöpfet haben) ausgerichtet hat, wie dann in wahrheit der Gottesdienst und Fortpflantzung der wahren Lehre eine Säul und Grundfeste ist einer beständigen gesegneten Regierung, maszen ein herühumten *Politicus* schon lange vor mir angemerket und erinnert hat; so lesen wir, wie gottselige *Leviten* der Staht *Rehabeams* drey Jahr lang unterstützet und sein Reich gestärket, 2. Chron. 2 : 17. *Und der fromme König Josaphat sagte sehr wol, Glaubet an den herrn euren Gott, so werdet ihr sicher seyn, und glaubet seinen Propheten, so werdet ihr Glück haben*, 2 Chron. 20 :

20. Wann dieses geschäbe, würde man lange können sehen den *Frieden über Jerusalem,* und mit wenig geübten gottseligen Personen, nicht mit den geringsten des Volks, sondern die albereit hier im *Vaterlande* einen zimlichen Beweis ihrer Kundigkeit in Sprachen tuhn könten, das Werk des Herrn glücklich fortsetzen, und die *E. Kompanie,* die nunmehr bey zo Jahren geblühet, hat, beständig und unverrücklich gemacht werden, welches Gott geben und verleihen wollte, wie von Hertzen wünschet.

J. E. Diener und Freund in Christo Jesu.

PHIL. BALDÆUS.

Geervliet, 21 Julii 1671.

BIBLIOGRAPHIE

The Zend-Avesta, part. I; *The Vendidâd*, translated by James Darmesteter. — *Oxford*, 1880.

Cet ouvrage, annoncé depuis quelques années, vient enfin de paraître avec tout le luxe extérieur qui rend les livres anglais si attrayants. Ce volume ne contient que la traduction du Vendidâd, précédée d'une introduction de 102 pages.

Si cet ouvrage avait paru il y a quatre ans, lorsqu'on n'avait encore que la traduction et le commentaire de Spiegel et les écrits de Haug, on aurait pu féliciter l'auteur des progrès accomplis. On ne pourrait cependant s'empêcher de lui reprocher des erreurs aussi nombreuses que graves dans l'introduction et dans la traduction; mais on lui en aurait facilement fait grâce, à cause du profit qu'en aurait retiré la science. Mais malheureusement ce n'est là qu'une supposition; en réalité, tout ce qui eût été nouveau dans cet ouvrage il y a quatre ans, tout ce qui eût constitué le plus grand mérite de l'auteur et nous eût engagé à oublier les nombreuses fautes qu'il commet, tout cela se trouve déjà dans la traduction et dans les autres ouvrages de M. de Harlez, et il nous eût paru plus conforme aux convenances littéraires et plus digne de l'auteur de le reconnaître franchement. Nous avons même

remarqué que M. Darmesteter a adopté, sans le dire, des explications qu'il avait d'abord vivement critiquées. Il en est ainsi, par exemple, de *mairyô*, épithète d'*Anro Mainyus*, qui n'est plus un serpent, mais un brigand; de *gaoyaoiti*, qui a repris sa vraie signification de champ, et n'est plus le vaste espace; de *frashmôdâiti*, qui désigne finalement le moment du coucher du soleil, etc., etc.

D'autre part, ce qui est incontestablement original, ce à quoi l'auteur apparemment fait allusion lorsqu'il dit (p. CII) : « on trouvera qu'en plusieurs endroits cette traduction diffère beaucoup des traductions publiées jusqu'ici », — tout cela ne nous semble pas destiné à faire beaucoup avancer la science. Ce n'est vraiment qu'à regret que nous nous voyons obligé de caractériser ainsi un ouvrage que nous attendions avec tant d'impatience et dans lequel nous espérions trouver de véritables découvertes.

Nous devons d'abord dire quelques mots de l'introduction ; nous passerons ensuite à la version.

L'introduction expose d'abord l'histoire bien connue de la découverte de l'Avesta, puis celle de la formation du texte avestique, que M. Darmesteter attribue à la Médie, comme l'avait déjà fait M. de Harlez. Malheureusement il attribue aux livres récents du mazdéisme, tels que le Dinkart et les Rivaiets, une autorité qu'ils sont loin d'avoir, et il trouvera peu créance lorsqu'il nous affirme que les rois parthes étaient zoroastriens. Trop de faits prouvent le contraire. Il nous suffit, pour le moment, de renvoyer aux travaux de M. de Harlez; nous nous occuperons plus tard de cette question.

Après ces préliminaires, M. Darmesteter veut nous donner dans la troisième partie de l'introduction l'origine de

la doctrine avestique, et, dans la dernière, un aperçu du contenu du Vendidâd. On connaît, quant au premier point, le système de M. Darmesteter. Nous l'y voyons ici persévérer avec une persistance digne d'une meilleure cause. Comment croire que les Mazdéens consentaient à prendre un bain dans l'urine de bœuf, d'en asperger leurs vêtements et leurs ustensiles, parce que jadis, en un temps à jamais oublié et dans une certaine mythologie INNOMMÉE, la pluie était par métaphore qualifiée d'urine d'un immense taureau; ou que les fidèles de l'Avesta se soumettaient à une pénitence des plus rigoureuses lorsqu'ils avaient tué une loutre, parce que celle-ci provenait, en son corps matériel, des âmes de deux mille chiens et chiennes; ou encore que le chien fût l'objet d'un vrai culte et que le moindre tort fait à cet animal fût rigoureusement puni, à cause d'une métaphore des poètes hindous, dont les auteurs de l'Avesta n'avaient plus ou n'avaient jamais eu connnaissance?

Nous aurions dans chacune de ces deux parties bien des erreurs à signaler; mais nous voulons nous borner à quelques citations. C'est donner un démenti à l'Avesta tout entier que de soutenir avec notre auteur que l'enterrement des cadavres n'était pas strictement défendu. Partout il est condamné comme un crime; laisser seulement gésir à terre un os gros comme une phalange du petit doigt est une faute digne d'un châtiment afflictif rigoureux (Farg. VI, 10). Le *peshotanus* n'est nullement un terme technique désignant celui qui doit recevoir deux cents coups de fouet. Au Fargard IV, 17 et 27, cette qualification est appliquée à celui qui ne mérite que quatre-vingt-dix coups, tandis qu'au commencement du XVe il désigne les criminels

dignes de mort (1). M. Darmesteter confond l'*açpahê astra*, instrument de pénitence, avec l'*astra mairya*, couteau du sacrificateur, et désigne ce dernier instrument, sans aucun motif, comme signifiant « qui fait rendre compte des fautes ».

Pour lui, toute pratique religieuse naît d'un mythe, comme s'il n'existait ni fétichisme, ni naturalisme. Il ne voit pas que si le zoroastrisme a conservé des traits de l'ancienne mythologie aryaque, il n'en est pas moins une religion nouvelle, tout comme l'est le mahométisme, malgré les restes du christianisme et du judaïsme qu'il a conservés.

Mais c'en est assez là-dessus; passons à la traduction, qui nous fournira une moisson du même genre. Citer tout ne serait pas possible ici; contentons-nous de quelques exemples pris au hasard.

L'instrument donné par Ahura Mazda à Yima devient, sous la plume de M. Darmesteter, p. 20, un anneau dont ce roi est obligé de tirer un parti très-singulier. Nous le voyons, en effet, sceller le mur du Vara avant d'y pratiquer des portes, malgré le texte qui nous montre Yima introduisant dans le Vara ses nouveaux habitants au moyen de cet instrument; et en dépit de la grammaire, qui s'accommode difficilement d'un locatif (varefshva) transformé en accusatif. M. Darmesteter prête quelquefois aux auteurs de l'Avesta des actes de barbarie dont ils sont parfaitement innocents. C'est ainsi qu'il fait empaler le corps du malheureux qui a prêché l'abstinence de viande, tandis que le

(1) C'est qu'aussi M. Darmesteter rend les mots *aetahê paiti peshotanuyê*, pour cette faute de cet homme, par « il est *peshotanus*. »

texte porte simplement que celui-ci doit subir une forte expiation. Il leur fait prescrire de tuer sur place l'homme qui brûle une portion quelconque d'un corps mort, alors qu'il s'agit tout bonnement de frapper le feu pour l'éteindre, et que le texte suppose même évidemment que l'auteur du crime est absent de la scène.

En un certain nombre de cas on se demande si l'auteur a été distrait ou s'il n'a pas compris le texte. Voici quelques exemples : (Farg. IV, 46) les mots *hâmtaptaibyo aiwibyo* (dat. ou abl. plur. de *hâmtapta âfs,* eau brûlante) sont traduits : « devant l'eau et le feu flamboyant ». (Farg. IV, 29) « s'il n'a pas expié » est rendu par « s'il refuse d'expier ». Les mots *çaoka mazdadhâta ashaoni* (XXII, 1), tous vocatifs, sont pris pour des accusatifs. Au § 20, XVIII, « il t'en sera mieux si tu m'interroges » est traduit « interroge-moi afin que tu en sois mieux ». *Vaçtê* « revêt » est rendu par « revêtu de » (IV, 147). *Niçirinuyât* (3e pers. sing. de l'opt.) est traduit « vous êtes livrés à... » (V, 166). *Uzdâ* « soulever » (Farg. VII, 74) est rendu par « frotter ». Au § 55 du même Fargard, une série de datifs de terme et d'instrumentaux désignant le moyen d'action est entièrement transformée en une suite ininterrompue d'accusatifs. (Farg. VIII, 37) *hacapaurvaiebya* (duel, de *paurva* « antérieur », qui ne peut signifier que « par les deux [pattes] de devant ») est rendu par « en face de l'homme ». Au Fargard XIII, 17, à cette phrase : « Où est le lieu convenable pour un chien de garde? » est substituée celle-ci : « Quel est le chien qui peut s'appeler vraiment un chien de garde »? sans que rien puisse expliquer cette substitution, pas plus ici que dans les cas précédents. Au Farg. V, 24, *avi-fra-davaiti* (recouvrir,

couler par dessus) est traduit « aller plus vite que », de sorte que nous avons ces deux termes de comparaison passablement disparates : « la loi de Zoroastre est d'autant plus élevée au-dessus de toute autre loi qu'un grand fleuve coule plus vite qu'un petit ». Au Farg. VII, 96, à la place de : « une bonne action est un bien », nous lisons avec étonnement : « que tes actions soient désormais bonnes ». Au lieu de « la pureté selon la loi » (*daena yaozhdâiti*), nous trouvons : « rends-toi pur ». Farg. XVIII, 16, *nista daeva*, deux nominatifs pluriels dont le premier constitue un participe passé passif, sont rendus « [louez l'Ashem] qui fait périr les dévas », en sorte que *nista* devient un nom d'agent à l'accusatif neutre.

L'auteur a trouvé un moyen très-facile de simplifier beaucoup de difficultés : c'est de passer certaines phrases plus ou moins obscures en les reléguant dans les gloses. Si même elles ont ce caractère, elles devraient cependant être notées et traduites au moins dans les notes. C'est ainsi que l'on cherche en vain l'explication du § 4 du premier Fargard, d'une partie du § 35 du Farg. VII et d'un bon nombre d'autres passages qu'il serait trop long de citer ici.

Quelques interprétations sont trop curieuses pour que nous puissions résister à la tentation de les faire connaître à nos lecteurs. Au commencement du Farg. VIII, un homme meurt, paraît-il, *sous la charpente d'une maison* ou *sous* le *chaume* d'une *chaumière*. Très-embarrassés du cas, les Mazdéens doivent apporter cette maison au lieu où cet individu est mort. Nous nous demandons comment la chose pourra se faire. Si c'est dans son propre logis que notre homme a passé de la vie au trépas, pourquoi alors colpor-

ter cette demeure? Si c'est dans la maison d'autrui, comment introduira-t-on sa propre maison dans celle où il a rendu le dernier soupir? Heureusement, le cas n'est pas si embarrassant qu'il en a l'air, car en réalité il s'agit de la mort d'un homme en *plein champ* ou *près d'un bois*.

Le § 17 du Farg. VIII embarrasse les interprètes (nous nous en sommes spécialement occupé dans une brochure publiée récemment) (1). Il s'agit des chiens amenés sur un chemin souillé, pour en chasser les démons. Le texte zend prévoit plusieurs cas introduits par ces mots *yezi noit* (si non), et l'on ne sait pas trop quel est le fait supposé, non-réalisé. M. Darmesteter résout la question d'une manière merveilleuse : si les chiens viennent volontiers, tout est au mieux, tout est fini ; s'ils montrent quelque répugnance, il faut redoubler les efforts ; mais s'il faut les amener de force, alors tout est perdu ; il faut tout recommencer.

Farg. XIII, 29, le chien *avacâo* (sans voix, qui n'aboie pas) nous est donné comme « mordant sans aboyer », et pour l'empêcher de mordre il faut lui mettre un collier de bois. Cette mesure ne nous semble guère suffisante pour rassurer les passants ; heureusement que l'auteur du Fargard prescrit tout autre chose : il ordonne d'assujettir la gueule du chien au moyen de bois et de cordes.

Nous ne voyons pas sans quelque surprise, au Farg. III, 30, la loi mazdéenne pourvue d'un estomac. Il est vrai que le mot ainsi traduit peut à la rigueur avoir le sens d'intestin ; mais ici il a certainement celui de croissance, prospérité.

(1) Remarques sur un passage du Farg. VIII.

A la fin du Ier Farg. (§ 20), les rives de la Ranha (l'Oxus ou l'Araxe) nous apparaissent garnies d'une population de gens sans tête et dont les yeux ornent les épaules. Si la mythologie grecque a connu de pareils êtres, l'Avesta les ignore complètement; la Ranha spécialement est citée plusieurs fois, et les hommes, les héros qui agissent sur ses bords, sont des humains tout ordinaires. En outre, le terme *açârô*, dans la glose du § 6 du Farg. II, qualifie les dévas, lesquels, à ce que nous sachions, n'ont jamais été dépeints comme dépourvus de l'occiput.

M. Darmesteter ne s'est pas aperçu que la cérémonie du *çag-dïd* ou du chien amené devant un mourant pour repousser les démons n'existe pas dans l'Avesta, et il prend pour relatif à cette cérémonie un texte qui parle d'un cadavre déchiré par les vautours (VII, 67)(1).

C'est à regret que nous avons dû signaler ces fautes. Si nous l'avons fait, c'est uniquement pour mettre l'auteur en garde contre des entraînements de ce genre dans la suite de son ouvrage. E. DILLON.

Credenze et usi popolari siciliani raccolti dal professore Raffaele Castelli (Croyances et usages populaires siciliens recueillis par le professeur Raffaele CASTELLI. *Palerme*, brochure in-8° de 65 pages, 1878, et brochure in-8° de 30 pages, 1880).

Dans ces deux curieuses brochures, dont la seconde

(1) *Aiwighni khtâ.*

complète la première, M. Castelli s'est efforcé de recueillir les croyances et les traditions populaires siciliennes. La Sicile est un des pays les mieux fouillés de l'Europe; mais, même après les travaux de M. Giuseppe Pitré, pour ne parler que du plus illustre des explorateurs du Folk-Lore sicilien, il reste et il restera encore longtemps à glaner, et M. Castelli continuera sans doute l'exploration qu'il a si bien commencée.

Il a divisé sa première brochure en : 1° fées, sorcières, esprits, enchantements; 2° maladies et leurs remèdes; 3° augures; 4° mariages, grossesse, accouchements, enfants; 5° croyances et usages divers. Chacune de ces divisions renferme de curieuses remarques ; souvent M. Castelli a comparé les croyances actuelles avec celles de l'antiquité; et en effet, d'après ses citations, il est resté en Sicile un fond païen considérable qu'il a eu raison de mettre en lumière. Je ferai un petit reproche à quelques-uns de ses rapprochements : au lieu de citer l'original latin, il reproduit des traductions italiennes qui, quel que soit leur mérite littéraire et même leur fidélité, ne sont que des copies.

Plusieurs de ces croyances siciliennes se retrouvent presque exactement pareilles en France: le lézard, par exemple, qui avertit l'homme de l'approche du serpent, est populaire en Haute-Bretagne et ailleurs. Les fées siciliennes, auxquelles croit encore le peuple, remplissent des fonctions qui généralement, en France, sont dévolues aux lutins; elles font l'ouvrage des personnes qu'elles ont prises en affection; elles brouillent aussi les cheveux comme les lutins; le sel les chasse. Dans une légende que j'ai recueillie en Bretagne, la mort des fées est causée par une poignée de sel jetée dans la bouche de l'une d'elles.

La seconde brochure traite de sujets plus variés, du rôle du diable, des trésors cachés, des superstitions relatives aux plantes et aux animaux, des étoiles et des météores, etc. ; une section curieuse est celle des usages maritimes. Les superstitions de la mer sont en effet, en France du moins, l'un des côtés les moins fouillés du Folk-Lore, et cependant il y a d'intéressantes découvertes à faire, que M. Castelli, qui passe ses étés au bord de la mer, ne négligera pas sans doute.

Les deux ouvrages de M. Castelli sont aussi intéressants au point de vue linguistique, et l'on y trouve plusieurs formulettes et des chansons en patois sicilien.

P. Sébillot.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XIII.

Pages.

BEAULINCOURT (Comte de). — Trois légendes artésiennes... 265

CHARENCEY (H. de). — Des explétives numérales dans les dialectes de la famille maya-quiché..... 339

DILLON (Emile). — Compte-rendu : *Manuel du pehlevi, des livres religieux et historiques de la Perse*, avec des notes, un fac-simile de manuscrit, les alphabets et un spécimen des légendes, des sceaux et monnaies, par C. de Harlez..... 335

— *The Zend-Avesta*, part I ; *The Vendidad*, translated by James Darmesteter..... 409

DROUIN (Ed.). — Compte-rendu : *Dictionnaire des noms*, par Lorédan Larchey..... 331

DUCÉRÉ (E.). — Essai d'un glossaire des mots basques dérivés de l'arabe..... 205

— Documents pour servir à l'étude des patois gascons..... 387

HARLEZ (Ch. de). — De l'alphabet avestique et de sa transcription..... 1

— Les Aryas et leur première patrie..... 279

MUELLER (Friedrich). — Variétés étymologiques..... 114

Pages.

PARISOT (J.). — Note sur la langue des Taensas (ancienne Louisiane)..... 166

PIÈTREMENT (C.-A.). — Les chevaux de l'Avesta et le mythe de Tistrya et Apaosha transformés en chevaux..... 315

ROSNY (Léon de). — La littérature des Japonais, conférence faite à l'École spéciale des langues orientales 141

SÉBILLOT (P.). — Traditions, superstitions et légendes de la Haute-Bretagne..... 68

— Essai de questionnaire pour servir à recueillir les traditions, les coutumes et les légendes..... 249

Compte-rendu : *Credenze et usi popolari siciliani raccolti dal professore Raffaele Castelli*..... 416

SÉNÉQUIER (P.). — Les patois de Biot, Vallauris, Mons et Escragnoles..... 308

VINSON (J.). — Les études tamoules..... 49

— Fragment d'un lexique vogoul..... 109

— La langue française et les idiomes locaux..... 187

— Documents pour servir à l'histoire des études dravidiennes. 241 et 402

— Comptes-rendus : *Origens y fonts de la nació catalana*, par Salvador Sanpere..... 116

— *Grammaire comparée des dialectes basques*, par W.-J. Van Eys..... 117

— *Die Gegenseitige verwandschaft der finnisch-ugrischen Sprachen*, von O. Donner..... 236

— *The chinese mandarin Language*, by Charles Rudy..... 237

— *Calvinisme de Béarn*, poème béarnais de Jean-Henri Fondeville, publié pour la première fois par H. Barthéty et L. Soulice..... 238

— *Basque eLgends*, collected by rev. VentworthWeb ster.. 239

— *Nyare bidrag till Kännedom om de svenska landsmalen*

Pages.

ock svensktfolklif. (Nouvelle contribution à la connaissance de la langue nationale et de la vie populaire suédoises), sous la direction de M. A. Lundell..... 326

VINSON (J.). — *Révélations étymologiques*, par Michel Schapiro..... 327

— *Die Sprachenwelt in ihrem geschichtlich-literarischen Entwickelungsgange zur humanität*, von Dr H.-A. Manitius. I Band : Asien, Africa, und Australien..... 327

— *Adjectives of colour in indian languages*, by Albert S. Gatschet..... 329